QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11867 – VENDREDI 25 MARS 1983

LE NOUVEAU CABINET DE BONN

Poursuite de l'austérité

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Reagan relance les recherches pour une nouvelle défense antimissiles

Alors que son budget militaire venait de subir une défaite devant la Chambre des représentants, M. Reagan a demandé mercredi 23 mars aux scientifiques américains de travailler à la mise au point d'un nouveau système de défense anti-missiles qui mettrait fin, selon lui, à la menace des fusées soviétiques. Le président américain n'a pas abordé le problème des négociations sur les armements nucléaires en Europe, mais son entourage laisse entendre qu'il ferait une proposition à ce sujet la semaine prochaine.

De notre correspondant

Washington. — *« Mes chers concitoyens, ce soir nous lançons un effort qui promet de changer le cours de l'histoire humaine... ».* Sans craindre l'exagération, M. Reagan a conclu ainsi, mercredi 23 mars, un discours télévisé sur la défense nationale. L'*« effort »*, en question consistera à étudier une nouvelle forme de dissuasion nucléaire : non plus fondée sur les représailles massives, mais sur la capacité d'intercepter en vol les missiles ennemis.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

La dissuasion en question

L'appel que vient de lancer M. Reagan à la mise au point d'un programme de défense antimissile qui rendrait « impuissante et dépassée » la « terrifiante menace des fusées soviétiques » est quelque peu surprenant.

D'abord parce que le président américain ne précise pas ce que *sont* ces nouvelles armes, dont on peut néanmoins penser qu'elles en appellent à l'énergie *dirigée, c'est-à-dire aux faisceaux* de particules ou rayons laser.

En second lieu, parce qu'aucune précision n'est donnée sur l'effort financier qui devrait, en bonne logique, accompagner cette recherche : on sait que l'effort américain en ce domaine n'est déjà pas négligeable, *tout* en restant en-deçà des moyens que *lui* consacrent les Soviétiques.

Enfin, cet appel est surprenant parce que M. Reagan s'emploie aussitôt à en réduire *la* portée. La mise au point d'une *défense antimissile parfaitement* étanche, ajoute-t-il, prendra des dizaines d'années et ne peut être attendue avant la fin du siècle. Dans l'intervalle, la relation stratégique avec l'U.R.S.S. exige « une position de force qui ne peut être assurée que par la *modernisation » des vecteurs* nucléaires actuels, qu'il faudra peut-être un jour appeler « *classiques* ». De *même*, « *aucun* changement de technologie ne peut et ne doit modifier la réalité » de l'engagement américain en Europe. Le débat en cours sur les euromissiles, la bataille au Congrès sur le budget du Pentagone — et dans laquelle le président vient d'essayer un nouveau revers, — se poursuivront comme par le *passé*.

Il reste qu'un coin du voile vient d'être levé sur un chapitre futur, à la fois prometteur et in*quiétant*, de *la* course aux armements. Le jour où une puissance pourra détruire « proprement » et à coup sûr, peu de temps après leur lancement, les missiles nucléaires d'un adversaire, *la* dissuasion, telle qu'elle a fonctionné depuis bientôt quarante ans, aura vécu.

A long terme, on pourrait se réjouir d'assister à la fin des armes de *destruction* massive. Mais ce serait méconnaître les ressources de l'esprit humain (*celui-ci finira bien par trouver* une parade, ou d'autres armes encore plus radicales) et aussi la *véritable cause des conflits, qui* ne sont pas les armes, mais les ambitions politiques : sans la dissuasion, il y aurait de grands risques pour que la guerre redevienne tentante, donc *probable*, à un niveau inférieur de *violence*.

A court terme, en tout cas, *les* perspectives tracées *par* le discours de M. Reagan sont encore *plus* déstabilisantes : la partie qui aurait trouvé la première le « rayon défensif » ne serait-elle pas tentée d'utiliser ses armements nucléaires, sûre *qu*'elle serait de l'impunité ? C'est bien pourquoi les Deux Grands s'étaient entendus, en 1972, pour bannir l'extension — et pour les Etats-Unis l'installation — d'une défense antimissile à base de fusées. Les armes à énergie dirigée prendront-elles le relais ?

AU GUATEMALA

Le gouvernement s'efforce de contrôler la population pour mieux isoler la guérilla

Lire page 3 le reportage de FRANCIS PISANI

Les projets du troisième gouvernement Mauroy

• Les tarifs publics seraient relevés
• Un grand ministère de l'industrie serait créé

Le président de la République a fixé mercredi soir 23 mars, au cours d'une allocution télévisée les objectifs du gouvernement, *soulignant qu'il ne s'agit pas de* mettre en œuvre *« une austérité nouvelle »*, mais de *« continuer l'œuvre entreprise adaptée à la rigueur des temps »*. Après avoir indiqué qu'il a perçu *« l'inquiétude »* exprimée par les Français au premier tour des élections municipales, *« même si au second tour la confiance l'a emporté en fin de compte sur le doute »*, M. Mitterrand a appelé les Français à redoubler d'efforts et à se mobiliser pour le *« redressement national »*. A l'hôtel Matignon, le premier ministre donne la priorité à la mise au point des mesures qui permettront d'appliquer les directives présidentielles, et parachève la formation du nouveau gouvernement. M. Delors a fait savoir qu'il sera entouré d'un secrétaire d'Etat au budget et d'un secrétaire d'Etat à la consommation. De plus il est envisagé de rattacher le secteur des postes et télécommunications au ministère de l'industrie, le titulaire de ce secteur restant M. Louis Mexandeau.

Si cette dernière idée était retenue, on assisterait à l'émergence d'un grand ministère de l'industrie, doté de moyens en argent et en hommes, sans commune mesure avec les ministères précédents, qui ferait de son titulaire, M. Fabius, le troisième homme fort du gouvernement.

Jeudi matin, le premier ministre s'est longuement entretenu avec le ministre de l'économie et celui des affaires sociales. Les mesures que prépare le gouvernement pour rétablir les équilibres financiers — intérieurs et extérieurs — seront discutées au cours d'un conseil des ministres extraordinaire qui se réunira vendredi 25 mars à l'Élysée.

Il apparaît cependant peu probable que les détails en soient fixés avant la semaine prochaine. De nombreux points doivent encore être tranchés. En l'état actuel des choses, *il semble très probable que seront* annoncés des relèvements sensibles de tarifs publics, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, ainsi que des mesures d'encouragement à l'épargne. Seraient également retenues des économies sur le budget de l'État. La possibilité d'*un nouveau prélèvement exceptionnel* sur l'impôt sur le revenu — remboursable au bout de quelques années — restait à l'étude, mais ne recueillait pas que des avis favorables.

Les limites politiques du redressement

S'il faut attendre vendredi pour porter un premier jugement d'ordre technique sur les mesures concrètes *de redressement*, l'allocution du président de la République, mercredi soir, appelant les Français à participer à la triple lutte contre le chômage, l'inflation et le déficit du *commerce extérieur, suscite* au moins autant de questions politiques que proprement économiques. Le ton, surtout au début, était gaullien, mais il arrivait aussi au général d'user du langage et du *style* de l'autorité pour convier ses compatriotes à des tâches dont le sens leur a durablement échappé. Qu'en a-t-il jamais été, par exemple, de « l'ardente obligation » que devait constituer pour tous, selon le fondateur de la Ve République, l'application du Plan ? Pas plus aujourd'hui qu'hier ce n'est donc sur l'accent de la voix ou la justesse de l'expression qu'il convient d'évaluer la portée réelle *des propos du chef de* l'Etat. C'est un fait qu'hormis de brèves périodes, la France n'a guère connu de grande politique en matière économique ou financière. L'exception la *plus notable est sans doute* constituée par les premiers mois de la Ve République, avec le lancement du plan Pinay-Rueff de la fin de 1958 qui devait assurer un redressement *durable et quasiment instantané* du franc et de la balance des paiements. Une autre, moins brillante, est probablement la période allant du printemps de 1978 (après les *élections législatives*) jusqu'à l'été de 1980 (après quoi l'approche de la campagne présidentielle allait fausser le jeu), couvrant le tiers environ de la présence de M. Raymond Barre à Matignon. Dans le contexte politique français, cela aurait-il un sens de se montrer, dans ce domaine, plus exigeant envers la gauche qu'envers une droite réputée, même parmi un bon nombre d'électeurs de la majorité, comme normalement *plus apte à gérer les affaires ?* Mais la question se pose différemment dans les circonstances actuelles, dans la mesure où la gauche n'a guère le choix. L'infléchissement de *la politique* amorcée en juin après la deuxième dévaluation du franc a à *peine ralenti le processus de dégradation*, comme l'atteste la nécessité dans laquelle vient de se trouver M. Jacques Delors de procéder à une troisième.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 10.)

Le président et vous

Vous vous êtes exprimés. Vous, les électeurs, les Français. Vous avez dit votre inquié*tude, puis, quand même, votre* confiance. C'est ainsi que le président de la République interprète votre double message des élections municipales des 6 et 13 mars.

On ne le contestera pas sur ce point. D'abord parce que c'est un expert, ensuite parce qu'entre toutes les lectures des *résultats de la dernière consul*tation celle-ci n'est pas la moins réaliste. L'inquiétude était *réelle, et elle s'est traduite par* un avertissement qui, potentiellement, prive la gauche de la majorité. Toutefois, la confiance envers les gouvernants n'est *pas à ce point entamée qu'elle* tourne au désaveu.

Vous vous êtes exprimés et le pouvoir, en la personne de celui qui, au premier chef, l'as*sume, vous répond, nous ré*pond.

Notons qu'il a pris son *temps, au risque de paraître hé*siter. On ne lui contestera pas davantage ce droit-là, surtout si le temps pris correspond à ce que le présidentialisme accepte, *sans s'abaisser, de dialogue* avec les siens à l'intérieur et avec ses partenaires à l'exté*rieur*.

Le président de la République répond en proposant dans la continuité une autre politique. Ce n'est ni un paradoxe ni une *habileté, car les choses* sont claires.

La continuité est d'abord *dans la référence aux engage*ments pris en mai 1981 : ils ne sont pas reniés. Elle est ensuite dans les finalités recherchées, un changement de la société vers plus de justice, et dans la fidélité à l'Europe et à l'alliance atlantique. Elle est enfin dans l'ancrage à gauche, qu'illustrent notamment le maintien à son poste de M. Pierre Mauroy et la préservation de la coalition qui, avec des hauts et des bas, a *fondé le succès du pouvoir ac*tuel.

Les mêmes sont donc ap*pelés à mettre en œuvre* une politique différente. La phase des grandes réformes est achevée, d'autres objectifs deviennent prioritaires. La gauche *continue mais, porteuse d'un* programme de rêve conçu dans l'opposition — et en partie appliqué, — elle doit désormais faire la part du réel sans se re*nier*.

C'est un nouveau pari, dont les enjeux sont précis.

A. L.

(Lire la suite page 10.)

POINT DE VUE

La difficile élaboration d'une stratégie charbonnière

Entrer dans l'avenir à reculons ?

par MICHEL HUG

Le 4 mars, le conflit de Carmaux s'achevait dans les chants et les danses. Les mineurs de Carmaux gagnaient la poursuite de l'embauche dans la mine de fond. Aujourd'hui que les passions se sont calmées, il paraît nécessaire de réfléchir aux questions que pose ce conflit : questions locales, questions nationales ; car chacun a perçu dans ce débat entre l'exigence sociale et la rigueur des chiffres un dilemme exemplaire, susceptible d'une extension à d'autres exploitations de l'entreprise Charbonnages de France.

L'extraction du charbon est ancienne. Elle a créé des populations *aujourd'hui* bien enracinées. A Carmaux comme ailleurs, on aspire à vivre au pays, à voir ses enfants grandir au pays. Quoi de plus compréhensible ? Partout où elle s'est *implantée, la houillère s'est imprimée* dans le paysage, dans l'urbanisme, dans les mentalités. Principale industrie, elle a, contrairement aux autre industries de la région, *une apparence de grande solidité*, parce qu'on sait que, derrière elle, il y a l'État. Comment imaginer qu'elle puisse disparaître ?

Le charbon de Carmaux est apparu de ce *fait comme une* richesse sur laquelle il est impensable de refermer la terre. Alors que notre pays doit importer presque tout son pétrole, les trois quarts de son gaz, *alors qu'on utilise du char*bon venu d'ailleurs dans la cokerie de la houillère, comment peut-on vouloir laisser dormir ce charbon ? Comment peut-on hésiter à investir *immédiatement dans une grande* mine à ciel ouvert qui, peut-être, n'exigera aucune subvention pour fonctionner ? Voilà ce qu'on disait à Carmaux et ce qu'on dit aussi en *d'autres mines*.

Ce conflit précis a exprimé la volonté de mettre en œuvre immédiatement le charbon de la mine à ciel ouvert tout en conservant l'acti*vité du fond à son niveau actuel*, alors que la direction générale de l'entreprise prévoyait d'abord de laisser se réduire, peu à peu, par fusion naturelle, l'effectif de la mine de fond, *lequel s'élève* à environ un millier de personnes. Les réserves de cette mine viendront en effet à épuisement dans moins de dix ans, et son activité a entraîné en 1982 une perte compensée par l'État à hauteur de 148 millions de francs. Cette perte *atteindra, en 1983, 216 millions*.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR

Art

C'est un art bien français que celui de l'éloquence : familles, groupes, nation, tout s'achève en discours. A gauche, à droite, l'art oratoire est l'arme des combats et des célébrations, faisant alterner la gravité dosée et l'émotion contrainte.

Quand vous manquent les êtres, les indices ou les choses, les mots sont là, de république en république. Leur musique rassure les inquiets, réveille les assoupis ou provoque les grincheux.

On ne saurait contester à M. Mitterrand une compétence pour la reconquête du marché intérieur du Verbe.

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT D'ARMAND LANOUX

Le réaliste et le rêveur

Le romancier Armand Lanoux, secrétaire général de l'académie Goncourt, est mort mercredi soir 23 mars à son domicile parisien. Il *était âgé de soixante-neuf ans. Il y a quatre mois, Armand Lanoux* avait été admis à l'hôpital Saint-Antoine à Paris et opéré d'un cancer.

*Le verbe chaleureux, l'habit volon*tiers criard, l'œil plein de malice, la moustache en bataille, Armand Lanoux ne passait pas inaperçu. Il aimait qu'on le reconnaisse et, après quelques *amabilités*, qu'on lui demande un service, un renseigne*ment, une opinion professionnelle*. C'était, jusqu'au bout des doigts et *de la plume, un homme de lettres* dans toute l'acception du terme. Nul mieux que lui ne connaissait les lois et les rouages compliqués de l'administration, du fisc, de la paperasserie : toujours *prêt à se dévouer*, il protégeait la veuve et l'orphelin. Il *n'est personne à qui on doive plus de* réformes en faveur de l'écrivain et de *ses droits, non seulement sur le plan* français, mais aussi sur le plan international. D'une courtoisie à toute épreuve, jusque dans sa goguenardise, il se dépensait sans compter.

Et *c'est un peu la même image* qu'il laisse à travers ses œuvres les *plus connues qui sont de deux* sortes : les romans à succès et les biographies. Sa réputation dans ce domaine était grande et solide ; elle dépassait largement nos frontières. On peut *qualifier sa manière de post*-réaliste ou, si l'on veut, de post-*naturaliste. Ses modèles, Zola et* Maupassant, il leur a consacré des portraits vibrants, fouillés, justes, lumineux même, qui font de lui un historien d'une rare objectivité. Mais il ne lui suffisait pas de saisir une âme ou une action, il lui fallait aussi *reconstituer une époque, avec ses* contradictions et ses hantises dont toutes ne sont pas toujours évidentes. A cet égard, ses deux volumes sur la Commune de Paris sont un modèle d'introspection et de modernité. Nourri de ces exemples, *conscient qu'il avait un témoignage* à fournir, il a écrit des romans où se *retrouvent la fureur, le bruit des des*tins puissants et les défaites cuisantes.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 21.)

idées

Islam et modernité

Le discours de Renan sur l'islam et la science, prononcé il y a cent ans, n'a pas fini de faire couler de l'encre. Le 29 mars, une « table ronde » aura lieu sur ce thème à la bibliothèque de La Part-Dieu, à Lyon, autour d'Ali Merad. Celui-ci nous rappelle que Renan fut approuvé en son temps par les réformistes musulmans. Magdi Sami Zaki met en relief l'apport d'un moderniste tunisien contemporain. Tahar Ben Jelloun souligne l'indifférence des dirigeants politiques musulmans pour la modernité. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, enfin, fait l'éloge d'une initiative du colonel Kadhafi.

Les Arabes iront-ils sur Mars ?

par MAGDI SAMI ZAKI (*)

A l'image de sa société, l'intellectuel arabe est à la fois moderne et archaïque. Une option trop moderniste risque de le mettre assitôt hors de la communauté. A moins de s'exiler, aucun penseur arabe n'a pu franchir le pas de la contestation ouverte, globale. *Ceux qui l'ont tenté furent forcés de se retirer de la scène publique.* Le *cheikh* Ali Abderrazak, *célèbre* champion de la laïcité en Islam, n'a pas osé, avant sa mort en 1966, rééditer ses *« écrits profanateurs »*. Son disciple, Khaled Mohamed Khaled, espoir des années 50, s'est, en 1981, ostensiblement retracté en rejoignant la thèse de l'islam, *« religion et État »* (1). Il est dur de combattre seul.

D'autres intellectuels associent modernité et traditions surannées dans des discours qui ne chagrinent aucun ayatollah. Le professeur égyptien de sciences politiques Abdelhamid Metoualli, *qui avançait naguère* quelques réserves à l'égard des *sources du droit musulman, se déclare* maitenant favorable à l'amputation de la main du voleur (2), sans doute pour se faire pardonner ses petites audaces passées et se rattacher sans équivoque à la communauté islamique, la *Oumma*. Le jeune universitaire marocain Moulay Rachid soutient en 1981 à la faculté de droit de Rabat, devant le Français Jean Déprez et le Tunisien Mohamed Charfi, une thèse de doctorat (3), où, après avoir revendiqué pour la *femme la liberté d'occuper tous les* emplois, y compris celui de sapeur-pompier (*métier exigeant pourtant* de pratiquer parfois *« le bouche-à-bouche »*), avoue se heurter, par ailleurs, à une *« limite infranchissable »* : la nécessité de maintenir l'interdiction du mariage entre musulmans et non-musulmans. Un pas en avant, un pas en arrière. Acun membre du jury, pourtant compétent, n'a cru opportun d'observer que si la femme arabe s'émancipait réellement, la barrière dressée contre le mariage mixte s'effondrerait d'elle-même.

Les aspects non positifs de l'expansion arabe, certaines règles humainement inadmissibles du droit musulman ne sont abordés qu'en tremblant. Il serait trop long de *nommer* tous les auteurs arabes contraints à composer ou du moins à ruser avec la censure religieuse.

Aussi est-ce avec intérêt que l'on lit l'ouvrage insolite du docteur Moncef Marzouki, professeur dans une faculté de médecine en Tunisie : *« Pourquoi les arabes vont-ils mettre les pieds sur la planète Mars ? »* (4). Comment porter aux cieux une ambition qui, qui sur terre, ne parvient pas à franchir le pas décisif de l'autocritique ? Derrière la fable inoffensive de la conquête de l'espace par les Arabes, il y a l'inaccessible et douloureuse conquête de la liberté en pays d'islam. Se déplacer parmi les astres est une aventure combien moins redoutable que celle de vaincre les les tabous, de sortir du sous-développement, de rétablir la confiance dans une identité trop effacée ou hypertrophiée, d'extirper la haine de soi et la haine des autres. Pour faire passer ce message, le docteur Marzouki ne *flatte pas*, ne biaise pas, ne transige pas. Partisan de l'arabité et de l'arabisation mais sans chauvinisme, il relève le défi et franchit le pas. Il dit les choses interdites dans un langage cru et frais, frôlant parfois le sacrilège.

La gloire des ancêtres

Nous sommes *« la meilleure communauté que l'on ait fait surgir pour les hommes »* (Coran 3, 110). Certes *« nous le sommes avec un taux d'analphabétisme de 80 % »*. Assez de larmes versées sur l'*« âge d'or arabe »*. Depuis Omar (5), notre *« passé a été une série ininterrompue d'intrigues et de guerres, d'injustices et de féodalisme... »*. Cessons de chanter la gloire de nos ancêtres pour nous justifier ; notre civilisation qui aurait profité de l'Occident, nous l'avions, au moins en partie, empruntée *« à l'Inde, à la Perse, à la Grèce »*. Arrêtons cette litanie plaintive contre les Occidentaux, responsables de tous nos maux. Ils nous ont chassés d'Espagne mais nous avons chassé les croisés. Si nous avons été colonisés, c'est parce que *nous étions faibles. « La colonisation était l'effet et non la cause de notre décadence. »* Et l'avez-vous oublié ? Nous aussi, nous étions des colonisateurs : *« Nous sommes la plus authentique des nations impérialistes, nous avons gouverné l'Espagne sept siècles, soumis l'Iran (...), détruit la langue des pharaons, poussé les Berbères vers les montagnes... »*

Ayant dit tout haut ce que beaucoup n'osent murmurer tout bas, le docteur Marzouki se met à disséquer le retard du monde arabe et invite à réfléchir sur les moyens d'y remédier.

Il ne propose pas un modèle de société inspiré de l'islam. *« De quel islam parlez-vous ? De l'islam des progressistes ou de l'islam des réactionnaires ? »* Il rejette aussi la société de consommation occidentale, peu efficace et coûtant très cher (pillage du tiers-monde, pollution, alcoolisme, suicide, dénatalité, dépendance énergétique...). Ce qu'il retient de l'Occident, c'est l'esprit libre et libérateur. C'est la liberté de discuter, de critiquer pour mieux construire la Cité de demain.

Alors les Arabes iront-ils sur Mars ? Attendons d'abord de voir si le livre du docteur Marzouki est une flambée rarissime sans suite ou le début d'un nouveau souffle traversant l'univers arabo-musulman.

(*) *Égyptien*, docteur en droit, chargé de cours à la faculté de droit d'Orléans.

(1) Khaled Mohamed Khaled : *l'Etat en islam* (en arabe). Editions Dar Sabeth, Le Caire, 1981.

(2) Abdelhamid Metoualli : *La charia en tant que source principale de la Constitution*, (en arabe). Editions Al Maaref, Alexandrie, 1975.

(3) Moulay Rachid : *la Condition de la femme au Maroc*. Thèse, Rabat, 1981.

(4) Editions Erraï, Tunis, 1982. 204 pages (en arabe seulement).

(5) N.D.L.R. : le calife Omar Ibn el-Khattab, l'un des premiers successeurs de Mahomet.

Renan et le cheikh afghan

par ALI MERAD (*)

IL y a un siècle (le 29 mars 1883), Ernest Renan (1823-1892) donnait une conférence à la Sorbonne sur « l'islamisme et la science » (1). Il n'imaginait sans doute pas que le texte deviendrait une constante *référence dans le débat d'idées qui allait se développer — en Occident comme en Orient — sur* le thème de « retard » du monde musulman.

Au moment de sa fameuse conférence, Renan est au faîte de la célébrité. Professeur au Collège de France (depuis 1862), membre de l'Académie française (depuis 1878), il jouit d'une large audience au sein *de la classe intellectuelle française de* l'époque. Avec son ami Marcelin Berthelot et d'autres sommités du scientisme, Renan est au premier rang de *« ces prêtres des temps nouveaux »* (Adrien Dansette), annonçant pour le genre humain une ère de bonheur sous le signe de la science et de la liberté de l'esprit.

Comme adepte de la « religion de la Science », comme historien des *religions monothéistes*, Renan ne pouvait demeurer indifférent au cas de l'islam. Sa critique du judaïsme et du christianisme appelait une procédure identique en ce qui concerne l'islamisme. A cet égard il pouvait s'autoriser d'une indéniable compétence. Spécialiste de philosophie arabe (sa thèse de doctorat, en 1852, *portait* sur Averroès (2) et l'averroïsme), mais aussi d'études sémitiques, sa connaissance de l'Orient n'était pas purement théorique : un séjour au Proche-Orient (1860-1861) lui avait permis d'acquérir une large documentation vivante.

A Paris même, il entretenait des relations avec des personnalités représentatives de l'opinion arabo-*musulmane*. Au *début* de *l'année* 1883, il avait fait la connaissance de Jamaleddine El-Afghani (*« le cheikh Gemmal-Eddine »*). *« C'est en grande partie*, nous révèle-t-il, *la conversation que j'eus avec lui qui me décida de choisir pour sujet de ma conférence à la Sorbonne les rapports de l'esprit scientifique et de l'islam. »* D'origine persane, *passé* à la postérité sous le nom de *« cheikh afghan »* (El Afghani), l'interlocuteur de Renan préconisait l'aggiornamento de l'islam dans la fidélité aux sources, avec son compagnon égyptien, Mohamed Abdouh. Ils ne furent pas écoutés.

De prime abord, Renan propose une analyse du monde musulman chargée de négativité. Elle se résume dans ce constat *on ne peut plus sévère : « Toute personne un peu instruite des choses de notre temps voit clairement l'infériorité actuelle des pays musulmans, la décadence des États gouvernés par l'islam, la nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion leur culture et leur éducation »*. L'argument fondamental de Renan tient *dans son affirmation* de l'incompatibilité de l'islam avec l'esprit scientifique. Ce principe étant posé comme vérité absolue, Renan l'illustre par un rapide survol de l'histoire culturelle du monde musulman. Pour lui, la brillante civilisation arabo-musulmanve des premiers siècles n'a nullement été favorisée par l'islam, au *contraire ! Il dénonce l' « erreur que l'on commet, par excès de générosité, quand on attribue à l'influence de l'islam un mouvement qui s'est produit contre l'islam, malgré l'islam, et que l'islam, heureusement, n'a pu empêcher »*. Le développement philosophique et scientifique dans le monde musulman n'a été possible que par le *« ralentissement momentané de la rigueur orthodoxe »*. De plus, estime-t-il, *« ce beau mouvement d'études est tout entier l'œuvre de* [non-musulmans] *ou de musulmans intérieurement révoltés contre leur propre religion. Il n'a recueilli des musulmans orthodoxes que des malédictions »*.

C'est donc au niveau de l'essence même de l'islam que Renan situe la cause du retard islamique. A ses yeux, l'islam comporte l' *« idée la plus opposée au progrès : l'Etat fondé sur une prétendue révélation, la théologie gouvernant la société. (...) L'islam, c'est le règne d'un dogme »*.

Sotte fierté

En somme, ce n'est pas tant l'islam coranique qui est en cause que l'islam incarné *dans des doctrines* (notamment l'orthodoxie) et des *structures sociales marquées* par la toute-puissance des interprètes de la charia (la loi islamique), détenteurs du pouvoir religieux et le plus souvent solidaires de despotes obscurantistes. Vu sous cet angle, l'islam historique justifie le réquisitoire de Renan, auquel répond, comme un écho, le jugement non moins rigoureux d'El Afghani. Celui-ci, il est vrai, prend soin de nuancer l'affirmation *centrale de Renan (3) : « On ne peut s'empêcher de se demander si ces obstacles* [au libre exercice de la recherche scientifique] *proviennent uniquement de la religion musulmane elle-même ou de la manière dont elle s'est propagée dans le monde. »*

Tout comme Renan, en revanche, El Afghani constate que, *« à la vérité, la religion musulmane a cherché à étouffer la science et à en arrêter le progrès. Elle a réussi aussi à enrayer le mouvement intellectuel ou philosophique et à détourner les esprits de la recherche de la vérité scientifique »*. Il dépeint ainsi le musulman : *« Attelée, comme un bœuf à la charrue, au dogme dont il est l'esclave, il doit marcher éternellement dans le même sillage qui lui a été tracé d'avance par les interprètes de la Loi, convaincu, en outre, que la religion renferme en elle toute la morale et toutes les sciences. (...) A quoi lui servirait-il de chercher la vérité quand il croit la posséder tout entière ? »* Comme Renan, il dénonce le fanatisme qui porte le musulman à s'enfler de *« la sotte fierté de posséder ce qu'il croit être la vérité absolue »*.

Le cheikh afghan *n'était donc pas* fondamentalement en désaccord avec Renan. Néanmoins, le réformiste musulman pensait, avec le cheikh Abdouh, que la crise intérieure de l'islam pouvait être résolue non seulement par la diffusion de l'instruction, mais par un retour aux sources de l'islam. Pour les réformistes, ce fondamentalisme-là, qui n'a pas grand-chose à voir avec ce *que l'on appelle aujourd'hui* l'intégrisme islamique, pouvait être libérateur.

Dans bien des domaines, hélas, la vision de Renan ne semble guère aujourd'hui démentie par les faits, en dépit des fictions entretenues par les discours apologétiques. Le monde musulman demeure un lieu de paradoxes. On y érige des barrières là où il gagnerait à s'ouvrir au monde, dans la fidélité à sa vocation de *« communauté intermédiaire »* (Coran, II, 143). *On s'y réclame* de la tolérance coranique, mais l'on tolère les plus funestes foyers de fanatisme ; on y célèbre la fraternité islamique, mais l'on ferme les yeux sur les conflits fratricides. On y invoque sans cesse le Dieu de miséricorde (*« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux »*), mais l'on garde le silence *sur la torture et les violations* des droits de l'homme. Au point que *certains, découragés, en arrivent à se* demander si le message islamique a réellement un sens dans le monde musulman d'aujourd'hui.

(*) Universitaire et écrivain algérien.

(1) *Œuvres complètes*, éd. définitive par Henriette Psichari, Calmann-Lévy (1947), tome I.

(2) Médecin et philosophe cordouan, commentateur d'Aristote (1126-1198).

(3) *Journal des débats*, 18 mai 1883.

Blocage et détournement

par TAHAR BEN JELLOUN

LE 19 septembre 1981, le *Conseil islamique pour l'Europe* proclamait à l'UNESCO la *Déclaration islamique universelle des* droits de l'homme.

Même si l'on peut douter des chances d'application de cette déclaration, il faut la prendre au sérieux et à la lettre. Il est dit dans le préambule qu'il est regrettable que *« les droits de l'homme soient impunément foulés aux pieds dans de nombreux pays du monde, y compris dans des pays musulmans »*. Il était certes difficile de ne pas constater combien le citoyen musulman est souvent privé de ses droits et que l'esprit de justice célébré dans le Coran *est rarement respecté dans les* pays où l'islam est religion d'Etat.

Il ne faut pas *confondre l'actualité* de l'islam et la modernité. Il se trouve *que sa vitalité — qui ne date* pas de l'évolution iranienne — est ce *qui pourrait définir et réaliser sa modernité* dans le sens d'une adéquation *ou, du moins, une adaptation* à des valeurs de progrès qui ne sont *pas absentes du texte sacré, comme* par exemple la recherche du savoir et *l'acceptation de l'évolution* du monde. Or cette modernité est *incomplète, inachevée ou empêchée* de se concrétiser. Deux éléments *seraient à l'origine* de ce blocage :

1° L'esprit critique — analyses, *nouvelles interprétations — est quasi* inexistant chez les intellectuels se réclamant *exclusivement de la culture* islamique (1). Le débat sur le problème de la laïcité, de la séparation du religieux et du culturel, n'est pas toléré :

2° L'islam est souvent appliqué dans une vision étroite, non évolutive et surtout détournée par le politique vers la terreur, le simplisme et l'anachronisme. Ce qui donne un espace de manœuvre politique assez étendu à ceux qui ne s'encombrent pas de scrupules quant aux droits de l'homme.

Le religieux et le politique sont liés. *L'intellectuel musulman hésite* devant la critique radicale et fait de la tradition un *refuge* qui le laisse contemporain passif d'une crise. A la limite, il se lamente. Il la regarde passer sans intervenir, tout en étant à la recherche d'une technicité qui ne dérangerait pas le passé — toujours présent — et qui lui donnerait l'illusion d'élaborer un futur sans risque.

L'homme politique s'inquiète peu de la modernité de l'islam. L'important, pour lui, c'est de se maintenir au pouvoir. Il soupçonne que la modernité de l'islam résiderait dans la *revalorisation de l'individu en tant* qu'un homme libre, lequel se sentirait plus *créateur*, plus *productif*, moins aliéné ou complexé par l'Occident. Cet homme, à la fois musulman et progressiste, enraciné dans sa culture et ouvert au monde extérieur, on a cru qu'il naissait au début de la Nahda — la renaissance culturelle islamique au dix-neuvième siècle — ou tout au début du mouvement nationaliste qui a mis fin au colonialisme. Ce fut une brève illusion. Aujourd'hui, une grande partie des territoires du tiers-monde sont dans l'islam (2). C'est peut-être une coïncidence géographique. Un peu partout dans ces pays, le terrorisme intellectuel et politique semble l'emporter sur l'esprit critique, l'intelligence et la démocratie. Le chiisme de Khomeiny a confirmé la religion et la culture de près d'un milliard d'individus et en a fait une mission universaliste à base de martyrisme aveugle.

Alors, les droits de l'homme ? On en est à peine à leur proclamation !

(1) Notons cependant les recherches passionnantes de deux islamologues algériens, Mohamed Arkoun et Ali Merad. Ils vivent tous les deux en France...

(2) Voir l'excellent numéro de la revue *Tiers-Monde* consacré à « L'islam et son actualité pour le tiers-monde », PUF ; oct.-déc. 1982.

Sagesse de Kadhafi

par J.-P. PERONCEL-HUGOZ

LE colonel Kadhafi a émis un jour l'opinion que les musulmans devraient revenir au Coran seul et prendre leurs distances à l'égard de la Sunna. Ce fut *un tollé à travers le monde islamique* et non islamique, où un peu partout (jusqu'à Marseille !) des imams montèrent en chaire pour dénoncer le *« sacrilège »*.

La Sunna — Conduite ou Tradition — est fondée sur le souvenir que les compagnons de Mahomet, ou les compagnons de ceux-ci, avaient conservé des faits et propos du fondateur de l'islam. Certains auteurs ont compté jusqu'à sept cent cinquante mille *« dires »*... Même les oulémas les plus traditionalistes reconnaissent que la majorité de ces *« hadiths »* sont sujets à caution, sinon faux (1). L'imam Naouaoui, au quatorzième siècle, en a rassemblé quarante, que la plupart des musulmans s'accordent à déclarer *« authentiques »* et qui donnent une idée assez favorable de la troisième religion révélée.

En revanche, on se doute bien que le hadith qui conseille au pékin d'obéir *« même au calife injuste »* a été forgé par les flatteurs de quelque tyran. D'autres dires ont été manifestement inventés par des obsédés du châtiment corporel — dignes prédécesseurs, sur ce point, de Khomeiny — *qui avaient dû trouver le* Coran trop indulgent à l'égard des adultères, des sodomites, des apostats ou des amateurs de vin...

Ahmed Ben Bella, alors président de la République algérienne, rejeta le projet, soutenu par l'abbé Alfred Berenguer, député d'Oranie, visant à l'abolition de la peine capitale et laissa exécuter plusieurs *« contre-révolutionnaires »*. A l'époque, le prestige de l'Algérie était assez grand pour qu'une mesure abolitionniste prise par elle fît école à travers la Oumma — la communauté des peuples islamiques. Aujourd'hui, les *théologiens ne manquent pas*, à La Mecque, au Caire ou à Alger, pour *décréter*, en invoquant la Sunna, que *« supprimer la peine de mort serait insulter Allah ! »*

Ils refusent de voir que l'esprit du Coran, contrairement à celui de la Sunna, est souvent empreint de mansuétude. Résultat : l'œuvre humaine imparfaite que sont les hadiths a plus que jamais le pas, de nos jours, sur les *« enseignements divins »* du Coran.

« Télé-Inquisition »

Pour une *fois* que le numéro un libyen parlait d'or, ses réserves sur la Sunna *ne lui valurent pas, que l'on* sache, le soutien public d'un seul musulman. Au reste, plus l'islam — société et doctrine — paraît se crisper sur son refus mutilant du siècle, moins on entend de mahométans réclamer l'aggiornamento de leur système cultuel et culturel.

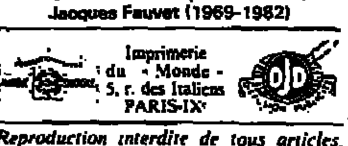
L'émission islamique hebdomadaire que la télévision française a eu *la bonne idée* de programmer depuis janvier est, hélas, vite devenue l'exemple le plus *voyant, chez nous*, d'une situation qui désole — mais dans leur for intérieur seulement — les musulmans modernistes, particulièrement parmi les enfants d'immigrés. Chaque dimanche matin on se croirait en liaison sinon avec une mosquée téhéranaise (ce serait au moins corsé !) du moins avec une de *ces officines*, associations ou ligues qui à Lahore, à Tunis ou à Djeddah remâchent un islam à la fois vide et hargneux, confit dans la certitude absolue de son infaillibilité dans tous les domaines publics ou privés, hostile à toute innovation et véhicule d'un Dieu de terreur et de répression. Un musulman de Lyon nous *confiait, effaré : « Cela devient Télé-Inquisition. »*

(1) *Quarante hadiths*. Volume bilingue, Sud-Editions, Tunis, 1980.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Guatemala

MORALISTE ET NATIONALISTE

Le régime s'efforce de contrôler la population pour mieux isoler la guérilla

Le général Rios Montt, chef de l'Etat, a mis en garde, mercredi 23 mars, contre *« toute tentative de coup d'Etat »* au cours d'une allocution télévisée prononcée à l'occasion du premier anniversaire de son arrivée au pouvoir. Il a menacé de fusiller *« tous ceux qui tenteraient de le renverser »*. D'autre part, les lois devant permettre une certaine ouverture politique sont entrées en vigueur mercredi. L'un des textes prévoit la création d'une Cour suprême, *« qui devra veiller au bon déroulement des futures élections »*.

Guatemala. — *« Depuis le 23 mars 1982, Rios Montt n'a rien fait. C'est Dieu qui a tout fait »*, déclarait récemment le général en parlant de lui-même et de ce qui l'inspire devant quelque huits cents instituteurs, tous affublés d'un écusson aux couleurs nationales portant leur nom et sur lequel était inscrit la nouvelle devise de tous les fonctionnaires : *« Je ne vole pas, je ne mens pas, je n'abuse pas. J'ai promis de changer. »*

Le chef de l'Etat était venu leur déclarer qu'ils sont *« une arme de la paix dont dépend la sécurité du pays »*, leur dire qu'ils sont à la fois des *« semeurs et des forgerons »*. Que lui-même les aime au point de vouloir être *« un tapis qui leur évite de se faire mal aux pieds »*. Il leur a donné l'ordre d'applaudir aux passages-clés de son discours et les a fait rire au bon moment.

Il leur a crié très fort qu'*« être homme ou femme, c'est savoir résister à la chair »* et qu'*« être instituteur, c'est être lumière »*. Il leur a sutout parlé du nouveau contenu qu'il entend donner à la *« guatémalité »* ; *« Mais où sont donc passés le Chiapas et le Tabasco* (provinces mexicaines), *le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, le Costa-Rica et Belize ?* leur a-t-il demandé par deux fois. *Vous vous rendez compte de l'immense amertume qui règne dans nos cœurs. »*

Arrivé au pouvoir en mars 1982, le général Rios Montt était pressé par la conjoncture : détérioration de « l'image » du pays, décomposition du régime et surtout montée de la guérilla. Face à ce dernier problème, la réponse a été un programme de lutte contre la « subversion » baptisé *« fusils et frijoles »* (fusils et haricots).

Dans un premier temps, il s'agissait d'une adaptation du concept de sécurité nationale puis, selon, le colonel Lobos, qui a participé à son élaboration, à des « sources » continentales qui vont *« de Pinochet aux Péruviens »*, sans oublier à l'extérieur Taiwan, dont on admire le projet national de reconquête de la Chine continentale, et Israël, qui vend l'essentiel des armes utilisées par l'armée guatémaltèque.

Côté « fusil », les choses n'ont guère changé. Point positif : les groupes paramilitaires ont été mis au pas dans les villes. On trouve moins de cadavres sur les routes, mais les cimetières clandestins se sont multipliés, disent les dirigeants de l'association des étudiants.

Les tribunaux spéciaux qui ont fait fusiller quinze personnes ces derniers mois sont également présentés comme un « progrès » par les

De notre envoyé spécial

autorités, mais la grande majorité des avocats leur reproche, le secret et le fait que la défense des accusés doive être présentée par écrit.

Dans les campagnes la guerre continue. L'armée est plus mobile et mieux préparée à la lutte anti-insurrectionnelle. Mais les massacres n'ont pas cessé. *« Loin d'être exécutés sur ordre de l'état-major, ils sont le fait d'officiers isolés »*, estime un colonel qui affirme que le responsable de la mort de trois cent cinquante personnes à San-Francisco le 17 juillet 1982 est maintenant en *« traitement psychiatrique »*.

Embrigadement

Beaucoup d'observateurs évaluent à plusieurs centaines de milliers le nombre de personnes déplacées et de réfugiés, à plusieurs milliers le nombre de morts, à plusieurs dizaines le nombre de villages détruits ou abandonnés. Parallèlement, le gouvernement a décidé en quelque sorte de « geler » l'eau, à laquelle on compare la population, pour empêcher au « poisson-guérillero » de s'y mouvoir. Pour cela, il a décrété l'embrigadement de la presque totalité de la population masculine dans les zones de conflits dans des patrouilles d'autodéfense civile (près de cinq cent mille personnes concernées selon les déclarations officielles). Rarement armées par peur des complicités avec les révolutionnaires, les « patrouilles civiles » permettent essentiellement de tenir la population sous le contrôle des représentants de l'armée et de la compromettre dans des activités répressives.

L'autre face du système, c'est les *« frijoles »*, une action civile à grande échelle impliquant la construction de hameaux pour les réfugiés et la reconstruction des villages détruits par une population à qui l'on distribue en échange des aliments fournis par les organismes internationaux et certains gouvernements européens.

L'organisme chargé de cette tâche est le Comité de reconstruction nationale, créé à la suite du tremblement de terre de 1976. Il peut mieux que tout autre appliquer cette politique qui consiste à tout faire pour *« rendre l'armée sympathique »*.

Les officiers responsables des zones de conflits estiment que les *« frijoles »* interviennent pour 70 % dans leurs succès. Nationalisme, moralisme (la corruption a pratiquement disparu), embrigadement de la population, transformation du « plan de guerre » en « programme de développement », *tels sont* donc les éléments du « modèle » de société qui se met en place depuis un an.

Mais l'entreprise se heurte à de multiples résistances. Dans l'armée, certains officiers regrettent les sources de profit traditionnelles, alors que d'autres ont tendance à penser que *« les fusils suffisent à régler le problème de la subversion »*.

Le secteur privé a aussi ses motifs de mécontentement face à un président qui reproche aux hommes d'affaires de ne penser qu'au « lucre » et les critique publiquement pour leur refus de participer à l'effort national. Les partis politiques sont inquiets : le calendrier du retour au régime constitutionnel les préoccupe. L'extrême droite voudrait des élections au plus tôt, car elle espère les remporter grâce à une organisation rodée depuis trente ans. La démocratie chrétienne a besoin, en revanche, de temps. Tous redoutent la création d'un éventuel nouveau parti politique, un parti officialiste autour de certaines personnalités du régime, presque toutes protestantes.

Démembrement

La religion est source de tensions. L'enthousiasme manifesté pendant la visite du pape n'était pas innocent. Le président s'était entouré de nombreux membres de son Eglise du Verbe. Les Eglises évangélistes venues des Etats-Unis se multiplient grâce au soutien présidentiel. Elles participent activement aux campagnes menées contre la guérilla et essaient d'en tirer avantage contre les catholiques. Elles distribuent des aliments, participent au démembrement des communautés indigènes, auxquelles elles demandent par exemple d'abandonner leurs vêtements traditionnels.

La guérilla, de son côté, a reçu de sérieux coups dans la capitale, puis dans le nord-ouest du pays. Elle a été surprise par les nouvelles tactiques militaires, politiques et psychologiques. *« Mais il s'agit de l'une des plus anciennes guérillas de l'Amérique latine*, remarque un diplomate ; *elle a connu des hauts et des bas dont elle s'est toujours remise. »* On constate déjà une certaine recrudescence de son activité militaire au cœur même des régions les plus durement touchées l'année passée (Huehuetenango et Quiche), ainsi que dans le Nord et le Sud-Ouest. *« Nous avons peut-être comms une erreur en concentrant nos efforts*, reconnaît un officier.

La tension persiste avec les Etats-Unis, qui ont, le 13 mars, rappelé leur ambassadeur pour consultation à la suite de l'assassinat de quatre employés de leur agence internationale pour le développement. Certains secteurs de l'armée ne souhaitent pas un rapprochement trop marqué avec Washington de peur qu'il ne limite leur marge de manœuvre dans la lutte contre la guérilla. Tous aujourd'hui semblent d'accord pour dire qu'il vaut mieux faire la guerre seuls qu'avec l'aide de l'Oncle Sam, dont on rappelle, à qui veut l'entendre, les médiocres performances au Vietnam et au Salvador.

L'administration Reagan semble désireuse de prendre certaines distances avec un gouvernement trop enclin à donner « le mauvais exemple ».

Le général Rios Montt, craint un coup d'Rtat de l'extrême droite ou organisé par de jeunes officiers désireux de relancer le processus engagé le 23 mars 1982. Son principal soutien sont les classes moyennes des villes, et la division de ses adversaires l'avantage.

FRANCIS PISANI.

« J'obéis à Dieu »

nous déclare le général Rios Montt

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Le général Rios Montt nous a accordé un entretien. Nous lui avons demandé quel bilan il tirait de la visite du pape au Guatemala :

« L'essentiel, dit-il, *est qu'il soit venu nous enseigner qu'il faut agir conformément à ce qui doit être.*

— Qui décide ce qui doit être ?

— *La Bible.*

— On a reproché à votre gouvernement d'avoir fait fusiller six personnes à la veille de la visite de Jean-Paul II. Pourquoi ces exécutions ?

— *Cela correspondait à la nécessité de faire justice. Nous avons préféré cela à la politique du laisser-faire ce qu'ils voulaient faire.*

— Votre gouvernement est-il plus fort ou plus faible qu'il y a six mois ?

— *C'est une question que l'on pose à un président issu d'un parti politique quand on veut brûler le parti qui l'a conduit au pouvoir. Je ne suis arrivé au pouvoir ni par le vote ni par les bottes et la force de mon gouvernement réside dans la justice qu'il sera capable d'instaurer. Je pense que je suis plus fort.*

— Pour lutter contre la guérilla, votre gouvernement a lancé une campagne dite « des fusils et des haricots ». Quel est l'aspect le plus important ?

— *Le rôle des fusils a déjà diminué. Les haricots sont déterminants car la violence, la subversion et les politiciens utilisent au Guatemala la faim, l'ignorance et la pauvreté*

— Entendez-vous récupérer les provinces perdues du Guatemala ?

— *Non, mais nous entendons être nous-mêmes ; sinon, demain, Jutiapa* (à l'est du pays) *et Quetzaltenango* (à l'ouest) *risquent d'appartenir au Salvador et au Mexique.*

— Votre ministre de la défense a récemment déclaré qu'Israël était le meilleur ami du Guatemala. Qu'en pensez-vous ?

— *Je n'en sais rien. Allez lui demander.*

— A quoi attribuez-vous vos succès politiques ou militaires ?

— *Au fait que je suis obéissant.*

— A qui obéissez-vous ?

— *A Dieu.*

— Dieu vous dit-il ce que vous devez faire ?

— *Ne confondons pas tout. Je suis un homme qui craint Dieu, je le confesse. Je suis un homme qui prie. Il est la force dont j'ai besoin pour tout affronter, y compris les journalistes. Mais il serait absurde de dire qu'il me téléphone pour m'enjoindre de faire telle ou telle chose. »*

F. P.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Vif affrontement entre les représentants des Etats-Unis et du Nicaragua

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait reprendre ce jeudi 24 mars ses délibérations sur la plainte du Nicaragua, qui a dénoncé une agression croissante et mis en cause les Etats-Unis et le Honduras, où sont basés des commandos somozistes qui ont accru leurs incursions à l'intérieur du Nicaragua ces derniers jours.

Mercredi, Mme Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, a stigmatisé le régime sandiniste de Managua, qu'elle a comparé au *« régime de Somoza »*, car il opprime *« le peuple nicaraguayen »*. M. Tinoco, représentant du Nicaragua, avait ouvert les débats devant le Conseil de sécurité en déclarant que la responsabilité de l'administration Reagan dans les menaces à la paix en Amérique centrale *« ne pouvaient être passées sous silence »*. M. Tinoco a exhorté les Etats-Unis *« à reconsidérer toutes les initiatives de paix pour trouver des solutions aux problèmes de la frontière entre le Honduras et le Nicaragua »*.

Dans sa réponse, Mme Kirkpatrick a affirmé que le gouvernement de Managua *« avait violé toutes ses promesses »*. M. Tinoco a déploré que le représentant de Washington ait consacré l'essentiel de son intervention *« à donner des leçons de morale »* et qu'elle n'ait pas admis qu'il existait *« une agression contre le Nicaragua »*. Il a répété que les *« envahisseurs étaient financés, entraînés et dirigés par des organismes dépendant du gouvernement américain. Les Etats-Unis piétinent leur propre légalité et l'acte sur la neutralité en faisant valoir que les entraînements de mercenaires antisandinistes se déroulent sur des terres privées et qu'ils n'ont rien d'illégal »*.

Nouveaux combats

Sur le terrain, les affrontements continuent entre les forces sandinistes et les commandos venus du Honduras. Le gouvernement de Managua a envoyé mercredi trois cents miliciens à Matagalpa, dans le Nord, pour renforcer les unités chargées de lutter contre les forces ennemies retranchées, semble-t-il, dans les environs. Selon une radio « rebelle », près de trois cents soldats sandinistes auraient été tués au cours des combats de ces derniers jours. M. Ortega, *ministre de la défense* du Nicaragua, a affirmé mercredi que les troupes gouvernementales luttaient contre *« mille deux cents opposants dans les provinces de Matagalpa et de Jinotega »* et que *« le danger de guerre avec le Honduras était réel »*.

Bien que les deux camps en présence fassent état de bilans très divergents et manifestement « gonflés », on estime généralement dans les milieux diplomatiques de Managua que les affrontements mettent en évidence *« une action militaire concertée et d'envergure »* qui tranche avec les raids isolés de commandos que l'on signalait jusqu'à présent.

A Miami en Floride, M. Edgar Chamorro, l'un des dirigeants du Front démocratique nicaraguayen (F.D.N.), organisation d'opposition aux sandinistes, a déclaré que l'offensive *« était destinée à provoquer une insurrection générale et à renverser le gouvenement de Managua »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *Le parti socialiste* condamne les nouvelles attaques d'une extrême gravité de commandos somozistes en territoire nicaraguayen. Il renouvelle son appui au régime sandiniste face à ces tentatives militaires. Seule la paix peut permettre la reconstruction du Nicaragua et l'évolution de la révolution sandiniste, dans le respect des principes du pluralisme politique, de l'économie mixte et du non-alignement.

El Salvador

● *Le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.)* est prêt à engager un dialogue direct sans préalables avec le gouvernement salvadorien pour trouver une solution négociée au conflit, a déclaré, mercredi 23 mars, M. Ruben Zamora Rivas, dirigeant du F.M.L.N. à Bruxelles. *« Une solution négociée est la seule voie rationnelle pour surmonter l'état de guerre. Ce ne sont pas des élections anticipées qui vont résoudre les problèmes du pays, car les conditions pour que le peuple exprime sa volonté ne sont pas réunies »*, a indiqué M. Zamora, membre de la commission politico-diplomatique du F.M.L.N. M. Zamora a affirmé qu'un cessez-le-feu n'était pas concevable avant que le processus de négociations ne s'engage. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

Après le retrait de Mme Byrne

UN MAIRE NOIR POUR CHICAGO ?

(De notre correspondant.)

Washington. — Après avoir étonné tout le monde et modifié les rapports de force en se présentant comme indépendante aux élections *municipales* de Chicago (*le Monde* du 18 mars), Mme Jane Byrne, maire sortant, a de nouveau fait parler d'elle, mercredi 23 mars, en... retirant sa candidature.

La raison invoquée est d'ordre technique : Mme Byrne estime impossible de modifier légalement, d'ici au scrutin du 12 avril, la procédure du *Write-in*. Cette procédure interdit à un candidat qui n'a pas obtenu l'investiture d'aucun des deux grands partis d'avoir son nom imprimé sur les bulletins de vote. Les électeurs sont donc obligés d'inscrire eux-mêmes son nom. Cela enlève généralement toute chance de succès aux candidats indépendants.

Mais Mme Byrne s'est sans doute aperçue — un peu tard — qu'elle avait fait une fausse manœuvre en se présentant aux élections. Son initiative lui valait des critiques nombreuses et virulentes, notamment de la communauté noire, dont l'un des membres, M. Washington, avait devancé le maire sortant aux « primaires » démocrates. Et pourtant, la présence de Mme Byrne pouvait aider M. Washington, en empêchant des voix blanches de se reporter sur le candidat républicain, M. Epton... on s'y perd un peu.

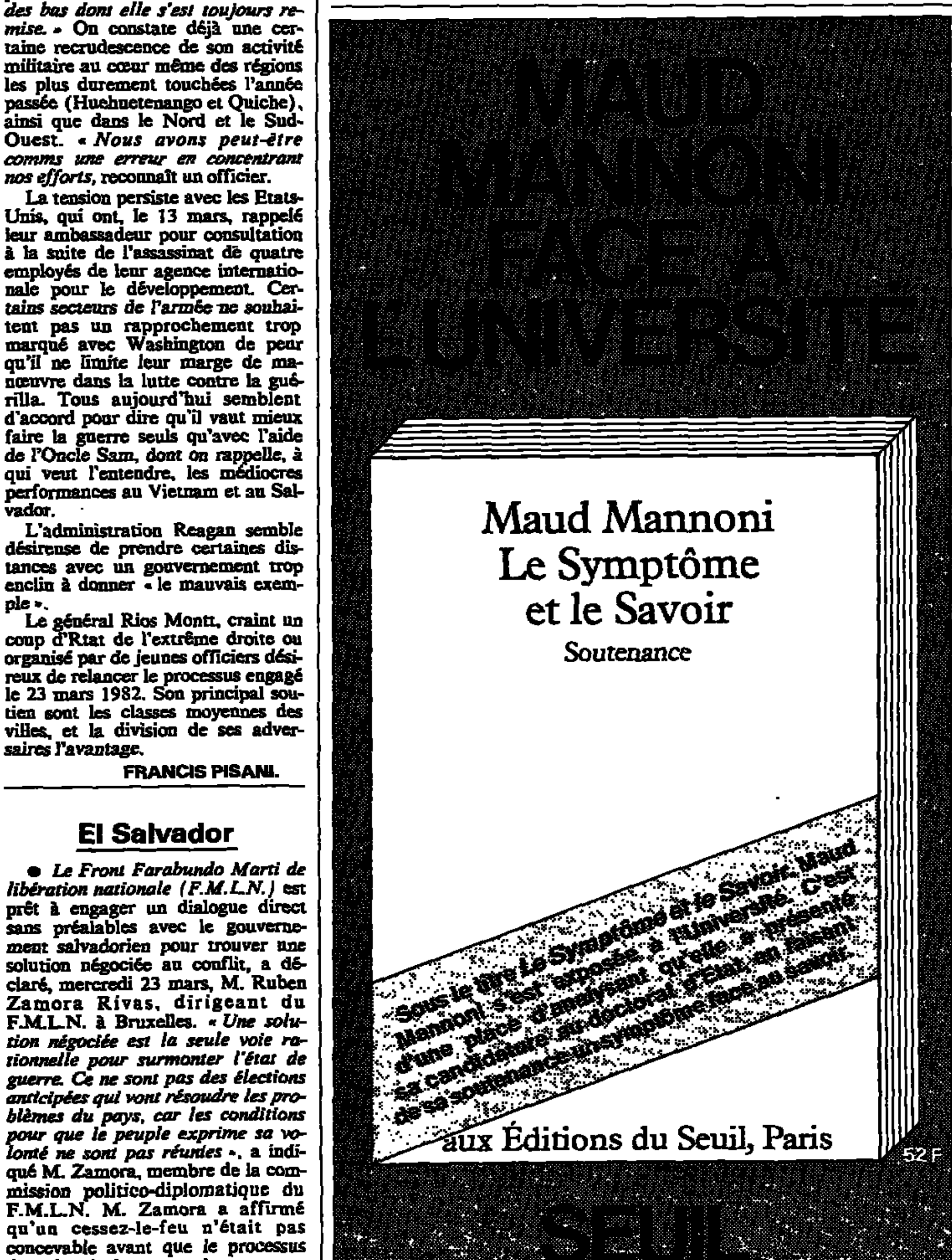
S'il change à nouveau les cartes, le retrait de Mme Byrne ne supprime pas la question centrale de cette élection : les démocrates blancs de Chicago accepteront-ils de se donner, pour la première fois, un maire noir ? La réponse peut avoir des répercussions nationales. Elle sera analysée de près par la classe politique en vue de l'élection présidentielle de novembre 1984.

R. S.

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

● ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN MAI. — Le comité central de l'Union nationale camerounaise, parti unique, a décidé mardi 22 mars que les élections législatives se dérouleront le 29 mai prochain sur l'étendue du territoire. L'investiture des candidats sera faite au niveau des organes de base de l'Union nationale camerounaise, dont le président est M. Ahmadou Ahidjo, ancien chef de l'État camerounais. — *(Reuter)*.



Égypte

● UN TROISIEME GROUPE DU MOUVEMENT ISLAMISTE *AL-JIHAD* a été inculpé de tentative de renversement du régime égyptien par la force et déféré, le 23 mars, devant la Cour supérieure de sûreté de l'Etat. Ce groupe compte 176 membres contre lesquels le procureur général a requis des peines de travaux forcés ou de prison. Un premier groupe de 302 personnes, dont 18 sont en fuite et 4 sont mortes avant l'ouverture du procès, sont actuellement jugées par la Cour de sûreté de l'État. La peine capitale a été requise contre 299 d'entre eux par le procureur. — *(A.F.P.)*

Maroc

● CINQ MILITANTS DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES (U.S.F.P., opposition progressiste marocaine) observent une grève de la faim depuis quarante-neuf jours à la prison de Marrakech, dont l'administration refuse de satisfaire leurs revendications, rapporte le 24 mars le quotidien marocain *Al-Bayane*. Selon les milieux proches de l'U.S.F.P., les revendications ont trait aux conditions de détention. Selon *Al-Bayane*, les cinq militants, qui avaient déjà fait une grève de la faim pendant trente-trois jours pour les mêmes motifs, *« ont été transférés à l'hôpital où ils sont isolés et privés des visites de leurs proches »*. *« Les responsables sont tenus d'intervenir pour mettre un terme à ce scandale qui porte atteinte aux droits élémentaires garantis par la Constitution »*, ajoute le journal. — *(A.F.P.)*.

Pérou

● SEPT MEMBRES DU SENTIER LUMINEUX ont été, tués au cours d'affrontements avec la police dans la province d'Ayacucho, a-t-on appris mercredi 23 mars, à Lima, de source policière.

Swaziland

● LE PRINCE BHEKIMPI DLAMINI a été nommé, mercredi 23 mars, premier ministre du Swaziland par la reine mère Ndlovukazi. Le prince Bhekimpi Dlamini était vice-ministre chargé du travail dans le cabinet du premier ministre évincé le week-end dernier, le prince Mabandla.

DIPLOMATIE

Les recherches pour une nouvelle défense antimissiles

(Suite de la première page.)

Si le président a parlé avec beaucoup d'emphase et de solennité, c'était moins pour magnifier ce programme a long terme que pour servir une cause très immédiate : le vote par le Congrès d'importants crédits militaires. La Maison Blanche propose, en effet, d'accroître de 10% en termes réels le budget du Pentagone en 1984. De nombreux élus jugent cela excessif, d'autant que les dépenses sociales seraient quasiment toutes réduites ou gelées.

Moins d'une heure avant le discours, la Chambre des représentants infligeait une défaite a M. Reagan en adoptant un contre-budget par 229 voix contre 196. Ce texte est triplement contestataire, puisqu'il rétablit diverses dépenses sociales, annule des allégements fiscaux et n'augmente que de 4% les crédits du Pentagone. Les années précédentes, malgré sa majorité démocrate, la Chambre des représentants avait approuvé les projets présidentiels. On ne pense pas que le Sénat (à majorité républicaine) suivra entièrement la *Maison Blanche*. Lors du compromis final, l'accroissement du budget de la défense risque donc d'être plus proche de 4% que de 10%. Avec son talent habituel, M. Reagan a exposé aux téléspectateurs américains des arguments qu'il répète depuis deux ans et demi. A savoir que les Soviétiques se sont armés à outrance pendant que l'Amérique somnolait et qu'ils détiennent aujourd'hui « *une marge de supériorité* ». On a vu apparaître sur le petit écran des graphiques inquiétants, avec ce commentaire : « *Pouvons-nous nous permettre de croire que les Soviétiques n'utiliseront jamais leur formidable puissance militaire ? Il y a l'Afghanistan, et en Pologne (...) cette force est utilisée aussi pour intimider.* » Une force trop grande, trop supérieure aux besoins de la défense de l'U.R.S.S. « *pour ne pas être considérée comme offensive* ».

M. Reagan a innové en complétant les graphiques par des photographies aériennes d'Amérique centrale. Les services de renseignements américains rechignaient, paraît-il, à une telle divulgation, craignant que la qualité — ou les défauts — de ces images n'indique à l'U.R.S.S. le degré de connaissance des satellites-espions.

Le président a montré d'abord une station de renseignement soviétique à Cuba, « *située à moins de 100 miles de nos côtes, armée de 1 500 techniciens soviétiques et permettant des communications instantanées avec Moscou* ». On a vu ensuite, toujours à Cuba, une base aérienne soviétique, équipée de Mig-23. Les deux autres photos concernaient des installations militaires à Grenade et au Nicaragua, « *équipées et financées* » par l'U.R.S.S.

Compte tenu de tout cela, M. Reagan a demandé aux Américains d'appuyer les crédits militaires souhaités. Ne représentent-ils pas 28 % seulement du budget fédéral contre plus de 50 % en 1955 ?

L'objectif n'est pas de « *chercher la supériorité militaire* (sur l'U.R.S.S.) *ou l'avantage politique, mais de réduire le danger d'une guerre nucléaire* », a-t-il dit.

« A la fin de ce siècle »

Depuis trois décennies, a souligné le président américain, la paix a pu être assurée grâce à la menace de représailles massives. « *Mais ne serait-il pas mieux de sauver des vies plutôt que de venger des victimes ?* » Ne pourrait-on pas utiliser les techniques d'avant-garde pour assurer une nouvelle forme de dissuasion ? « *Il existe une voie*, a affirmé M. Reagan. *Nous pourrions intercepter et détruire des missiles balistiques stratégiques avant qu'ils atteignent notre propre sol ou celui de nos alliés.* »

Il faudra peut-être attendre « *la fin de ce siècle* » pour que la technique soit mise au point. Mais les recherches en cours permettent de « *commencer cet effort* ». Le président des Etats-Unis demande donc « *à la communauté scientifique, qui nous a donné les armes nucléaires, de mettre son grand talent à (...) rendre ces armes impuissantes et dépassées* ».

M. Reagan n'a livré aucun détail, se contentant d'assurer que le traité soviéto-américain sur les défenses antimissiles (A.B.M.) serait respecté. Ses collaborateurs ont été à peine plus explicites au cours d'une rencontre avec la presse. Selon eux, la recherche s'orienterait notamment vers les systèmes à rayon laser. Les Etats-Unis dépenseraient actuellement 1 milliard de dollars par an pour ce genre de recherches.

Mercredi, M. Reagan n'a fait aucune proposition nouvelle pour réduire les arsenaux nucléaires des deux grandes puissances. Mais un autre discours présidentiel est annoncé à Los Angelès le 31 mars. Le président y traiterait des euromissiles. Il mettrait l' « option zéro » entre parenthèses et suggérerait un compromis : réduction des fusées soviétiques existantes, en échange d'un déploiement plus faible que prévu des Pershing-II et missiles de croisière de l'OTAN. Etant entendu que l'égalité des forces serait exigée, sans comptabiliser les fusées françaises et britanniques.

ROBERT SOLÉ.

M. CHEYSSON SE REND A BANGKOK, HANOI ET ISLAMABAD

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a quitté Paris, mercredi 23 mars, dans la soirée, à destination de Bangkok, première étape d'un voyage d'une semaine qui le ménera dans plusieurs capitales asiatiques. Il était attendu ce jeudi à Bangkok où s'ouvre la quatrième conférence ministérielle de la C.E.E. et le l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Cette réunion est présidée par M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Un des principaux thèmes de discussion sera le Cambodge (*le Monde* du 24 mars).

M. Cheysson se rendra ensuite, dimanche 27 mars, à Hanoï, où il s'entretiendra avec le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong. Cette visite était originellement prévue pour mercredi. Mais elle avait été reportée en raison du remaniement ministériel en France. Le ministre ne pourra pas, comme il était prévu, et comme le souhaitaient plusieurs membres de l'ASEAN, directement informer ses collègues asiatiques du contenu de ses conversations avec les dirigeants vietnamiens.

Après Hanoï, M. Cheysson s'envolera pour une visite officielle au Pakistan, les 28 et 29 mars. En chemin, il fera une escale à New-Delhi, où il s'entretiendra, avec son collègue indien M. Narasimha Rao.

Les ministres de la défense de l'OTAN réaffirment leur décision de 1979

Les quatorze ministres de la défense des pays membres de l'organisation atlantique intégrée ont annoncé, mercredi 23 mars, à l'issue d'une réunion de deux jours tenue dans le cadre du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, que « *le déploiement des missiles de l'OTAN commencera comme prévu à la fin de 1983 en l'absence d'un accord* » aux négociations soviéto-américaines de Genève. Ils se sont engagés à poursuivre ces négociations même après le début de l'installation des fusées. Commentant cette réunion, l'agence TASS a invité Washington et ses alliés à « *renoncer à leur jeu actuel, malhonnête et dangereux* ». L'agence soviétique affirme qu'« *un compromis est possible* », mais seulement sur la base de « *l'égalité et de la sécurité égale* », et que l'U.R.S.S. « *ne peut pas et ne veut pas faire comme si les fusées et les bombardiers français et britanniques (...) étaient des jouets* ».

A Ottava, où M. Bush, vice-président de États-Unis, a fait une brève visite mercredi, M. MacEachen, ministre canadien des affaires extérieures, a déclaré qu'il voulait étudier avec les États-Unis « *de nouvelles options* », différentes de l'option zéro, dont M. Trudeau, avait dit la veille qu'elle n'est qu'« *un point de départ et ne devrait pas servir de prétexte pour empêcher une véritable négociation* ».

ASIE

Afghanistan

LE PAPE A REÇU TROIS REPRÉSENTANTS DE LA RÉSISTANCE

Le pape Jean-Paul II a reçu, mercredi 23 mars, pour un court entretien, à l'issue de l'audience générale, trois représentants de la résistance afghane, accompagnés par un député socialiste italien de l'Assemblée européenne. Selon ce dernier, le pape, après avoir écouté l'appel qui lui était adressé pour encourager la solidarité à l'égard de la résistance afghane, a déclaré qu'il « *rappellerait encore une fois à voix haute le peuple afghan dans ses prières* ».

D'autre part, à Paris, à l'appel du Comité pour la libération du docteur Augoyard — *le médecin français* emprisonné à Kaboul — des médecins français ont l'intention de se présenter vendredi matin à l'ambassade d'Afghanistan pour se « *constituer prisonniers* ».

A Kaboul, on a appris de source diplomatique occidentale que le président de la compagnie aérienne nationale afghane Ariana, M. Sayeb Baba, avait été assassiné, le 19 mars, dans son appartement. Lié au président Babrak Karmal par sa femme, *partisan de la fraction* Parcham du parti démocratique populaire (P.D.P.A., communiste), il pourrait avoir été la victime d'un règlement de comptes entre groupes rivaux au sein du parti.

Enfin, des combats opposeraient depuis une semaine au nord de la capitale — *dans la région de Shamali* — résistants et forces soviéto-afghanes, a-t-on appris de même source. Il semblerait que les résistants, qui s'étaient à plusieurs reprises opposés entre eux les armes à la main dans ce secteur, aient refait leur unité. Des combats ont aussi lieu dans la région de Kandahar. — *(A.F.P., A.P.)*

Inde

GRÈVE DES TRANSPORTS PUBLICS A NEW-DELHI

Un mort deux cent cinquante blessés

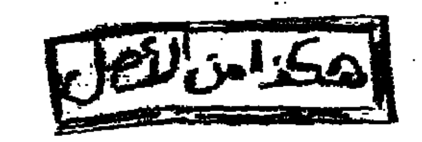
De notre correspondant

New-Delhi. — Un mort, *250 blessés, dont 150 policiers*, plus de 500 autobus endommagés et au moins quatre véhicules incendiés, tel *est le bilan de la grève, la plus violente*, semble-t-il, qu'ait jamais connue la capitale indienne, qui a *paralysé, mercredi 23 mars*, la régie municipale des autobus de Delhi. Près de 240 arrestations ont été opérées à l'issue des violents affrontements qui ont opposé employés et policiers, notamment dans les divers dépôts de la ville. En plusieurs endroits, les forces de l'ordre ont utilisé des grenades lacrymogène allant même, dans un dépôt du sud de la cité, jusqu'à ouvrir le feu sur les grévistes, blessant mortellement un conducteur d'autobus.

Les employés avaient massivement répondu à l'appel d'un nouveau *syndicat dirigé par un membre* du Congrès (I), le parti de Mme Gandhi, ce qui n'a pas manqué *d'embarrasser les autorités* locales. Bien que ce dernier ait invité les employés à reprendre le travail, il ne *semblait guère possible qu'un* service normal puisse être assuré ce jeudi, les pneus de la plupart des *5 000 autobus ayant été dégonflés* par les grévistes. D'où le spectacle de centaines d'entre eux abandonnés *le long des artères de la capitale*.

Outre divers avantages salariaux, les employés réclament la suppression d'une disposition qui permet à la direction de procéder à des licenciements sans en faire connaître les raisons. La grève a toutefois fait des heureux : les propriétaires d'« *auto-rickshaws* » (véhicules motorisés à trois roues) et les transporteurs privés qui, eux, ont fait des affaires d'or.

P.F.



INDE

DE GANDHI A GANDHI

II. — Toujours rattraper des mailles...

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

L'Inde, qui a connu tant de guerres depuis la proclamation de son indépendance en 1947, vit aujourd'hui en paix avec tous ses voisins, et en relativement bons termes avec toutes les puissances (*le Monde* du 24 mars 1983). Mais à l'intérieur ?

Amritsar : c'est la ville sainte des Sikhs, reconnaissables à leur turban, où ils emprisonnent des cheveux qu'il leur est interdit, comme leur barbe, de couper. Chaque jour, cent mille personnes s'y rendent, avec une ferveur tranquille, au temple d'or, qu'un architecte inspiré a délicatement posé au milieu d'un vaste étang, pour vénérer le livre saint de leur religion. Fondée au seizième siècle par le gourou Nanak, elle se trouve, mis à part les Mormons, la dernière en date des religions révélées.

Les Sikhs sont fiers, dans ce pays aux dieux innombrables, de leur monothéisme. De leur tolérance, qui leur fait accueillir indifféremment les hommes et les femmes de toute religion et de toute caste. De leur esprit d'entraide, qui se manifeste par la distribution d'innombrables repas gratuits. Sans doute aussi, sans trop le dire, se considèrent-ils comme *plus* capables, plus efficaces, mieux organisés que les autres. Ils ne sont guère que douze millions sur sept cents millions d'Indiens. Mais ils occupent depuis toujours de nombreux postes de commande : ils y sont préparés par le caractère structuré et même militaire de leur religion. L'un des leurs est président de la République. Un autre est à la tête de l'Etat du Punjab, où ils constituent 52 % de la population.

Beaucoup, pourtant, sont mécontents. Ils ont constitué un parti, l'Akali Dal, dont le président nous exprime, assis en tailleur sur un modeste divan, les griefs : *« On nous traite en citoyens de seconde zone. »* A voir leur tour de taille et la coupe de leur costume, ce n'est pas précisément l'impression que donnent les Sikhs. *« Mais, dans l'armée, nous avions 37 % des commandements, et Indira ne veut nous en laisser que 1 %. »* Il est vrai que le premier ministre insiste sur la nécessité de ne tenir aucun compte, pour la répartition des postes, des origines ethniques ou religieuses, mais de là à ramener les disciples du gourou Nanak à une portion si congrue, il y a un abîme, sans doute infranchissable.

Un capital en eau

Vient ensuite le problème des eaux. Le nom même de Punjab signifie « pays des cinq fleuves ». Ces fleuves, qui permettent trois récoltes annuelles, contribuent à lui assurer un revenu par tête de 40 % supérieur à la moyenne indienne. Mais ils baignent aussi d'autres Etats, auxquels les Akalis réclament, de ce fait, une redevance. Et enfin, le sort de Chandighar, ville toute neuve, quadrillée par Le Corbusier de cubes rouges noyés dans la verdure, et qui sert de capitale commune au Punjab et à l'Haryana. Les Akalis la voudraient pour le seul Punjab. Ils ont quelque chance d'y parvenir.

Tout cela ne paraît pas bien dramatique, mais, aux dernières élections, l'Akali Dal, qui détenait le pouvoir au Punjab, a été évincé au profit du parti de Mme Gandhi. Ses députés se font mal à leur situation minoritaire. Et son président dénonce le refus de Delhi d'admettre que les Sikhs constituent une « nation ».

Beaucoup de ses coreligionnaires sont loin de le suivre sur ce point. Après tout, ils auraient pu constituer un Etat indépendant. Les Britanniques, qui, contre l'avis de Gandhi et de Nehru, préconisaient le partage des Indes sur une base religieuse, le leur avaient en effet proposé. Ils ont préféré lier leur sort à une Inde qui entendait rester laïque, par opposition au Pakistan musulman. Mais ils supportent mal de voir une frontière artificielle les séparer de leur chère Lahore. Des incidents violents ont lieu depuis l'hiver dernier. Lundi 21 mars encore, ils ont fait deux morts. Aujourd'hui, le temple d'or est encerclé par la police ; le chef religieux des Sikhs les a conviés à se mobiliser pour la défense du lieu saint menacé d'être envahi, et l'état d'alerte vient d'être institué.

Tout montre qu'on est en présence du cas typique d'un groupe aristocratique qui redoute de voir son statut mis en cause par la tendance générale au nivellement.

Ce n'est là qu'une des difficultés, et sûrement pas la plus grande, que rencontre Mme Gandhi, pour faire une nation homogène d'un pays de sept cents millions d'habitants, où l'on parle des centaines de langues, dont seize officielles, où l'on pratique une bonne douzaine de religions, où des abîmes séparent d'un prolétariat innombrable les seigneurs de la culture, de la fortune, de la caste et du sang.

Le tissu indien, c'est un tricot dont on doit sans cesse rattraper les mailles. Sans doute, pour l'empêcher de filer, fallait-il ce type d'obstination qu'on ne rencontre guère que chez des femmes, parce que s'y exprime, en dernière analyse, nourrie d'amour et d'orgueil, une forme carrément possessive de l'instinct maternel.

L'odeur et les contrastes

Il y a certes un quelque chose qui est commun à tous les Indiens, quelles que soient la couleur de leur peau et celle de leur foi : *« Une odeur indienne »*, nous dit Subandra Pal Singh, diplomate, parlementaire, propriétaire exploitant à 120 kilomètres de Delhi, qui connaît son pays mieux que personne. Mais, au-delà de ce lien subtil, que de contradictions, que de différences !

Des forêts himalayennes au désert du Rajasthan, des montagnes austères de la région centrale aux plages méridionales frangées de cocotiers, où le ciel s'embrase au crépuscule, la toile de fond ne cesse de changer du tout au tout. Quoi de commun entre Bangalore, métropole industrielle du Sud, spacieuse, propre comme un sou neuf, avec ses parcs majestueux et ses nombreuses voitures, et Cochin-Ernakulam, à une demi-heure d'avion de là, où les affiches de cinéma bariolées accrochées aux branches composent avec le bruyant carrousel des pousses et des scooters un paysage vietnamien ?

Souvent, c'est à l'intérieur d'une même ville que l'on rencontre des contrastes saisissants. Même dans la prospère Bangalore, déjà nommée, image exemplaire d'une Inde qui se serait tirée d'affaire, il existe un vieux quartier où survit la fourmilière. Aux perspectives impériales de La Nouvelle-Delhi répond l'incroyable grouillement de l'ancienne ville où les temples, les minuscules boutiques, les marchands à l'étalage, les rickshaws, les vaches errantes, perpétuent les premières pages de *Tintin au Tibet.*

Il y a aussi une Delhi cachée, dont le passage de Marguerite Yourcenar nous a fourni l'occasion d'entr'apercevoir un aspect. C'était le jour de la fête de Shiva, la divinité du panthéon hindouiste qui incarne à la fois la force et la destruction. Après le dîner à l'ambassade de France, un jeune poète indien, vêtu comme un pâtre grec, à cette nuance près que son châle était brun et du plus fin cachemire, a entraîné les convives sur une colline. Une ruelle cabossée conduisait à une grille fermée, qu'il se fit ouvrir.

Derrière la porte, un petit temple de Shiva, banal mais remontant à l'époque de la fondation de la capitale et à peu près désert, la cérémonie étant finie depuis longtemps. Le « Seigneur Shiva » était là, sous sa forme la plus primitive : un *lingam*, autrement dit un phallus, ou plutôt sa représentation hautement symbolique, une sorte de grosse borne, barbouillée de rouge tomate et ornée de trois yeux. Le tout posé sur un *yoni*, autrement dit sur la figuration, plus abstraite encore, d'un sexe féminin. La valeur esthétique était faible, mais on éprouvait là, comme physiquement, la solidité des racines qui unissent ce peuple à son sol, à son passé, à ses dieux.

Peut-être est-ce de cela qu'est faite en dernière analyse l'*« odeur indienne »* : une disposition à voir en tout être, en tout objet, fût-il le Coran, en toute image, fût-elle celle du Sacré-Cœur, une incarnation de la divinité. Et donc la capacité d'intégrer les croyances, ou au moins les cultes, les plus divers et de se déchaîner à l'occasion contre ceux qui, comme les musulmans, refusent d'entrer dans ce panthéon, ou qui ne se satisfont pas de la place que leur vaut leur statut de caste — ou de hors caste. Il fallait un Gandhi pour dominer cette contradiction fondamentale et parvenir à arrêter des massacres par un jeûne poussé, il est vrai, jusqu'à l'antichambre de la mort. Il n'est plus là, et Vinoba Bahve, qui parcourait les routes en répétant son message, a disparu à son tour.

Le drame de l'Assam

En trois ans, selon l'*Indian Express*, on a dénombré quarante mille cas d'atrocités à l'encontre d'intouchables ou de tribus hors caste.

Rien cependant, depuis le bain de sang de la partition, n'avait atteint l'horreur des troubles d'Assam qui ont fait depuis janvier dernier quelques deux mille morts et qui continuent à ce jour. Les partis d'opposition en rendent responsable l'obstination d'Indira. Elle répond que s'ils n'avaient pas encouragé les protestataires, ceux-ci ne se seraient pas déchaînés à ce point.

Les données du problème sont simples, si les moyens de le résoudre ne le sont pas. L'Assam, province extrême-orientale de l'Inde à laquelle elle n'est rattachée que par un étroit couloir, est comme un microcosme de la diversité nationale, fait pêle-mêle d'Assamis de souche, de tribus mongoloïdes, d'hindous et de musulmans qui ont fui, à un moment ou à un autre, le Pakistan oriental, la plupart avant qu'il ne devienne Bangladesh, et de travailleurs étrangers, notamment népalais, dans les plantations de thé.

Les différences de culture, de religion, sont aggravées par celles du niveau et du mode de vie. Les couches les plus anciennes sont aussi les plus misérables. Pour elles, les nouveaux venus, plus entreprenants, plus modernes, sont, surtout s'ils sont musulmans, des usurpateurs qui volent leurs terres et mangent leur pain.

Le mouvement étudiant a pris parti depuis longtemps pour les pauvres et réclamé l'expulsion des immigrés, afin que l'Assam soit laissé aux Assamis. Il a déclenché une agitation entraînant de sanglants incidents, la chute de quatre gouvernements, l'interruption des livraisons de pétrole, qui représentaient jusqu'alors le tiers de la production nationale, et la prise de contrôle directe de l'administration de l'État par le gouvernement central de Delhi (le « Centre »). Mais la Constitution impose qu'au bout d'un an d'administration directe la parole soit rendue au suffrage universel. C'est pourquoi les étudiants, tout en négociant avec le pouvoir, ont lancé le mot d'ordre du boycottage des élections aussi longtemps que les immigrés n'auraient pas été rayés des listes électorales.

Or ceux-ci sont citoyens indiens, et le Bangladesh, qu'ils ont quitté avant qu'il existât comme État, a lui-même trop de problèmes avec une population surabondante pour songer à les accueillir.

Des effets corrosifs

Sans doute aurait-il été sage, dans ces conditions, d'ajourner les élections prévues pour février. Mais il aurait fallu modifier la Constitution, et pour cela obtenir l'accord de la majorité des vingt-deux États. Aucun, bien entendu, n'y était disposé pour cette raison simple qu'il redoutait qu'une telle révision ne vienne un jour limiter sa propre liberté d'action vis-à-vis du « Centre ». De son côté, Mme Gandhi, qui avait manifestement sous-estimé l'ampleur du mouvement de protestation, s'est montrée déterminée à tout faire, y compris à recourir massivement à la force armée, pour mettre en échec un « régionalisme » dont elle redoute les effets corrosifs sur l'unité du pays. Car dans le cas de l'Assam, c'est bien de son détachement de l'Union indienne qu'il est question, et tel journaliste célèbre de la capitale ne nous a pas caché qu'il le croyait, à terme, inévitable. Pourrait-on l'empêcher, ensuite, de faire tache d'huile ?

Cela dit, s'il est vrai que les massacres ont profondément choqué l'opinion indienne, personne bien entendu, y compris les formations qui avaient au début témoigné de la sympathie au mouvement des étudiants, n'a trouvé de circonstances atténuantes aux *« hordes tribales »* — c'est le mot employé par la plupart des commentateurs — qui ont fait du village de Nelli, à coups de flèches et de torches, un nouvel Oradour. Certains observateurs en concluent que, malgré le taux extrêmement élevé des abstentions aux élections de l'Assam, l'autorité de Mme Gandhi, d'autant plus contestée que beaucoup la soupçonnent de vouloir invoquer quelque jour la gravité de la situation intérieure pour demander l'instauration d'un système présidentialiste, s'est trouvée plutôt renforcée.

La grande force du premier ministre, à la vérité, c'est qu'il n'y a personne en face. Les trois ans au pouvoir du parti de droite, le Janata, ont été si lamentables qu'elle est revenue avec une majorité record. L'opposition est aujourd'hui morcelée. Les communistes, déchirés en plusieurs tendances, sont partout en recul. Ils n'exercent plus le pouvoir qu'à Calcutta, où leur réussite est rien moins que démontrée. Ainsi s'explique sans doute le récent triomphe électoral dans l'État méridional d'Andhra-Pradesh d'un acteur qui devait toute sa popularité au fait qu'il incarne habituellement Vichnou, le dieu bienveillant du panthéon hindouiste. Déjà, au Tamil-Nadu voisin (ex-Madras), le gouvernement était dirigé par un acteur, spécialisé celui-là dans les rôles de bon garçon et qui a joué à fond la carte régionaliste. Il faut dire qu'elle est spécialement rentable dans cet État de 54 millions d'habitants dont la langue n'a strictement rien à voir avec le hindi, que parle un tiers des Indiens et que comprend un autre tiers, ce qui avait conduit Nehru à vouloir l'imposer comme langue nationale. Aujourd'hui le hindi n'est plus enseigné à Madras et l'on note une tendance parmi les États méridionaux, qui ont des cultures et des problèmes assez voisins, à se concerter de plus en plus entre eux.

Les risques d'éclatement de l'Union ne sont pas nouveaux. S'il n'y avait le ciment formidable de l'hindouisme, il se serait produit sans doute depuis longtemps. Encore faut-il qu'existe une personne capable de tenir ce pays, aussi grand et peuplé que l'Europe mais combien plus pauvre, et agité de courants si divers. Ses pires adversaires sont bien obligés de reconnaître que pour le moment il n'y a qu'Indira. Mais beaucoup de ses admirateurs les plus convaincus s'accordent à dire qu'autant Sandjai, son fils aîné mort dans un accident d'avion, avait l'envergure d'un successeur possible, autant son deuxième fils Rajiv, dont elle a fait le secrétaire général de son parti, n'a pas les épaules assez larges pour la remplacer. Or Indira n'a plus vingt ans, et son règne ne pourra pas se prolonger éternellement. Ce que l'on peut seulement dire, c'est que la gravité du problème de sa succession sera directement fonction de l'état où se trouvera, au moment où elle s'ouvrira vraiment, l'économie indienne.

Prochain article :

Aide-toi, et peut-être le ciel...



EUROPE

U.R.S.S.

Selon le « Washington Post »

M. ANDROPOV AURAIT ÉTÉ HOSPITALISÉ

M. Youri Andropov serait « *hospitalisé* » depuis la semaine dernière à la suite de troubles rénaux, rapporte jeudi 24 mars le *Washington Post* dans un article daté de Moscou. Le journal ajoute que l'état de santé de M. Andropov ne suscite pas d'inquiétude grave. Il se remet normalement et pourrait reprendre ses fonctions publiques dès cette semaine.

L'« hospitalisation » de M. Andropov, précise le *Post*, peut signifier soit qu'il a bien été admis dans un hôpital, ou que du matériel médical a été installé dans sa résidence de campagne à l'extérieur de Moscou.

Le secrétaire général du P.C. soviétique souffrirait, selon les sources citées par le *Post*, d'une néphrite chronique qui l'obligerait à prendre régulièrement du repos et à suivre un régime sévère.

Selon le journal, des rumeurs circulaient depuis la semaine dernière à Moscou sur une situation anormale au Kremlin, lorsque le gouvernement n'a pas publié de communiqué sur la réunion hebdomadaire du bureau politique, comme il le fait régulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Andropov. Celui-ci, rappelle le *Post*, n'a plus été vu en public depuis le 15 mars, lors d'une réunion des principaux responsables des partis communistes des pays du pacte de Varsovie, de Cuba, de Mongolie, du Laos et du Vietnam.

Un procureur condamné à mort

Pendant ce temps, la lutte contre la corruption, engagée par M. Andropov dès son accession au pouvoir, se poursuit en U.R.S.S. Un procureur de la république asiatique de Kirghizie. M. Koitchoumanov, surnommé « le requin », a été condamné à mort et fusillé. Il était accusé d'avoir exigé des pots-de-vin.

D'autre part, M. Fedortchouk, ministre de l'intérieur (et ancien chef du K.G.B.), reconnaît dans une lettre publiée par la *Literatournaya Gazeta* que des gradés de la police, à Odessa, ont été révoqués ou sanctionnés. Ils avaient arrêté et gardé vingt mois en prison, sous prétexte qu'il troublait l'ordre public, un dirigeant des jeunesses communistes qui s'était plaint de la disparition d'une somme d'argent. Ce jeune homme a été persécuté pendant cinq ans avant que son affaire ne soit éclaircie par le comité central. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Tchécoslovaquie

TERRORISME ÉPISTOLAIRE

Le propriétaire de l'immeuble parisien où est situé le siège de la revue *Svedectvi* (Témoignages), éditée en langue tchèque depuis plus d'un quart de siècle par M. Pavel Tigrid, a reçu le 28 février une lettre anonyme sur le thème : on vous croyait raisonnable, or vous continuez à loger *Svedectvi* dans vos murs. Vous mettez ainsi en danger la vie de vos locataires. En octobre dernier, une tentative d'effraction assortie de dépôt de boules puantes avait eu lieu à la porte d'entrée de la revue.

Une plainte contre X... a été déposée le 1er mars par M. Tigrid. Depuis, les autres locataires de l'immeuble ont reçu des envois anonymes contenant des coupures de diverses publications montrant des maisons en flammes.

Point n'est besoin d'imagination pour deviner qui sont les auteurs de ce terrorisme épistolaire. Déjà, le 23 décembre 1982, M. Mitterrand avait demandé au ministre des relations extérieures de protester auprès des autorités tchécoslovaques contre des écoutes réalisées clandestinement à l'ancienne adresse de la revue et diffusées ensuite, sous forme tronquée, par Radio-Prague. Le président de la République estimait alors qu'il était « *tout à fait intolérable que de tels procédés illégaux aient été employés sur le territoire français* ».

Peu impressionné par les protestations françaises, Radio-Prague avait attribué en mai dernier dans son « *concours national de popularisation de la politique militaire de défense et de sécurité* », le premier prix dans la catégorie « *ministère de l'intérieur* » aux trois auteurs des montages réalisés à partir des écoutes clandestines faites à la revue *Svedectvi*.

En poursuivant leur action par un terrorisme épistolaire, les autorités tchécoslovaques rendent en fait involontairement hommage à la qualité des informations fournies sur la Tchécoslovaquie par la revue de M. Tigrid.

A.M.B.

R.F.A.

CONTINUITÉ A BONN

Le programme du nouveau gouvernement est placé sous le signe de l'austérité

Bonn *(A.F.P.)* — A l'issue d'une semaine de négociations, les trois formations de la coalition à Bonn (C.D.U., C.S.U., F.D.P.) se sont mises d'accord sur un programme assez peu différent de celui qui avait été présenté en octobre, lors de la formation du premier gouvernement Kohl, et qui reste comme lui placé sous le signe de l'austérité.

« *Nous demanderons des efforts à tous les citoyens pour relancer l'économie et lutter contre le chômage*, a déclaré mercredi 23 mars, M. Geissler (C.D.U.). *Nous n'augmenterons pas les impôts mais procéderons à d'importantes économies au niveau fédéral, régional et communal, pour réduire le déficit budgétaire de la R.F.A à 40 milliards de marks pour 1984.* » Le ministre de la famille et de la santé a annoncé des coupes dans les budgets de l'Office fédéral du travail et de la fonction publique, et un contrôle renforcé des allocations aux handicapés qui devraient permettre d'économiser 7 milliards de marks.

Le point sur lequel chrétiens-démocrates et libéraux avaient les vues les plus divergentes était celui de l'emprunt obligatoire sur les hauts revenus. Cet emprunt avait été décidé en octobre pour un montant équivalent à 5 % de l'impôt sur le revenu. Il doit servir à financer les investissements. Au cours de la campagne électorale, les chrétiens-démocrates avaient annoncé qu'il ne serait pas remboursé, comme il était prévu initialement, les libéraux, hostiles à toute pression fiscale supplémentaire, continuant d'exiger son remboursement. Le compromis finalement intervenu prévoit que cet emprunt sera prélevé sur trois ans (de 1983 à 1985) au lieu de deux prévus initialement, et remboursé sans intérêt dans sept ans (1990 à 1992) au lieu de quatre.

Les retraites, *dont le précédent* gouvernement avait décidé le blocage jusqu'au *1er juillet 1983*, seront augmentées de 5 % à cette date. Les retraités devront, comme prévu, payer des cotisations sociales à partir de 1984.

En matière de politique étrangère, le programme réitère les principes déjà énoncés, notamment la relance de la construction européenne et « *un plus grand réalisme* » dans les relations avec l'Est. Certaines questions *n'ont pas encore été négociées* dans le détail, notamment la politique au Proche-Orient et la politique africaine.

En ce qui concerne la composition du gouvernement, le continuité prévaut puisque deux ministères seulement changent de mains : celui de l'agriculture qui était détenu depuis *1969 par un libéral, M. Joseph Ertl*, et qui passe à la C.S.U., et celui des affaires inter-allemandes dont le précédent titulaire, M. Rainer Barzel, devrait devenir le président du Bundestag.

C'est le mercredi 30 mars que doit avoir lieu l'élection de M. Kohl à la chancellerie. Les membres du gouvernement prêteront serment et seront officiellement intronisés par le président Carstens le lendemain. M. Kohl attendra près d'un mois avant de prononcer sa déclaration gouvernementale devant le Bundestag.

Le cabinet

Vice-chancelier et ministre des affaires étrangères : M. Hans-Dietrich Genscher (F.D.P.) ;

Intérieur : M. Friedrich Zimmermann (C.S.U.) ;

Justice : M. Hans Engelhard (F.D.P.) ;

Finances : M. Gerhard Stoltenberg (C.D.U.) ;

Économie : M. Otto Lambsdorff (F.D.P.) ;

Agriculture : M. Ignaz Kiechle (C.S.U.) * ;

Affaires inter-allemandes : M. Heinrich Windelen (C.D.U) * ;

Travail : M. Norbert Bluem (C.D.U.) ;

Défense : M. Manfred Woerner (C.D.U.) ;

Jeunesse, famille et santé : M. Heiner Geissler (C.D.U.) ;

Transports : M. Werner Dollinger (C.S.U.) ;

Postes : M. Christian Schwarz-Schilling (C.D.U.) ;

Construction : M. Oscar Schneider(C.S.U.) ;

Recherche : M. Heinz Riesenhuber (C.D.U.) ;

Éducation : Mme Dorothee Wilms (C.D.U.) ;

Coopération : M. Juergen Warnke (C.S.U.) ;

La liste des sécrétaires d'État n'a pas encore été définitivement arrêtée.

* Nouveaux ministres.

F.D.P. : libéraux.

C.D.U : chrétiens-démocrates.

C.S.U. : chrétiens-sociaux (bavarois).

POLOGNE

Le général Jaruzelski confie de nouveaux postes à des militaires

Varsovie *(A.F.P.-A.P.)*. — Le général Jaruzelski aura désormais la haute main sur les redoutables « petits dossiers » de la Chambre suprême de contrôle (NIK, équivalent de la Cour des comptes). Le remaniement ministériel, approuvé d'ailleurs avec de sérieuses réserves par les députés, au cours de la session des 22 et 23 mars, a en effet permis à l'homme fort de la Pologne de placer à la tête de la NIK, en remplacement du général Moczar (1), *démissionnaire pour raison* d'âge, un militaire qui lui est entièrement dévoué, *le général Tadeusz Hupalowski*.

Ce dernier, qui était, depuis juillet 1981, ministre de l'administration, de l'économie régionale et de la protection de l'environnement, avait déjà acquis dans ces fonctions une bonne connaissance des diverses irrégularités qui entachent la réputation de la bureaucratie polonaise, et il ne sera pas dépaysé. Son changement *d'affectation* ne privera pas l'armée du contrôle qu'elle exerçait *sur l'administration publique*. Sa succession est assurée par le général Wlodzimierz Oliwa, *chef du district* militaire de Varsovie, qui sera ainsi le garant d'une *certaine* discipline dans l'administration.

Si la démission du général Moczar, *qui achève dans sa soixante-dixième* année une longue carrière *politique, n'a suscité qu'une* voix d'opposition et cinq abstentions, *celle du ministre de l'agriculture*, M. Jerzy Wojtecki, qui passait pour un homme ouvert, a donné, en revanche, à la Diète l'occasion d'une rare *manifestation* de mauvaise humeur. Soixante-neuf députés ont voté contre son départ volontaire, qui constitue de sa part un constat d'échec de la politique agricole du gouvernement et une opposition à une nouvelle série d'impôts agricoles, et quatre-vingt-un se sont abstenus, ce qui est sans doute un record. Quant à son successeur, M. Stanislaw Ziemba, qui était chef du département de l'agriculture au comité central, il a réuni cinq voix contre et quatre-vingt-quatre abstentions.

Les autres aspects du remaniement intervenu mercredi ont un caractère plus technique : le ministre de la gestion des matières premières, M. Jan Antosik, qui paie sans doute pour les gaspillages de l'industrie, est remplacé par M. Jerzy Wozniak, premier vice-ministre de la sidérurgie. Quant à M. Stanislaw Ciosek, qui reste vice-président du conseil ministériel pour les relations avec les syndicats, il prend en plus le portefeuille du travail et des salaires qui était vacant depuis plusieurs mois.

Enfin, deux changements sont intervenus au Conseil d'Etat *(présidence collégiale de la République)* : M. Edward Duda, secrétaire du *Conseil d'Etat, prend sa retraite et* est remplacé par M. Jerzy Szymaneck, *et l'un des membres du* Conseil, Mme Krystyna Marszalek-*Mlynczyk, par M. Henryk Stawski*.

La Diète a également examiné en première lecture un plan économique de trois ans pour 1983-1985, assorti d'un programme anti-inflation, qui *prévoit* notamment de taxer les résidences secondaires, le tourisme à *l'étranger*, la chasse de loisir, les grosses voitures et les postes de télé*vision en couleurs*.

D'autre part, au Vatican, on a appris, mercredi 23 mars, que Jean-Paul II a nommé le Père Tadeusz Goclowski, recteur du séminaire de Gdansk-Oliwa, comme évêque auxiliaire de Gdansk. De même, la salle de presse du Saint-Siège a diffusé l'invitation officielle des autorités polonaises au pape à se rendre dans sa patrie du 16 au 22 juin et celle de l'épiscopat polonais. Le porte-parole du Vatican, le Père Panciroli, s'est *borné à dire que le pape avait* accepté ces invitations mais que le pro*gramme définitif n'est* pas encore au point.

(1) Personnage controversé depuis trente ans, le général Moczar fut, en tant que ministre de l'intérieur, responsable, en 1968, de la répression de la révolte estudiantine et de la purge « antisioniste » à l'Université. A présent, il reste président du Zbowid (association des anciens combattants). Il participera à ce titre aux célébrations qui marqueront, le *19* avril, le quarantième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Grèce

A l'occasion des obsèques de M. Athanassiadès

L'OPPOSITION DE DROITE A MANIFESTÉ MASSIVEMENT A ATHÈNES

(De notre correspondant)

Athènes. — Les obsèques de M. Athanassiadès, l'éditeur du quotidien *Vradyni*, assassiné samedi, ont été suivies par des dizaines de milliers de personnes. Cette foule immense avait répondu à l'appel lancé par les dirigeants du parti d'opposition Nouvelle démocratie, qui ont fait procéder à un affichage massif du portrait du défunt.

Dès 15 heures, après la fermeture des boutiques et des bureaux, des groupes porteurs de drapeaux grecs et de portraits de M. Athanassiadès se sont rassemblés dans le centre de la capitale et ont convergé vers la cathédrale. Les voitures de plusieurs ministres ont dû changer d'itinéraire afin de ne pas se trouver bloquées par des milliers de jeunes qui scandaient des slogans hostiles au parti socialiste.

Cependant, si les représentants du gouvernement qui ont assisté à l'office religieux ont été conspués, si la foule n'a cessé de manifester son hostilité au pouvoir et si les obsèques se sont déroulées dans un climat particulièrement passionné, voire *fanatique*, aucun incident sérieux n'a été signalé. La foule criait : « *A bas la junte du Pasok !* » « *C'est une junte, elle passera !* » « *La terreur ne passera pas !* »

L'importance de cette foule, sa composition sociale et une très large participation de jeunes ont retenu l'attention. S'agit-il du réveil d'une droite populaire combative et dynamique ? Les deux quotidiens d'Athènes de l'opposition, *Kathemerini* et *Acropolis*, mettent l'accent sur cette réaction à la politique du gouvernement socialiste. Ce dernier déplore les nouvelles ébullitions enregistrées dans le pays et demande que le débat politique soit préservé de trop excessives controverses.

MARC MARCEAU.

PROCHE-ORIENT

La déclaration des Dix mécontente Israël et la Syrie

La nouvelle déclaration des Dix sur le Proche-Orient (*le Monde* du 24 mars) mécontente Israël et la Syrie, mais satisfait l'Egypte, le Koweït et le secrétaire général de la Ligue arabe.

A Damas, l'organe du parti au pouvoir, *Al Baas*, déplore que l'Europe n'ait plus une politique indépendante des Etats-Unis, et l'accuse de mettre *« sur un pied d'égalité agresseur et agressé »*. En revanche, au Caire, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a souligné que les Dix expriment leur *« préoccupation »* et s'attendent à d'*« importantes activités »* dans les prochaines semaines. Au Koweït, le vice-premier ministre, Cheikh Sabah Al Ahmed Al Sabah, *« a remercié »* les Dix pour leur attitude *« positive »*. A Tunis, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a dit que la déclaration des Dix *« reflète une conscience profonde des dangers qui pèsent sur la paix »*, mais il espère que cette prise de position sera *« suivie d'une action »*.

Jérusalem. – Les négociations entre Israël et le Liban sont plus que jamais soumises au régime de la douche écossaise. Après les entretiens qu'avaient eus la semaine dernière à Washington les ministres des affaires étrangères israélien et libanais avec les dirigeants américains, on faisait état, tant à Jérusalem qu'à Beyrouth, de progrès importants. Plus récemment, le principal négociateur israélien, M. Kimche, avait même fait comprendre qu'un accord était proche, y compris sur le délicat problème des *« arrangements de sécurité »* qu'Israël veut obtenir au Sud-Liban. Mais, le 23 mars, après une nouvelle navette du médiateur américain, M. Habib, entre Beyrouth et Jérusalem, le ton d'optimisme des jours précédents a soudain viré au pessimisme.

A Beyrouth, on manifeste sa mauvaise humeur au point de laisser entendre que, si les discussions n'évoluent pas plus favorablement d'ici au début du mois prochain, le gouvernement libanais pourrait mettre fin au processus de discussions ac-

De notre correspondant

tuel (pourparlers directs alternativement en Israël et au Liban, et indirects par l'intermédiaire de M. Habib) et rechercher d'*« autres moyens »*. A Jérusalem, après les conversations de la veille au soir entre M. Habib, venant de la capitale libanaise, et M. Shamir, on reconnaissait ce jeudi que les négociations portaient maintenant sur la question essentielle – selon les Israéliens – de l'avenir des milices du commandant Saad Haddad au Sud-Liban.

Oublier les incidents

Si les rapports entre Israël et le Liban ne se sont donc guère améliorés après les entretiens de Washington, les relations israélo-américaines devraient se renforcer après la dissipation de plusieurs malentendus. A Washington, comme à Jérusalem, on manifeste l'intention d'oublier les récents incidents entre « marines » et soldats israéliens dans la banlieue de Beyrouth.

Le gouvernement de M. Begin, qui depuis longtemps n'apprécie pas du tout les prises de position européennes sur le Proche-Orient, vient de dénoncer la dernière déclaration faite à ce sujet lors du sommet des Dix. Dans un communiqué publié le 23 mars, le gouvernement de Jérusalem *« rejette absolument »* cette déclaration selon laquelle la politique d'implantation dans les territoires occupés est un *« obstacle majeur »* à la paix. Les Israéliens accusent les Européens de manquer de réalisme quand ces derniers soulignent l'importance de la dernière réunion du Conseil national palestinien. Il semble que les Israéliens soient agacés par le fait que la déclaration européenne pourrait fournir des arguments au roi Hussein de Jordanie, dont on attend une prochaine décision à propos de son éventuelle participation au processus de paix. Les Israéliens craignent que la prise de position des Dix ne contribue à mettre une nouvelle fois Israël en accusation.

FRANCIS CORNU.

Au Sud-Liban

Poursuite du mouvement de protestation contre l'arrestation d'un chef spirituel chiite

Nabatyeh *(A.F.P.)*. – Les dix mille habitants du village de Jibchit, à 4 km à l'ouest de Nabatyeh, ont entamé, mercredi 23 mars, leur cinquième jour de grève en signe de protestation contre l'arrestation de l'imam de leur mosquée, le cheikh Ragheb Harb, par les Israéliens.

La grève a paralysé les écoles et les boutiques du village, alors que sur la place centrale des gens au visage tendu se sont rassemblés. L'entrée de la mosquée est ornée de banderoles vertes et noires où l'on peut notamment lire *« Les oulémas sont les défenseurs des moustadhèfin »* (déshérités) et *« Sit in jusqu'à la libération du cheikh Harb »*.

Certains villages voisins se sont joints à la grève. Une manifestation regroupant une centaine d'écoliers a défilé mardi dans les rues de Nabatyeh scandant des slogans hostiles à l'occupation israélienne. Mais la ville est restée calme mercredi, bien qu'une cinquantaine de cheikhs venus de plusieurs villages environnants se soient réunis dans la mosquée principale. D'autre part, trois Libanais du village d'Adloun, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tyr, au Sud-Liban, ont été blessés par balles mercredi lors d'une manifestation sur la route Tyr-Saïda dispersée par l'armée israélienne. Deux camions de l'armée israélienne avaient été arrêtés par les manifestants, qui réclamaient la libération du cheikh chiite Ragheb Harb. Les soldats ont dispersé la foule de plusieurs centaines de personnes en ouvrant le feu en direction des manifestants.

Le cheikh Harb fait partie du Conseil supérieur chiite (la plus haute instance religieuse de cette communauté au Liban). Il a été arrêté, selon sa femme, vendredi à l'aube, alors qu'il se trouvait chez des amis.

Pour les habitants de Jibchit, le cheikh a été arrêté car *« il est un musulman révolutionnaire et (...) il considère comme un péché de coopérer avec les Israéliens »*. De son côté, un notable membre du comité du village constitué à l'initiative des Israéliens, M. Dakhil Khodor, a affirmé que le cheikh a été arrêté par les services de renseignements israéliens qui l'accusaient d'être impliqué dans les attentats anti-israéliens commis au Sud-Liban.

● *Des incidents entre l'armée israélienne et des étudiants* ont éclaté mercredi après-midi à l'université palestinienne de Birzeit, en Cisjordanie occupée, a indiqué le porte-parole de l'université. Une patrouille militaire israélienne a interpellé une vingtaine d'étudiants, à qui elle a intimé l'ordre d'effacer des slogans favorables à l'O.L.P. peints sur les murs. Les étudiants ayant refusé de s'exécuter, les soldats israéliens les ont arrêtés après les avoir battus, a affirmé le porte-parole.

NOMBREUX ENTRETIENS A PARIS SUR LE PROCHE-ORIENT

M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., et M. Souss, représentant à Paris de l'organisation palestinienne, se sont entretenus mercredi 23 mars, au cours d'un déjeuner de travail, avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures. L'entretien a porté sur la situation au Proche-Orient et sur le sommet des non-alignés. Cette conversation s'inscrit dans une vaste consultation du gouvernement français avec les principaux gouvernements impliqués dans le conflit du Proche-Orient : M. Cheysson a reçu samedi M. Salem, ministre libanais des affaires étrangères, et les ambassadeurs arabes. M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, s'est entretenu le même jour avec M. Draper, adjoint de l'émissaire américain au Proche-Orient, M. Habib M. Kimche, directeur général des affaires étrangères d'Israël, est attendu vendredi à Paris.

A cette occasion, M. Cheysson a vraisemblablement dit à M. Kaddoumi pourquoi la France s'est dite *« choquée »* (*le Monde* du 19 mars) par le projet de conférence sur la Palestine à Paris décidé le 19 août 1982 par l'Assemblée de l'ONU. Le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé, mardi 22 mars, l'explication de l'abstention de la France lors du vote : la France *« n'est pas opposée par principe au projet (...)*, avait dit le délégué français, *mais elle estime que les éléments d'un règlement doivent être réunis par la voie d'une discussion entre les États existants les forces politique, de la région, dont les Palestiniens, ce qui implique la présence de l'O.L.P. dans la négociation. Si (...) une chance de succès apparaissait, une conférence internationale pourrait alors être utile, mais au stade actuel l'idée serait prématurée. »*

AFRIQUE

Kenya

LA JUSTICE RENONCE A POURSUIVRE LE FILS DE L'ANCIEN VICE-PRÉSIDENT ODINGA

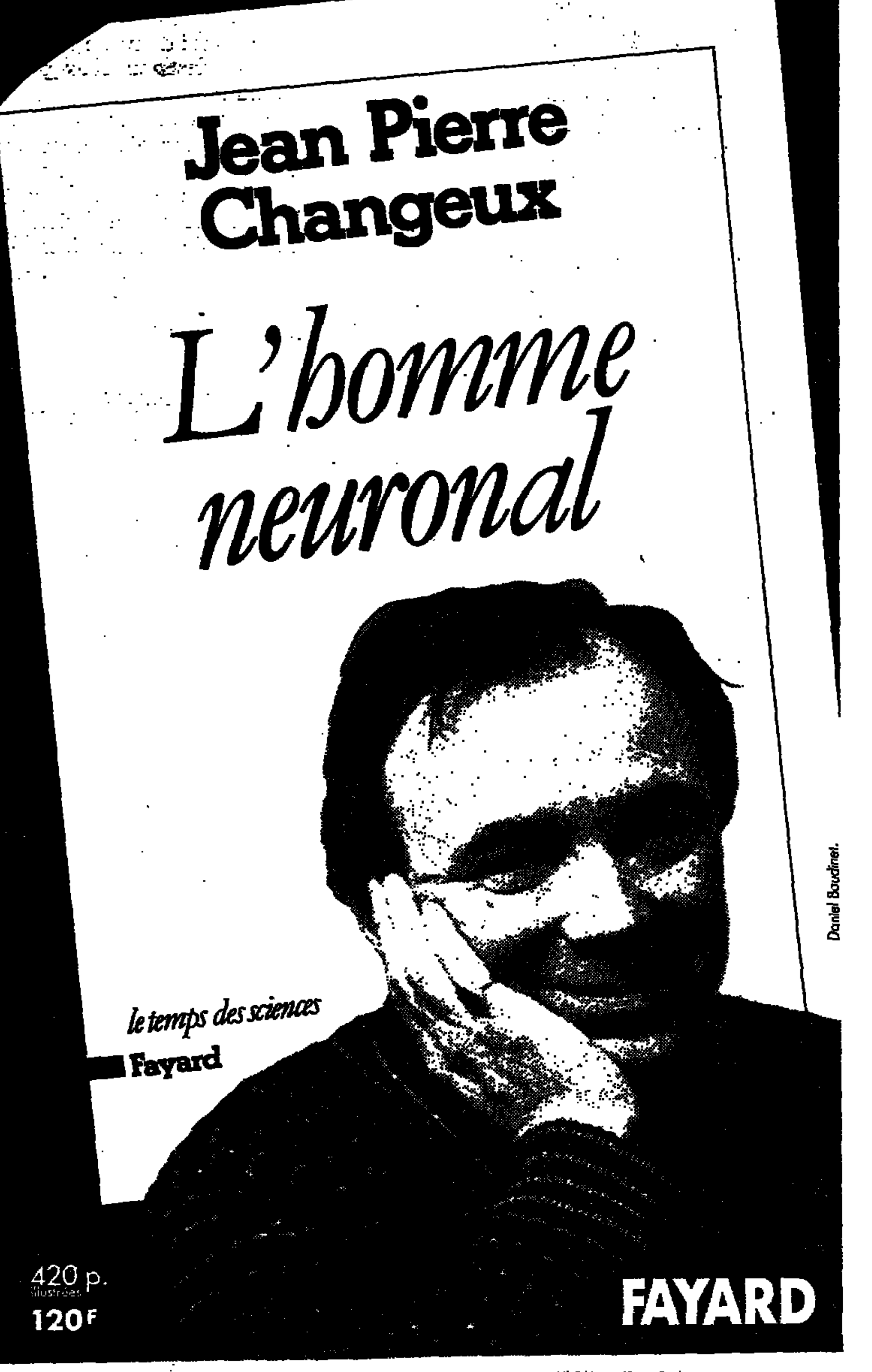
(De notre correspondant.)

Nairobi. – La justice kenyane a renoncé, mercredi 23 mars, à poursuivre les deux seuls civils accusés de *« trahison »* en liaison avec la tentative de coup d'État du 1er août 1982, MM. Raila Odinga – fils de M. Oginga Odinga, ancien vice-président de la République – et Otieno Makonyango, ancien journaliste à l'hebdomadaire *Sunday Standard*. Les chefs d'accusation, rendus publics début janvier, ont été retirés. Un troisième coaccusé, M. Vincent Otieno, professeur à l'université de Nairobi, bénéficie également de cette mesure.

La décision du ministère public a surpris, car il avait retenu une dizaine de chefs d'accusation contre les deux inculpés. Leur procès aurait peut-être permis de savoir si des personnes civiles avaient réellement comploté aux côtés de l'armée de l'air en vue de renverser le régime. En détention depuis sept mois, les deux accusés risquaient la peine de mort. Il semble donc que, malgré une prolongation de l'instruction, l'État n'ait pu rassembler assez de preuves solides pour étayer l'accusation de trahison.

Les inculpés ne sont pas libres pour autant et peuvent soit encourir de nouvelles accusations, soit être détenus sans jugement comme le sont, depuis près d'un an, plusieurs universitaires et un député de l'opposition, M. George Anyona. M. Odinga Odinga, quant à lui, se trouve depuis novembre assigné à résidence.

J.-P. L.





EN CHANGEANT, NOUS AVONS CHANGÉ DE NOM.

Jusqu'à présent, American Bosch était la marque déposée de nos systèmes d'injection pour moteurs diesel, de nos moteurs à courant continu de petite puissance, et de nos systèmes d'allumage industriels.

Nous l'abandonnons au profit de notre nouvelle marque United Technologies.

Nous en profitons aussi pour changer le nom de nos services chargés de ces gammes de produits. Les produits diesel de United Technologies seront élaborés, produits et commercialisés par United Technologies Diesel Systems.

Les systèmes d'allumage de United Technologies et les petits moteurs à courant continu, à usage automobile, industriel et électro-ménager seront de même élaborés, fabriqués et vendus par United Technologies Electro Systems.

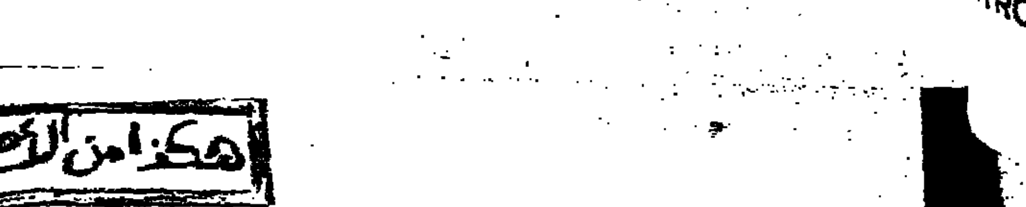
Maintenant si nous avons choisi cette marque de fabrique United Technologies, c'est avant tout pour exprimer clairement la foi de notre société vis-à-vis de la nouvelle technologie et des nouveaux produits que nous introduisons dans l'industrie mondiale de l'automobile.

Nous avons par ailleurs combiné les progrès réalisés dans le domaine des microprocesseurs, des capteurs électroniques et des systèmes de commande perfectionnés par de multiples divisions de United Technologies afin d'établir la technologie de base de ce qui diviendra, nous en sommes persuadés, le meilleur équipement à carburant diesel disponible au monde.

Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous abandonnons le nom d'American Bosch. Mais c'est avec d'autant plus de fierté que nous adoptons notre marque: United Technologies.







L'ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Sans faiblesse et sans complaisance, soyez mobilisés au service de la France »

La forme comptait davantage que le fond. M. François Mitterrand, dans l'allocation de quatorze minutes qu'il a prononcée, mercredi 23 *mars*, sur les trois chaînes de télévision, n'a rien dit qui n'ait été attendu : il a parlé le langage de l'effort. En revanche, ceux qui, dans la majorité notamment, souhaitaient une dramatisation du verbe présidentiel ont été déçus. L'intervention du président de la République n'a *été que* solennelle.

Sur le fond, l'essentiel du propos est ordonné autour d'une mobilisation qu'il souhaite *« sans faiblesse et sans complaisance »* et qui, espérée depuis le 10 mai 1981, n'est toujours pas venue. Au demeurant, le chef de l'État n'a pas cherché à masquer la difficulté de l'entreprise, pas plus qu'il n'a caché certaines défaillances. *« Sans chercher d'excuses trompeuses »*, il a raconté la *« triste histoire »* de l'inflation et de ses conséquences, auxquelles *« nul n'échappe »*, à savoir trois dévaluations.

Il n'en a pas moins – cohésion de la majorité oblige – situé la nouvelle politique de rigueur dans la *continuité* de l'action engagée le 10 mai 1981 et dans le respect de ce qui fonde celle-ci : une contribution à l'effort commun répartie en fonction des moyens de chacun. Les communistes ne s'y sont pas trompés. M. René Andrieu souligne dans un commentaire favorable de *l'Humanité* : *« Rigueur, oui, mais pour appliquer la politique promise en 1981, non pour imposer l'austérité. »*

Cette rigueur est le moyen de vaincre sur trois fronts : inflation, chômage et déficit extérieur. Elle est contenue dans les six objectifs assignés au gouvernement.

Soucieux d'illustrer que l'équilibre des *pouvoirs centraux est respecté*, M. Mitterrand est resté sur les hauteurs. Il n'a rien *révélé* du détail des mesures économiques et sociales qui doivent être rendues publiques vendredi 25 mars au terme d'un conseil des ministres extraordinaire. C'est le rôle du gouvernement de mettre en musique les orientations fondamentales qui sont fixées à l'Élysée.

Tout, dès lors, était bien dans le ton, qu'il a voulu à la fois grave et familier, comme s'il s'agissait pour lui d'indiquer la *« route à suivre »* et en *même* temps d'exprimer les aspirations des Français, telles qu'il les perçoit au travers du dialogue entretenu avec la nation. Pour le chef de l'État, il s'agissait aussi et surtout, *en invitant* le pays à *« redoubler d'énergie et de ténacité »*, de lui communiquer ces qualités qui *lui sont* propres. Afin d'y aider, M. Mitterrand a utilisé un langage qui lui paraît de nature à rassembler au-delà de la gauche et dans lequel abondent les mots symboles tels que *« patrie »*, *« résister »*, le *« redressement national »*, le refus du *« déclin »*.

Cette conviction présidentielle suffira-t-elle ? Les réactions ne sont guère encourageantes. L'opposition, comme de coutume, exclut toute nuance dans la condamnation. Quant aux syndicats, ils sont circonspects. Les uns, comme la C.F.D.T., jugent le propos nécessaire mais insuffisant. Les autres, comme la C.G.T. ou F.O., préfèrent attendre de « juger sur pièce », c'est-à-dire au vu du nouveau dispositif gouvernemental. Enfin, l'intervention présidentielle n'a pas dissipé l'inquiétude des socialistes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le texte prononcé par M. François Mitterrand

« Françaises, Français, au jour et à l'heure convenus, me voici devant vous pour vous dire où nous en sommes, où nous allons. Ma tâche en ce *moment de notre histoire est d'assurer la conduite* du pays, de connaître pour les comprendre vos aspirations, vos besoins, de vous montrer la route à suivre et de vous faire partager, autant qu'il m'est possible, la conviction que j'ai de l'intérêt national.

Cette tâche est belle et difficile. Vous m'en avez confié l'honneur, j'en assumerai toute la charge.

Les 6 et 13 mars derniers, vous vous êtes exprimés. J'ai perçu, moi aussi, dans les résultats du premier tour des élections municipales, l'expression de votre inquiétude, même si au second tour la confiance l'a emporté en fin de compte sur le doute. Mais le réalignement monétaire décidé, lundi à Bruxelles, a *rendu plus actuelle encore cette interrogation* : la politique engagée depuis le mois de mai 1981 est-elle bonne pour la France ?

Puisque j'en *ai pris la* responsabilité, il m'appartient de vous répondre et je le ferai sans détour.

Vaincre sur trois fronts

Oui, cette politique est bonne parce qu'elle est nécessaire pour qui veut changer la société française en ce qu'elle a d'injuste pour le plus grand nombre *de ceux qui la composent et qui lui apportent*, par leur travail et leur talent, sa richesse principale qu'est *la ressource humaine*.

Oui, cette politique est bonne *pour* qui sait les contraintes qu'impose un environnement international soumis à d'autres politiques économiques que la nôtre.

Or nous n'avons pas voulu et nous ne voulons pas isoler la France de la Communauté européenne dont nous sommes partie prenante, la séparer du mouvement qui porte cette Europe à devenir, enfin, l'un des grands partenaires du monde, comme nous n'avons pas voulu et nous ne voulons pas, quelque réserve que nous fassions, nous éloigner de l'alliance *sur laquelle repose une part de notre sécurité*.

De la sorte, nous avons pris des risques. Ce sont ceux que peut prendre une nation comme *la nôtre*, sûre et fière de son droit à l'indépendance de ses choix.

En dépit des difficultés, nous avons progressé sur ce chemin ardu, réalisé en peu de mois plus de réformes, plus d'avancées sociales que la France *n'en avait connues durant un demi-siècle*.

Mais, maintenant, nous avons plus que jamais à vaincre sur trois fronts : le chômage, l'inflation, le *commerce extérieur*.

Le chômage : il y a 35 millions de chômeurs dans les seuls pays industriels qui sont pourtant privilégiés, 13 millions aux États-Unis d'Amérique, *12 millions dans la Communauté, en Allemagne* plus de 2,5 millions, en France 2 millions. Tragique litanie !

*En un an, exactement quatorze mois, le chô*mage s'est accru de 29 % en Allemagne, de 22 % aux États-Unis, en France : 4 %. Mais la limitation de la croissance du chômage a entraîné pour nous un effort financier qui n'a pas permis de réduire l'inflation aussi rapidement que chez d'autres.

Quant à cette inflation, c'est une triste histoire qui a commencé avec le choc pétrolier de 1973. Ceux qui gouvernaient à l'époque ont vu le franc perdre en sept ans 40 % de sa valeur par rapport au mark, et nous, nous avons dû à notre tour dévaluer *trois fois. C'est une loi à laquelle nul n'échappe : un* pays dont la hausse des prix dépasse celle de ses voisins est condamné à dévaluer d'une façon ou d'une autre.

Telle est la vérité. Je devais vous la dire sans chercher d'excuses trompeuses.

Mais elle nous dicte notre devoir.

Il est temps, grand temps, d'arrêter la machine infernale. Combattre l'inflation, c'est sauver la *monnaie et le pouvoir d'achat*.

Voilà pourquoi je lutterai, et le gouvernement avec moi, de toutes nos forces, contre ce mal, et mobiliserai le pays à cette fin.

Une première bataille a été gagnée l'an dernier. Nous avions hérité d'une hausse des prix de près de 14 %, nous l'avons ramenée au-dessous de 10 %. Ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin.

Mais je pose la question : sans vous, que pouvons-nous faire ? Cette bataille est la vôtre aussi.

Et il en va de même face à l'autre mal qui nous ronge : le déficit insupportable de notre commerce extérieur et l'endettement qui en découle. Et je vous pose à nouveau la question : sans vous, que pouvons-nous faire ?

Préférer les productions françaises

Car votre rôle est décisif. Partout où l'on fabrique et partout où l'on crée, partout où l'on achète, partout où l'on échange, dans votre manière de vivre, de consommer et même de voyager, vous devez préférer, à qualité égale, les productions françaises.

Choisir et épargner. Epargner quand on le peut, plutôt que de consommer lorsque c'est superflu, c'est l'exigence de base pour servir le pays et *préparer son avenir*.

J'ai chargé M. Pierre Mauroy de mener cette action. Il a constitué son gouvernement dans cet objet. Ce que j'attends de lui n'est pas de mettre en œuvre je ne *sais quelle* forme d'*austérité nouvelle*, mais de continuer l'œuvre entreprise, adaptée à la rigueur des temps, pour que nous sortions au plus vite du creux de la tempête.

Aussi lui ai-je fixé les objectifs suivants :

– Former les jeunes, tous les jeunes, aux *métiers d'avenir* ;

– Ramener l'inflation à un niveau comparable à celui de nos concurrents ;

– *Rétablir en deux ans l'équilibre de notre* commerce extérieur ;

– Soutenir les entreprises et les équipes de *créateurs qui innovent pour exporter* ;

– Respecter les équilibres financiers de la Sécurité sociale et contenir le budget de l'État dans *ses limites actuelles* ;

– Développer l'épargne en l'orientant, et par tous les moyens, vers la rénovation de l'industrie et l'amélioration du logement.

-Il va de soi, enfin, que l'effort demandé à tous devra être équitablement réparti pour que chacun y *contribue à la mesure de ses moyens*.

Finalement, c'est à un formidable effort de formation des hommes que l'on doit s'atteler, en regrettant qu'un tel retard ait été pris au cours des dernières décennies. Mon idée fixe est de vouloir armer la *France* d'une capacité humaine égale ou supérieure à quiconque dans le monde.

L'avènement d'un nouvel équilibre

Mais ce qu'on appelle la crise, comme s'il s'agissait de la colère des dieux, d'un phénomène incontrôlable, d'une fatalité par nature plus forte *que le génie de l'homme*, n'est au *contraire que le* produit de ce génie désordonné. Tout simplement, la société industrielle du vingtième siècle n'a pas encore assimilé les effets de la technique et de la science sur ses structures de production et de travail, donc sur son mode de vie, et nous assistons aujourd'hui aux soubresauts d'un monde qui meurt, en même temps qu'un autre naît.

Il n'y a là-dedans rien de mystérieux. On en connaît le mécanisme. Il suffit de s'en rendre maître.

Certes, la France ne peut pas à *elle seule* résoudre les problèmes qui se posent à l'échelle mondiale. Mais elle peut et elle doit, par ses propo*sitions et ses initiatives, contribuer à l'avènement* d'un nouvel équilibre.

Au-delà de ses frontières, on l'entend, croyez-moi, quand elle parle. Il faut qu'elle dise aux responsables du monde entier qu'il est intolérable de gaspiller des biens quand il y a deux milliards d'êtres humains qui souffrent de la misère et de la faim. *Qu'il est dérisoire de se plaindre de l'infla*tion, du chômage et de la concurrence « sauvage » quand on pourrait instituer, comme ce fut le cas jusqu'en 1971, un système monétaire international cohérent. Qu'il est vain de parler de développement des pays pauvres quand *les pays riches* consacrent tant d'argent à leur propre armement. Qu'il est suspect de proclamer le droit des peuples à disposer *d'eux-mêmes quand les grandes puissances enten*dent régenter les peuples les plus faibles.

C'est la France qui, dans le passé, a répandu sur toute la terre les *mots d'ordre de liberté*, et plus récemment d'arbitrage, de désarmement et de sécurité collective. Pas davantage aujourd'hui elle n'est à court d'idées. Mes prédécesseurs, avant moi, ont sur ce thème émis de sages propositions. A Mexico, Cancun, Alger, Delhi, j'en ai à mon tour appelé à *la* conscience universelle. C'est un domaine, voyez-vous, où se rejoignent aisément tous les hommes de *bonne volonté*.

La récompense est dans l'effort

Quant à nous, organisons notre avenir autour d'un grand dessein. Tout commence par la jeunesse, évidence trop oubliée. Elle nous reprochera un jour non pas de lui avoir trop demandé, mais de l'avoir sous-estimée au point de ne pas lui demander davantage ; la récompense est dans l'effort. On la *croit indifférente alors qu'elle n'en peut plus* d'espérer dans la vie. Il dépend de nous qu'elle bâtisse, du moins je l'espère, une société où s'affir*meront* ces valeurs essentielles que sont d'abord la vie, l'intelligence et la conscience humaine.

Encore faut-il, et tout de suite, redoubler *d'énergie et de ténacité pour le redressement* national.

L'année dernière, je vous demandais de résister, résister au laisser-aller, à l'incurie, aux affrontements inutiles, à l'exaspération des intérêts particuliers, à tout ce qui menace et divise la patrie dans son existence même, mais aussi extirper la haine contre ceux qui vivent parmi nous et qui sont différents, refuser *le déclin de la* France *qui s'inscrit* dans le déclin de la famille.

Et j'en reviens ainsi toujours au même point : *sans faiblesse et sans complaisance, soyez mobilisés* au service de la France, même si c'est difficile, parce que c'est difficile. Je n'hésiterai pas, quant à *moi, à exiger ce qui est dû à l'intérêt public*, mais j'ai confiance dans ma patrie parce j'ai confiance en vous.

Vive la République ! Vive la France ! »



APRÈS L'ALLOCUTION

Le président et vous

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand indique les objectifs du « redressement national » dans tous les domaines : l'inflation, le budget, l'équilibre de la Sécurité sociale, le commerce extérieur. Il envisage des délais, il laisse entrevoir les moyens qui seront nécessaires.

Parmi ces derniers, il faut compter son propre engagement, en particulier pour lutter contre le mal de l'inflation. Il faut compter aussi les efforts d'une équipe gouvernementale qui procède d'une sélection sévère et significative. Il faut compter enfin l'adhésion, au-delà de la gauche, de tous les Français puisqu'ils sont tous appelés à se mobiliser.

Pour obtenir cette large adhésion, le président de la République ne se réfère pas seulement à l'effort jugé nécessaire pour réparer ce que l'opposition pourrait à juste titre considérer comme les errements de la politique menée depuis deux ans. Il invoque l'action internationale de la France dans la lignée de ses prédécesseurs mais avec quelque chose en plus, et il évoque un grand dessein fondé sur la confiance que mérite la jeunesse.

Les Français retiendront bien sûr qu'on leur demande un effort nouveau. Au moins sont-ils informés de première main : le président de la République leur dit où il veut aller, comment, avec qui et dans quels délais.

Si la confiance l'emporte sur le doute, cela devrait suffire, mais le renouvellement tacite du bail et la réponse à l'appel présidentiel sont contraignants : ils supposent la réussite à une échéance que M. Mitterrand a fixée lui-même et qui viendra avant celle de son mandat.

A. L.

La revanche d'Œdipe

Sur l'héritage qu'il l'unirait, bon gré, mal gré, au général de Gaulle, M. François Mitterrand n'a jamais dit mot.

Au plus, sait-on, par des intermédiaires obligeants ou complaisants, que le rapprochement irrite l'actuel occupant de l'Élysée, qui y devine, peut-être à juste titre, une manière biaise d'amoindrir son profil, qu'il veut abrupt, de nos jours et devant l'Histoire.

On connaît aussi, à l'un et à l'autre de ces conquérants, un égal souci de la forme littéraire ; le second, dans l'ordre chronologique, ayant peut-être plus d'une raison de se sentir meilleur. Même si l'aisance extrême de la syntaxe est malheureusement balancée par l'immobilité du visage, qui fait montre d'une relative inaptitude, dans cet exercice difficile qu'est l'allocution télévisée, à mettre en scène le discours. On était, mercredi, plus près de la messe basse que des oraisons de Bossuet, dont les auditoires frémissaient à l'entendre et, sans doute, à le voir.

Lien encore, de l'homme de 1958 à celui de 1981, né du très long assaut de M. Mitterrand contre Charles de Gaulle, puis contre ses héritiers légaux mais plus ou moins acceptés comme tels. Et l'Histoire dira si de Gaulle, revenu aux affaires, avait ou non élu, dans son for intérieur, un unique adversaire qui se nommait François Mitterrand. Sinon, qui ?

Mais l'allocution du 23 mars marque probablement une rupture avec l'espèce de filiation entre le vainqueur du 10 mai et le conquistador du 13 mai.

La rupture n'est pourtant que mitigée. Car si le mot de « guide » n'a pas été prononcé, tant il avait fait crier quand de Gaulle en usa pour lui-même, il transparaît aujourd'hui dans cette mission que s'attribue M. Mitterrand de *« montrer la route à suivre »*. Là se bornent les ultimes filiations. Œdipe achève de rompre avec son passé et prend sa revanche.

D'abord en se reconnaissant ostensiblement des « prédécesseurs », alors que de Gaulle, selon un mot qui lui est prêté avec un brin de vraisemblance, les récusait tous.

Reconnaissance qui va jusqu'à avaliser des thèses monétaires (portant notamment sur les origines de l'inflation, réduites au choc pétrolier de 1973), dont plus d'un socialiste dénie encore maintenant l'évidence.

Reconnaissance qui ne dédaigne pas de prendre à son compte d'anciennes propositions, qualifiées désormais de « sages », alors qu'on les avait battues en brèche lorsqu'elles furent émises.

Ce faisant, M. François Mitterrand délivre un autre enseignement, qui porte en lui une morale du pouvoir dès lors qu'il reprend à son bénéfice des actions, des paroles, des choix, si ce n'est des explications et des excuses empruntées à des hommes qu'il a, de leur temps, combattus, il ne se connaît d'interlocuteurs que ces mêmes hommes. Le voilà successeur de ces *« quarante rois qui ont fait la France »* selon l'expression de Charles Maurras. Quoi qu'il ait dit autrefois et quoi qu'il pense à présent.

Reprenant le rôle du père, ou de pharaon, inscrit dans la Constitution de 1958, l'homme de parti rejette le tremplin et accède, assez vite somme toute, à la fonction de guide, dont le mot n'est, pour l'instant, prononcé que par prétérition.

Plus qu'un guide, un chef, ainsi qu'en témoigne la formule qui est à la fois menace et affirmation de soi-même : *« Je n'hésiterai pas à exiger ce qui est dû à l'intérêt public. »* Le chef choisira le moment où les conditions seraient (malheureusement) réunies pour agir de la sorte et, ainsi, ira plus profond dans la solitude noble qu'offre le pouvoir.

PHILIPPE BOUCHER.

Les limites politiques du redressement

(Suite de la première page.)

M. François Mitterrand a souligné son souci prioritaire de ne pas isoler la France dans l'Europe, ce qui l'a amené à refuser les facilités d'un franc flottant et du protectionnisme tous azimuts. Que ce choix soit le bon si l'objectif est bien de limiter les sacrifices sur le pouvoir d'achat et d'éviter les dangereuses tentations de la xénophobie, un homme aussi peu suspect de sympathie spontanée pour le capitalisme international que le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, l'a récemment, avec beaucoup de courage, proclamé. Compte tenu des échecs répétés essuyés par les pays à commerce d'Etat, la cause devrait être à peu près entendue, sauf à récuser les données de l'expérience et à refuser toute validité aux lois les mieux établies de l'économie politique.

Mais il ne s'agit pas seulement de se demander si l'orientation d'ensemble est judicieuse. En gros, elle l'est. Il s'agit de savoir si les moyens que le nouveau gouvernement Mauroy sera en mesure de mettre en œuvre seront suffisants pour éviter, à terme, le dangereux repli sur soi, haïssable sur le plan du climat psychologique (à cause des réflexes d'agressivité qu'il ne manquerait sans doute pas de provoquer sous prétexte de défense des intérêts nationaux) et hautement contestable sur le plan de l'efficacité économique, puisqu'on peut parier, avec de bonnes chances, hélas ! de gagner, que la fermeture des frontières se traduirait assez vite par un abaissement dramatique du niveau de vie. Cependant, M. Mitterrand n'a pas caché que l'entreprise comportait des risques. M. Pierre Mauroy, dont les qualités sont grandes, a-t-il celles qui seraient requises pour garantir raisonnablement le succès de l'expérience ?

En déclarant, il y a quelques semaines, qu'il ne serait pas l'homme d'une troisième dévaluation et en affirmant que le gros de l'épreuve était derrière nous, le premier ministre qui vient de se succéder à lui-même s'est chargé d'un sérieux handicap devant l'opinion. Pour que celle-ci voit en lui l'homme des heures difficiles, il faudrait qu'il lui présente un programme de grande envergure propre à la mobiliser. Les quelques indications qu'a données le président de la République sur les grandes lignes de ce programme laissent planer de sérieux doutes à cet égard.

Un malentendu

Le président de la République a déclaré qu'il n'était pas question, pour le nouveau gouvernement, de s'engager dans *« je ne sais quelle politique d'austérité »*. Cette déclaration est précisément destinée à dissiper l'impression que l'on demande à M. Pierre Mauroy de se dédire. Elle serait accueillie avec bonheur et soulagement par tous ceux qui estiment qu'il y a autre chose à offrir que la perspective de sacrifices indéfinis à un pays où l'on compte plus de deux millions de chômeurs, si elle n'était lourde d'un redoutable malentendu. Pour éviter à terme l'austérité, le seul moyen est de prendre tout de suite d'austères mesures. La remise en ordre qui s'impose exigerait des relèvements substantiels des tarifs, des impôts nouveaux, l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale, la suppression véritable des indexations des salaires, quitte à relever les rémunérations des titulaires de revenus plus modestes pour empêcher que ne pèse sur eux l'essentiel de l'effort de redressement. Moyennant quoi on pourrait (voir notre article dans *le Monde* du 23 mars), espérer abaisser dans un bref délai les taux d'intérêt et préparer le terrain à une reprise des investissements propres à relancer l'expansion dans un climat enfin assaini.

C'est un effort beaucoup plus limité qu'annonce le président. Le déficit de l'État devrait être, selon lui, *« contenu dans les limites actuelles »*, ce qui est notoirement insuffisant étant donné les conditions dans lesquelles il est financé. Les délais impartis au gouvernement Mauroy semblent indiquer que l'on va s'engager un peu plus dans ce qu'avaient de plus contestable les méthodes employées par M. Raymond Barre. L'ancien premier ministre, en arrivant à Matignon à la fin de l'été 1976, s'était donné trois ans pour combattre l'inflation. Quatre ans et demi après, il laissa à ses successeurs une hausse des prix de l'ordre de 12 % par an. M. Mitterrand donne maintenant à M. Mauroy deux ans pour réussir. On ne répétera jamais assez que les batailles contre l'inflation se gagnent dans un court laps de temps ou bien sont acquises au prix de sacrifices exorbitants et sans doute inutiles en ce qui concerne l'emploi, comme on l'a vu dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher et dans une mesure un peu atténuée dans les États-Unis du président Reagan. Ce qu'il faut, c'est changer les règles du jeu, et cela on le fait presque instantanément en portant remède d'un seul coup aux anomalies les plus criantes de la situation. La méthode « graduelle » chère à M. Barre et reprise par les premiers gouvernements Mauroy, appelle toute une série d'interventions symbolisées par le corset de l'encadrement du crédit qui enferme dans un corset l'économie française depuis maintenant plus de dix ans.

Chômage et commerce extérieur

Le chômage, a répété M. Mitterrand, n'a augmenté en France que de 4 % l'an dernier au lieu de 29 % en Allemagne et de 22 % aux Etats-Unis. Mais l'une des raisons de cette moindre progression a été la signature de nombreux contrats de solidarité qui ont mis en préretraite quelque 200 000 personnes (soit 10 % du nombre des chômeurs) selon une formule coûteuse et qui ne console pas toujours ses bénéficiaires du fait que leur vie professionnelle a été bel et bien interrompue avant son terme. Quant au commerce extérieur, que M. Mitterrand veut redresser en deux ans, on se souvient de la rapidité avec laquelle il s'est dégradé : doublement du déficit en 1982. Cette dégradation n'était autre que la résultante de l'inflation interne distributrice de pouvoir d'achat sans contrepartie du côté de la production nationale. L'amélioration, si elle doit se produire, n'a aucune raison de ne pas se manifester aussi rapidement que l'avait fait la détérioration. Pour amorcer le processus, le président de la République fait appel à la bonne volonté des Français, leur demandant d'acheter, à qualité égale, des produits nationaux. Ce n'est pas la première fois que, dans un pays en mal de déficit, les gouvernants font un appel de ce genre. L'expérience montre que les résultats sont au mieux marginaux. Les Français sont pareillement invités à passer de préférence leurs vacances à l'intérieur de leurs propres frontières. Si, un jour, on devait diminuer l'allocation de tourisme, on réduirait la liberté de chacun pour un avantage douteux. Encore une fois, c'est d'une politique d'ensemble que l'on peut attendre un redressement dans les domaines particuliers de la vie nationale.

La question de savoir si un quatrième réajustement monétaire fera suite au troisième au cours des mois prochains est finalement accessoire. Ce qu'il importe de savoir est si le gouvernement de la France sera capable non seulement de mettre fin à la dérive de l'économie nationale, mais de recréer les conditions d'un renouveau qui implique le retour à une certaine stabilité. Mais les dispositions énergiques qu'il conviendrait de prendre pour y parvenir sont-elles acceptables par le parti socialiste et encore plus par le parti communiste ? Celui-ci, par la plume de M. Philippe Herzog, a fait savoir que *« la France a bien fait de rester au sein du système monétaire européen. »* Mais les implications d'un tel choix sont-elles bien perçues ?

PAUL FABRA.

PROTECTION SOCIALE : un effort contributif de 10 à 15 milliards de francs

Pour respecter l'un des objectifs fixés par le président de la République et, quelques jours auparavant, définis par M. Delors — l'équilibre et la bonne gestion des régimes de sécurité sociale — une majoration de l'effort contributif semble inévitable.

Un constat tout d'abord : les pouvoirs publics et les conseils d'administration des caisses n'ont pas réglé les déficits de 1982 ni celui des régimes de sécurité sociale (environ 10 milliards de francs) ni celui de l'UNEDIC (environ 6 milliards de francs). Une prévision aléatoire ensuite : pour 1983, en dépit des déclarations de M. Pierre Bérégovoy sur *« l'équilibre des comptes, toutes choses étant égales par ailleurs »* — c'est-à-dire si ses objectifs et prévisions sont respectées — on s'attend, sauf mesures nouvelles à un besoin de financement que les pessimistes chiffrent à 9 milliards de francs et les observateurs raisonnables à 5 milliards de francs pour la sécurité sociale et 4 voire 5 milliards de francs pour l'UNEDIC.

Si l'on n'essaye pas d'appurer les comptes de 1982 — thèse défendue au ministère des Affaires sociales — il ne serait nécessaire de dégager d'ici à la fin de 1983 que 4 à 5 milliards de francs pour la seule sécurité sociale, au minimum 10 voire 15 milliards de francs si l'on veut remettre les compteurs à zéro.

Une bonne gestion impliquerait aussi de programmer un échéancier de majorations de recettes puisque uniquement pour la retraite à soixante ans, le ministère a évalué l'effort minimum nécessaire à + 0,25 point en 1983, porté à + 1 point en 1985 et + 2,27 points en 1990.

Le compromis qui devait être esquissé à Matignon, jeudi matin, pourrait être de dégager progressivement cette année 10 à 15 milliards de francs. Où les trouver ? Le premier choix du gouvernement sera de régler le différend Delors-Bérégovoy sur la date d'application des recettes déjà décidées. La mise en place du forfait hospitalier serait avancé au 1er avril. En revanche, la contribution sur les tabacs et alcools suscite un vrai débat.

Le ministre des affaires sociales a annoncé aux professionnels que la taxe de solidarité sur le tabac sera majorée dès avril prochain (4 à 5 milliards de francs de recettes nouvelles en 1983). Au ministère des finances, on s'oppose à une majoration brutale qui ferait bondir l'indice officiel des prix de 0,5 à 0,7 *point d'un seul coup*. MM. Mauroy et Mitterrand devraient trancher ce débat entre lutte contre l'inflation et combat pour l'équilibre des comptes.

Il va sans dire qu'un report partiel des mesures sur le tabac alourdirait le déficit des régimes sociaux. Se retrouvant à la case départ, les pouvoirs publics se trouvent donc dans l'obligation de choisir : majoration de la taxe sur la valeur ajoutée affectée à la Sécurité sociale, contribution proportionnelle sur tous les revenus, majoration des cotisations salariales, si l'on entend toujours respecter la promesse de ne pas alourdir les charges patronales, ou mixage de ces diverses formules, après consultation des partenaires sociaux. Cette *« concertation étroite »*, annoncée par M. Delors, n'aura lieu en fait que la semaine prochaine.

En tout état de cause — cotisations ou contributions sur le revenu — le gouvernement devra vraisemblablement prévoir une majoration égale à moins 1 point, voire 1,5 point de cotisation d'ici à la fin de 1983 (1). Les Français ne peuvent pas y échapper, si du moins ils entendent préserver le système actuel de prestations et si le gouvernement rejette des propositions présentées par la droite en faveur d'une plus forte participation des malades aux frais de santé. Cette solution avancée par les *« indépendants »*. (C.N.I.P.), M. Peyrefitte, etc., comporte un gros inconvénient : les compagnies d'assurance prendraient le relais en n'acceptant que les bons risques (ceux des adultes moins souvent malades) et les mutuelles risqueraient d'avoir à supporter les risques coûteux (ceux des personnes âgées).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Outre le débat au sein du gouvernement sur le montant de l'effort s'ajoute celui sur la date d'affectation. Pour les « affaires sociales », il n'y aurait pas urgence, l'objectif de M. Bérégovoy étant, en temps voulu, de prendre les mesures nécessaires.

Un poison subtil

« C'est une triste histoire qui a commencé avec le choc pétrolier de 1973 », a déclaré M. Mitterrand en parlant de l'inflation en France.

En fait l'inflation a commencé à s'accélérer en 1969 à la suite, semble-t-il, des accords de Grenelle de 1968, qui s'étaient conclus sur une forte hausse des salaires et du pouvoir d'achat, à la suite aussi de la très forte relance de l'activité qui en avait découlé (+ 7,7 % de PIB en 1969).

Les années d'euphorie douce qui suivirent mai 1968 ont distillé en France ce poison subtil : les prix augmentant de plus en plus vite (1) avec le pouvoir d'achat rendirent l'inflation sympathique à la population, chacun assimilant amélioration du niveau de vie et inflation. Une forte expansion (les taux annuels dépassaient 5 %), des progrès importants de productivité cachaient alors le péché.

C'est parce que le monde entier vivait — à des degrés divers il est vrai — dans la surchauffe et l'inflation que les pays producteurs de pétrole lassés de voir diminuer le pouvoir d'achat de leurs ventes décidèrent de passer à l'acte. Ce fut le premier choc pétrolier de la fin 1973. Mais celui-ci ne fut que la conséquence de l'inflation qui régnait dans le monde depuis des années.

Est-il tout à fait juste par ailleurs de dire, comme l'a fait le président de la République, qu'*« une première bataille a été gagnée l'an dernier contre l'inflation »* ? Certes, le blocage des prix a eu des effets spectaculaires en juin, juillet, août et septembre 1982 (+ 1,5 % de hausse en quatre mois). Mais un blocage est toujours une mesure artificielle, et la dégradation des comptes des entreprises publiques et des firmes privées est là pour le prouver.

De plus, depuis qu'il a été mis fin — partiellement — au blocage des prix, les hausses ont repris en France à un rythme élevé (+ 1 % en novembre, + 0,9 % en décembre et encore en janvier, + 0,7 % en février), alors même qu'elles se ralentissaient très fortement à l'étranger (2). Du coup, les écarts d'inflation avec l'étranger, en général, avec la R.F.A en particulier, ont recommencé à augmenter.

Al. V.

(1) + 2,6 % en 1967, + 4,6 % en 1968, + 6,5 % en 1969, + 5,2 % en 1970, + 5,5 % en 1971, + 6,2 % en 1972, + 7,3 % en 1973, + 13,7 % en 1974.

(2) Les prix de détail ont en février augmenté de 0,4 % en Grande-Bretagne, de 0,10 % en R.F.A. et ont baissé de 0,2 % aux État-Unis.

La belle formule « Achetez français »

« Vous devez préférer à qualité égale les productions françaises. » La formule n'est pas nouvelle : l'opposition — quand elle était au pouvoir — l'avait utilisée et d'abord M. Giscard d'Estaing, qui avait déclaré que l'achat d'un produit importé pouvait être *« un choix contre l'emploi »*.

A l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, des campagnes avaient incité les Anglais à acheter anglais. Le Conseil national du patronat français avait parlé, lui aussi, bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, d'un *« patriotisme commercial »*.

Plus récemment, le parti communiste a repris le thème de la *« reconquête du marché intérieur »* et a martelé l'opinion sur cette idée, non sans quelques succès, puisque des commandes dans le secteur public et notamment les hôpitaux ont échu à des producteurs français.

Cela dit, la formule, pour séduisante qu'elle soit, est-elle réaliste ? Acheter une voiture française coûtant 7 à 8 000 F de plus qu'une voiture étrangère — à qualité égale, — n'est-ce pas accepter une forte baisse de son pouvoir d'achat ? Et l'accepter dans les pires conditions d'injustice, puisqu'il suffira qu'un titulaire de revenus élevés — moins civique ou plus avisé financièrement — fasse le choix inverse pour que l'écart de pouvoir d'achat se creuse dans le mauvais sens...

Acheter français, n'est-ce pas aussi, dans de nombreux cas, refuser d'acheter les productions des pays en développement ? Les usines étrangères qui fabriquent dans ces pays les chemises, les transistors, les montres, les postes de télévision que nous achetons ont certes été souvent créées et financées par des capitaux américains, japonais ou allemands. Mais, outre que tel n'est pas toujours le cas, ces productions donnent du travail à la main-d'œuvre locale et sont parfois à l'origine d'un certain développement, d'une certaine amélioration du niveau de vie.

Les problèmes posés ne s'arrêtent pas là. Nous critiquons les Japonais pour leur nationalisme commercial. Nous pourrions constater aussi que les producteurs français mettent souvent des semaines ou des mois à fournir ce que l'étranger propose en quelques jours.

Al. V.

TOURISME : la France n'a pas à se plaindre

Faut-il que les Français préfèrent, plus que par le passé, la France comme destination de vacances ? A vrai dire, ils la choisissent naturellement parce qu'elle est, évidemment, moins chère qu'un voyage à l'étranger, et qu'elle offre une infinie variété de lieux et de styles de vacances.

La fiabilité médiocre des statistiques touristiques permet seulement d'approcher la réalité des flux des voyageurs. On évalue à une dizaine de millions le nombre des Français qui, pour des motifs touristiques, familiaux ou professionnels, sortent de France, et à une trentaine de millions celui des étrangers se rendant en France pour les mêmes motifs.

Le solde de la balance des paiements qui en résulte pour l'année 1982 devrait dépasser les 11 milliards de francs. Troisième pays importateur et troisième pays exportateur de touristes au monde, la France n'a *pas à se plaindre*.

La concentration des départs en vacances aux mois de juillet et d'août ne permet pas de pronostiquer que les Français choisiront encore plus la France, selon les vœux du président de la République : à cette date, l'Hexagone en vacances est plein comme un œuf...

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

M. JOSPIN : le P.S. mobilisera

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste : *« Le langage que nous avons entendu ce soir est d'abord un langage de vérité. Le président de la République a posé clairement les trois problèmes économiques auxquels la France est confrontée : le chômage, l'inflation, le déficit extérieur. Prenant par des comparaisons avec les autres pays développés l'exacte mesure de nos succès et de nos difficultés, il a rappelé le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir. Dans cette situation, il a fixé clairement les objectifs qu'il assigne au nouveau gouvernement de Pierre Mauroy : réduire plus encore l'inflation, obtenir l'équilibre commercial, développer l'épargne, soutenir la novation de l'industrie. Fidèle à lui-même, il a récusé l'austérité mais appelé à un effort justement réparti.*

» Montrant que la crise n'était pas mystérieuse mais résultait d'un désordre des relations économiques mondiales, il a proposé à la France, dans le maintien des solidarités nécessaires, un grand dessein fondé sur la justice et tout entier tendu vers la réussite collective. Pour cela, il a fait appel à l'engagement de chacun. Le parti socialiste prendra toute sa part dans la nécessaire mobilisation du pays.

M. JOXE : le droit à l'indépendance

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : *« François Mitterrand a eu raison de rappeler « le droit de la nation à l'indépendance de ses choix » et par-dessus tout « le droit de changer la société française dans ce qu'elle a d'injuste ». Sur le plan économique, il était temps, grand temps, que soit rappelée cette exigence : « A qualité égale, choisir les productions françaises. »*

M. SCHWARTZENBERG : l'ouverture sur l'extérieur

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Tous les français doivent répondre avec détermination à l'appel au rassemblement et à la mobilisation des forces du pays lancé par le président de la République (...). Cette nécessaire mobilisation se développera dans une France ouverte sur le monde extérieur et restant authentiquement solidaire de la Communauté européenne. Il est essentiel que cet appel s'adresse en particulier à la jeunesse, qui représente par définition l'avenir de notre pays et donc son principal espoir. »*

LE P.S.U. : les inquiétudes prises en compte.

Le parti socialiste unifié : *« Le président de la République a pris en compte les inquiétudes manifestées par les Français lors des élections municipales (...). Le P.S.U. apprécie particulièrement que la lutte contre le chômage reste le premier des grands axes de la politique du pouvoir (...). Tout dépend maintenant des mesures concrètes qui seront prises. Le P.S.U. souhaite qu'elles aillent dans le sens de la réduction des inégalités, réduction du temps de travail, le maintien du pouvoir d'achat des couches populaires, l'extension de droits et pouvoirs nouveaux, l'amorce d'une autre politique industrielle et énergétique. »*

LA L.C.R. : l'avertissement n'a pas été entendu.

La Ligue communiste révolutionnaire : *« L'avertissement des municipales n'a pas été entendu. Le gouvernement fait fi des aspirations et des besoins des masses laborieuses pour satisfaire les exigences de la bourgeoisie française et internationale (...). Face aux attaques patronales et à la soumission du gouvernement aux impératifs capitalistes, seule la mobilisation unitaire des travailleurs pourra faire échec à ces mauvais coups. Ils exigeront de leurs directions syndicales cette mobilisation unitaire. »*

LE M.G.P. : le oui des « gaullistes sincères »

M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire : *« L'appel du président de la République aux Français à se mobiliser au service de la France recueillera l'approbation pleine et entière de tous les gaullistes sincères (...). Le Mouvement gaulliste populaire considère en particulier que la participation (...) est le seul moyen, aujourd'hui, d'assurer conjointement le financement comme le développement de notre capacité de production. »* Ce mouvement gaulliste de gauche se félicite aussi de l'évocation d'un grand dessein sur le *« nouvel équilibre du monde »*.

Dans l'opposition

M. LECANUET : le pouvoir n'est plus à l'Elysée.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a dénoncé *« le caractère flou et confus du propos présidentiel ». « Le pouvoir n'est plus à l'Élysée. Il appartient aux partis de gauche. »* Pour M. Lecanuet, *« le troisième gouvernement de M. Mauroy sera celui de l'expiation de ses propres erreurs. Pour les Français, ce sera celui de l'appauvrissement. Pour la France, celui de l'affaiblissement. Ni M. Mauroy ni M. Delors ne sont plus crédibles. L'effort ne se donne qu'à la confiance, et la confiance leur échappe ».*

M. GAUDIN : le sursaut salutaire n'est pas venu.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré : *« Après l'avertissement des municipales et la sanction de la troisième dévaluation du franc, les Français attendaient que le chef de l'État soit à la hauteur de la situation. Mais le sursaut salutaire n'est pas venu. Il n'est pas venu de la nouvelle équipe gouvernementale. On a pris les mêmes pour continuer la même politique... Le sursaut n'est pas venu non plus... des propos de M. Mitterrand. Il a une fois de plus compté sur la magie du verbe pour cacher la réalité : la politique de la France n'est pas bonne. »*

M. MEHAIGNERIE : l'ambiguïté, l'imprécision et l'abstrait.

Pour le président du C.D.S., les **« événements semblent subis, et le président est resté dans l'ambiguïté, l'imprécision et l'abstrait. Il n'a pas su trouver les chemins de la confiance des Français, ni les moyens politiques d'un redressement national rendu impossible par les contradictions d'un projet socialiste inadapté. »**

M. STASI : une atmosphère de fin de règne.

M. Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale et membre du collège exécutif du C.D.S., considère que *« c'est le parti communiste et l'aile gauche du parti socialiste... qui ont imposé au président de la République le maintien de Pierre Mauroy à son poste »... « L'image du président de la République a été atteinte. Il y a dans tout cela une inquiétante et consternante atmosphère de fin de règne. »*

M. LÉOTARD : la machine infernale socialiste.

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain : *« M. Mitterrand vient de dire aux Français : on ne change pas une équipe quiéchoue. »... « On perd les élections, mais on le cache. On fixe des objectifs, mais on ne définit pas les moyens... On exorte à acheter français, mais on laisse la C.G.T. désorganiser l'industrie nationale. Il est vraiment temps d'arrêter la machine infernale socialiste. »*

LES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS : rien n'est dit, rien n'est fait :

« Comment être convaincu que cet effort portera ses fruits, que les sacrifices seront justifiés, alors que rien n'est dit, rien n'est fait pour aller dans le bon sens et tenir compte des réalités »... « Oui, il faut réduire le chômage, arrêter l'inflation, rétablir le commerce extérieur... Mais comment le faire, par l'étatisation systématique, un langage de lutte de classes, un projet marxiste dont on se refuse systématiquement à reconnaître l'échec ? »

M. BARIANI : l'aveu d'un échec

Pour M. Didier Bariani, président du pari radical : *« Le président persiste et signe. Malgré le ton pathétique employé, la défense de la politique menée depuis deux ans est apparue comme un exercice théorique et littéraire terriblement irréel. Le chef de l'État a reconnu implicitement que la France était devenue le « malade de l'Europe ». L'appel à l'aide de la collectivité nationale pour venir au secours d'une économmie malmenée par son gouvernement étit à la fois l'aveu d'un échec et d'une impuissance. »*

LE CENTRE INDÉPENDANT : l'esprit de la Vᵉ République

Le bureau politique du Centre indépendant (formation proche de M. Jacques Chaban-Delmas) considère que l'allocution du chef de l'État, *« par son ton de grande fermeté et par ses analyses lucides des grands problèmes de la France et du monde, se situe tout à fait dans l'esprit de la Vᵉ République, lequel avait fait cruellement défaut entre 1974 et 1981 ». « Le Centre indépendant ne peut qu'approuver le président de la République lorsqu'il préconise la réhabilitation de l'épargne, la défense des entreprises et le retour à la mesure dans les dépenses sociales ; son discours se situe aux antipodes de la théorie de la lutte des classes, des doctrinaires marxistes dont quelques-uns ont été évincés de l'équipe ministérielle, mais qui, hélas ! demeurent aancore suffisamment nombreux, notamment à la direction du parti socialiste, pour contrecarrer l'action du nouveau gouvernement Delors-Bérégovoy. »*

M. MALAUD : le thème usé de l'héritage

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans : *« Le président de la République, jouant sur les mots, les mythes, les généralités, a cherché à justifier les orientations incohérentes de sa politique, rappelé le thème usé de l'héritage et défini les grandes lignes d'une action qui serait raisonnable si les hommes qui auront à l'appliquer étaient encore crédibles (...) Ce nouveau gouvernement, qui ressemble au précédent comme un frère, et qui se targue d'avoir tout changé dans tous les domaines, reste prisonnier de ses dogmes, de son sectarisme. L'unité nationale rest incompatible avec la lutte des classes. »*

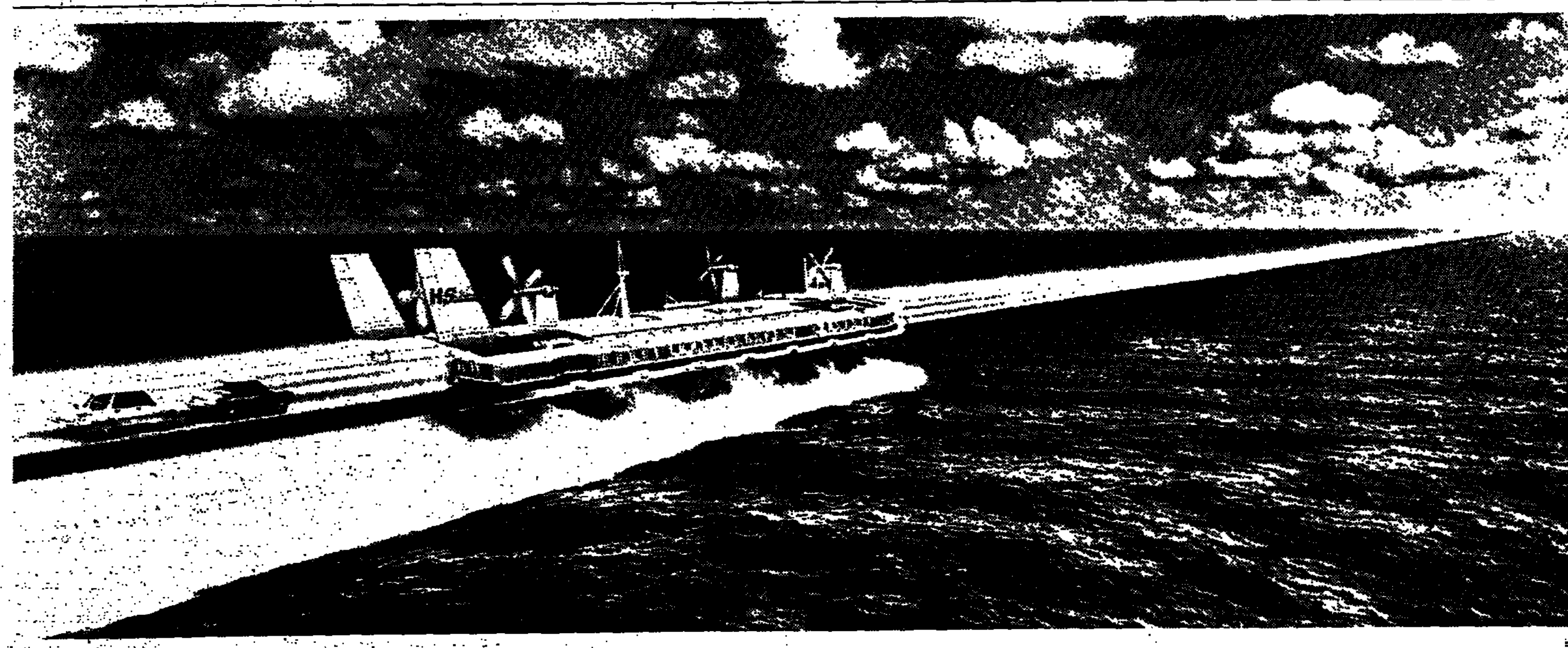
M. LE PEN : en attendant Grouchy

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national : *« On pourrait être tenté d'adhérer aux thèmes élevés et aux nobles objectifs exprimés dans l'allocution présidentielle, si celle-ci n'occultait totalement dans l'aggravation des difficultés françaises la responsabilité de la politique socialiste. Il est clair que le troisième ministère Mauroy est désormais chargé d'une mission d'arrière-garde : retarder la débâcle en attendant Grouchy. »*

Dans les organisations patronales

S.N.P.M.I. : quel grand dessein ?

Le Syndicat national de la petite et moyenne industrie, présidé par M. Gérard Deuil : *« Au lieu de susciter le sursaut qu'espéraient les Français, il leur est proposé de se mobiliser pour un prétendu grand dessein, mais lequel ? »*



POLITIQUE

APRÈS L'ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE

LES RÉACTIONS

Dans les syndicats

C.G.T. : réfléchir

M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T. : « *Une allocution présidentielle de cette importance, affirmant la continuation de la politique engagée et définissant les orientations de l'action gouvernementale, l'annonce de prochaines décisions économiques et sociales, nécessite autre chose qu'un rapide commentaire. La C.G.T. exprimera dans les prochains jours sa position sur l'ensemble de la situation, ses propres objectifs, ses propositions pour assurer la défense des intérêts des travailleurs, de leur niveau de vie et de leur emploi, pour apporter sa contribution à l'action contre l'inflation, pour le redressement de l'industrie française et de l'économie, pour l'indépendance nationale, pour l'accomplissement des réformes démocratiques engagées. Elle le fera dans la continuité de son action d'organisation syndicale, indépendante, au service des travailleurs, ferme, constructive et responsable.* »

C.F.D.T. : nécessaire mais pas suffisant

La commission exécutive de la C.F.D.T. : « *La C.F.D.T. est tout à fait d'accord pour considérer que les orientations indiquées au pays et au gouvernement par le président de la République sont nécessaires. Les trois fronts auxquels il appelle le pays à s'attaquer — le chômage, l'inflation et le déficit extérieur — permettront de lever des obstacles au changement. Mais la C.F.D.T. affirme que l'action nécessaire pour réduire l'inflation ne doit pas reléguer au second plan la lutte contre le chômage, qui passe, notamment, par une réduction de la durée du travail à trente-cinq heures. La C.F.D.T. attend maintenant du gouvernement : qu'il fasse la clarté sur les enjeux et les objectifs prioritaires qu'il entend poursuivre ; qu'il mène une politique ne fluctuant pas au gré des pressions ou des affrontements catégoriels ; qu'il engage sans tarder des négociations approfondies sur le contenu et les modalités de la politique économique et sociale à mener.* »

F.O. : juger sur pièces

M. André Bergeron, secrétaire générale de Force ouvrière : « *Il faut savoir gré au président de la République d'avoir franchement décrit les difficultés que la France doit surmonter. (...) Force ouvrière, consciente des difficulté — qu'elle pressent depuis longtemps — se conduira, certes, en responsable, sans démagogie, ni surenchère. Mais elle entend, naturellement, défendre avec fermeté les intérêts de ceux qu'elle représente. S'agissant des décisions que le gouvernement va mettre en œuvre, la confédération jugera sur pièces. Elle souhaite, en tout état de cause, que, avant de définir les moyens susceptibles d'atteindre les objectifs décrits par M. François Mitterrand, le gouvernement consulte sérieusement les organisations professionnelles et syndicales.* »

C.F.T.C. : attendre

La C.F.T.C. : « *Le président de la République vient de définir une série d'objectifs, non seulement judicieux mais nécessaires, tels que la lutte contre l'inflation et le chômage, et le rétablissement des équilibres à l'intérieur du pays et dans le monde. Mais la mobilisation ne se fera que sur un plan de campagne crédible et équitable. Ce soir, à la C.F.T.C., on l'attend encore. Il n'est pas bon que le suspense se prolonge.* »

C.G.C. : l'inquiétude

La Confédération française de l'encadrement C.G.C. : « *Comment ne pas souscrire aux propos du président de la République analysant la crise mondiale, préconisant l'effort, faisant appel à la jeunesse, estimant indispensable sa formation poussée et la définition du grand dessein à lui proposer ? Mais comment, aussi, ne pas être inquiet d'entendre M. Mitterrand affirmer que la politique suivie jusqu'à présent était la bonne, alors qu'elle a mené notre économie et notre monnaie où elles en sont. La Confédération française de l'encadrement C.G.C. attend ce gouvernement à ses actes. L'encadrement de France attend les grands projets qui lui rendront son élan.* »

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

Critiques à Paris interrogations en province

Dans la presse parisienne de mercredi matin, la tonalité oscille de la réserve à la critique la plus acerbe. « *Dieu, quel ennui !* », s'exclame Philippe Tesson. « *Certes,* écrit-il, *dans le Quotidien de Paris, les présidents de la République ne sont pas là pour amuser la galerie, et le moment n'est pas opportun. Mais quand même ! Ce ne sont pas ce visage de carême, ce sermon sermonnant, ces bonnes intentions, ces paroles douceâtres, ce sirop de morale, qui vont revigorer une nation qui a pourtant bien besoin de l'être (...).* » « *On finit par se demander : mais pourquoi a-t-il parlé et qu'avait-il à dire ?* », conclut Philippe Tesson.

En des termes semblables, Max Clos, dans *le Figaro*, estime que M. Mitterrand n'a « *rien* » dit. Il juge que le président de la République « *nous a servi un discours vague et légèrement pompeux (...).* » « *C'est mince et décevant* », écrit-il.

Cette déception se retrouve dans *Libération*. Pierre Briançon se demande « *pourquoi cette obstination à s'échapper des contingences, comme si la conscience de l'histoire le dispensait de se payer, de temps à autre, une tranche de réel ?* » Il poursuit : « *C'est là son énigme, qui pourrait se transformer insensiblement en problème. Il parle à la France, et les Français lui échappent...* »

Claude Weill, dans *le Matin*, note que si « *le ton a monté d'un cran, le message n'est pas nouveau* ». « *L'allocution d'hier* explique-t-il, *a confirmé sans au[...]e ambiguïté que le président de la [R]épublique a choisi* [la voie] *qui con[sis]te à rester en ligne, à maintenir et accentuer le cap choisi. Pas plus à gauche, ni plus à droite : avec plus de rigueur.* »

L'Humanité insiste sur cette « *rigueur nécessaire* ». René Andrieu explique : « *A la question : la politique engagée depuis mai 1981 est-elle bonne ? il a répondu nettement : oui, cette politique est bonne. Nous le pensons aussi.* » Il poursuit : « *Il faut donc la poursuivre. Ce qui n'empêche pas, et François Mitterrand a montré qu'il en avait conscience également, que de graves problèmes se posent et qu'il faut les résoudre. Avec toute la rigueur nécessaire dans l'application des engagements pris en 1981 mais en refusant l'austérité pour les travailleurs (...).* »

Dans son ensemble, la presse de province semble moins critique. Michel Guérin, dans la *Nouvelle République du Centre-Ouest* parle de M. Mitterrand comme d'un « *leader décidé (...), un lutteur* (...), *le conducteur d'un peuple qui philosophe sur* le monde qui naît (...) ». « *Hier soir,* écrit-il, *c'était une belle et utile leçon de civisme.* »

Bernard Villeneuve, dans le *Progrès*, note que le président de la République « *a été hier aussi habile qu'il pouvait l'être* ».

Mais si à maintes reprises les « *accents gaulliens* » de M. Mitterrand sont soulignés, l'interrogation sur la portée qu'a eue le message du président revient :

Chantal Didier, dans *l'Est républicain*, estime qu' « *attente, il y avait, attente il reste* », tandis qu'André Mazière, dans la *Charente libre*, se demande si « *l'allocution et l'appel du président de la République* » n'auraient pas eu « *plus d'impact si l'on avait su vraiment à quoi s'en tenir sur ce qui va se passer maintenant...* ».

« *Le ton est-il suffisamment mobilisateur ?* » s'interroge Marc Ullmann dans le *Télégramme de Brest*. « *Les gens de bonne volonté auront-ils été vraiment mobilisés par ce plaidoyer, qui manquait par trop de vigueur sinon de rigueur ?* », enchaîne Alain d'Anjou dans le *Courrier de l'Ouest*. « *M. Mitterrand, une nouvelle fois, calme le jeu, mais au risque majeur de masquer l'ampleur des enchères et donc de ne pas donner très envie de jouer* » juge Philippe Gallard, dans *Ouest-France*.

C.F.-M.

● *Dans le commentaire* qui accompagnait la publication des résultats des élections municipales dans l'Isère (*le Monde* du 8 mars), nous avons indiqué que le parti communiste enlevait à la droite la ville de Pontcharra. M. Charles Bich, maire de cette commune, nous précise qu'il n'est pas membre de ce parti et que la plupart des nouveaux conseillers municipaux n'avaient aucune appartenance politique, mais seulement une sensibilité de gauche.

APRÈS LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Les socialistes attendent avec inquiétude le nouveau programme du gouvernement

Cohérence et autorité : voilà ce que les socialistes réclament de ceux qu'ils ont portés au pouvoir. L'exigence n'est pas nouvelle. Elle s'était déjà exprimée au lendemain de l'échec de la gauche aux élections cantonales de mars 1982.

Ainsi, le comité directeur, qui avait immédiatement suivi ce scrutin, souhaitait-il, le 4 avril 1981, « *le renforcement des moyens qui permettront au gouvernement d'exercer pleinement son autorité et d'accroître l'efficacité de son action* ». Pour leur part, les dirigeants du CERES, poussant la critique au-delà des méthodes d'action du gouvernement, estimaient que l'incohérence dans l'explication de la politique gouvernementale révélait au fond une certaine incohérence de cette politique.

Les uns et les autres, depuis, n'ont pas été gâtés. Bien que le pouvoir ait fait à l'époque un début d'autocritique, les maladresses, les défaillances n'ont pas manqué pour autant. Ni cohésion ni cohérence : c'est l'image que le gouvernement n'a pas su effacer.

Dès le soir du second tour des élections municipales, M. Lionel Jospin, soulignait que l'action de la gauche devait être désormais « *plus simple, plus cohérente, plus réaliste* » et tenir compte autant des préoccupations des Français que des « *théories, aussi justes soient-elles* ». M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a pris le relais le 16 mars devant le bureau exécutif du P.S., en réclamant un renforcement de l'autorité du gouvernement sur l'État, une fermeté accrue dans la conduite des affaires du pays.

Sans doute exprimeront-ils, devant le comité directeur du parti, réuni samedi 26 et dimanche 27 mars à Paris, leur satisfaction que l'équipe gouvernementale ait été resserrée, initiative qui peut être considérée comme un gage de cohésion et de plus grande efficacité.

A leurs yeux, le nouveau visage du gouvernement représente probablement l'amorce d'une réponse à l'avertissement lancé par les Français au premier tour des élections municipales. D'autant que cet avertissement, selon une analyse largement répandue à la direction du P.S., est plus l'expression d'un désenchantement face à un gouvernement qui ne donnait pas l'impression de gouverner que le résultat d'une déception provoquée par les réalisations — ou leurs insuffisances — du pouvoir de gauche.

M. Poperen : le pouvoir, on s'en sert !

Ainsi M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., écrit-il dans *Synthèse flash* : « *Le peuple nous aidera plus s'il sent qu'il est fermement gouverné. Il nous reprocherait plus notre faiblesse que notre fermeté.* » « *Quand on a le pouvoir central, on s'en sert* », ajoute M. Poperen, qui aimerait qu'une telle volonté soit immédiatement concrétisée par l'organisation d'une négociation globale entre le gouvernement, les salariés et le patronat, à l'image des accords Matignon de 1936 ou des accords de Grenelle — un « *super-Grenelle* », dit-il — de 1968.

Le député du Rhône y voit l'occasion de passer le « *compromis global* » que les socialistes appellent de leurs vœux depuis le congrès de Valence de l'automne 1981. Il s'agirait, puisque les temps ont changé, d'un « *contrat sur la rigueur, sur la dose nécessaire de rigueur, sur sa répartition* ».

Une telle procédure, selon M. Poperen, permettrait d'éviter les erreurs commises par la gauche, qui a encouragé la technique des « *petits paquets* » — réduction d'une heure seulement de la durée hebdomadaire du travail, — du « *grignotage* », des négociations partielles qui facilitent les « *manœuvres patronales* ». « *Déplacer le débat vers le bas, poursuit-il, quand on n'a pas le pouvoir en haut, soit ; mais dessaisir soi-même le pouvoir central que l'on contrôle, c'est pousser jusqu'au style gribouille la dévotion basiste.* »

Ce type de discours répond au souci, maintes fois exprimé à la direction du parti socialiste, d'appuyer l'action de la gauche sur sa base sociale, la « *gauche profonde* », comme dit M. Poperen, c'est-à-dire « *la masse des ouvriers professionnels, des employés, les bataillons de la fonction publique* ». Le numéro deux du P.S. en profite au passage pour dénoncer les analyses de l'« *autre gauche* » — celle de MM. Edmond Maire et Michel Rocard, — soupçonnée de s'intéresser plus aux « *marges* » qu'au « *socle social* » de la gauche.

« *L'autre gauche,* écrit-il, *porte plus volontiers son attention vers les cadres décisionnaires et leurs revendications qualitatives, tandis qu'elle limite, pour l'essentiel, ses préoccupations quantitatives à la zone des smicards. Elle mêle un discours élitiste et un discours populiste, ou, plus exactement, elle tient un discours élitiste aux accents populistes.* »

Ces certitudes, l'offensive constamment relancée contre M. Rocard par les mitterrandistes, contre les thèses de M. Jacques Delors par le CERES, ne peuvent pas dissimuler l'inquiétude qu'éprouve la direction du parti socialiste. Ils attendent, à la veille de la réunion de leur comité directeur, de connaître les mesures d'accompagnement de la dévaluation que prépare le gouvernement. Les dirigeants du CERES, persuadés que le gouvernement était engagé sur une mauvaise voie ces derniers mois, le sont encore plus, aujourd'hui, de son échec futur, dans la mesure où M. Delors accentuera son empreinte sur la politique économique et sociale de la France.

Certains mitterrandistes eux-mêmes expriment en privé des doutes et des inquiétudes. L'échec du troisième gouvernement Mauroy préluderait, disent-ils, à la défaite de la gauche. Il n'en reste pas moins que ceux-là participeront, ainsi que leur a demandé M. Jospin, à la « *nécessaire mobilisation du pays* » souhaitée par le président de la République.

Il est, d'autre part, difficilement imaginable que les dirigeants du CERES, M. Jean-Pierre Chevènement en tête, même s'ils sont en désaccord avec la politique du gouvernement et qu'ils le disent, accentuent leur opposition au point de mettre le pouvoir en danger. Le CERES n'est-il pas, pour M. Mitterrand, si l'on en croit la formule utilisée par M. Georges Sarre, député de Paris, « *l'ami des mauvais jours* » ?

D'autant que M. Jean-Pierre Chevènement se situe aujourd'hui « *en réserve de la République* » et qu'on ne peut pas exclure que le chef de l'État fasse à nouveau appel à lui. Dans cette hypothèse, il faudrait comprendre que son départ n'est pas seulement la sanction d'un désaccord pourtant bien réel. Il permettrait aussi à M. François Mitterrand d'encourager, au sein du parti socialiste, un débat dans lequel le CERES aurait toute sa place et qui éviterait que la politique suivie par le gouvernement ne favorise, au P.S., le renforcement de l'aile rocardienne, qui a toujours défendu ce type de politique.

Seraient ainsi préparées, à l'intérieur même du parti socialiste, dans la perspective des élections législatives de 1986, les bases d'un retour à une politique plus proche des orientations sur lesquelles M. Mitterrand avait fondé sa candidature en 1981 et dont il faut rappeler qu'elles émanaient du projet socialiste élaboré... par M. Jean-Pierre Chevènement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le P.C.F. a tenu à assurer sa place dans l'élaboration des orientations gouvernementales

Le problème de la nouvelle structure gouvernementale a été au centre des discussions entre M. Pierre Mauroy et la direction du parti communiste lors de la formation du nouveau gouvernement, mardi soir 22 mars.

Après sa nouvelle nomination par le président de la République, M. Mauroy, recevant MM. Georges Marchais et Charles Fiterman, avait proposé que le second fût reconduit dans ses fonctions de ministre des transports, augmentées de la charge de l'urbanisme et du logement, au sein d'un gouvernement qui aurait compté douze ministres de plein exercice. M. Fiterman aurait été ainsi le seul ministre communiste de plein exercice.

Cette proposition ne satisfaisait pas les dirigeants du parti. La discussion au sein du bureau politique, réuni place du Colonel-Fabien, a abouti à ce que MM. Marchais et Fiterman demandent à M. Mauroy l'attribution au P.C.F. de deux sièges dans sa nouvelle équipe. M. François Mitterrand a finalement accepté que M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, soit intégré parmi les ministres nommés mardi soir. Du même coup, M. Fiterman ne conservait que les transports, et M. Roger Quilliot demeurait, dans la nouvelle équipe, ministre de l'urbanisme et du logement.

Le problème posé par la situation de M. Jack Ralite est d'un autre ordre. Son maintien à la tête du secteur de la santé n'est pas souhaité, semble-t-il, à l'Élysée ni à Matignon. L'intéressé est d'un avis différent. Il estime que son remplacement équivaudrait à un désaveu, alors qu'il se heurte à des manifestations dont il souligne le caractère politique.

L'existence même de ces conflits avec les étudiants et les membres des professions médicales incite les communistes à penser que le maintien de M. Ralite dans ses fonctions n'est pas d'un intérêt politique évident pour le parti. En revanche, son retrait du gouvernement constituerait un recul pour le P.C.F., sans doute, mais aussi et surtout pour le pouvoir lui-même, qui aurait l'air de céder à des pressions extérieures. La solution consisterait donc dans le maintien de M. Ralite, parmi les ministres délégués ou secrétaires d'État, dans un autre secteur que celui dont il avait la charge jusqu'à maintenant.

La suppression des titres de ministres d'État et la modification de l'ordre protocolaire ramènent M. Fiterman au rang de ministre en « numéro quatre ». Certes, M. Fiterman voit son secteur augmenté par la suppression du ministère de la mer, dont il reprend les attributions. Mais, si son rôle technique est ainsi accru, la question de ses prérogatives politiques demeure ouverte. Celles-ci ne seront pas affectées si l'ensemble des ministres de plein exercice sont effectivement associés à l'élaboration des grandes lignes de l'action gouvernementale. Il en irait différemment si cette élaboration apparaissait comme étant du seul ressort du président de la République, du premier ministre, et des ministres figurant en tête de la liste du nouveau gouvernement.

PATRICK JARREAU.

LES ORGANISATIONS AGRICOLES ATTENDENT DE M. ROCARD UNE PLUS LARGE CONCERTATION

L'arrivée au ministère de l'agriculture de M. Michel Rocard est bien accueillie à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), au Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) comme à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.).

Dans ces trois instances, on souligne l'espoir qu'une concertation s'instaure entre les agriculteurs et le ministère, la F.N.S.E.A. souhaitant que cette concertation soit « *approfondie* » et le C.N.J.A. estimant que les agriculteurs veulent « *se sentir épaulés* ». Opposition aux montants compensatoires monétaires, respect du calendrier de fixation des prix agricoles, augmentation de 7 % de ceux-ci sont les dossiers à traiter prioritairement, selon les différents responsables agricoles.

Au même moment, M. Bernard Thareau, responsable des questions agricoles au parti socialiste, exprimait, mercredi 23 mars, sa satisfaction de voir nommé à l'agriculture « *le ministre le plus populaire aux yeux de l'opinion publique française* », ajoutant que M. Michel Rocard ne serait pas le « *commis de la F.N.S.E.A.* » et garderait ses distances avec ses anciens amis du P.S.U. aujourd'hui actifs chez les paysans-travailleurs.

Dans le nord du Cotentin

« MICHEL CRÉPEAU ? IL NE FAISAIT PAS LE POIDS... »

De notre envoyé spécial

La Hague. — Ne leur parlez pas de M. Michel Crépeau ! « *Pour sauver les meubles de l'économie, on va sacrifier l'écologie.* » C'est la conviction de M. Daniel Bosquet, élu « *vert* » à Equeurdreville dans la banlieue de Cherbourg, après l'annonce de la « disparition » du ministère de l'environnement comme ministère à part entière. Mais ce n'est pas la stupéfaction ni même la désolation. « *On a voulu nous avoir avec des gadgets. Et maintenant qu'on n'a plus besoin de nous, on nous laisse naturellement tomber.* » Même désabusement chez M. Didier Anger, porte-parole de CRILAN (Comité régional de l'information et de lutte antinucléaire), dont la maison est cernée par les lotissements du chantier de Flamanville, dans le nord du Cotentin et les pylônes E.D.F. en cours de pose. Pour lui, le sort de l'environnement dans le troisième gouvernement Mauroy était inscrit dans « l'autre logique » : « *Après le 10 mai on avait mis Bombard avec Crépeau pour capter les voix écologistes aux législatives. On a jeté Bombard. On a gardé Crépeau parce qu'il était inoffensif.* »

Même son de cloche chez M. Raymond Girard, maire de Greville-Hague, « *le seul écolo du district de la Hague* ». « *Crépeau ? J'ai eu souvent l'envie de lui écrire, mais je voyais bien qu'il ne faisait pas le poids. Ce qui comptait, c'était Chevènement et aussi Hervé, ces deux ministres mis en ballottage à Belfort et Rennes par nos camarades.* »

Plus que l'effacement du ministère de l'environnement, c'est la démission de M. Chevènement qui est appréciée. « *On ne va tout de même pas pleurer le départ du ministre le plus productiviste et le plus scientiste du gouvernement* », observe M. Didier Anger. Son collègue, M. Daniel Bosquet, reste prudent : « *Ne va-t-on pas le mettre en réserve pour la suite ?* ». Les « écolos » du Cotentin, de toute façon, ne se font plus aucune illusion. On leur a menti trop souvent. Ils ne croient plus au printemps, même promis par la gauche.

ROGER CANS.

M. FABIUS : je respecterai pleinement l'autonomie de gestion des entreprises nationales.

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré, mercredi 23 mars, au journal de la mi-journée sur TF1, que « *le président du C.N.P.F., a raison de dire qu'il faut stabiliser les charges des entreprises* », mais qu' « *il faut surtout la stabilité des règles du jeu* ». M. Fabius a indiqué, au sujet des entreprises nationales : « *Je respecterai pleinement l'autonomie de gestion. (...) Il appartient aux responsables des entreprises publiques de les faire tourner, et marcher.* »

M. Fabius a souligné la « *cohésion* » et la « *compétence* » du nouveau gouvernement. Comme on lui demandait s'il était informé depuis longtemps des fonctions qui devaient lui être confiées, M. Fabius a rappelé ses « *très anciennes relations d'amitié avec le président de la République* ».

LE GROUPE SOCIALISTE DEMANDE UN DÉBAT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a exprimé, mercredi matin 23 mars, « *le souhait qu'un débat de politique générale soit organisé dès l'ouverture de la session parlementaire* », le 2 avril, indique un communiqué de M. Pierre Joxe, président du groupe.

Le bureau a adressé « *un message de félicitations à Pierre Mauroy, ainsi que ses vœux de réussite* ». Il l'a invité à venir prendre la parole devant le groupe socialiste, qui se réunira les mercredi 30 et jeudi 31 mars.

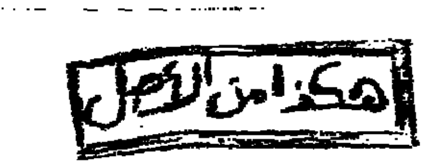
UN NOUVEAU DÉPUTÉ

M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a indiqué, mercredi 23 mars, qu'il s'installera au 56, rue de Varenne (Paris, 7e arrondissement), dans les locaux précédemment occupés par le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, M. Jean Le Garrec, qui avait emménagé ensuite au 40, rue du Bac.

C'est M. Francis Giolitti (P.S.), suppléant de M. Gallo, qui lui succédera à l'Assemblée nationale comme député des Alpes-Maritimes (première circonscription).

[Né le 15 avril 1940 à Cannes (Alpes-Maritimes), M. Giolitti est technicien téléimprimeur aux P.T.T. Entré au parti socialiste en 1972, immédiatement après le congrès d'Epinay, il a été secrétaire de la section de Nice 1, de 1973 à 1977, puis de nouveau depuis 1982 ; il est membre du courant Mitterrand. Il milite également à la C.G.T.]

● *Le mouvement du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), dont les dirigeant ont activement participé à la campagne pour les élections municipales (douze des quatorze candidats qu'ils avaient soutenus dans le Midi ont été réélus ou élus), demande le maintien, au gouvernement, d'un secrétariat d'Etat aux rapatriés. Son porte-parole, M. Jacques Roseau, devait être reçu par le ministre de l'intérieur, jeudi 24 mars, pour insister sur ce point, « *afin que soit poursuivie l'application des promesses faites aux rapatriés par le président de la République* ».



Le Monde

société

MÉDECINE

CENT DOUZE JOURS APRÈS LA POSE D'UN CŒUR ARTIFICIEL

Barney Clark est mort

Barney Clark est mort mercredi 23 mars, peu après 22 heures (heure locale), à Salt-Lake-City, a annoncé l'hôpital de l'université de l'Utah. Agé de soixante-deux ans, Barney Clark était porteur d'un cœur artificiel *depuis près de cent douze jours*. Après une longue alternance d'améliorations et d'aggravations, *son état avait de nouveau récemment empiré* (*le Monde* du 24 mars) et inspiré les plus vives inquiétudes à ses médecins. Il avait été placé dans une unité de soins *intensifs six heures avant son décès*. Selon le porte-parole de l'hôpital, la cause principale de la mort de Barney Clark *est une défaillance circulatoire*. Une déficience multi-organique a sans doute *aussi* contribué à provoquer ce décès.

Un verrou symbolique

La tentative effectuée le 2 décembre 1982 par l'équipe chirurgicale de Salt-Lake-City, que dirigeait le docteur William de Vriès, n'était pas une première mondiale. De manière très spectaculaire et avec l'appui intensif de nombreux médias, elle a cependant été présentée et vécue comme telle. On oubliait du même coup qu'un autre chirurgien américain, le docteur Denton Cooley, *avait, en 1969 puis en 1981*, implanté sans succès une prothèse cardiaque chez deux de ses patients.

A Salt-Lake-City, on a doublement innové : la Food and Drug Administration (FDA) avait donné son accord officiel, alors que le docteur Cooley travaillait de manière « marginale » et avait été sévèrement blâmé. D'autre part, la prothèse était destinée à demeurer en permanence avec Barney Clark, atteint d'une forme irréversible de pathologie cardiaque, alors qu'auparavant il ne s'agissait que d'une forme élaborée de circulation extra-corporelle, support mécanique destiné à faire passer aux malades un cap difficile dans l'attente d'une transplantation d'organe.

Tout n'avait pas été sans difficultés. En 1981, la F.D.A. refusait de donner son accord. Une telle tentative, estimait-elle, était prématurée compte tenu des caractéristiques de la prothèse et du manque de recul dont on disposait. L'accord était néanmoins donné en 1982. Quelque temps auparavant, pourtant, l'inventeur de la prothèse, M. Robert Jarvik, déclarait qu'il lui faudrait encore plusieurs années pour atteindre pleinement *son objectif de cœur* artificiel implantable chez l'homme. Son prototype actuel est loin de pouvoir conférer une véritable autonomie aux patients : il est composé d'une partie externe, génératrice d'énergie, d'un volume important et pesant environ 150 kilos, relié par deux tuyaux à la partie implantée en polyuréthane.

Précipitation

« Pour qu'un cœur artificiel atteigne pleinement son objectif, expliquait M. Jarvik en mars 1981 dans l'édition française de la revue *Scientific American, il doit être plus qu'une simple pompe. Il doit être aussi plus que simplement fonctionnel et fiable. Il doit se faire oublier du patient. »* En décembre de la même année, un groupe de médecins et de chirurgiens de l'université de Pennsylvanie expliquait, dans le *Journal international des médecins : « Etant donné le volume important du convertisseur d'énergie et le risque infectieux considérable, l'utilisation clinique des cœurs artificiels à air comprimé devra se cantonner aux malades qui sont en attente ou en préparation d'une transplantation cardiaque (...) La recherche atteindra son apogée avec la mise au point d'un cœur artificiel actionné électriquement, véritable* « pièce détachée » *que l'on pourra mettre en place chez les malades présentant de nombreuses formes irréversibles de maladies cardiaques au stade terminal. »*

Aucun progrès technique majeur n'a été réalisé depuis. Comment, dès *lors, expliquer la précipitation* des autorités américaines à donner leur accord et la volonté affirmée de laisser en place la prothèse jusqu'à la mort du patient ? Il ne faisait aucun doute pour les spécialistes que ce dernier ne survivrait guère à l'intervention : expérimentée longuement sur l'animal, la prothèse de M. Jarvik n'avait permis, au maximum, chez des veaux sains, que des durées de survie inférieures à deux cent vingt jours, durée à peine supérieure à celle *obtenue* par d'autres équipes à Berlin ou à Cleveland. Les cent douze jours de survie de Barney Clark – obtenus au prix de nombreuses difficultés – étaient donc prévisibles. Après soixante jours, le porte-parole de l'hôpital de l'Utah, à Salt-Lake-City, déclarait déjà : *« L'état de santé de M. Clark n'a pas suffisamment progressé pour justifier ce type d'opération sur d'autres patients. »*

Nul ne contestera que, à cette occasion, les obligations imposées par l'éthique furent respectées, à commencer par l'obtention du « consentement éclairé », accord préalable du patient dûment prévenu et informé des douleurs et des risques encourus (1). Ce « passage à l'homme » fut pourtant vivement critiqué par certains spécialistes (2). Il s'agissait, selon eux, d'une étape qui ne se justifiait d'aucune manière, si ce n'est par la nécessité de concrétiser au plus vite les nombreux espoirs et les sommes importantes déjà investies *dans un* programme de recherche. « *Tout se passe*, commentaient des spécialistes français de chirurgie cardio-vasculaire, *comme pour la conquête de la Lune. A un certain moment, il fallut envoyer un homme sur notre satellite, même si tout laissait supposer qu'on ne pourrait recommencer de si tôt l'expérience. Trop d'intérêts étaient en jeu pour qu'on puisse différer le geste. Quoi qu'il en soit, en effectuant cette intervention, l'équipe américaine a fait sauter un verrou symbolique et, du même coup, ouvert, quand les progrès techniques le permettront, la porte à d'autres tentatives plus élaborées* ».

Mais à un moment où les contraintes économiques pèsent de plus en plus lourdement sur les choix à effectuer en matière de politique sanitaire, le risque peut être grand de voir les pouvoirs publics hésiter à faciliter de coûteuses recherches dont les conséquences seront immanquablement à terme supportées par la collectivité. C'est dans ce contexte que doit être replacée la tentative de Salt-Lake-City. Du fait de sa longueur et de son exploitation – qui permirent d'observer le véritable martyre enduré par Barney Clark, – cette tentative aura, en définitive, donné une image ambiguë d'un certain progrès médical.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Une* polémique était née dans les jours qui suivirent l'intervention à propos des possibilités laissées à Barney Clark d'interrompre sa participation à l'expérience. D'autre part, pendant plusieurs semaines, il a présenté des symptômes de déchéance intellectuelle, séquelles probables d'un des chocs opératoires.

(2) *Voir notamment le point de vue* du professeur Cachera intitulé « Prométhée enchaîné » (*le Monde* du 17 décembre 1982.)

SCIENCES

Le comité national du C.N.R.S. a été renouvelé

Depuis la grande réforme engagée par l'ancien ministre de la recherche et de l'industrie M. Jean-Pierre Chevènement, on savait que le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) *était remodelé dans* ses structures. Mais on savait moins *qu'il lui manquait, pour compléter* cette réforme, un renouvellement complet de son comité national de la recherche scientifique. C'est désormais chose faite, après le dépouillement des bulletins de plus de trente-cinq mille personnes (sur un électorat de quarante-cinq mille personnes) qui ont voté pour désigner, dans chacune des quarante-cinq sections scientifiques du comité – il y en avait précédemment quarante et une, – seize représentants, auxquels s'ajoutent, pour chacune des sections, neuf personnalités nommées par le *ministre de tutelle*.

Ainsi, se trouvent mis en place, avec retard (1), les premiers éléments de ce « parlement de la recherche » dont le rôle a été élargi par décret en juillet 1982. Il formule des avis sur la création, le renouvellement et la suppression des unités de recherche au C.N.R.S., sur leurs besoins en crédits et en effectifs et procédé aussi à des analyses de la conjoncture scientifique et de ses perspectives.

Toutefois, il est à craindre que le remaniement ministériel ne retarde la première réunion de ce comité, car le nouveau ministre de tutelle, M. Laurent Fabius, va devoir prendre connaissance des dossiers avant de pouvoir procéder *aux nominations* qui sort de son ressort. Ce *contretemps* ne sera guère du goût des chercheurs, qui attendaient que la réunion de la mi-avril examine leurs plans de carrière.

Selon les informations communiquées par le C.N.R.S., la participation moyenne à ces élections a été relativement importante – plus de 70 % des inscrits, – et *« les résultats* (2) *sont largement représentatifs dans toutes les sections »*. Ils se présentent, selon les collèges, de la manière suivante :

● **Collège A 1** (directeurs et maîtres de recherche du C.N.R.S.). – Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN) : 64 sièges ; Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) : 10 ; Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-C.G.C.) : 3 ; divers : 58.

● **Collège A 2** (professeurs du supérieur). – Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) : 25 ; SGEN-C.F.D.T. : 4 ; Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL) : 4 ; divers : 77 ; autonomes : 26.

● **Collège B 1** (chargés et attachés de recherche). – S.N.C.S.-FEN : 115 ; SGEN-C.F.D.T. : 47 ; SNIRS-C.G.C. : 9 ; divers : 8 ; C.F.T.C. : 1.

● **Collège B 2** (assistants et maîtres-assistants). – SNE-Sup-FEN : 43 ; SGEN-C.F.D.T. : 38 : divers : 2 ; autonomes : 6.

● **Collège C** (ingénieurs, techniciens et administratifs). – FEN : 8 ; Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.) : 50 : SGEN-C.F.D.T. : 86 ; F.O. : 5 ; SNIRS-C.G.C. : 28 ; divers : 3.

Des comparaisons rigoureuses avec les résultats des élections au comité national en 1980 sont difficiles en raison des modifications apportées au mode de scrutin, à la composition du corps électoral et à l'éclatement du collège des électeurs en cinq parties au lieu de trois précédemment. Il apparaît toutefois, lorsqu'on prend en compte les collèges A 1 et A 2 dans leur ensemble, que les syndicats de gauche ont progressé aux dépens des autonomes. avec, *semble-t-il, un rééquilibrage* entre ces syndicats au profit du SGEN. *Le S.N.C.S. garde la majo*rité dans le collège A 1, mais il faut noter le léger recul de la gauche dans le collège A 2 et l'énorme proportion d'élus sans étiquette qui prennent la moitié des sièges. De même, les syndicats de gauche sont majoritaires dans les collèges B 1 et B 2, ce qui n'est guère une surprise. mais semblent en léger recul par rapport à 1980 (90 % contre 93,4 %). Quant au collège C, l'ensemble des syndicats progressent, le nombre *des sièges ayant doublé* : le SGEN-C.F.D.T. prend, avec quatre-vingt-six élus la majorité dans ce collège. – J.-F. A.

(1) Retard dû en partie à la modification de la composition du corps électoral en cinq collèges au lieu de trois.

(2) Certains de ces chiffres sont contestés par les syndicats.

MAGIE NOIRE

Sans le grand-père qui, lundi soir 21 mars, passait par là, et qui avertit la police, elles seraient encore *prostrées dans leur appartement* de Montpellier devant le cadavre de d'Ilan, six ans. Le médecin refusa le permis d'inhumer. Les deux femmes, Betty Ben Oucas, *la* mère, et Michèle Taieb, sa sœur, les mâchoires serrées, les yeux exorbités, ont été conduites à l'asile psychiatrique. Le parquet a ouvert une information.

Autour du corps, il y avait des cendres dispersées çà et là, de la farine et du riz dans des coupelles, des pois et des lentilles, une odeur de décoction... Sur des papiers roulés, des signes cabalistiques. Sur des tables, des marmites et des herbes pour des philtres mortels.

Les deux folles de magie noire firent boire à Ilan un breuvage de leur rituel : l'enfant était mort depuis le matin quand le grand-père arriva.

EN RAISON DE LA GRÈVE DES INTERNES ET DES CHEFS DE CLINIQUE

L'activité dans les centres hospitaliers universitaires est très ralentie

Le *mouvement de grève* des internes et chefs de clinique commencé le 22 mars dans les centres hospitalo-universitaires ne *semble pas* en voie de s'achever. De toute évidence, il s'agit d'un mouvement dur, comme en témoignent, par exemple, les taux de participation relevés à Paris : selon l'Assistance publique, les trois quarts des chefs de clinique sont en grève dans les hôpitaux de Paris, ainsi que 80 % des internes. *Selon les grévistes*, le mouvement est *« remarquablement suivi »*, à 95-100 % pour les internes, *légèrement* moins *pour* les chefs de clinique,chez qui sont apparues quelques résistances, notamment à Grenoble, *Limoges* et *Bordeaux*.

La grève, lancée par l'intersyndicat des internes et chefs de clinique est *« totale et illimitée »*. Dans une lettre adressée à leurs adhérents, les représentants des chefs de clinique leur ont recommandé une *« absence effective »* des services *« au cours de la matinée et de l'après-midi jusqu'à 18 heures »*. Les urgences sont cependant assurées et les directions des établissements *mettent en place*, en liaison avec les chefs de service, un service minimum. Le fonc*tionnement des C.H.U. est d'ores et déjà fortement* ralenti, ce qui répond à l'ambition manifeste des grévistes.

Ces derniers soulignent que leur mouvement *sera reconduit jusqu'à ce qu'une réponse soit* apportée à leurs revendications et que, à ce jour, *aucun élément n'a pu leur être fourni. En outre*, disent-ils, nous ne savons plus quel est notre interlocuteur au gouvernement.

La grève des étudiants en médecine, de son côté, se poursuit également. Après les manifestations du 23 *mars* (*le Monde du 24 mars*) et l'occupation du ministère de la santé au cours de laquelle plusieurs étudiants ont *été blessés*, le comité inter-C.H.U. élève *« la protestation la plus vigoureuse contre les violences policières commises mardi soir ». « Alors que l'occupation était calme et pacifique*, ajoute le communiqué, *la police est intervenue avec la plus grande violence, allant même jusqu'à interdire de porter secours à un étudiant blessé, sans connaissance, d'ailleurs toujours hospitalisé à Boucicaut. » « Les pouvoirs publics*, conclut le communiqué, *portent l'entière responsabilité de ces violences, de leurs conséquences et de l'émotion qu'elles ont suscitée dans tous les C.H.U. en grève »*.

De nombreuses manifestations d'étudiants en médecine ont eu lieu en province, notamment à Lille, à Nancy, à Montpellier, à Dijon, à Reims, à Brest, à Nantes et à Bordeaux, où plusieurs journalistes ont été molestés par les forces de l'ordre. A Strasbourg, nous signale notre correspondant, les manifestants ont occupé le siège de la communauté urbaine, d'où ils furent délogés, au cours de la nuit, par les forces de police.

Au ministère de la santé, on se bornait à indiquer, ce jeudi matin, à propos de cet ensemble de mouvements revendicatifs, que le cabinet était *« démissionnaire »* et qu'aucun commentaire ne serait apporté sur ces grèves.

Des réactions divergentes

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) s'élève contre le mouvement de grève des internes et chefs de clinique. Il estime que, « *depuis juin 1981, des acquis considérables ont été obtenus dans le domaine hospitalier (...)* » et qu'en particulier « *des dizaines de chefs de clinique et d'assistants bi-appartenants* (N.D.L.R. : hospitalo-universitaires) *ont conservé un emploi public au terme de leur contrat. (...) Les revendications essentielles des internes ont été satisfaisantes (rémunération des gardes, revalorisation des salaires) ou sont en voie de l'être* ».

Certes, ajoute le SNE-Sup., « *de nombreuses revendications restent à satisfaire* ». Ainsi, l'organisation entend-elle « *maintenir son action, en particulier pour la titularisation rapide des collègues contractuels qui désirent poursuivre leur activité dans le secteur public ; pour une réforme des carrières hospitalo-universitaires basée sur les principes de la titularisation précoce, de la moralité des recrutements du corps unique à deux niveaux ; pour l'application rapide de la départementalisation pour l'amélioration de l'organisation du troisième cycle des études médicales* ».

Le SNE-Sup. constate que cette grève intervient au moment « *où une réelle amélioration des conditions de travail et de la garantie de l'emploi entre dans les faits (...)* ». Aussi le SNE-Sup. « *ne saurait-il s'associer au mouvement actuel (...)*. Il « *met en garde les collègues contre les récupérations politiques et politiciennes qui visent à les entraîner à contre-courant de leurs intérêts réels* ».

La conférence des présidents des commissions médicales consultatives (C.M.C.) des centres hospitalo-universitaires, qui rassemblent les élus des médecins hospitaliers et que préside le professeur Denys Pellerin (hôpital Necker-Enfants-Malades), indique qu'elle ne peut « *rester indifférente aux revendications exprimées par les grévistes* ».

Dans un communiqué, le président souligne que « *les chefs de service sont appelés à prendre toutes mesures nécessaires à l'accueil des malades urgents et à la continuité des soins dispensés aux malades hospitalisés.*

» *La conférence des présidents des C.M.C. de C.H.U. recommande aux personnels hospitalo-universitaires et hospitaliers non concernés par le mouvement de grève :*

» ● *De consacrer toute leur activité à l'accueil des malades urgents, ou déjà hospitalisés, en différant autant que nécessaire toute activité médicale de consultation ou de soins ne revêtant pas un caractère d'urgence ;*

» ● *De s'abstenir de tout acte médical ne correspondant pas à leur compétence ;*

» ● *De veiller à ce que les cas urgents soient normalement accueillis et soient, en fonction de leur état : conseillés en vue d'un traitement différé ; transférés dans un établissement susceptible de les traiter ; ou traités sur place si les conditions de sécurité des soins qu'ils requièrent sont parfaitement assurées.*

» *Les chefs de service devront indiquer à leur administration de quels personnels médicaux ils estiment la présence indispensable. Ils devront, dans cette estimation, apprécier les limites de la disponibilité des personnels hospitalo-universitaires et hospitaliers compte tenu de l'ensemble des charges qu'en dehors des soins ils doivent continuer à assumer* ».

Commentant le mouvement de grève, le SGEN-C.F.D.T. rappelle qu'il « *joue le jeu de la concertation entamée par le ministère de la santé depuis le mois de mars 1982 dans le but de modifier le statut du médecin hospitalier. Nous constatons que, hormis le retard pris à l'automne, la plupart des échéances que s'était fixées le ministère de la santé ont été respectées (...).*

» *Nous nous étonnons du mouvement de grève déclenché le 22 mars, qui nous semble pour le moins prématuré. Actuellement, nous ne pouvons que condamner l'inflation dans les mots d'ordre corporatistes et démagogiques, qui cachent mal une volonté d'affrontement avec le gouvernement de la gauche se cristallisant autour d'un ministre communiste. C'est pourquoi le SGEN-C.F.D.T. ne s'associera pas à ce mouvement, tout en se réservant le droit de réagir comme il l'entend aux propositions qui lui seront faites le 31 mars 1983* ».

Pour sa part, la Fédération des médecins de France tient à apporter son soutien aux internes et aux chefs de clinique. Elle estime « *indispensable que les réformes hospitalières fassent enfin l'objet d'une réelle concertation et qu'en tout état de cause des mesures transitoires soient établies pour qu'aucune génération ne soit sacrifiée* ».

RÉQUISITION ET MISE EN DEMEURE

Depuis plusieurs jours, le terme de « réquisition » est prononcé dans les hôpitaux. Les grévistes seront-ils *« requis »* ou *« mis en demeure »* de remplir leurs obligations de service ?

En fait, la réquisition, dans ce domaine, est une procédure très lourde, qui ne peut être engagée que par un membre du gouvernement ou un préfet. Le dernier précédent remonte à 1961. Il n'est, *pour le moment*, pas question de recourir à cette possibilité.

En revanche, il est rappelé que les internes et chefs de clinique sont des agents du service public et doivent remplir à ce titre un certain nombre d'obligations. En particulier, il leur est demandé de remplir en tout état de cause un *« service minimum »*, c'est-à-dire de satisfaire aux impératifs d'une *« formule jurisprudentielle qui répond aux exigences de continuité du service public »*. Aussi, les responsables doivent-ils apprécier les besoins, évaluer les effectifs nécessaires à ce *« service minimum »*, et adresser aux personnels concernés des convocations individuelles.

Les directions des hôpitaux, après consultation des chefs de service, ont donc commencé à adresser ces convocations aux grévistes, qui seront passibles, s'ils n'y répondent pas, de sanctions disciplinaires. Dans les faits, la définition du « service minimum » s'établit à l'amiable entre les directions des établissements et les services, en fonction de la gravité des cas qui y sont pris en charge.

● *La situation à Vénissieux : précision.* – Contrairement à ce que nous écrivions dans *le Monde* du 22 mars à propos des incidents de la cité des Minguettes à Vénissieux (Rhône), la tour numéro 10, théâtre des événements, ne sera pas *démolie*. Elle fait partie des ensembles d'habitation dont la *réhabilitation* devrait intervenir prochainement. Ce sont quatre tours voisines des quartiers Monmousseau et Démocratie qui devraient être démolies.

DÉFENSE

LES ESSAIS NUCLÉAIRES EN 1983

Rectificatif

Une erreur de présentation de l'article sur le retard des essais nucléaires de la France en Polynésie (le Monde *du 24 mars) a rendu incompréhensible la lecture de ce texte.*

Nous rétablissons ci-dessous l'intégralité du texte en cause :

Ce décalage d'un mois et demi de retard sur le calendrier arrêté à l'origine devrait avoir deux effets dans l'immédiat : d'une part, obliger les ingénieurs du C.E.A. à précipiter les deux rafales de tirs prévues d'ici à la fin de l'été, en raccourcissant l'intervalle de temps entre les deux séries à moins d'une dizaine de jours, et, d'autre part, accepter que soit décalé l'examen scientifique et technique de ces essais, qui dure une année.

Le ministère de la défense admet l'existence de ce retard en 1983. Mais il le justifie par la crainte que les deux cyclones, baptisés Nano et Orama, qui ont déferlé sur les Tuamotu à la fin de janvier et de février, n'aient perturbé l'environnement des îlots et atolls de l'archipel, et par la nécessité de mieux vérifier encore, dans ces conditions, les systèmes de sécurité propres aux séquences de tir.

Ces explications sont rejetées par la plupart des ingénieurs du C.E.A., qui font valoir que la marine nationale – mobilisée momentanément pour la protection des sites menacés par les cyclones – s'est déclarée en mesure de fournir ses moyens habituels aux techniciens chargés des essais, en dépit des conditions atmosphériques.

En vérité, de nombreux cadres du C.E.A. se déclarent inquiets de ce retard, qu'ils rapprochent de l'obligation, intervenue au milieu de l'année dernière, de réduire d'un tiers le nombre des expérimentations après l'annulation, dès juillet, d'une partie des investissements nucléaires inscrits au titre de la section commune du budget.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette mauvaise présentation du texte.

● *Deux appelés du contingent*, MM. Philippe Lelong et Philippe Jégou, du 1er régiment du train de la caserne Dupleix à Paris, et fondateurs de l'Association des soldats de Paris et de sa région, créée dans le but de promouvoir l'entraide matérielle et morale des appelés, ont été sanctionnés de quinze jours d'arrêt. Le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.) dénonce avec vigueur cette atteinte à la liberté d'association et il « *exige qu'à l'heure où le président Mitterrand fait appel à la jeunesse le gouvernement et le parti socialiste se souviennent des promesses faites aux jeunes en matière de démocratie aux armées* ».

JUSTICE

LA POLÉMIQUE SUR LE PARC IMMOBILIER DE LA VILLE DE PARIS

M. Chirac et l'honneur de Serge July

C'était à l'heure parfaitement pathétique où les bancs de bois grincent et où la cour somnole. L'un de ces moments délicieux où l'on comprend enfin pourquoi les plafonds des palais de justice sont souvent couverts de fresques. Sous la voûte étoilée de la première chambre civile à Paris, l'affaire suivait son cours, mollement, vers un inéluctable destin : la mise en délibéré.

Puis vint Mᵉ Jean-Marc Varaut, avocat de M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, pour une évocation fulgurante de la nuit du 4 août. Voilà, si l'on ose, qui éclairait l'affaire d'un jour nouveau. Ainsi donc, la première chambre civile avait-elle à traiter des privilèges ; plus précisément de celui, exorbitant, qu'il y a à habiter aujourd'hui à Paris. Il est vrai que par les temps qui courent et les loyers qui tombent...

Mais tel n'est pas le propos. L'affaire, cornecul s'il en fut, débute dans les premiers jours de février. *Le Canard enchaîné*, histoire de passer le temps, sort un dossier : la gestion du parc immobilier de la Ville de Paris. En résumé, rapide, il s'agit de dénoncer l'attribution de logements à des privilégiés, à des amis politiques dans le besoin. Le plus pur classicisme donc, à quelques semaines des élections.

M. Jacques Chirac, maire de Paris – l'ancien, pas le nouveau, – convoque la presse le 7 février en son Hôtel de Ville pour dire plusieurs choses. Et, notamment – là encore le résumé est succinct – que la Ville n'avait pas de privilégiés, ou que, si elle en avait, c'étaient de pseudo-privilégiés qui n'étaient pas choisis à partir de critères « univoques ». C'est-à-dire politiques. M. le maire ajouta même : « *Je peux vous dire que la Ville compte parmi ses locataires des ministres actuellement en exercice, des députés appartenant à la majorité nationale ainsi que des directeurs de journaux peu suspects de soutenir mon action, dont un a attaqué la mairie.* » Il n'en voulut pas révéler davantage, notre bon maire, « *tenant à ne pas trahir l'anonymat pour de simples raisons de dignité* ». Et la presse alléchée eut beau faire – des noms, des têtes ! – rien ne put briser cette ferme résolution.

Du moins officiellement. Car après la conférence de presse, vint le temps des libres propos. Et là, selon des témoins, M. Chirac, l'humeur échauffée, aurait tenu de curieux propos, des petits fours au 2ᵉ hussards : « *Faut pas venir m'emmerder. Si on me cherche, je vais répondre. July s'est traîné à nos pieds et quand on lui a trouvé un logement, il a encore estimé que c'était trop cher.* » On répète bien, M. Chirac « *aurait tenu* ». Comment croire, en effet, qu'un homme si brillamment réélu...

M. Serge July, directeur de *Libération*, le crut. Et n'apprécia point. M. Tesson, ou plutôt l'un de ses collaborateurs, M. Yves Hervaux, le crut aussi. Et apprécia beaucoup. Au point que *le Quotidien de Paris*, le 8 février, reprit l'affaire à son compte. Sans citer M. Chirac, mais en publiant la photographie du patron de « *Libé* » sous des titres informatifs : « *Chirac loge-t-il Serge July ?* », « *Des ministres, Serge July, etc., parmi les privilégiés.* »

En d'autres temps, l'affaire aurait valu duel. Elle fit procès. Et même double procès : July contre Chirac-Tibéri, July contre Tesson-Hervaux. Le patron de « *Libé* » se jugeait atteint « *dans son honneur et sa réputation* ». Se traîner, lui, aux pieds du grand vizir pour un trois-pièces, cuisine, W.-C. électriques, dans le vingtième arrondissement ? En fait, locataire de la Ville de Paris, M. July ne le fut qu'à son corps défendant. Le logement qu'il occupe depuis 1976 appartenait à une personne privée, une dame Lesacq. Il fut vendu, et son locataire avec, à la Ville de Paris, qui perçoit aujourd'hui un loyer de 1 928,65 F.

Le seul véritable privilège de M. July dans cette affaire fut donc d'être diffamé, ou de penser l'être. C'est ce que ses avocats, Mᵉˢ Jean-Paul Lévy et Henri Leclerc, se sont efforcés de démontrer. Ils avancèrent, à propos des... propos « off » de M. Chirac les attestations fournies par deux témoins de la scène, deux journalistes du *Canard enchaîné* à l'origine de l'affaire des privilégiés. Et, puisque M. Chirac conteste aujourd'hui ses propos, ils n'hésitèrent pas à le traiter de « *menteur devant la justice* ».

Diffamé M. July ? Pas du tout, dira Mᵉ Varaut, arguant, pour *le Quotidien de Paris*, de la bonne foi. Dire de quelqu'un qu'il est privilégié, n'est pas le diffamer, ni le désobliger puisque, depuis certaine nuit, « *le privilège peut être une chance, un avantage, une commodité, un honneur* ». Et puis, ajoutera Mᵉ Varaut qu'« *un praticien de la dénonciation des privilèges des autres se révolte ainsi au moindre mot, c'est parfaitement désobligeant* ».

Diffamé M. July ? Pas un seul instant affirmera Mᵉ Patrick Devedjian, qui plaidera le renvoi devant un tribunal administratif, pour le maire de Paris : « *M. Chirac n'a jamais dit ce qu'on lui a fait dire* ». Il tient à le dire. Et ce ne sont pas les attestations de deux journalistes « *témoins et partie* » qui changent le fond de cette affaire « *de ce procès des petits fours et des petites phrases, provoqué par la susceptibilité un peu maladive du plaignant et le ridicule absolu de sa démarche* ».

Susceptible, ridicule, M. July ? En tout cas désintéressé. Le directeur de *Libération* saura, le 27 avril, s'il a le privilège d'empocher 2 F de dommages et intérêts, (1+1) pour solde de ce conflit.

PIERRE GEORGES.

CLANDESTINS

Vingt-deux Sénégalais et quatre Algériens qui étaient entrés clandestinement en France par la frontière franco-espagnole ont été appréhendés, mercredi 23 mars, hébergés dans deux pièces d'un immeuble vétuste de Perpignan (Pyrénées-Orientales). Leur logeur, un artisan-maçon français d'origine algérienne âgé de quarante-sept ans, Mohammed Zabel, déjà plusieurs fois condamné pour des faits similaires, devait être inculpé ce jeudi, par le parquet de Perpignan, d'« *aide directe à séjour irrégulier sur le territoire français* » et écroué. Les vingt-six immigrés clandestins seront pour leur part refoulés vers l'Espagne.

• *Une deuxième inculpation dans l'enquête sur le meurtre de Jean-Pierre Maïone-Libaude*, malfaiteur connu et indicateur de police, tué près de Bourges (Cher). Après François Brunetti (*le Monde* du 24 mars), Mˡˡᵉ Joëlle Rieutort, juge d'instruction, a inculpé, mercredi 23 mars, Sébastien Bonventre de complicité d'assassinat. Ecroué à Bourges, Bonventre, arrêté à Nice, a été trouvé en possession d'une carte sur laquelle était retracé l'itinéraire conduisant à la maison de campagne de Maïone-Libaude. Il est considéré par les policiers comme « *un personnage important du milieu niçois* ». Brunetti et Bonventre nient toute participation au crime qui, selon les enquêteurs, a pour origine « *un différend portant sur la répartition des bénéfices tirés de l'exploitation de sociétés de machines à sous* ».

SELON LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

L'arrestation des « Irlandais de Vincennes » s'est faite dans les règles

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. André Chevalier, a rejeté, le 23 mars, la demande d'annulation de la procédure présentée par les défenseurs des trois Irlandais appréhendés à Vincennes le 28 août 1982 par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Stephen King, Michael Plunkett et Mary Reid, toujours écroués, sont inculpés de détention d'armes et d'explosifs ainsi que d'association de malfaiteurs.

La cour n'a pas estimé que les gendarmes avaient violé les articles du code de procédure pénale concernant le recours au flagrant délit, la présence d'un officier de police judiciaire et les formalités de perquisition. Le défaut d'habilitation comme officier de police judiciaire du commandant Michel Beau, qui avait dirigé les opérations, est, précise son arrêt, sans effet juridique sur la régularité de la procédure, établie par des officiers de police judiciaire.

Les magistrats ajoutent que le G.I.G.N. pouvait fort bien agir en flagrant délit, sous la direction du capitaine Paul Barril, car il existait à l'encontre des Irlandais, et notamment de Plunkett, « *un délit continu et public justifiant la procédure de flagrance* ». La chambre d'accusation fait état de renseignements précis émanant des services de police d'Irlande et des Pays-Bas permettant de supposer qu'un attentat était en préparation dans l'appartement de Vincennes où devaient arriver des hommes venus des Pays-Bas. E54lle ajoute que, selon la surveillance exercée par les gendarmes, Plunkett faisait preuve d'une grande méfiance et que des personnes lourdement chargées étaient arrivées en pleine nuit.

Enfin, au sujet de la perquisition – qui a entraîné la découverte de faux papiers, de trois pistolets et de cinq cents grammes de plastic, – qui, selon les avocats, se serait déroulée hors la présence des accusés, la chambre d'accusation estime que Plunkett était présent dans l'appartement et que les objets découverts lui ont été présentés avant d'être placés sous scellés.

La décision des magistrats contredit l'attitude du juge d'instruction M. Alain Verleene, qui n'était pas tenu de transmettre la demande des avocats, à moins qu'il ne lui apparaisse, à lui aussi, qu'« *un acte de l'instruction est frappé de nullité* ». Les défenseurs des inculpés ont l'intention de se pourvoir en cassation.

SPORTS

FOOTBALL

FRANCE-U.R.S.S. : 1-1

Le diplomate et l'homme d'affaires

La Fédération française de football a pu procéder à une revue d'effectifs, mercredi 23 mars. A Luxembourg, en championnat d'Europe des moins de vingt et un ans, les espoirs ont battu leurs homologues luxembourgeois par 5 à 0. Pour son premier match de qualification pour les Jeux de Los-Angeles, la sélection olympique s'est imposée par 1 à 0 devant sa rivale espagnole, à Murcie. Enfin, l'équipe de France, qualifiée de droit pour le championnat d'Europe 1984, a continué sa préparation à Paris, où elle a été tenue en échec par les Soviétiques (1 à 1).

L'un est blond, puissant, rapide et aurait pu faire une grande carrière de sprinter. L'autre est brun, à la poitrine plutôt creuse et ne présente aucun des aspects extérieurs du sportif de haut niveau. Tous deux sont pourtant des monstres sacrés du football pour lesquels plus de quarante-six mille spectateurs s'étaient déplacés au Parc des Princes, le 23 mars, malgré la pluie et les bourrasques.

Oleg Blokhine, meilleur footballeur européen en 1975, et Michel Platini, devenu idole au pays des champions du monde, ont sans doute quelque peu déçu ce public. A trente ans et après onze années où il a dû user et abuser de ses qualités physiques à la pointe des attaques du Dynamo de Kiev et de l'équipe nationale soviétique, Blokhine a paru émoussé avant de quitter le terrain à douze minutes de la fin du match. C'est lui, néanmoins, qui a été à l'origine du premier but sur un renversement d'aile pour Tchernenkov (29ᵉ minute). Très sollicité par la Juventus de Turin pour la Coupe d'Europe et le championnat italien, Platini a préféré abandonner ses partenaires à la mi-temps, après avoir glissé la balle d'égalisation à Luis Fernandez d'une superbe talonnade (41ᵉ minute).

Si le public n'a pas eu à trop regretter le relatif effacement de l'un et le départ prématuré de l'autre, c'est parce que l'équipe de France a su faire preuve d'un bel esprit de conquête, face à une sélection soviétique justifiant par son organisation sa remarquable série de vingt-neuf matches avec une seule défaite, contre le Brésil en Coupe du monde.

Avec le retour à la tête de la sélection de Valeri Lobanovsky, l'ancien entraîneur du Dynamo de Kiev, les Soviétiques sont revenus à une ossature fournie par le club ukrainien. Comme l'araignée tissant patiemment sa toile, les footballeurs de Kiev n'ont pas leur pareil pour quadriller méthodiquement leur propre camp, anesthésier leurs adversaires à coups de passes latérales ou en retrait, les attirer loin de leurs bases pour jaillir ensuite dans les espaces devenus libres. Souvent pris à ce piège dans la première demi-heure, les Français ont dû attendre un léger fléchissement des Soviétiques, encore à court de forme après une longue trêve hivernale, pour s'imposer à leur tour de plus en plus nettement au fil des minutres. Dommage, alors, que la finition n'ait pas été à la hauteur du travail de préparation.

Si Blokhine et Platini n'ont pas tout à fait répondu à l'attente du public du Parc des Princes, ils n'en demeurent pas moins, pour longtemps encore, les deux meilleurs exemples de réussite par le football en Union soviétique et en France. Entré au Dynamo de Kiev à dix ans, Blokhine y a effectué toute sa carrière. Le numéro d'immatriculation de sa Volga – 0001 – traduit bien son influence dans sa ville. Parallèlement à sa carrière de footballeur, il poursuit des études en relations internationales. Le diplôme qu'il devrait obtenir l'an prochain lui permettra par la suite de choisir entre une carrière diplomatique et un poste de dirigeant sportif à un échelon élevé

Sans attendre de raccrocher ses chaussures à crampons, Platini, lui, a déjà opté pour une reconversion dans les affaires. L'argent gagné à Saint-Etienne et à Turin lui a permis de créer sa propre marque de vêtements pour enfants et d'investir dans une grande cité sportive édifiée près de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). Plus que sur le terrain, l'environnement socio-politique a déjà pesé sur la reconversion des deux hommes.

GÉRARD ALBOUY.

LE « ONZE » DE FRANCE SOUTIENT LE DOCTEUR AUGOYARD

Au terme de leur match contre les Soviétiques, les footballeurs français ont rendu public un communiqué de soutien au docteur Philippe Augoyard, emprisonné en Afghanistan : « *Les joueurs de football professionnels et les responsables soussignés saluent leurs camarades soviétiques. Ils ne doutent pas que la rencontre internationale qui va suivre se déroulera dans une parfaite atmosphère sportive et va réjouir le public des deux pays.*

« *Les joueurs et responsables soussignés demandent à leurs camarades soviétiques de les aider à obtenir des autorités afghanes la libération du docteur Philippe Augoyard, en prison à Kaboul pour avoir soigné les populations civiles.*

« *Salutations sportives.* »

D'un sport à l'autre

TENNIS. – *Déjà vainqueur de Guy Forget au premier tour, le Français Christophe Casa, classé 484ᵉ par l'A.T.P., a provoqué une nouvelle surprise, mercredi 23 mars, en faisant jeu égal avec l'Américain Jimmy Arias, tête de série numéro un du tournoi de Nice. Le match a été interrompu par la nuit alors que Casa menait 5-7, 7-5, 4-2. Gilles Moretton a été éliminé au deuxième tour par le Bolivien Mario Martinez, 4-6, 7-6, 6-1.*

Faits et jugements

M. Jean Lefèvre perd son procès contre l'ancien président de T.F. 1

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a débouté, mardi 22 mars, M. Jean Lefèvre, journaliste de télévision, qui avait assigné en diffamation M. Jacques Boutet, ancien président de T.F. 1 pour une interview publiée le 30 avril 1982 par *le Quotidien de Paris*.

Selon ce journal, M. Boutet aurait notamment déclaré : « *J'ai trouvé à mon arrivée des responsables de la rédaction très engagés politiquement, Philippe Vasseur, Patrick Duhamel, Jean Lefèvre, qui sont partis ailleurs pour occuper des postes politiques... Pour le départ de Lefèvre cela a été le drame. Il a poussé des cris, il s'est accroché. Il est tombé dans une dépression qui touchait à la douce folie... Ce sont là les revers du vedettariat...* »

Le tribunal relève dans son jugement que M. Boutet contestait l'exactitude de certains propos qui lui ont été prêtés et que le journaliste qui l'a interviewé, M. Roger Benhamou, a reconnu ne pas avoir enregistré l'interview ni avoir soumis le texte à l'intéressé avant sa parution.

Pour le tribunal « *la démonstration de l'exactitude des propos* « reposait » *sur la fiabilité de la mémoire de M. Benhamou, fiabilité qui est contestée* (...) *Il existe de ce fait un doute sur la nature exacte des paroles prononcées, qui ne permet pas de retenir la culpabilité du prévenu en ce qui concerne la phrase relative à l'engagement politique du plaignant* (...) *M. Boutet reconnaît l'exactitude de l'écrit se rapportant aux* « *revers du vedettariat* ». *Le sens de ces propos ne se conçoit que si l'on relit l'ensemble du paragraphe faisant référence à la dépression anormale, la douce folie.* » Or ces propos, qualifiés initialement d'injurieux, ont été écartés des débats pour vice de forme...

Dans ces conditions, le tribunal a retenu qu'« *il n'est imputé à la partie civile aucun fait susceptible d'être rapporté en preuve. Ces termes vagues ne peuvent d'ailleurs atteindre le plaignant en son honneur...* »

La caution de M. Dobbertin

La chambre d'accusation de paris, présidée par M. Louis Gondre, a rendu, le 23 mars, un arrêt réduisant le montant de la caution exigée pour la libération de M. Rolf Dobbertin de 250 000 francs à 150 000 francs. Cet arrêt adoucit donc celui rendu le 21 février, qui, pour la première fois, laissait entrevoir la liberté à M. Dobbertin, quarant huit ans, citoyen de la République fédérale d'Allemagne, physicien chargé de recherche au C.N.R.S., accusé d'intelligence avec des agents de l'Allemagne de l'Est. M. Dobbertin est écroué depuis le 25 janvier 1979. Jusqu'à présent, ce chercheur et sa famille n'avaient pu réunir les 250 000 francs demandés. C'est pourquoi ses défenseurs, Mᵉˢ Henri Leclerc et Yves Lachaud, avaient sollicité une nouvelle fois sa mise en liberté sans caution.

Graham Greene condamné pour diffamation

L'écrivain britannique Graham Greene, *le Matin de Paris*, *V.S.D.* et *le Nouvel Observateur* ont été condamnés pour diffamation, mercredi 23 mars, par la première chambre du tribunal civil de Paris, à verser des dommages et intérêts – 30 000 F pour l'écrivain et 10 000 F pour les directeurs des publications et les auteurs des articles poursuivis – à Daniel Guy, directeur d'une société immobilière niçoise que M. Greene accusait d'avoir entretenu des relations avec le milieu niçois et d'avoir corrompu des fonctionnaires et des magistrats (*le Monde* du 6 février 1982).

M. Guy avait épousé en 1973, Mᵐᵉ Martine Cloetta, la fille d'une amie intime de l'écrivain. Il avait divorcé en 1979 et obtenu la garde de sa fille aînée. Depuis, M. Greene avait pris fait et cause pour Mᵐᵉ Cloetta et donné à la presse une large publicité à cette affaire de famille, lui consacrant même un pamphlet. Le jugement note que M. Greene « *s'était prêté volontairement et en toute connaissance de cause aux entretiens avec les journalistes* » et « *qu'il savait parfaitement que ses affirmations étaient susceptibles de porter atteinte à l'honneur et à la considération du demandeur, ainsi qu'à sa vie privée* ».

Une convention du Conseil de l'Europe sur le rapatriement des condamnés

Douze pays, dont les États-Unis et le Canada, mais pas la France, ont signé lundi 21 mars à Strasbourg une convention du Conseil de l'Europe sur le rapatriement des personnes condamnées. Aboutissement d'une initiative des ministres européens de la justice en 1978 à Copenhague, cette convention a pour objet de faciliter le rapatriement des détenus étrangers. Il s'agit du premier traité multilatéral qui réglemente le transfèrement d'un détenu étranger du pays où il a été condamné à son pays d'origine – avec possibilité de réduction de la peine ou d'amnistie, – ainsi que de la première convention des vingt et un pays du Conseil de l'Europe signée par les États-Unis.

Le transfèrement peut être demandé aussi bien par l'État dans lequel la condamnation a été prononcée que par l'État dont le condamné est ressortissant. Mais, afin d'éviter des abus, il est subordonné au consentement du condamné. Horsmis les États-Unis et le Canada, dix États membres du Conseil de l'Europe : Autriche, Belgique, Danemark, R.F.A., Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse, ont signé cette nouvelle convention du Conseil de l'Europe. La France est également favorable à cette convention, mais, elle est engagée en ce moment dans des négociations bilatérales avec d'autres pays. Elle souhaite mener à bien ces négociations avant de signer la convention du Conseil de l'Europe.

Le Monde

LIVRES

billet

Le continent gris

SACHEZ, pêcheurs endurcis, athées résolus ou agnostiques frivoles, que vous n'échapperez pas au zèle salvateur des mormons. A Salt-Lake-City, aux Etats-Unis, ces protestants fervents et polygames ont entrepris, à l'aide d'ordinateurs, de convertir à la foi mormone le monde entier en baptisant les vivants aussi bien que les morts...

Eliane Georges nous apprend, dans Voyages de la mort *(1), que dix-huit milliards de défunts identifiés reposent déjà dans de petits tiroirs métalliques, à l'abri des explosions nucléaires et des rats, dans la gigantesque « nécropole » que les mormons ont creusée à plus de deux cents mètres, au cœur des montagnes Rocheuses. A vrai dire, on n'y trouve aucun ossement, mais le plus grand fichier jamais rassemblé sur terre. On ignore encore si cette fabuleuse banque de données servira les desseins divins, mais on sait qu'elle fait déjà l'affaire des généticiens et des démographes.*

« Il n'y a que notre Occident morose pour s'affliger de mourir, et cultiver la mort comme un Narcisse macabre. Notre ego a peur d'y perdre ses racines », *écrit Eliane Georges. Passionnée d'anthropologie, elle nous emmène avec son ouvrage dans un vaste tour du monde des rituels funéraires : excellente occasion de se familiariser avec l'inéluctable.*

« La punition d'avoir vécu »

Mais ce n'est pas tout de mourir ; il faut d'abord vieillir. Dans un aphorisme cinglant, E.M. Cioran définissait la vieillesse comme « la punition d'avoir vécu ». *C'est à ce « continent gris » que la revue* Communications *(2) consacre son dernier numéro. Un continent que l'on aborde fort différemment selon les sociétés bien sûr, et que contribuent à rendre un peu moins déplaisant un portefeuille bien garni et des articulations encore souples.*

Si l'Occidental, nous dit l'ethnologue Georges Condominas, se lamente en considérant sa déchéance physique, l'Oriental, lui, se réjouit d'être encore en vie et d'avoir acquis une longue expérience, non pour s'en vanter, mais simplement pour l'avoir vécue ; cela le rend plus serein et l'aide à voir les choses avec détachement.

C'est la vieillesse qui est révolutionnaire

Peut-être ne sommes-nous pas assez conscients de la grande liberté que peut apporter le sentiment de ne plus avoir de comptes à rendre à qui que ce soit. Potentiellement, ce n'est pas la jeunesse, écrasée sous le poids des conformismes et habitée par la rage d'arriver, qui est révolutionnaire, mais la vieillesse. Elle permet, note le sociologue Edgar Morin, cette hauteur par rapport aux contraintes, aux normes, aux absolus culturels, ainsi que le mépris de l'opinion d'autrui, qui sont les conditions mêmes de la création.

ROLAND JACCARD.

(1) Eliane Georges : *Voyages de la mort.* Ed. Berger-Levrault. Iconographie réunie par l'agence Explorer. 262 p., 290 F.

(2) *Le Continent gris*, avec des études de Konrad Lorenz, Ladislas Robert, Moses I. Finley, Philippe Ariès, Pierre George, Paul-Laurent Assoun, Jean-Didier Urbain... La revue *Communications* est diffusée par Le Seuil. 223 p., 65 F.

Vitaly Afanassiev, un fou de l'écriture

• Départs sans adieux et « disparitions » en tous genres

VOILA un étrange objet. Le roman d'un inconnu : Athanase, non ! Afanassiev (Vitaly), qui porte un nom russe mais *qui a écrit en français Disparition,* un des livres les plus riches et attachants qu'on ait vus. C'est d'abord une curiosité littéraire : une quête intellectuelle dans laquelle il ne se passe rien d'autre que la reconstitution d'un moment crucial de l'existence de Vladimir, le héros, qui s'est embarqué pour un voyage sans retour, sans recours.

Enfermé dans une chambre dont il ne sort jamais marchant du fauteuil au lit, se regardant dans le miroir, Vladimir interroge son passé, refaisant indéfiniment – et par tous les moyens de connaissance possible – le compte à rebours qui le ramènent à sa « disparition », sa rupture avec son pays et avec une femme dont nous saurons peu de chose, si*non qu'elle* répond au *nom* palindrome d'Ennecenne. Deux heures trente-quatre minutes quarante-trois secondes exactement. Tout le livre tient dans ce temps-là – « *Ce roman est une vaste salle de réanimation où le sang de Vladimir passe dans les veines d'Ennecenne* », précise un peu pompeusement l'auteur qui n'a pas su dire adieu.

On se trouve en face d'une œuvre forte, foisonnante, passionnante ou languide, drôle, hyperintellectuelle, hypersentimentale, un côté chanson tzigane dégoulinante (« *Te souvient-il de notre dernier rendez-vous/Sur la terrasse au bord de la mer/Oh ! que notre bonheur fut éphémère...* »). L'œuvre d'un fou de l'écriture nourri d'une culture tellement époustouflante qu'on en vient à se demander vers quelle imposture, vers quel piège nous entraîne ce Fantomas des lettres internationales qui avance masqué et qui va disparaître de toutes les façons possibles, usant du poétique, du documentaire, du psychologique et du psychanalytique, du mythologique et du philosophique, du cabalistique et de l'alchimique, etc.

Une culture tout à fait soviétique ?

L'auteur, assurément, est virtuose. Et pas seulement au sens figuré : en 1972 – il allait avoir vingt-cinq ans – cet élève d'Emil Guillels au Conservatoire de Moscou remportait le concours international de piano Reine-Elizabeth-de-Belgique « *après une brillante exécution du* concerto pour piano *de Tchaïkovski* » (*le Monde* daté 7-8 juin). En 1974, presque au même moment que le danseur-étoile Mikhaïl Barychnikov, il décidait d'émigrer et obtenait le droit de résider en Belgique.

Voilà pour la couche visible, do*cumentaire, de l'iceberg-disparition,* car l'information ne tient qu'une part infime dans le livre. A des années-lumière des préoccupations de ce qu'on nomme la dissidence, il y a chez Afanassiev la volonté d'élaborer une œuvre littéraire d'une ambition peu commune. Finalement, de transformer sa vie en littérature. Et dans ce premier roman – écrit en français et avec l'aide d'une dizaine d'autres langues, – on trouve des moments d'une intensité, d'une fulgurance telles qu'on sent là le véritable écrivain.

« *J'ai eu une jeunesse tout à fait soviétique ;* explique-t-il en souriant à son interlocuteur ébahi. *Né à Moscou en 1947, fils d'un ingénieur tout à fait « normal », j'ai vécu dans une famille « normale » où on lisait beaucoup, où on pratiquait la musique ; je suis allé dans des écoles qui n'étaient pas celles de la Nomenklatura, puis au Conservatoire de Moscou.* » Il continue d'ailleurs à donner des concerts et est actuellement en tournée au Japon avec un des plus grands violonistes d'aujourd'hui (ex-Soviétique lui aussi), Ghidon Kremer.

Devenu citoyen belge, Vitaly Afanassiev partage sa vie entre Bruxelles et Paris, Parly-II plus exactement. Une existence douillette entre les livres et le grand Steinway. « *C'est mon instrument de travail* », explique-t-il avec détachement, comme si la musique n'était pour lui qu'un gagne-pain, *une technique parfaitement maîtrisée*, mais qui n'est plus sa raison de vivre. La musique aussi a disparu pour lui.

Curieux personnage façonné par le soviétisme, et qui affecte volontiers un style de « précieux dégoûté », que ce Vitaly Afanassiev! Jeune homme sans âge, blond au point que les sourcils s'effacent, rond, rose, avec un front immense qui repousse les cheveux raides. Un Russe d'un autre temps, hypersophistiqué, qui parle un français parfait avec une diction élégante et un accent russe très distinct de l'accent *soviétique* (avez-vous remarqué que les Soviétiques n'ont pas du tout ce qu'on appelait, avant, l'accent russe ?).

Il a tout lu. Dans tous les domaines. Il se gorge de théâtre, de ballets, de grande cuisine. Surtout il nourrit une culture boulimique et encyclopédique rare : « *Un des grands bouleversements de ma vie, ce qui a en quelque sorte confirmé ma vocation littéraire, c'est Kafka ; en 1964, on a publié un recueil de ses nouvelles et* le Procès. *Ce fut un très grand moment de ma vie. C'est à ce moment-là que j'ai lu Joyce dans une édition incomplète des années 30. Je me souviens, quelqu'un a apporté ça au Conservatoire, il y avait une liste d'attente ; quand ce fut mon tour, j'ai consacré un mois entier à Ulysse. j'ai failli rater deux concerts. C'est cela qui a changé ma vie. A cette époque-là, j'écrivais un peu, des poèmes, mais je n'étais pas encore sûr que l'écriture était ma vocation.* »

Un voyage dans le temps

Vers vingt-deux ans, il a commencé à lire en français. Il considère Nabokov comme un des grands hommes de ce siècle et, se repaît sans cesse de ses écrivains préférés : Proust, Kafka, Joyce, Borgès, Beckett. Et des philosophies orientales. Il a presque terminé son second roman. En anglais.

NICOLE ZAND

(Lire la suite page 17.)



(Dessin de Berenice Cleeve.)

« Les langues arrachées ne parlent pas »

Pourquoi écrit-il ses poèmes en langue étrangère ? En quelle langue pourrait-il bien les écrire sinon en une langue étrangère ? « Les langues arrachées ne parlent pas », dit le proverbe mongol. Il fait rimer souvenir avec avenir, flamme avec femme. Et Ennecenne ? Avec quel mot faut-il faire rimer son nom, dont l'authenticité, par parenthèse, n'est pas encore établie ? Avec le lichen qui pousse sur le toit de sa maison, sur les pierres de son jardin ? Avec Eden ? (Rires dans la salle.) Avec pollen ? Cyclamen ? Fruit de l'hymen ? Cela ne rime à rien. Ennecenne – Rien. Il faut toutefois reconnaître que N sonore et N muet jurent entre eux. Quel que soit le fantastique d'une vision, il y fermente toujours quelque chose de vrai et c'est déjà quelque chose.

★ *Extraits de Disparition*

le feuilleton

« HISTOIRE PERSONNELLE DE LA FRANCE » DE FRANÇOIS GEORGE

Chances et grâces de l'esprit

SI vous ne lisez qu'un livre d'idées générales dans l'année, lisez celui-ci. Enfin un essai qui échappe, et nous arrache, au bavassage politico-audio-visuel où barbote le débat intellectuel *français ! Enfin un texte de réflexion* qui n'a pas le culot de dénicher de l'âme dans les neutrons ou d'annoncer le retour au *sacré pour l'an 2000 (vendeur, ça, coco !). Enfin une lecture dont* on sort plus instruit, plus intelligent, un peu mieux à même de répondre, chacun pour soi, aux questions de cette fin de siècle : au-delà de la mort de Dieu et devant celle, probable, de l'homme, comment sauver l'avenir de la planète et notre tremblante douceur de vivre ? Peut-on compter encore sur ces valeurs calomniées qu'on appelle la mémoire, l'esprit, la liberté, la démocratie, la morale ?

par Bertrand Poirot-Delpech

François George a suivi le parcours classique des intellectuels *nés après la guerre et en train de prendre la parole : hauts grades* universitaires en philosophie, freudisme, gauchisme, rêves et réveils de mai 1968. Mais, au lieu de verser dans le prophétisme aussi fluctuant que péremptoire ou le pur carriérisme médiatique, comme tant d'autres déçus de la politique, il a choisi de travailler dans son coin et de témoigner pour lui seul : *Autopsie de Dieu* (Julliard, 1965), *Deux études sur Sartre* (Bourgois, 1976), *la Loi et le Phénomène* (Bourgois, 1978). Qu'il remplisse sérieusement son rôle d'intellectuel ou qu'il galège un brin – *l'Effet 'Yau de poêle* (Hachette, 1979), – *François George ne cesse* d'associer *scrupule*, sourire et élégance de style, selon une tradition française qui *va – tant pis pour les pavés de l'ours ! – d'Alain et Valéry à Cioran* et Jankélévitch.

CETTE tradition de philosophie personnelle et portative veut que l'auteur vise moins à bâtir un système global qu'à se promener, comme dans un parc, à travers son propre passé, l'histoire, la géographie, les arts, loin des célèbres machines à concepts, et à repérer quelques signes ou vérités utiles, comme on pointe de sa canne la courbe d'un lointain ou les progrès d'une plante rare.

La pensée-par-la-balade suppose une sensibilité particulière *au génie des lieux. François George réhabilite le genre du pèlerinage* littéraire, laissé par ses contemporains, au moins pour l'Hexagone, aux écrivains de la génération précédente. Tel Arland ou Gracq, il demande à Rethel, Combray, Saint-Malo, Vézelay ou Saint-Denis d'éclairer si peu que ce soit le lien mystérieux qui unit les paysages et les œuvres, ou les destinées humaines. L'auteur a besoin de ce contact avec la réalité, comme il se repose des richesses du Louvre en contemplant, par les fenêtres, les bords de Seine.

Chaque visite est nourrie de grande histoire, de Michelet, de *Tocqueville, mais aussi de l'histoire « personnelle »* de François George, dont le titre doit être pris au pied de la lettre. Doriot fait pendant aux rois de France, Krivine à Trotski, et la fausse révolution de 1968 aux « vraies » de 1789 et de 1917. L'excellent connaisseur de l'histoire récente et le philosophe avide de significations vastes s'entendent à brosser de de Gaulle, de Sartre ou de Pierre Poujade, des portraits d'une finesse et d'une pénétration exceptionnelles.

IL faut dire qu'ils sont servis par un prosateur amoureux de notre langue – laquelle le lui rend bien.

Histoire personnelle de la France contient une proportion éblouissante de formules à l'emporte-pièce. Citer des échantillons ne donnerait pas une idée juste du résultat : on croirait à une mosaïque d'effets recherchés, alors que le naturel règne. Le mot pétille sans scintiller. La langue est utilisée à la fois comme outil ajusté et comme ruine vénérable. Diagnostics et pronostics tombent, calmes, malicieux, honnêtes. Prose spirituelle et généreuse, qui laisse aux lecteurs l'illusion d'y collaborer et les incite à prolonger par eux-mêmes la méditation.

En apparence, François George se contente de jongler négligemment avec quelques repères de la culture universelle et de son expérience. Mais c'est un effet de sa politesse et de son humour. En fait, il propose sinon un message ou une parabole (ces mots font désormais horreur), du moins un réseau d'énoncés cohérents.

Avec Sartre, l'auteur pense que *ce monde n'a pas de sens ;* avec Cioran, il doute que nous puissions lui en donner un. La ratio*nalité qu'on y a projetée jusqu'ici a produit l'abomination. Bref,* George est ce qu'on appelle un désespéré. Mais il se refuse au suicide et à la désespérance comme séduction auprès des donzelles ou des foules ; annoncer le pire est un exercice reposant et trop facile pour sa plume exigeante.

SOIT ! la condition humaine est lamentable ; nos traces sont illusoires ; le mal est inexpugnable, et à vouloir l'abolir on aggrave ses ravages. Mais la catastrophe que le monde attend dans l'effarement est derrière nous, et non devant. Savoir le peu que nous sommes et que nous pouvons, c'est déjà commencer *à guérir. Après tout, le bien l'emporte sur le mal, puisque la réalité* demeure, supérieure à la logique des dogmes.

Les discours économiques de l'Est et de l'Ouest débouchant sur le vide, l'auteur pencherait plutôt pour une troisième voie, avec SMIC à l'échelle planétaire (comme, paraît-il, le dix-huitième siècle en a eu l'idée). Mais il ne se cache pas d'avoir songé à ces choses en amateur gauchisant, un soir d'été, sur quelque yacht tropézien. En revanche, il croit dur comme fer à la démocratie. Des pièges dénoncés en 1968, l'élection et les hiérarchies deviennent mieux que des survivances touchantes : les meilleures parades contre la violence et le totalitarisme.

Sans forcer personne, mais avec une belle conviction et en prêchant exemple, François George recommande une certaine morale de l'individu, notamment de l'intellectuel.

La ruse, la courtisanerie et le m'as-tu-vuisme d'aujourd'hui ne laissant de choix qu'entre la corruption ou l'exil, il préfère la conviction travailleuse, la paisible obscurité. Parmi ses préceptes : éviter l'insolence quand elle est commise en position de force ; cultiver la fidélité et la *rigueur indulgente des hérétiques ;* accepter d'être contredit, braver la solitude, risquer le grotesque...

TOUT en sachant que l'homme est né du meurtre et que l'*esprit y avait sa part*, George *en tient pour un humanisme* appuyé sur un rapport subtil et libre de l'intelligence avec le *monde. Par esprit, il faut entendre le contraire de notre disposition* à faire fausse route, la mince distance qui nous absente des choses et nous retient au bord de leur silence. *Par liberté, il faut entendre* la reconnaissance du réel pour seul maître, l'espoir tenace de dominer l'instinct, l'honneur, oui l'honneur, de préserver notre mémoire, de transmettre l'épée héritée.

Cette liberté de l'esprit qui est sa « *cause depuis vingt ans* » et dont il vient de faire le titre d'une *nouvelle revue qui lui ressemble,* François George a toutes les séductions pour y convertir ses *contemporains et ses cadets, jusqu'ici trop occupés d'eux-mêmes,* de transcendance à trois sous et des feux de la rampe.

Les prochaines années retrouveront-elles foi, à travers des textes lumineux comme celui-ci, dans les chances et les grâces de l'esprit ? Ce serait bien réjouissant.

★ **HISTOIRE PERSONNELLE DE LA FRANCE, de François George, Balland, 272 p., 79 F.**



Le Grand Prix de traduction Cultura Latina à Aline Schulman

Créée à l'automne 1981 et présidée par M. Philippe Rossillon (président d'honneur : Julio Cortazar), l'association Cultura Latina, qui se propose de *« promouvoir en France les langues et les cultures des pays latins »*, vient de fonder un Grand Prix de traduction annuel d'un montant de 25 000 F.

Le premier Grand Prix est allé à Mme Aline Schulman, professeur d'espagnol à l'université Paris-III, qui l'a emporté plus particulièrement pour ses traductions des œuvres de Juan Goytisolo *(Don Julian, Juan sans terre, Makbara)*. Le public français a pu lire également des romans du Chilien Donoso, du Cubain Arenas et de l'Espagnol Cernuda dans la traduction d'Aline Schulman.

Le jury du nouveau prix, qui sera décerné chaque année le jour du printemps chez Drouant, est composé de traducteurs et de spécialistes de la culture latine : Emmanuel Roblès (président), Claude Couffon (secrétaire général), Georges Banu, Giovanni Clerico, Claude Cymerman, Mario Fusco, Daniel Pageaux, Alice Raillard, Pierre Rivas, Marie-Claire Zimmermann.

L'association Cultura Latina, qui regroupe des personnalités du monde latin des arts, des sciences, de l'administration et des affaires, a entrepris des actions dans différents domaines : littérature, recherche, audiovisuel, coopération, économique, etc. Elle a créé des associations-filles ayant chacune leur spécificité : association de chefs d'entreprises latines (C.E.L.), association pour la diffusion du cinéma d'expression latine (A.D.I.C.I.E.L.), associations de hauts fonctionnaires et de diplomates, etc. Elle s'est dotée d'un instrument de communication, Radio-Latina (105,25 FM).

la vie littéraire

L'arroseur arrosé

Encore un avatar de l'« arroseur arrosé ». Les éditions Lattès, qui viennent de publier un recueil humoristique de correspondance, *Écrivez, on vous répondra*, de Jean-Loup Milan, ont découvert que certaines lettres étaient fictives et se déclarent *« victimes d'un canular »*.

Jean-Loup Milan affirmait avoir envoyé depuis plusieurs années des lettres-canulars à des associations et des personnalités — parmi lesquels MM. Mitterrand, Attali, l'archevêque de Paris, des ambassadeurs — et avoir, à chaque fois, obtenu des réponses rédigées avec le plus grand sérieux.

Mais les lettres reçues par l'archevêque de Paris et l'association « S.O.S.-Mères » notamment n'ont rien à voir avec celles publiées dans *Écrivez, on vous répondra*. Elles sont parfaitement anodines. Tout cela laisse à penser que d'autres lettres figurant dans le recueil pourraient être des faux. *« En conséquence, les éditions Lattès prient les personnalités mises en cause de les excuser au cas où elles auraient été trompées »* et *« souhaitent que les personnalités en question se manifestent auprès d'elles afin de comparer les lettres effectivement reçues à celles qui ont été publiées »*. Il semble toutefois que la plupart des victimes de la supercherie préfèrent en rire.

L'Infini, tel quel

Tel Quel, qui paraissait au Seuil, est mort, vive *l'Infini* (Denoel, 54 F). Sur cette fin et ce commencement, Philippe Sollers s'explique devant son lecteur dans un dialogue avec lui-même.

L'Infini n° 1 s'ouvre sur l'éternel *Paradis* retrouvé de Sollers : « ... *je ne sais pas combien de temps je pourrai rester comme ça dans la joie* ». Plus loin, c'est à une fête de « Mémoire », sa mémoire, qu'invite Julia Kristeva : son débarquement à Paris, la rencontre avec le futur créateur de *Paradis* ... Une autobiographie qui est largement celle de *Tel Quel*. Et qui commence par une référence, une révérence à une autre jeune fille rangée. Ainsi fait-elle honneur à Simone de Beauvoir d'avoir *« donné sa véritable consistance érotique* aux Temps Modernes ». Convenons que l'érotisme n'est pas ce qui nous a le plus frappé dans *les Temps modernes*.

La revue présente aussi les « Trois Führers pour Hitler » selon Laurent Dispot : Luther, Wagner, Marx. Marcelin Pleynet brosse le mille et unième indispensable portrait de Shakespeare, dont *« le théâtre*, dit-il, *est une poésie théâtrale »*. — Y. F.

Souffle de mots sur Valence

Pour la seconde fois à Valence (Drôme), les Spectacles de la vallée du Rhône viennent de clore une semaine de poésie contemporaine qui s'est déroulée autour de l'œuvre de cinq auteurs : André Frenaud, Jacques Reda, Alain Rais, Mathieu Benezet et Bernard Vargastig. Ces rencontres, illustrées par les élèves de l'école régionale d'art, ont eu lieu en présence des poètes et d'universitaires. Seul André Frenaut, victime d'ennuis de santé, était absent. Un film tourné par une équipe du C.N.R.S. sur le poète bourguignon ne l'a que faiblement remplacé. Mathieu Benezet, quant à lui, a dérogé au rituel en choisissant de mettre en scène ses textes.

Ces rencontres, qui rassemblent chaque soir une centaine de personnes dans une salle quelque peu excentrée, se déroulent en effet selon un schéma-type : lecture par des comédiens d'un montage de textes suivie d'un débat.

Il reste de l'ensemble les questions posées par un Frenaud bouillant de « contestation interne » et titillant la métaphysique, le sourire froid de Benezet déclarant qu'il va cesser d'écrire, les émotions narratives d'un Reda qui se régale de poèmes comiques. Rais et Vargastig ont fait route ensemble, le premier avec ses mots écorchés, le second ses images distillées. Tout cela fait un souffle de mots inhabituel. Mais dans cette chape d'ombre, on dirait que la poésie bataille pour retrouver son exercice. — PIERRE VAVASSEUR.

vient de paraître

Romans

GERMAINE ACREMANT : *le Monsieur de Saint-Josse*. — La quête de la plénitude conduira Philippe Navella de l'usine familiale à la chapelle Saint-Josse par un chemin escarpé. Par l'auteur de *Ces dames aux chapeaux verts*. (Plon, 221 p., 55 F.)

PIERRE-ROBERT LECLERCQ : *L'Enfant de la paille*. — Un homme d'âge mûr, après avoir rencontré la solitude, se procure un enfant par un stratagème que la morale et la loi désapprouvent et s'initie, peu à peu, à un sentiment nouveau : la tendresse. (Calman-Lévy, 190 p., 63 F.)

Critique littéraire

PHILLIPE BONNEFIS : *Jules Vallès*. — La mise à plat d'une œuvre qui « tout entière est cicatrice ». Son auteur eut le tort, devant la critique bourgeoise, d'être communard. Présentation de Robert Georgin. (« L'âge d'homme », 128 p.)

Essais

THÉODORE QUONIAM : *Promenade au patrimoine des lieux communs*. — Dans l'esprit de Léon Bloy et de Charles Péguy, une critique du prêt-à-porter intellectuel et une incitation à se mettre à l'écoute des choses pour capter leurs secrets et s'enchanter de leur mystère. (Ed. Tequi, 145 p., 60 F).

Correspondance

ALEXIS DE TOCQUEVILLE : *Œuvres complètes. Tome XV*. — La correspondance d'Alexis de Tocqueville avec Francisque de Corcelle et avec Mme Swetchine, dans une édition établie par Pierre Gibert (Gallimard, 2 volumes de 500 et 332 p., 400 F les deux).

Civilisation

JACQUES DUPUIS : *L'Inde et ses populations*. — Pour comprendre la plus grande démocratie de la planète, une description de la réalité sociale, religieuse et politique de l'Inde d'aujourd'hui et une approche d'une civilisation foisonnante. (Editions Complexe, 300 pages.)

Sciences humaines

ANDRÉ LEROI-GOURHAN, *le Fil du temps, ethnologie et préhistoire 1935-1970*. — A travers une trentaine d'articles, une vision ethnologique du passé le plus lointain, une approche qui ne segmente pas les sciences humaines en domaines imperméables (Fayard, 380 p., 140 F). Du même auteur : *Mécanique vivante, le crâne des vertébrés du poisson à l'homme*. Un essai de paléontologie dans la grande tradition de Cuvier, menant ici à une anthropologie du geste (Fayard, 260 p., 95 F).

Documents

PASCAL MANOUKIAN. — *Le Fruit de la patience*. Mémoires nostalgiques et errantes d'un jeune fils de la plus vieille nation chrétienne de l'Histoire : les Arméniens. Éditions du Centurion, 17, rue de Babylone, 75007 Paris - 192 p., dont huit de photos, 72 F.

Histoire

JACQUES DELPERRIÉ DE BAYAC : *Louis VI, la naissance de la France*. Louis VI, dit le Gros (1081-1137), a vingt-sept ans lorsqu'il arrive au pouvoir. A travers la biographie de ce capétien méconnu, l'auteur analyse les premiers indices de la naissance d'une nation. (J.-C. Lattès, 304 p., 98 F.)

CHRISTIAN BERNADAC : *la Luftwaffe*. — L'histoire d'une aviation allemande partie du néant, dont Goering voulait faire l'instrument de « vengeance » le plus redoutable qui se puisse imaginer (Editions France-Empire, 406 p., 78 F).

Récit

CLAUDE FRANCIS, FERNANDE GONTIER : *Partons pour Icarie*. — Comment une poignée de Français, inspirés par les idéaux d'Étienne Cabet, fonda aux États-Unis, en 1849, une communauté icarienne avant de connaître une grande désillusion. (Perrin, 390 p., 85 F.)

en bref

● **LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE** organise 11 colloques, un « atelier » et une rencontre « normande ». En voici le calendrier : du 2 au 9 avril : Le texte de fiction et sa théorie (Atelier coordonné par M. Avelot, B. Peeters) ; du 5 au 9 juin : 3e colloque international de psychomécanique du langage (Comité : Fonds Guillaume, ERA 831 CNRS Lille) ; du 11 au 18 juin : René Girard (Direction : P. Dumouchel, J.-P. Brans, I. Stengers, P. Vincke) ; du 29 juin au 9 juillet : Le conte merveilleux (Direction : J. Barchilon, C. Rousseau) ; du 11 au 21 juillet : Interpréter Diderot aujourd'hui (Direction : E. de Fontenay, J. Proust) ; du 23 juillet au 2 août : Les ateliers d'écriture (Direction : C. Oriol-Boyer) ; du 4 au 14 août : Sémiotique à partir et autour de l'œuvre d'A.-J. Greimas (Direction : M. Arrivé, J.-CL. Coquet) ; du 16 au 23 août : Dostoievski (Direction : 5e Symposium AID) ; du 25 août au 1er Septembre : Yves Bonnefoy : (Direction : Y.-A. Leuwers) ; du 3 au 10 septembre : Larbaud, Suarès : (Direction : Y.-A. Favre, M. Kuntz) ; du 16 au 23 septembre : Calcul et intervention économiques : (Direction : B. Munier).

Pour tous renseignements et participation éventuelle, on peut écrire d'ores et déjà au C.C.I.C., 27, rue Boulainvilliers, 75016 Paris.

● **LE CENTRE THEATRAL RHÉNAN LES DRAPIERS** organise une série de manifestations au Centre Georges-Pompidou. Une exposition présente jusqu'au 28 mars, dans le hall de la petite salle, l'édition bilingue en Alsace dans le couloir rhénan. Un spectacle de musique et de poésie bilingue aura lieu les 24 et 25 mars à 21 heures, dans la petite salle et un « petit séminaire » s'interrogera le 25 mars de 15 heures à 19 heures, toujours dans la petite salle, sur le thème : « Bilinguisme en Alsace : réalité ou utopie ? »

● **L'UNION DES ÉCRIVAINS** propose au Centre Beaubourg-Pompidou (Carrefour des Régions), le vendredi 25 mars 1983, de 14 à 21 h, un grand débat ininterrompu, autour de trois thèmes : Nouveaux supports littéraires et médias. Professionnalité et insertion de l'écrivain dans la société ; Les écrivains et le pouvoir depuis le 10 mai 1981. Ce débat sera animé par J. Bacon, G. de Bosschère, C. Claude, G. Cléry, F. Coupry, M. Cury, J.-P. Faye, E. Guillevic, R. Jean, B. Pingaud, A. Rapoport.

● **LE PRIX DU MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER** du printemps 1983 a été décerné à Hector Bianciotti pour *L'amour n'est pas aimé*, chez Gallimard (voir « le Monde des livres » du 22 octobre 1982) par sept voix contre six à G.B. Edwards pour *Sarnia, le Livre d'Ebenezer Le Page*, chez Nadeau/Papyrus.

En ce qui concerne le meilleur essai-document, le prix est allé à G.B. Guerri pour *Malaparte*, chez Denoël.

● **LE PRIX MAX JACOB**, d'un montant de 10 000 F, a été attribué à Patrice Delbourg, journaliste aux *Nouvelles Littéraires*, pour un recueil *Génériques* (Belfond).

● **LE PRIX CAZÈS** 1983, décerné par le célèbre café littéraire Lipp, a été attribué à M. Edgar Faure pour ses « Mémoires », publiés chez Plon.

● **LES « ŒUVRES » DE JEAN JAURÈS EN VINGT VOLUMES**, comprenant des textes inédits ou longtemps introuvables, vont être publiées par les Éditions Privat de Toulouse, dès la fin de l'année. Editée sur l'initiative de la Société d'études jaurésiennes, présidée par Mme Madeleine Rébérioux, directrice du Musée d'Orsay, cette série sera inaugurée par deux volumes réservés aux écrits de jeunesse.

● **UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE CHODERLOS DE LACLOS** est en préparation. Son auteur, M. Georges Poisson (château de Sceaux, 92330) sera très reconnaissant à toute personne qui accepterait de lui communiquer manuscrits, documents ou renseignements inédits, ainsi que de lui indiquer toutes directions de recherches.

● **A L'OCCASION DE LA PARUTION DU « TRAITÉ DU RAVISSEMENT »** (Éditions Périple), une rencontre autour de Jean Paulhan, se tiendra le vendredi 25 mars 1983, à partir de 18 h 30, à la librairie les Mille Feuilles, 2, rue Rambuteau, Paris (3e).

expositions

A quand une foire du livre itinérante ?

FALLAIT-IL organiser un Salon du livre dans l'enceinte de la Foire de Lyon, comme le fait le Syndicat national de l'édition (S.N.E.), pour la première fois cette année, du 19 au 28 mars ? Autour de cette question s'affrontent ceux des exposants qui affirment *« voir passer des visiteurs ne s'intéressant pas aux livres, venant là par hasard »* entre une visite au stand de l'électroménager et une à celui des tentes de camping, et ceux pour qui *« de toutes façons, cela fait connaître le livre »*. Encore faudrait-il, pour que ce débat soit pertinent, avoir résolu une question préalable, que les détracteurs ne posent pas : combien un tel Salon aurait-il coûté s'il n'avait bénéficié de l'infrastructure et de l'impact publicitaire de la Foire ? Sans citer de chiffres précis, les organisateurs estiment que *« le financement aurait été très lourd, trop lourd »*.

On peut certes déplorer la mauvaise signalisation du Salon à l'intérieur de la Foire et le côté un peu « parent pauvre » de son emplacement. Il n'est pas pour autant certain que ce soit la conséquence d'un manque de considération pour le livre. Au commissariat général de la Foire, où l'on se dit conscient de ces défauts, on met en avant les imperfections de toute première et l'inadéquation des lieux : le nouveau parc des expositions de Lyon ne sera ouvert qu'à l'été de 1984.

Il reste que la Foire de Lyon accueille quelque cinq cent mille visiteurs et que pendant dix jours, sur 2 800 m², cent quatre-vingts éditeurs peuvent présenter leurs livres. Parmi eux, soixante-dix sont *« non Parisiens »*, comme le souligne Jean-Manuel Bourgois, le président du S.N.E., qui préfère ce terme à « provinciaux ». Ce sont bien sûr les plus petits d'entre eux, ou les plus insolites — telles les Éditions du Patrimoine des pays de l'Ain, qui à la fois mettent en œuvre des restaurations de bâtiments et publient des plaquettes, — qui s'en montrent les plus satisfaits.

Pour Curandera, par exemple, jeune éditeur de la Drôme, *« l'office régional du livre, outre qu'il a payé la moitié des stands, permet de faire le lien entre les éditeurs régionaux. De plus, pour tous les petits éditeurs, dont les problèmes principaux sont la distribution et l'information, il est indispensable de se faire mieux connaître du public »*.

Ce Salon aura toutefois été une occasion de s'interroger sur la présence du livre au sein d'une foire, au milieu de tous les autres produits, de confronter les avis des éditeurs et d'envisager des projets, celui notamment d'une foire régionale *« organisée pour le livre seul »*, ainsi que le préconise le responsable des Humanoïdes associés, *« et qui circulerait sur un rythme de quatre ans entre les quatre plus grandes villes de France »*.

Enfin, il est au moins une initiative qui semble faire l'unanimité : la quasi-totalité des stands sont tenus, non par les éditeurs, mais par les libraires de la ville. JOSYANE SAVIGNEAU.

au fil des lectures

Essais

OTTO WEININGER, « CRUCIFIÉ » ENTRE KRAUS ET FREUD

Le 4 octobre 1903, à Vienne, un jeune juif converti au protestantisme, Otto Weininger, se tira une balle dans le cœur. Il avait vingt-trois ans et laissait un gros testament philosophique, *Sexe et caractère* (1), où il se lançait un défi terrible : *« Ce livre est une condamnation à mort. »*

Dans l'essai qu'il consacre à Weininger, Jacques Le Rider démonte d'abord sa légende, à partir de documents inédits, en confrontant les témoignages. *« La femme partage avec le juif le rôle d'incarner l'absolu du négatif et le ferment de la décadence. »* Antiféministe et antisémite, homosexuel (?) et juif, Weininger, relu par Le Rider, cesse d'être ce paria dont les théories fumeuses, un kantisme perverti, du Schopenhauer de brasserie, ne vaudraient pas mieux que les pires vociférations des fanatiques, racistes ou misogynes. Ce n'est pas fortuitement qu'on le montre ici comme « crucifié » entre deux juifs, viennois et adversaires, Kraus et Freud, récupéré par le premier après son suicide, renié par l'autre. Ce qui se joue à Vienne autour de 1900, les noces monstrueuses de la biologie et de la métaphysique, et qui va peser sur le siècle, s'inscrit déjà comme un cliché qui attend son développement, dans les pages de *Sexe et caractère*.

Replacée dans la vie culturelle viennoise avec mesure et érudition, l'œuvre de Weininger devient un étrange microcosme où s'affrontent des contradictions dont nous ne sommes pas sortis, à l'heure d'une nouvelle *« guerre des sexes »* et de la « haine de soi-même » qu'éprouvent *de nombreux juifs*.

L'actualité de Weininger est certaine et l'on se gardera *de s'en réjouir*. Ce qu'il n'a pu résoudre qu'en se tuant, l'*opposition entre la culture* et la barbarie, se présente encore une *fois aux lointaines frontières de l'esprit*. Il faut voir dans l'étude de *Le Rider* un avertissement, une invitation à connaître.

RAPHAEL SORIN.

(1) L'Age d'homme, 1975.

★ **LE CAS OTTO WEININGER. RACINES DE L'ANTIFÉMINISME ET DE L'ANTISÉMITISME, par Jacques Le Rider. Collection « Perspectives Critiques », P.U.F., 256 pages, 100 F.**

UN JANSÉNISTE DE LA PSYCHANALYSE

Avec André Green, le lecteur est toujours assuré de retrouver la voie *royale qui mène aux grandes interrogations* freudiennes. Il sait également qu'il pourra admirer une *culture* psychanalytique jamais en défaut. Qu'il s'agisse de la pulsion de mort, du narcissisme, du masochisme moral, du transfert ou de l'angoisse, André Green constitue le guide idéal, l'arbitre des conflits théoriques, le psychanalyste auquel on peut faire confiance. Ce n'est pas lui qui dirait n'importe quoi par goût de l'esbroufe, du pouvoir ou de la publicité.

Ce janséniste de la psychanalyse a recueilli dans *Narcissisme de vie, narcissisme de mort* des études publiées *durant ces quinze dernières années* dans diverses revues scientifiques. Curieusement, André Green adopte à l'égard du narcissisme la même attitude que d'autres psychanalystes vis-à-vis du don juanisme. De même que Don Juan ne saurait être qu'un impuissant ou un homosexuel refoulé, les sujets narcissiques seraient précisément « carencés » quant à l'amour de soi. Face à Don Juan, comme face à Narcisse, le psychanalyste est mal à l'aise : il éprouve à tout prix le besoin d'en faire des êtres meurtris, dont il faut redresser le désir, quitte à utiliser le venin du dénigrement. Empressons-nous *d'ajouter que telle* n'est pas l'intention d'André Green, même si son *propre narcissisme* donne parfois l'impression d'être resté prisonnier des filets théoriques lancés par Freud et ses disciples au début du siècle.

ROLAND JACCARD.

★ **NARCISSISME DE VIE, NARCISSISME DE MORT, d'André Green. Ed. de Minuit, 280 pages, 99 F.**

Poésie

MARC ROMBAUT ET LE CORPS DE L'ÉCRITURE

Les mouvements intimes, la matière du *langage* mobilisent Marc Rombaut. *« La pensée n'est qu'un signe »* : ce propos de Nietzsche figure en exergue de son *récit poétique*, *Matière d'oubli*. Au fil des pages s'exprime *une* voix *hantée par le désir* – un désir vagabond, toujours en déplacement, – hantée aussi, comme le titre l'indique, par l'oubli et par la mémoire.

Récit poétique, *Matière d'oubli*, oui, en ce sens que s'y dit, dans le rouge et le noir de la parole inscrite, un parcours, une quête de l'inouï qui nous habite, nous transperce. Comment faire de ce corps de chair le corps de la langue ? Comment le corps de la langue peut-il se faire chair ? C'est cette sorte de double transmutation qu'énonce avec des brisures, des élans, des chutes et des élévations *Matière d'oubli*. Cette « mémoire hantée d'oublis » est chant, sons, rythmes. La voix du poète perdue dans « l'intrigue du temps » cherche les racines d'avant le bruit et la parole.

Matière d'oubli a donné naissance à une œuvre musicale du compositeur André Riotte, *Anamorphoses*. La deuxième partie du recueil est consacrée à ce transcodage textes-musiques.

ANDRÉ LAUDE.

★ **MATIÈRE D'OUBLI, de Marc Rombaut, Belfond, 79 p., 49 F.**

LA RECHERCHE MYSTIQUE DE JACQUELINE FRÉDÉRIC-FRIÉ

Tous les cinq ans environ, depuis 1957, Jacqueline Frédéric-Frié publie un mince recueil de poèmes très denses, très lapidaires, très étudiés dans leur forme. Loin du brouhaha littéraire, elle poursuit une quête qu'on pourrait appeler mystique, si cette notion n'était restrictive dans le sens d'une dissolution de l'être en un bonheur ineffable. Il s'agit, en fait, de tout autre chose : un exorcisme par chaque mot employé. Il n'est de syllabe qui ne soit marquée au sceau d'un secret : une véritable maçonnerie de signes, que croyants et membres de plusieurs sectes pourraient reconnaître.

Il y a chez Jacqueline Frédéric-Frié, dans ce bizarre et péremptoire *Toucher terre*, une sorte de Paul Valéry en proie à ses propres sortilèges : désireux de s'exprimer avec art et tout aussi soucieux de ne rien révéler qui ne soit le fruit d'une transe. Orfèvrerie ou alchimie ? La perfection formelle permet d'étranges noces :

Penche !
Malgré le glaive
vertical,
l'ombre
oscille, entre tes reins
vers
l'autre !
Viendra,
s'il n'est venu,
le trouble
affoler ta cadence
évasive,
alors, fixe
-toi !
Le Semblable,
aux plis
sinueux
de la femme,
prend face
et
rencontre...

ALAIN BOSQUET.

★ **« *TOUCHER TERRE* », de Jacqueline Frédéric-Frié. Ed. Saint-Germain-des-Prés. 80 pages, 50 F.**

bandes dessinées

« Sit-in » bulles

● **« BALADE AU BOUT DU MONDE »**, par Makyo (texte) et Vicomte (dessins). Certains reprochent à l'éditeur Jacques Glénat de publier trop d'albums de B.D. Il serait injuste, en tout cas, de le critiquer pour cette « balade » hallucinante, fantasmagorique, sous un étang perdu où des débris d'humanité rivalisent de lâcheté, de laideur et de déchéance physique et morale. Une plongée palpitante dans le subconscient des groupes humains et des horreurs joliment dessinées. Une « balade » à poursuivre. (Ed. Glénat, 48 pages, 29 F.)

● **« LECTURES »**, par Chantal Montellier. Il y a du Tardi dans cette femme-là ! Mais pas seulement. Le dernier album de l'une des meilleures dessinatrices françaises de B.D. est une *promenade mi-littéraire, mi-crapuleuse*, dans des histoires glanées au fil des œuvres *littéraires* (de Genet à Virginia Woolf) et des rubriques « faits divers » et « société » de la presse. L'occasion pour elle d'exprimer la variété de ses talents, la diversité de son graphisme, l'utilisation sobre et percutante de rares couleurs. Souhaitons-nous qu'elle lise encore beaucoup ! (Les Humanoïdes associés. 64 pages. 60 F.)

● **POUR LES ENFANTS**, que trop d'éditeurs ont tendance à oublier, et pour ceux qui veulent le rester, signalons la publication du cinquantième album des aventures de Chick Bill, *Mort au rat* (Éd. du Lombard, 29 F), odyssée dérisoire, en ballon, du colérique Dog Bull, *shérif de* Wood-City, et de son adjoint gaffeur, Kid Ordinn. Amusant, comme d'habitude.

Les nostalgiques liront aussi avec profit le sixième album de l'Intégrale de Mickey entreprise par Dargaud (38 F). Ce volume comprend *Mickey de l'aéronavale* et *Mickey et Minnie au Far-West*, deux aventures publiées par Walt Disney en 1934. A recommander à ceux qui croient ne pas aimer Mickey *et dont le mépris est... intégralement* injustifié.

● **« VOYAGE AU PAYS DE TINTIN »**, par Jean Tibi. Cet essai d'un journaliste stéphanois, tintinophile ardent, a été publié quelques jours avant la mort de Hergé. D'une lecture très plaisante, complété par une liste des personnages qui accompagnent Tintin dans ses aventures, et un lexique exhaustif des jurons du capitaine Haddock, il apporte aux *« études hergéennes »*, comme on dirait à l'université, une contribution amusante et précise. Il invite à se replonger dans une œuvre si riche qu'on n'en fera *jamais le* tour. (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine, *Université de Saint-Etienne, 42023 Saint-Etienne* Cedex. 126 pages, 54 F.)

● **YVES FRÉMION** est l'un des meilleurs connaisseurs de la bande dessinée. Et un ardent propagandiste : il va, depuis dix ans, d'école en M.J.C., expliquer l'art et la manière d'utiliser les bulles ou, simplement, toutes les raisons qu'on a de *les aimer*.

Son *« A.B.C. de la B.D. »* s'adresse moins aux spécialistes qu'à ceux qui lui sont hermétiques ou croient l'être. A ceux qui ignorent la B.D. il dit ceci : *« Vous passez à côté du moyen d'expression le plus palpitant et le plus efficace du vingtième siècle ; si vous désirez rattraper votre immense retard, il vous faudra oublier tout ce que vous savez sur la B.D. »*

Ce livre en forme de « lavage de cerveau » culturel est la meilleure introduction à la bande dessinée disponible sur le marché *français. Et pour qui « aime »* déjà, c'est une agréable manière d'entretenir ses connaissances. (Casterman. Collection E3, 150 p., 55 F.)

BRUNO FRAPPAT.

Vitaly Afanassiev, un fou de l'écriture

(Suite de la page 15.)

« Cette Disparition, explique-t-il, revenant à son livre, *ce n'est pas un roman documentaire. Le sujet n'est pas très défini, il n'y a pas d'intrigue claire, sinon le départ d'un homme. La ville c'est Léningrad, mais l'irréalité du roman commence là : en fait il s'agit de Pétersbourg, et j'ai utilisé comme matériaux des mémoires ou des notes de voyage de Gautier ou de Custine pour recréer l'atmosphère du dix-neuvième siècle. En fait, c'est un voyage dans le temps, un départ dans le temps. Finalement, ce sujet tout à fait réaliste se prêtait à un traitement littéraire très sophistiqué. »*

Dans *Disparition*, il y a, constamment présente, une fracture, avec un côté *Avventura* d'Antonioni : quelqu'un disparaissait, quelqu'un tombait du bateau, on recherchait sa trace et nul ne savait ce qui était arrivé ni pourquoi c'était arrivé. C'est le livre des départs : départ de la maison du père *(« Va-t'en pour toi »)*, départ du pays natal *(« Sont considérés comme haute trahison : l'évasion d'un citoyen à l'étranger ou le refus de revenir dans le pays »)*, départ pour l'au-delà *(« Le corps est lavé et habillé. Les enfants sont en rose »)*, ou bien départ vers l'aéroport tout simplement... Toutes sortes de gouffres s'entrouvrent, vous êtes happé à tout moment dans un temps et un espace où, vous lecteur, vous avez le sentiment de vous perdre.

« Il faut perdre le lecteur, répète en souriant Afanassiev. *Il faut créer un labyrinthe, comme dit Borgès que j'aime tant. Tout est lisible, évidemment ; il ne faut jamais se vanter d'avoir écrit un roman illisible. ça n'a pas de sens* (Finnegans Wake *est parfaitement lisible si on le veut, mais il faut y consacrer toute sa vie !). Je trouve que ce qu'on appelle la littérature d'avant-garde, c'est très souvent embrouillé : on ne voit pas de correspondances, on n'arrive pas à suivre les lignes, on n'aperçoit ni les courbes ni le labyrinthe, on se trouve dans un brouillard total et on n'a même pas l'envie d'avancer. Alors que mon but était de construire un labyrinthe dont les murs sont parfaitement visibles* (lisibles). *Il n'y a pas de centre, pas de sentier. C'est au lecteur de trouver le centre avec son Minotaure, ou la sortie. »*

Est-ce que l'auteur s'est mis dans son roman ? Un peu à la façon des peintres de la Renaissance dont le visage apparaît dans un coin sombre du tableau. *« Je ne suis certainement pas Vladimir, je n'ai aucune affinité avec lui. D'abord parce que je n'ai aucune espèce de nostalgie. Il souffre, et moi je ne souffre pas. Je le dis à la fin du livre, en mon nom :* « Qu'aurais-je fait sans mon enfer perdu ? A quoi bon lever un index si l'on ne peut déformer par la suite, par écrit, ce mouvement linéaire ? Autant se couper les doigts pour qu'il n'existe pas de mouvement inutile. » *C'est mon credo. Pour moi, il est inutile de vivre, inutile de se mouvoir, si je ne peux pas créer quelque chose à partir de ce matériel. Alors, autant rester immobile, autant mourir tout de suite. »*

La création littéraire vaut-elle donc que l'on rompe avec sa vie ? *« S'il y a rupture, c'est une rupture avec la musique pour moi. Je n'ai aucun regret naturellement. Bien au contraire. Je me suis adapté très vite. Je suis tellement heureux ici. Mais il y a toujours une rupture. A un moment donné, vous devez décider si vous sacrifiez votre vie – c'est un sacrifice et en même temps un vrai bonheur – à la littérature. C'est pour cela que je voulais être soutenu par Joyce, par Kafka.* « Il vaut mieux mourir que de détruire ce monde qui est dans ma tête », *disait Kafka. Voilà ce que je crois. »*

NICOLE ZAND.

★ **DISPARITION, de Vitaly Afanassiev, Le Seuil, 382 pages. 75 F.**



histoire littéraire

FLANERIES AUX XVII[e]

1772, ou vingt ans avant

◎ *A travers quatre livres, un tableau des mœurs au dix-huitième siècle.*

IL pourrait bien y avoir, dans l'histoire d'un peuple, des années plus riches que d'autres en signes. Non pas des tournants, ni même des accidents : plutôt des croisements et des carrefours.

Pour la France, prenez 1772. Cette année-là règne encore à Versailles, depuis un demi-siècle, un ex-Bien-Aimé de soixante-deux ans, Louis le Quinzième. A ses côtés, une maîtresse de vingt-neuf ans, Jeanne Bécu-Du Barry. Fin de règne morose : le roi s'ennuie, la France attend que la mort lui jette son cadavre.

Deux grands contemporains du roi : Diderot et Rousseau. Pour le premier, 1772 est le terme heureux d'un long et difficile parcours : les deux derniers volumes de l'Encyclopédie sont livrés aux quatre mille et quelques souscripteurs de l'ouvrage.

Pour le second aussi, 1772 est la fin d'une longue marche. Rousseau a derrière lui à peu près toute son œuvre, *Confessions* comprises. Abreuvé de gloires qu'il récuse et de persécutions dont il accuse le monde entier, il s'est reclus dans un taudis. Entre deux partitions à recopier pour gagner quelques sous, il herborise. Sa vraie, et peut-être sa seule passion, hors de lui-même.

Versailles de nouveau. Le troisième petit-fils du roi a dix-huit ans. Ce Louis-Auguste sera le seizième du nom. Il a épousé deux ans auparavant une fort mignonne archiduchesse d'Autriche, Marie-Antoinette. Une enfant : elle a à peine dix-sept ans ! Le roi, son grand-père par alliance, l'aime bien. Trop, au goût de la Du Barry et des Mesdames Tantes, trois vieilles filles confites dans la dévotion (la quatrième est au couvent), l'étiquette et la jalousie de toute jeunesse plaisante.

Rousseau botaniste

La Du Barry, femme, se moque auprès du roi de celle qu'elle ne nomme que *la petite rousse*. Les trois pimbêches, Adélaïde, Victoire et Sophie, plus politiques, la baptisent *l'Autrichienne*. Elle en mourra.

La ville encore. Depuis dix ans, les pères de famille (nous sommes toujours en 1772) y sont assiégés de brochures aussi « savantes » que dramatiques sur les dangers pour leur progéniture de ce que Rousseau, parlant de lui-même, appelle, avec tout son temps, *la funeste habitude*. Réalité sociale ? On en doute ; fort probablement ni plus ni moins que tout au long des temps, en tout cas. Toujours est-il que le fantasme de la masturbation universelle sévira encore durant deux siècles.

Et voyez comme le hasard fait bien les choses ! Presque coup sur coup, quatre livres nous restituent ces quatre aspects majeurs du dernier tiers du XVIII[e] siècle français.

Le goût de la nature d'abord, comme un adieu à ces campagnes que la ville va ronger. De Rousseau, une éditrice émerveillée nous rend les presque inconnues *Huit lettres élémentaires sur la botanique, à madame Delessert*. Émerveillée, il y a de quoi. Le vieux grognon de *l'Émile* et des *Confessions* se fait ici herbiériste pour une petite fille de quatre ans dont il appelle la jeune mère « cousine ».

La première de ces lettres est datée du 22 août 1771, la dernière de « *Ce 11 avril 1773, très à la hâte.* » D'un rien plus jeune que le roi (qui herborise, lui aussi, en amateur), Rousseau est dans la soixantaine. Assailli de tous côtés (il le croit) par « *les ouvriers de ténèbres* », occupé de ces lettres, il termine en même temps le premier des *Dialogues avec lui-même*.

De ces missives, on admirera la qualité pédagogique. Elles sont encore utilisables telles quelles ! Et, surtout, la beauté d'une langue arrivée, entre les mains de Rousseau, à son point de perfection. Pour cette enfant, et pour des fleurs, la phrase prend racine, s'épanouit, fleurit et retombe avec une fermeté et une grâce aujourd'hui inimitables.

Ce texte rare est à lire et relire. Il méritait mieux, je crois, ou plus, que les notes un peu sèches d'André-Georges Haudricourt. De ce côté, nous restons sur notre faim (1).

Après le plébéien, l'Autrichienne, vue par les frères de Goncourt, dans leur *Marie-Antoinette* de 1854, *augmentée et republiée en 1901 par* Edmond de Goncourt seul (2).

Une reine qui a des malheurs

S'il est vrai que pour le bon peuple que nous sommes la tragédie des tragédies c'est « une reine qui a des malheurs », pourquoi la France entière ne pleure-t-elle pas celle-ci ? Mal conseillée, c'est certain, imprudente, influençant à contre-temps les affaires de la monarchie, trop rieuse pour une reine, oui. Mais coupable de cette longue et sournoise trahison de son pays d'adoption, qu'elle aimait ? Et coupable au point qu'il ait fallu tuer la mère pour se débarrasser de la reine ? On a vraiment peine à le croire, et les Goncourt ne le croient pas.

Derrière leur immense travail d'historiens (*immense pour l'époque* et pour aujourd'hui encore), il reste encore une fois la langue, d'une incontestable beauté. C'est du Saint-Simon sous-tendu par le tragique d'un destin. A lire aussi, et à relire.

De Robert Darnton, nous avions lu l'an dernier *l'Aventure de l'Encyclopédie*. Cette année, il rassemble sous le titre (français) de *Bohème littéraire et Révolution* (3), six études sur le petit monde de l'édition, des libraires, et de ce que nous appelons aujourd'hui les intellectuels de gauche, dans les années 1750-1780. Un portrait bien étonnant : celui de Jean-Baptiste Suard, un jeune loup de province bien décidé à se faire une carrière et des rentes dans le sillage des « Lumières ». Il y parvient en effet en prenant les places de journaliste, de pensionné, d'académicien, de censeur royal (mais oui !), et même une indemnité annuelle non négligeable comme... fils de protestant converti.

Portrait d'un ambitieux

A la veille de la Révolution, Suard (qui de sa vie n'écrivit pas trois pages intéressantes) est un homme arrivé. Ses fonctions et ses « places » lui assurent un revenu annuel qui doit approcher le million de nos francs. A côté de lui, Diderot, et à plus forte raison Rousseau, sont des besogneux. Toujours intellectuel, et de moins en moins « de gauche », il mourra en 1817 comblé d'honneurs et d'argent.

Le portrait d'un autre, moins heureux : Brissot. Lui aussi, citons le Robert des noms propres : « *S'affirme comme un partisan des idées nouvelles.* » Ce qui ne l'empêche pas de se mettre, moyennant finances, au service de la police royale contre ses confrères. Moins sage que Suard, il finit sous le couperet national.

Et une étude, qui nous paraît définitive, sur *la Guerre des Encyclopédies*, la plus grande affaire d'édition du siècle : étude qui complète et précise l'ouvrage précité.

Darnton connaît sur le bout de la plume cette société intellectuelle de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. C'est à croire qu'il y a passé une vie antérieure...

Il raconte très bien – et les traductions d'Eric de Grolier sont parfaites. Du beau travail, y compris d'édition. Un parcours sans faute.

Le livre de l'année, pour 1772, est certes l'*Encyclopédie* achevée. Mais le livre à la mode, c'est un ouvrage étonnant du docteur Bienville, *De la nymphomanie ou traité de la fureur utérine. Pas moins* : Lucile, Éléonore et Julie, dont il met en scène la rage masturbatoire avec à la fois beaucoup de flou et beaucoup d'indignation, échapperont, grâce aux bons soins du docteur, à la mort affreuse promise à ces malheureuses adeptes d'Onan.

L'ouvrage de Théodore Tarczylo sur ce sujet, *Sexe et liberté au siècle des Lumières* (4), ne tient pas jusqu'au bout les promesses du titre : il ne s'écarte guère d'un thème assez restreint et pas absolument neuf qui est la répression des « penchants solitaires » des jeunes gens au XVIII[e] siècle. Il lui manque ce que Darnton possède si bien : savoir fondre un très grand savoir universel dans un récit passionnant. Il fait cependant bonne figure aux côtés des trois grands de ce quarté.

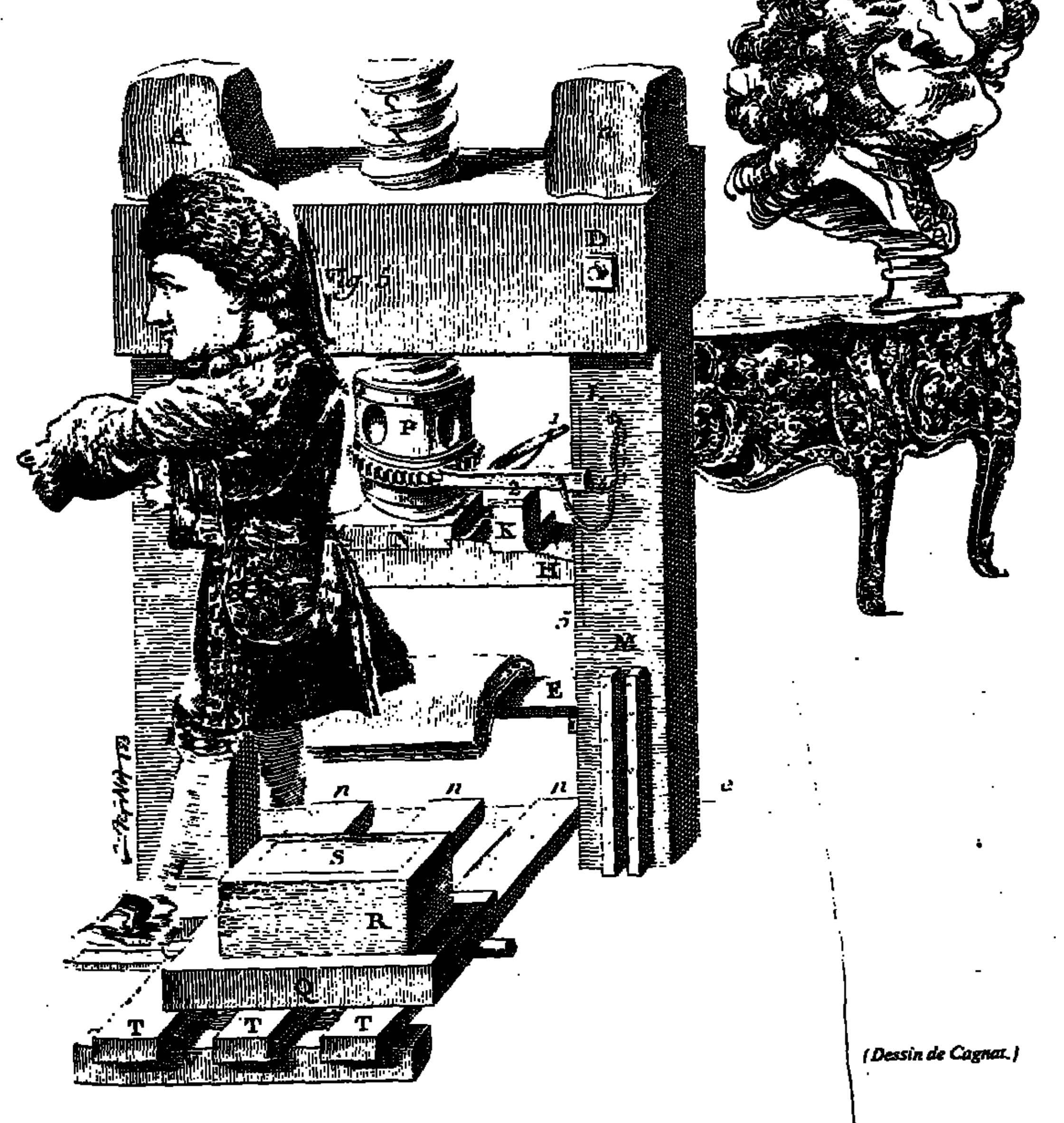
JACQUES CELLARD.

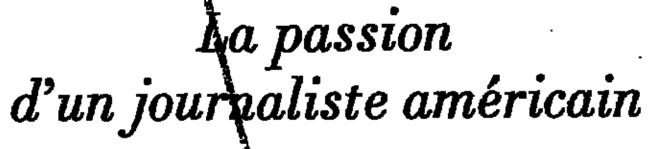
(1) Jean-Jacques Rousseau, *le Botaniste sans maître*, suivi de *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique*. Textes annotés par A.-G. Haudricourt, publiés avec le concours du Centre national des lettres. 149 p., illustrations. Editions A.M. Métailié, 45 F.

(2) Edmond et Jules de Goncourt, *Marie-Antoinette*, réimpression de l'édition de 1901, préface d'Henry Montaigu. 347 p., Olivier Orban, éd., 79 F.

(3) Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution, le monde des livres au XVIII[e] siècle*. 288 p., coll. « Hautes études », Gallimard-Le Seuil, 75 F.

(4) Théodore Tarczylo, *Sexe et liberté au siècle des Lumières*, 311 p., Presses de la Renaissance, 85 F.


(Dessin de Cagnat.)



La passion d'un journaliste américain

Robert Darnton est né à New-York en 1939. Après des études d'histoire et de lettres, il a été journaliste. Puis il s'est consacré à l'histoire des livres dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle en France. En 1982 est sortie l'édition française de son livre *l'Aventure de l'Encyclopédie, histoire d'un best-seller au dix-huitième siècle* (Librairie académique Perrin).

Il vient de publier dans la collection « Hautes Etudes » (Gallimard-Le Seuil) une étude de la vie intellectuelle de cette époque, *Bohème littéraire et Révolution, le Monde des livres au dix-huitième siècle*. (*Lire ci-contre l'article de Jacques Cellard*).

Nous lui avons demandé comment il avait été amené à se passionner pour cette période de notre histoire.

COMMENT je suis arrivé là, c'est un peu difficile à expliquer. Au fond, je ne sais pas très bien moi-même. J'étais journaliste, à New-York. Je faisais les chiens écrasés ; de là me vient sûrement une sympathie pour ce monde qui a joué un rôle beaucoup plus important qu'on ne le croit dans la Révolution française : celui des auteurs de pamphlets, de libelles, cette « basse intelligentsia » dont on a souvent oublié les noms mais dont on s'arrachait les écrits interdits, clandestins, acheminés par des contrebandiers.

Les « Rousseau du ruisseau »

On parle toujours des philosophes des lumières, on néglige les « Rousseau du ruisseau », des gens qui faisaient un tas de métiers, et qui furent un rouage de la diffusion des idées à cette époque. C'était des journalistes. Moi, journaliste, d'une famille de journalistes, qui ai eu envie d'étudier l'histoire, finalement j'écris l'histoire d'un certain journalisme. Je n'ai pas changé de métier. Je mène des enquêtes, des enquêtes dans le passé. C'est ainsi que j'ai découvert que Jacques-Pierre Brissot, ce grand idéaliste, était en réalité un espion. Je l'ai découvert, en fouillant les documents, en allant aux archives de la police comme à l'époque où je m'occupais des chiens écrasés.

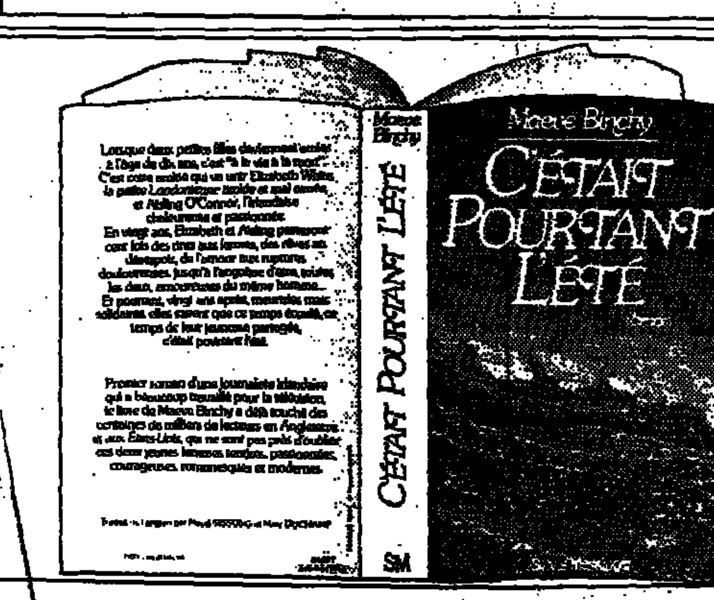
Aujourd'hui, j'essaie d'entrer dans les ateliers typographiques, de suivre la production, la diffusion, de ces livres illégaux, à partir de la correspondance des éditeurs, des imprimeurs, des libraires... Je fais une sorte d'histoire sociale des idées qui rejoint un peu ce que les Français appellent l'histoire des mentalités.

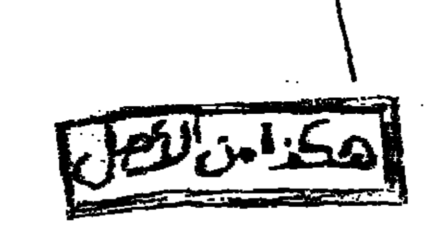
Cette recherche a vraiment commencé en 1964. J'étais à Oxford, et je travaillais à ma thèse de doctorat sur la propagande révolutionnaire de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, et sur le personnage de Brissot.

J'ai écrit à la bibliothèque municipale de Neuchâtel, car on m'avait dit qu'il s'y trouvait peut-être des documents pouvant m'intéresser. Le directeur m'a répondu qu'il possédait cent neuf lettres inédites de Brissot et m'en a envoyé une qui datait de 1783. Brissot y racontait toute sa vie. C'est quand-même un des douze personnages principaux de la Révolution. Je suis allé à Neuchâtel, j'ai commencé à écrire une biographie de Brissot, puis il m'a semblé que l'histoire du livre, de sa circulation, était plus intéressante. A Neuchâtel, j'ai découvert bien d'autres trésors. Tous les papiers d'une société typographique, des lettres d'ouvriers, de lecteurs, de libraires, des lettres de ces contrebandiers qui assuraient la diffusion. Une mine qui permet de reconstituer la carte de circulation des livres, de Lisbonne à Moscou. Avec tous les détails.

Comme il arrive que je découvre des choses qui abîment la légende, j'ai parfois peur qu'on ne me reproche de ternir la Révolution : ce n'est pas du tout mon intention. Si cette période a envahi ma vie, c'est bien parce que je la trouve émouvante, essentielle pour nous.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BRISAC.





ET XVIIIe SIÈCLES

Les femmes dans l'ancienne France

● *Un essai, gaillard et savant, de Pierre Darmon*

VOICI un livre que je ne regrette pas d'avoir lu. Les plaisirs n'y manquent point pour l'esprit et l'on y apprend beaucoup. Je ne peux qu'en conseiller l'examen. Ce dernier mot s'impose, car le lecteur, de page en page, se doit d'exercer sa défiance pour éviter d'être *entraîné par certaines évidences simplificatrices.*

En entreprenant de nous décrire la condition de la femme dans l'ancienne France, Pierre Darmon a déjà introduit la confusion. De quelle femme s'agit-il ? D'une aristocrate, d'une bourgeoise, d'une *paysanne, d'une ouvrière ? L'auteur* se garde de poser la question, donc de la résoudre. Et de quelle ancienne France ? Je n'insisterai pas sur la couverture où est reproduit un détail d'un bien beau tableau du Titien : c'est probablement l'éditeur qui a décidé d'italianiser un livre dont l'objet se limitait à la France. En revanche, je suis gêné par le fait que cette ancienne France, l'auteur ne sache pas quand elle commence ni quand elle finit. Peut-être existe-t-elle encore...

Ni papes, ni même curés

Pierre Darmon, en effet, écrit comme s'il considérait implicitement qu'à notre époque les relations de l'homme et de la femme sont élucidées, c'est-à-dire égalisées, comme le souhaitait Condorcet auquel il se réfère. Or je ne sache pas que les femmes accomplissent obligatoirement leur service militaire, que les hommes portent habituellement des jupes fendues et des chemisiers transparents. Les femmes ne sont encore *ni papes ni même curés. Cela* viendra peut-être, mais quand les matches de foot ou de boxe, les compétitions de cross, seront-ils unisex ? Et le bridge ? Et les échecs ? Et ne trouvons-nous pas normal, en énonçant une phrase, qu'un seul substantif masculin l'emporte sur une série de substantifs féminins ? Je veux bien que Pierre Darmon ridiculise le passé, mais j'aimerais qu'il puisse imaginer qu'un jour notre présent, pour un autre Darmon aussi pré*somptueux, sera aussi ridicule.*

Un rituel savoureux

Cette observation ne s'adresse pas seulement à cet ouvrage ; elle vise une tendance historique qui s'affirme de plus en plus. J'en donnerai un exemple simple qui aura le mérite d'éclairer brutalement cette situation trouble. Pierre Goubert, *dans Louis XIV et vingt millions de Français* raille la médecine du dix-septième siècle, ses sages-femmes ignares et ses chirurgiens massacreurs. Mon père, vers 1930, manqua mourir d'une maladie infectieuse dont aujourd'hui nous venons à bout en quelques jours. Dois-je considérer que son médecin était ignare parce qu'il n'utilisait pas les antibiotiques qu'on n'avait pas encore découverts ? Aujourd'hui des maladies sont considérées comme incurables *qui, dans un demi-siècle,* seront aisément traitées. Les historiens se devraient donc d'éviter tout jugement qui ne tient pas compte du contexte de l'époque. Je reconnais *que c'est l'une des difficultés* majeures de cette histoire particulière, celle de la sensibilité, de laquelle relève précisément l'entreprise de Pierre Darmon.

L'autre difficulté d'un livre de ce genre est liée à l'obligation où se trouve l'auteur de changer, selon les situations, d'angle et de ton. Tantôt il emploie un style lourdement universitaire pour, par exemple, écrire : « *Sanctionné par l'évolution révolutionnaire, le féminisme paternaliste devient dès lors l'un des thèmes de l'idéologie nouvelle* », tantôt il s'exprime avec la désinvolture d'un pamphlétaire. Dernière difficulté : le choix. Il arrive que Pierre Darmon mette en valeur l'état des mœurs, il arrive aussi qu'il juge d'une époque sur sa littérature. Et la liberté toute personnelle de son choix intervient encore à propos de celle-ci. Qu'un écrivain l'intéresse par ses excès, il le cite et le commente longuement tout en négligeant *d'autres* écrivains qui à la même époque bénéficiaient d'une audience beaucoup plus considérable auprès du public, Molière, pour n'en citer qu'un seul.

Cette méthode a ses avantages. Parce qu'elle *ne* veut pas être exhaustive, la recherche de Pierre Darmon nous fait connaître des écrivains ignorés dont les sottises sont souvent réjouissantes.

Il nous apprend aussi des traits de mœurs et nous *ouvre des aperçus* aussi lestes que révélateurs sur la sensualité des siècles passés. Je savais que certaines fêtes religieuses n'excluaient pas au seizième siècle *la nudité ni la débauche, mais* j'ignorais d'où venait l'expression « donner les Innocents », et je laisse au lecteur le plaisir de découvrir lui-même ce rituel savoureux.

Le problème de la misogynie

Il n'est pas rare que nous retrouvions dans *Mythologie de la femme* l'élan vivace et la verve érudite qui avaient contribué au succès de *Gabrielle Perreau, femme adultère,* et le regret qu'on éprouve en fermant *le livre est un éloge. On l'aurait* préféré plus long. Pierre Darmon effleure seulement le dix-neuvième siècle, il réduit le vingtième à quelques citations de Freud et de Simone de Beauvoir. Pourtant le problème subsiste, celui de la misogynie (ou plutôt de la peur de la femme) qui est le thème de cette étude. Il y a quelques années, ne l'oublions pas, un écrivain fort connu soutint qu'une fille en mini n'avait pas à se plaindre si elle était violée.

N'oublions pas non plus que si, aujourd'hui, on tent à accentuer les ressemblances de la femme et de l'*homme aux dépens de leurs différences*, celles-ci persistent, et non pas seulement du fait de la société : la nature y est pour quelque chose. Darmon, parmi « *les stratèges du refoulement* », cite un médecin du dix-neuvième, qui préconisait pour la femme une nourriture plus légère. Beaucoup de ses confrères contemporains l'approuveraient (et non pas seulement à propos de l'alcool), et beaucoup de femmes aussi.

On n'en a pas fini avec le débat que Pierre Darmon a éclairé d'un jour aussi gaillard que savant, et tragique parfois. Son livre, je le place *avec plaisir dans ma bibliothèque* et me garde de le considérer comme définitif.

JACQUES LAURENT.

★ *MYTHOLOGIE DE LA FEMME DANS L'ANCIENNE FRANCE*, de Pierre Darmon. Le Seuil. 229 pages, 69 F.

● LA GRANDE ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES de Diderot se poursuit chez Hermann. Treize tomes ont déjà paru sur les trente-trois prévus. Un quatorzième volume sortira dans les prochaines semaines. L'ensemble – dirigé par H. Dieckmann, R. Mauri, J. Proust et Jean Varloot, secrétaire général – est vendu par souscription au prix de 12 700 F.

L'étrange abbé de Choisy

● *Geneviève Reynes retrace la vie de ce libertin qui se déguisait en femme pour séduire les jeunes filles.*

PAS de plus grand plaisir, pour l'abbé de Choisy, que d'entendre chuchoter sur son passage : « *Voilà une belle personne !* », lorsqu'il déambule dans Paris, à la cour de Versailles même, revêtu de robes époustouflantes, fardé, le visage orné de mouches et tout étincelant de bijoux. Et c'est vrai qu'il est très belle ! Inverti ? Pas du tout. *On ne lui connaît pas d'amitiés particulières*, s'il s'est largement étendu, *dans des récits scabreux* rédigés avec le plus grand naturel, sur ses conquêtes féminines, nombreuses.

Toutes des tendrons... Et, pour les séduire, un scénario identique. Qu'il s'agisse de Mme de Sancy ou de la comtesse des Barres, pseudonymes *que Geneviève Reynes déclare* appartenir au « registre phallique » – on se demande bien pourquoi. – l'abbé endosse l'habit de femme, se fait admettre comme telle dans la société où il s'est introduit, toutes pistes brouillées, s'attache la *confiance des mères, met les petites* dans son lit, où la masculinité reprend *illico* ses droits. Au vu et au su de tout le monde – et cela nous éclaire sur l'indulgence accordée, au dix-septième siècle, à l'homosexualité féminine. – la belle personne baise, *au sens classique* et *pudique* du terme, les gamines qu'on lui livre, en attendant de les baiser à notre sens moderne et grossier.

Passé le temps des amours (et la prudence impose qu'elles soient brèves), *notre dame réintègre* ses habits d'homme, ceux d'un simple *tonsuré, abbé de Saint-Seine* en Bourgogne. Aucun vœu n'a été prononcé : la morale religieuse est sauve, si la morale tout court prend du plomb dans l'aile. En fait, Choisy, qui sera *père* et *mariera* convenablement sa fille, dote ses conquêtes avec magnificence quand il les largue et compense, par la passion du jeu, ce qu'il perd à ne jouer plus la comédie sexuelle. Car il est, d'abord, un comédien-né, narcissique, adorant être *aimé et n'ayant* pas trouvé de moyen plus efficace, pour cela, que de se transformer en femme, la beauté étant le partage du sexe, les ajustements féminins faits pour la renforcer.

Il y a des explications à cette autre forme de jeu, sans chercher midi à quatorze heures, comme le fait Geneviève Reynes en évoquant le « *signifiant phallique* » et la « *problématique de la transgression* », exactement ce que le vieux Confucius, en langage clair, appelait « *troubler l'eau pour la faire croire profonde* ». Si la première petite maîtresse de Choisy, dans son innocence, croyait que « *les enfants se font par l'oreille* », voir dans l'oreille, un « *équivalent symbolique du sexe féminin* » est à coup sûr un enfantillage, quand on songe que l'expression, vieille comme le monde, appartient au domaine des dictons.

Les explications ? Choisy avait une mère assez intrigante pour avoir persuadé le jeune Louis XIV que ses conseils lui étaient indispensables. D'où cet étonnant privilège : le roi *lui accordait deux audiences* par semaine. Fort liée avec les Orléans, très flattée de voir jouer son fils avec Philippe, dont les tendances homosexuelles étaient notoirement entretenues par Anne d'Autriche, Mme de Choisy, dont François-*Timoléon était l'enfant tardif* et très chéri, prit l'habitude, elle aussi, de l'habiller et de le traiter en fille, moyennant quoi il était admis dans l'intimité constante du frère du roi, un plaisir, *pour lui, et un bonheur.* Qu'il eût associé, ensuite, la plus grande *jouissance* physique au travesti, habillant ses jeunes conquêtes féminines en jouvenceaux (les apparences inversées, mais le rôle restant dans la plus orthodoxe réalité), est-il besoin, pour le *comprendre*, de *faire* appel à la grosse batterie des interprétations psychanalytiques, si souvent sujettes à exagérations ?

Reste un personnage hors du commun. Très attachant. Au *moins* autant dans la seconde partie de sa *vie* – très gommée par sa biographe. – quand, « coadjuteur » de l'ambassadeur de Louis XIV au Siam, il se convertit, reçoit les ordres mineurs, est ordonné prêtre puis, élu à l'Académie *française, se transforme en* auteur prolixe (1), écrivant, pour finir, une *Histoire de l'Eglise* en onze volumes dont, une fois achevée, il déclarait qu'il allait « *se mettre à l'étudier* ».

Pourquoi ce marginal nous étonne-t-il ? Ne serait-ce pas qu'il s'est trompé de siècle ? Né sous la Régence ou durant le règne de Louis XV, ni son style de *vie ni* sa désinvolture de plume n'auraient *surpris les historiens.*

G. GUITARD-AUVISTE.

(1) On peut lire les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par feu M. l'abbé de Choisy, de l'Académie française, suivis de *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme.* Le Mercure de France, collection « Le temps retrouvé ».

★ *L'ABBÉ DE CHOISY, OU L'INGÉNU LIBERTIN*, de Geneviève Reynes. Presses de la Renaissance, 342 p., 85 F.

Les paradoxes de Mme de Tencin

PARMI *les auteurs féminins* du dix-huitième siècle, Mme de Tencin (1682-1749) *est une figure singulière et* méconnue. Avant de devenir un des meilleurs écrivains du règne *de Louis XV, elle commença sa* carrière sous le signe de l'intrigue, de l'aventure et de l'ambition : *elle fut notamment l'éminence grise* du cardinal Dubois, ministre du Régent. Assez paradoxalement, l'héroïsme que l'on *rencontre chez ses personnages* est en contradiction totale avec l'affairisme sans *scrupule de sa famille, notamment* de son frère le cardinal dont elle aida l'ascension.

Autre paradoxe, son œuvre *romanesque perpétue les thèmes* et la forme narrative en faveur au siècle précédent. Si son nom est *associé à celui de* Mme de Lafayette, c'est parce que les événements historiques qui servent *de théâtre à la peinture de* l'amour *contrarié* la rattachent au Grand Siècle, comme elle s'y *rattache par le tragique racinien* de ses héroïnes. Le débat entre la raison d'Etat ou les impératifs *de l'honneur et les inclinations du* cœur nourrit toujours la psychologie de ses personnages. Moraliste à la *manière* de La Rochefoucauld, elle applique à l'analyse des passions des *maximes* qui illustrent l'ingratitude d'une condition féminine le plus souvent déchirée entre les *devoirs de la vertu et le trouble* des passions.

Dans le Siège de Calais, publié anonymement en 1739, et aujourd'hui réédité, l'amour est *toujours contrarié par une méprise.* Le malentendu et le leurre séparent les amants dont les chemins se croisent et se brouillent sans cesse.

Si l'action historique qui sert de prétexte et de décor à *l'intrigue* emprunte ses péripéties au siège de Calais de 1347, opposant *l'Anglais Edouard III* au Français Philippe de Valois, elle importe si peu que nous sommes *à peine surpris que des personnages* du quatorzieme siècle sortent tout droit d'un salon du faubourg Saint-Germain. Toutes ces contradictions font de Mme de Tencin, comme le souligne Pierre-Jean Rémy dans sa préface, un auteur-charnière, encore prisonnier du *Grand Siècle par la* noblesse des personnages, mais déjà précurseur du romantisme par la *peinture de passions persécutées*, et du roman noir par des coups de théâtre dignes du feuilleton.

ALAIN CLERVAL.

★ LE SIEGE DE CALAIS, de Mme de Tencin. Préface de Pierre-Jean Rémy (228 pages, 61 francs). *Editions Desjonquères*, 277, rue Saint-Honoré, 75008 Paris.

● Le même éditeur publie *la Nuit et le Moment*, suivi du *Hasard du coin du feu*, de Crébillon fils (262 pages, 64 francs), et *les Malheurs de l'inconstance*, de Claude-Joseph Dorat, qui précédèrent *les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos, (350 pages, 69 francs).

enquête

Les spectacles du Livre vivant

L'Association nationale pour le livre vivant présentera un spectacle, « la Clairière des destins », d'après l'œuvre et la vie de Jean Guéhenno, le vendredi 25 mars dans la salle des fêtes de Pontivy (Morbihan), à partir de 21 h. Ce spectacle, qui sera interprété par les habitants de la ville, est le prolongement d'une expérience déjà vieille de trente ans.

L'ASSOCIATION nationale pour le *livre vivant* se propose de faire connaître et aimer une œuvre littéraire par toute une population qui la met en scène et la joue. L'incitation à la lecture *passe ici par une introduction au secret* de la création littéraire, puisque les amateurs invités au grand jeu s'emparent des mots mêmes du texte.

Cette méthode a été expérimentée et mise au point dans les années qui ont suivi la libération par Jean Nazet, qui était professeur de lettres à Niort. *Jean Guéhenno, alors directeur* de la culture populaire et des mouvements de jeunesse, puis inspecteur général de l'éducation nationale, devait confier à Jean Nazet la *tâche de créer les stages de formation* des conseillers techniques et pédagogiques d'éducation populaire qui, sur le terrain, ont continué ce travail en profondeur sous le signe *de la diversité. Le Livre vivant* peut inspirer, selon le caractère de l'œuvre et selon l'ampleur des moyens disponibles, plusieurs types de manifestations allant de la simple lecture en veillée au spectacle qui peut mobiliser deux cents acteurs et figurants, comme pour *les Chouans*, de Balzac, *une mise en scène présentée* à Fougères par Michel Philippe, ou *Raboliot*, de Maurice Genevoix, en Sologne.

Au Livre vivant, la technique des uns et l'instinct des autres se mêlent de façon très originale ; *il* est le plus souvent impossible de distinguer sous les projecteurs qui est acteur *professionnel et qui est acteur d'un* soir. Tel magasinier de Fougères, excellent dans tous les emplois, révèle un vrai talent, et un vrai « métier », acquis pour le plaisir, sans souci de carrière ni de notoriété. *Pour* les animateurs du Livre vivant même s'ils mettent tous leurs efforts à réussir le *spectacle, le plus important c'est* l'activité des participants, leur introduction à l'intelligence intime du texte, et le goût de lire, que suscite l'événement.

Les textes choisis pour ce travail sont de ceux qui peuvent mobiliser l'attention et l'émotion de gens peu accoutumés à fréquenter la littérature pour elle-même. C'est dire que le livre doit leur parler de ce qui les touche. Le spectacle monté par Michel Philippe à Fougères, *Dialogues de guerre et de paix (1914-1939)*, faisait alterner des textes de Jean Giraudoux et de Jean Guéhenno, sous le titre : « *Quelle est cette fatalité qui monte ?* ». On ne sait pas toujours que Giraudoux et Guéhenno s'étaient rencontrés, et s'estimaient *beaucoup. Ici, l'angoisse* de la guerre redoutée par les deux écrivains s'exprime dans deux styles aussi *forts* l'un que l'autre, et qui contrastent avec éclat.

Le Livre vivant, qui a été aidé par le ministère du temps libre, le ministère de la culture, le Centre national des lettres, les collectivités locales et les conseils régionaux, envisage aujourd'hui de nombreux types d'interventions en faveur de la lecture, en *particulier une animation suivie* des bibliothèques publiques. Mais les conseillers techniques et pédagogi*ques ne sont pas assez nombreux*, et le problème se pose du recrutement et de la formation d'un nouveau personnel. Dès maintenant, les projets du *Livre vivant* sont nombreux, et le programme chargé : en 1983, on évoquera à Fougères « l'amour romantique », et le Livre vivant prépare déjà le bicentenaire de Diderot en 1984, ainsi qu'une présentation du *Roman comique* de Scarron au Mans, à l'occasion d'un *colloque* sur le baroque. En 1985, Victor Hugo, Jules Vallès, Mauriac, Jules Ro*mains, Ernest Pérochon, fourniront* les thèmes et les textes de spectacles en Bretagne, en Poitou, en Aquitaine, *en Auvergne, en Lorraine, en* Ile-de-France. Franchissant les frontières pour la première fois, le Livre vivant est invité au Portugal et en Italie. Enfin, Michel Philippe vient de fonder une troupe professionnelle, *Théâtre in-folio* qui jouera à Paris et en province. Ce sera le moyen de faire découvrir à un nouveau public quelques aspects de cette incitation à la lecture.

JOSANE DURANTEAU.

lettres étrangères

Hölderlin était-il fou ?

● *Un essai passionnant de Pierre Bertaux*

UN livre qui ne manquera pas de provoquer des remous. Prenant le contrepied de tout ce qu'on nous avait dit jusqu'ici sur le « cas Hölderlin », Pierre Bertaux soutient ni plus ni moins que celui-ci n'a jamais été fou, au sens pathologique du terme.

L'auteur prend soin de nous avertir : il n'a voulu écrire ni une biographie, ni l'analyse d'une œuvre, ni le rappel d'une époque. Son essai se propose de montrer que, *« dans ce qui fait l'unité et l'unicité d'une personne, tout se tient »*.

Retraçant les phases successives de l'apprentissage de Hölderlin, Pierre Bertaux s'attache à démontrer que celui-ci n'a pas été un rêveur ni un être incorporel mais au contraire un poète engagé, ayant un message à signification politique. Au « Stift » de Tübingen, où il se prépare à devenir pasteur, la Révolution française bouleverse les esprits tout autant que la philosophie de Kant. Le 14 juillet 1793, avec ses amis Hegel et Schelling (ils forment un trio d' « inséparables »), il plante solennellement un arbre de la liberté sur les bords du Neckar. Hölderlin restera quant à lui républicain. Lorsqu'il écrira *Empédocle*, ce sera avec l'idée, à l'exemple de Marie-Joseph Chénier, dont la pièce *Caius Gracchus* est jouée gratuitement à Paris *« par et pour le peuple »*, de devenir lui aussi le chantre officiel d'une république souabe créée avec l'appui français.

Si son drame, conçu au départ comme une profession de foi républicaine, est finalement resté inachevé, c'est tout simplement parce que le Directoire a renoncé entre-temps à défendre la cause du changement de régime.

La minutie du policier

Procédant avec la minutie du policier qui ne laisse échapper aucun indice, Bertaux confronte les dates, vérifie les emplois du temps, ou encore il s'efforce de trouver dans l'œuvre même la clef des aberrations apparentes de l'homme. Pour démontrer que la fuite précipitée de Bordeaux en 1802 n'était pas due à une crise de démence mais au fait que Hölderlin avait reçu une lettre de sa bien-aimée lui annonçant qu'elle était au plus mal, c'est un poème, *Andenken* (à la traduction littérale de « Souvenir » Bertaux préfère « In Memoriam », plus approprié selon lui) qui corrobore cette thèse. Plus précisément, deux mots de ce poème, écrit quatre ans après les faits mais s'y référant expressément : *Sterbliche Gedanken* (« Pensées mortelles »), mais aussi « S. G. », les initiales de Susette Gontard.

Le livre, bourré d'érudition, est passionnant dans la mesure où sa conception est aux antipodes du travail aride d'universitaire. Abordant les domaines les plus divers, l'auteur montre, par exemple, comment Hölderlin a emprunté à Fénelon *(les Aventures de Télémaque)* et à l'abbé Barthélémy *(le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce)* la couleur locale de son roman *Hypérion*. Il ouvre de subtils aperçus sur sa technique d'écriture, proche, selon lui, du procédé appelé dans la publicité moderne *« la perception inconsciente »*. Il trace un brillant parallèle entre Hegel, comparé à Ulysse, l'homme avisé qui survit à tout, et Hölderlin, comparé à Achille, le héros destiné à périr.

Que faut-il penser en revanche de la thèse soutenue par l'auteur : si l'on en croit Bertaux, la prétendue folie de Hölderlin serait, en fait, une machination orchestrée par sa mère en vue de capter sa part d'héritage. Si le poète s'est prêté trente-sept ans durant à cette supercherie, c'est parce que, se trouvant dans une situation inextricable, *il avait décidé, en tout état de cause, de renoncer à son siècle comme d'autres entrent en religion*. Aussi subtiles, aussi séduisantes que soient les hypothèses avancées par l'auteur, ses conclusions paraissent tout de même, il faut l'avouer, tirées par les cheveux. Comment expliquer, par exemple, que Hölderlin, que Pierre Bertaux nous décrit si impatient de quitter Bordeaux pour revoir Susette Gontard, ait mis très exactement vingt-huit jours (entre le 10 mai et le 7 juin) pour parcourir la distance entre cette ville et la frontière allemande ? Et les comparaisons entre la compétence des Allemands et celle des Français ne relèvent-elles pas tout simplement du chauvinisme ?

Mais il serait injuste de vouloir chercher noise à l'auteur. Réussir à tenir le lecteur en haleine, quatre cents pages durant, sur un thème aussi ardu, *a priori*, que le poète Friedrich Hölderlin, ce n'est tout de même pas une mince affaire.

J.-L. DE RAMBURES.

★ HOLDERLIN OU LE TEMPS D'UN POÈTE, de Pierre Bertaux. Gallimard, 408 pages, 95 F.

La question du père

LE travail de Pierre Bertaux, fruit d'une ferveur liée à son œuvre même de germaniste, veut arracher Hölderlin au « masque de fer » posé par les psychiatres. Démontrant que son héros n'était pas « fou », au sens courant du terme, il admet que la difficulté de ses relations avec sa mère, décrites selon la théorie du « double lien » de l'école anglaise de Gregory Bateson, peut avoir été l'une des causes de sa grandeur de poète.

Mais il est un interlocuteur français, cité en passant, dont le dossier demeure toujours actuel : le psychanalyste Jean Laplanche, philosophe et médecin, consacra sa thèse en 1960 à *Hölderlin au détour de sa folie et de son œuvre (1794-1800)*. Elle avait été suscitée par Jean Delay, encouragée par Jean Hyppolite et Jacques Lacan, publiée par Daniel Lagache. Des noms qui, pour le moins, suggèrent que le problème valait une mise au point hors du cercle des purs germanistes.

Le travail de Jean Laplanche est toujours disponible. Il vaut la peine d'y revenir pour discerner le caractère décisif de l'absence du père symbolique — alors si fortement marquée par Jacques Lacan — dans l'affrontement auquel était livré Hölderlin. Il y fit face par l'activité poétique.

Jean Laplanche n'entend à aucun moment lier la poésie à la pathographie. Ni prétendre décrypter un secret. Mais le prix de sa recherche, toujours neuve, s'évalue mieux avec le recul. Elle montre *a contrario* les vulgarités et les facilités de la psychocritique et les voies possibles de cette « psychanalyse appliquée » si mal nommée dont Freud avait, quelque temps, nourri l'illusion sans véritablement en trouver le sillon.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ HOLDERLIN ET LA QUESTION DU PÈRE de Jean Laplanche, PUF, (1969). 142 P.

● *Chez Pierre Belfond*, vient d'être réédité un ouvrage de Stephan Zweig, écrit en 1925, *le Combat avec le démon*, qui regroupe des études sur trois écrivains : Hölderlin, Kleist et Nietzsche — pareillement hantés par la folie et le suicide — (Traduit de l'allemand par Alzir Hella, 288 p., 79 F).

Gore Vidal, le dandy philosophe

● *Avec* Création, *l'enfant terrible des lettres américaines a écrit le plus austère des romans*

A le voir si scrupuleusement élégant, depuis la pointe de ses chaussures italiennes jusqu'au petit col de sa chemise anglaise, à l'entendre égratigner les grands de ce monde, ceux de sa famille, de son clan, on prendrait plus volontiers Gore Vidal pour un personnage d'Oscar Wilde que pour un rat de bibliothèque. Et pourtant, ce dandy presque sexagénaire, délaissant le Jockey Club, vient de passer dix ans à interroger des grimoires. Et pourquoi ? Pour contredire Hérodote ! On savait, depuis son *Julien l'Apostat* et sa trilogie américaine, qu'il avait un faible pour le roman historique. Mais jamais il ne s'était aventuré si loin, si profond, aux sources mêmes de la sagesse humaine. Quelle mouche l'a piqué, lui, ce séduisant touche-à-tout qui a un doigt dans la politique, un autre dans le cinéma (pour lequel il adapta *Ben Hur*, *Soudain l'été dernier*, etc), qui vit tantôt à Rome, tantôt en Californie, toujours sur le devant de la scène, d'aller chercher la vérité cinq siècles avant notre ère ?

« Où voulez-vous que j'aille, nous a-t-il répondu, *sinon sur les lieux de l'action ? Toutes les idées sont là, tous les témoins, tous les penseurs, de Confucius à Bouddha, de Zoroastre à Socrate. Et j'aurais pu ajouter quelques prophètes bibliques, Jérémie, Ezéchiel..., mais j'ai craint de surcharger l'ouvrage. Zoroastre me suffisait pour présenter la thèse d'un Dieu unique. Supposons que les Perses aient gagné les guerres médiques, nous aurions eu, cinq siècles plus tôt, un équivalent du christianisme. Et où serions-nous aujourd'hui ? Peut-être hors course depuis longtemps. Car, depuis ce fabuleux coup d'envoi, nous n'avons « progressé » que sur le plan matérialiste. Nos découvertes n'étonneraient pas les Grecs, ils connaissaient l'atome, ils comprendraient la force nucléaire. »*

Il faut réformer la Constitution américaine

N'empêche que Gore Vidal semble avoir pris parti pour l'Asie. Les Athéniens l'agacent, des bluffeurs, des charlatans, des plagiaires. Oui, même Phidias se serait inspiré des architectes perses ! Quant à la sacro-sainte démocratie grecque, elle jouirait, à l'en croire, d'une réputation usurpée.

« Que les citoyens aient voté sur l'Agora, la belle affaire ! Au-dessus d'eux, il y avait des commissions, des stratèges, pour manipuler les résultats. Et puis qu'est-ce que c'est que cette opinion publique où pas une voix ne s'est élevée contre la guerre ? Si médiocre soit-elle, il me semble que la démocratie américaine fonctionne mieux. Voyez le Vietnam, les immenses rassemblements contre le Pentagone... Et ce n'est qu'un début. Depuis le mouvement abolitionniste, on n'a jamais assisté à une telle prise de conscience.

« La première chose à faire, c'est de réformer la Constitution. En France, vous en changez tous les jours. Nous, nous tombons dans l'excès contraire et demeurons prisonniers d'un vieux machin inefficace. Trente-trois États déjà se sont prononcés pour une nouvelle convention qui nous débarrassera de cet héritage abusif. Il suffit maintenant de quelques personnes, quelques discours à la télé, quelques articles. Je m'y emploie. A deux reprises, j'ai failli être élu en Californie. Non, non, je ne brigue pas de poste, mais je saute sur toutes les occasions de parler. »

Petit-fils d'un ministre de Roosevelt, cousin de Jackie Kennedy, Vidal a la politique dans le sang. Nous voici loin de Confucius.

« Au contraire, il nous tend les bras, réplique-t-il. *Il a poussé l'art de gouverner jusqu'à son plus haut degré d'excellence, en concevant une sorte de recrutement démocratique des élites. C'est du solide ! Evidemment, il y manque le zeste de l'anarchie, mais ça marche. Alors que Bouddha, s'il conduit l'individu à la paix, ne se soucie absolument pas d'organisation sociale. »*

Lui-même a cheminé, dans le sillage de son héros, l'envoyé spécial des rois Darius et Xerxès, de l'Euphrate au Gange, mais sans pousser jusqu'à la Chine, qui ne semble pourtant pas avoir de secrets pour lui.

« Elle a tant de points communs avec l'Amérique, cet autre Empire du Milieu, et surtout avec la Californie, qui a, depuis toujours, les yeux tournés vers le Pacifique. Regardez l'annuaire de San-Francisco, les Asiatiques y croissent et s'y multiplient. Demain, ils seront la majorité. Ils nous relégueront dans des réserves et viendront nous photographier, quand nous trairons les vaches ou filerons la laine. A moins que la bombe à neutrons n'ait fait place nette auparavant. »

Les systèmes bricolés par les beaux esprits parisiens

Vidal porte son pessimisme comme une fleur à la boutonnière. Il a trop roulé sa bosse, de l'Antiquité à nos jours, pour conserver la moindre illusion.

« On m'a reproché, dit-il, *d'être plus intéressé par les idées que par les gens. J'avoue que les émotions m'ennuient, surtout en littérature. Selon certains critiques, l'intelligence représente un handicap pour un romancier. Mes collègues qui en sont convaincus déversent leurs sentiments au fil des pages. L'amour et le sexe se taillent une place abusive. Je préfère la réflexion. Mais pas les systèmes bricolés par les beaux esprits parisiens : structuralisme, sémiologie et tutti quanti. Autant en emporte le vent. Parfois, c'est rigolo, bien ficelé, comme les théories de Roland Barthes. On se laisse avoir et puis on s'interroge : à quoi ça sert ? où ça mène ? Parfois, c'est d'un ennui mortel comme le nouveau roman, qui a détourné le lecteur américain des écrivains français. Certes, je ne souscris pas au jugement du* Wall Street Journal, *lorsqu'il sonne le glas de votre culture. Elle ne va pas mieux ailleurs. Voyez cette grande gueule de Norman Mailer qui tonitrue dans le vide ; Saul Bellow pétrifié par son prix Nobel ; Philip Roth qui ne se lasse pas de décrire ses problèmes conjugaux ; William Styron, le consciencieux, qui pond la main sur le cœur. »*

Les têtes tombent. A qui se raccrocher ?

« A moi, répond Vidal en toute simplicité. *Mais les Français m'ignorent. J'ai changé trois ou quatre fois d'éditeur sans succès. D'ailleurs qui lit encore, chez vous ? On regarde « Dallas ». La haine que Jack Lang voue à ce feuilleton m'intrigue. Peut-être l'a-t-il mal compris. C'est bourré de subtilités néo-platoniciennes, assaisonnées à la sauce texane. Si j'étais M. Lang, au lieu de pourfendre la famille Ewing, j'aiderais davantage le cinéma français. Quand je pense à Cocteau, à Prévert, à Renoir, à Truffaut, voilà où était votre génie national. Mais les ministres de la culture tapent toujours à côté. Je le sais, mon beau-frère occupa ce poste sous deux présidents. »*

Il éclate d'un rire d'ogre, imité sans doute de celui du grand roi Darius que rien n'égayait comme les exécutions. Il en remet un peu, dans l'espoir de déboucher les oreilles des béotiens français. Dans son ombre, son traducteur-esclave, l'exemplaire Brice Matthieussent, lui glisse parfois le mot qui lui manque ; souvent Gore Vidal le précède et s'exclame, ravi : *« Je suis terrific ! »*

Qui oserait le contredire ?

GABRIELLE ROLIN.

★ CRÉATION, de Gore Vidal, traduit par Brice Matthieussent. Grasset, 526 pages, 98 F.

LETTRES

La mort d'Armand Lanoux

(Suite de la première page.)

Ainsi a-t-il toujours fait preuve d'une tenace ferveur, dès son premier roman, *la Nef des fous*, en 1947 : il y donnait le ton de son besoin de parler haut et dru, au nom de sa génération. Cette gageure, il allait lui conférer une ampleur croissante incontestable avec la trilogie qui s'étend de 1956 à 1963 : *le Commandant Watrin, le Rendez-Vous de Bruges* et *Quand la mer se retire*. Le sujet est, dirait-on, assez simple dans ses prolongements tragiques ; il s'agit – comme chez Zola ou comme chez Tolstoï, au niveau de l'homme ordinaire appelé à agir, sans le vouloir, de manière extraordinaire – de montrer que l'histoire est une dévoreuse et que la guerre colle aux viscères de l'espèce. Sur cette sorte d'obligation à se battre ou cette fatalité héritée des Grecs, se greffent des sensibilités, des états d'âme, des réticences, des projets insensés. Rien n'y fait : ou bien l'individu y succombe, ou bien il s'en trouve modifié. Pour Armand Lanoux, il est évident que la guerre – ou, tout bêtement, l'événement – change un homme, même en bien. Ces livres-là vous emportent, et ce n'est pas l'aspect esthétique qui doit y dominer.

En possession d'une renommée justifiée, Armand Lanoux fut un écrivain non point secret, ni clandestin, mais plus exactement plus discret que ses œuvres célèbres. Il savait se pencher sur le mystère des choses et écrire des livres que la foule dédaignait, ou presque, car la subtilité y prenait une forme très étudiée, très délicate par endroits. Le réaliste se laissait aller au rêve et n'était pas insensible à ce qui peut se dire entre les lignes. Il n'a pas oublié que Zola, qui fut un de ses dieux, avait pour contemporains un écrivain comme Marcel Schwob et un poète comme Stéphane Mallarmé. C'est dans un livre merveilleux, *le Berger des abeilles*, paru en 1974, qu'on trouve le rêveur et l'homme de l'introspection presque élégiaque ; il faudrait redécouvrir cet aspect trop négligé de son œuvre. Et il faudra aussi lire ou relire un recueil de nouvelles, *les Châteaux de sable*, paru en 1979 : il s'y révèle soucieux du renouveau psychique et psychanalytique de l'écriture.

C'est que l'avant-garde, en littérature et en peinture, n'était pas une énigme pour Armand Lanoux. Il avait connu André Breton, qui le tenait en estime. Possesseur incontesté de son domaine, le réalisme, il ne s'y accrochait pas mais connaissait d'autres tentations. Celles-ci, il y succombait en écrivant, tout au long de sa carrière, des poèmes qui sont bien plus que des poèmes de romancier à succès. Un livre de près de 500 pages, *le Montreur d'ombres*, a réuni, l'année dernière, les textes de ce parcours lyrique : la chanson – au sens noble – qu'Armand Lanoux portait en lui s'y trouve souvent, plus aérée, plus fantaisiste, plus variée peut-être que dans son œuvre romanesque. D'abord proche d'un Francis Carco, puis tenté par les images folles du surréalisme, il a écrit récemment des poèmes d'interrogation que ne laissaient nullement prévoir la volonté ni la rigueur de ses romans. Peut-être le dernier mot d'Armand Lanoux, dans son âge mûr, se trouve-t-il dans ces vers qui, tout à coup, nous présentent un être imprévu :

Où suis-je ?
Dans le cœur d'une pomme
dans la main d'un ami
dans le bond d'un écureuil
dans le tonneau
ou dans le pain ?
Je ne suis là pour personne
pas même pour moi.

ALAIN BOSQUET.

Romancier, poète et académicien, né le 24 octobre 1913 à Paris, dans le treizième arrondissement, Armand Lanoux exerça d'abord les métiers les plus divers : employé de banque, dessinateur pour boîtes de bonbons, représentant en livres de luxe, artiste peintre, instituteur et journaliste.

Fait prisonnier en 1940, il fut libéré en 1942, et travailla dans les services d'information du gouvernement de Vichy. Sa vocation d'écrivain allait se préciser, s'affirmer, durant ces années. Il connut un rapide succès, obtenant le Prix populiste en 1947, pour la Nef des fous ; *le Prix du roman de la Société des gens de lettres, en 1952, pour* les Lézards dans l'horloge ; *le prix Apollinaire, en 1953, pour un recueil de poèmes,* le Colporteur ; *le prix Interallié, en 1956, pour* le Commandant Watrin, *et le prix Goncourt, en 1963, pour* Quand la mer se retire, *ces deux derniers livres formant avec* le Rendez-vous de Bruges *(1958) une trilogie sur la guerre.*

Homme couvert d'honneurs, on le voit, mais qui, modestement, se comparait à un « honnête petit fonctionnaire de l'imagination ». *En 1969, Lanoux était élu à l'académie Goncourt, en remplacement de Louis Aragon, démissionnaire. Il allait devenir le secrétaire général de l'Académie et jouer dans le monde des lettres un rôle important. La liste des organismes auxquels il a appartenu est impressionnante : membre du comité littéraire de Fayard, de 1952 à 1962, vice-président (1971) puis président (1978-1981) de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, président du Pen-Club français (1972-1975), président de l'Association des amis de Colette et de l'Association des amis de Dorgelès, membre du conseil supérieur des lettres (depuis 1974), membre du haut comité de la langue française (depuis 1977), président du conseil permanent des écrivains (depuis 1979), Armand Lanoux se prodiguait dans beaucoup de domaines. Récemment encore, en mai 1982, il avait été chargé par le gouvernement d'une mission visant à développer l'action culturelle parmi les fonctionnaires.*

Romancier de l'école réaliste, poète, biographe (on lui doit notamment Bonjour, monsieur Zola *et* Maupassant, le bel ami*), Armand Lanoux était aussi un homme de radio et de télévision. Avec Stellio Lorenzi, il avait signé un film pour le petit écran :* Zola ou la conscience humaine. *Croix de guerre 1939-1945, il était chevalier de la Légion d'honneur.*

BIBLIOGRAPHIE

Parmi l'œuvre abondante d'Armand Lanoux, on retiendra en particulier :

● **Romans**

La Nef des fous (Julliard, 1948) ; *la Classe du matin* (Fayard, 1949), Livre de poche 3 203 ; *Cet âge trop tendre* (Julliard, 1951) ; *les Lézards dans l'horloge* (Julliard, 1953), Livre de poche 1 644 ; *la Tête tranchée* (Julliard, 1959) ; *le Commandant Watrin* (Julliard, 1956), Livre de poche 479 ; *le Rendez-Vous de Bruges* (Julliard, 1958), Livre de poche 1 476 ; *Quand la mer se retire* (Julliard, 1963), Livre de poche 2 194 ; *le Violon dans le feu* (Julliard, 1967) ; *le Berger des abeilles* (Grasset, 1974), Marabout 1 023 ; *« Adieu la vie, adieu l'amour... »* (Albin Michel, 1977), Livre de poche 5 285 ; *l'Or et la Neige* (Galilée, 1978).

● **Nouvelles**

Yododo (Fayard, 1957) ; *les Châteaux de sable* (Grasset, 1979).

● **Bibliographies**

Maupassant, le bel ami (Fayard, 1967, Grasset, 1979) ; *Bonjour, monsieur Zola* (Hachette, 1954, Grasset, 1979), Livre de poche 3 269 ; *Madame Steinheil ou « la connaissance du président »* (Grasset, 1983) ; Cette biographie sort cette semaine en librairie. Notons aussi qu'Armand Lanoux préparait une biographie de Flaubert.

● **Histoire**

Une histoire de la Commune de Paris : I. – la Polka des canons (Grasset, 1971) ; II. – *le Coq rouge* (Grasset, 1972).

● **Poésie**

la Tulipe orageuse (Seghers, 1959) ; *les Images d'Épinal* (Grasset, 1969) ; *le Montreur d'ombres* (Grasset, 1982).

LES RÉACTIONS

● HERVÉ BAZIN : *« Je suis bouleversé. Je perds un ami de quarante ans. C'était le seul et dernier témoin qui me reliait à ma mère, puisqu'il l'avait connue et qu'il avait sur elle un curieux don de persuasion. C'est tout un plan de mon passé qui s'écroule. Mais c'est aussi une très grosse perte pour nous et pour l'académie Goncourt tout entière, dont il était l'administrateur numéro un. »*

● FRANÇOIS NOURRISSIER : *« C'est un coup très rude pour l'académie goncourt. Je viens de relire son dernier livre paru il y a à peine deux semaines,* l'Affaire Steinheil, *et ce qui me frappe et ce que je ne peux m'empêcher de trouver surprenant c'est que l'œuvre survit à un écrivain. »*

● MICHEL TOURNIER : *« Armand Lanoux fut un des meilleurs académiciens Goncourt. Fils du naturalisme et petit-fils du réalisme, il avait sa famille : après avoir écrit sur Maupassant et Zola, il préparait un livre sur Flaubert. Ce sont les « patrons » de l'académie, et il est toujours resté fidèle à ce courant de pensée à l'Académie, il était le plus dévoué de tous, il a donné énormément de son temps aux autres. Nous étions des copains, au sens éthymologique. »*

● ANDRÉ STIL : *« De l'œuvre d'Armand Lanoux, on retiendra surtout une véritable obsession de la guerre, rexprimée avec force dans des romans comme* le Commandant Watrin. *Ce qu'on sait déjà moins, c'est comment cette préoccupation de la paix a marqué sa vie d'homme autant que sa vie d'écrivain. Il n'a jamais cessé d'être de ceux qui interviennent de tout leur talent et de toute leur autorité pour défendre ce bien de tous les hommes.*

● JEAN D'ORMESSON, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE : *« Armand Lanoux était depuis de longues années un ami dont j'admire le talent d'écrivain et la générosité d'homme. Sa mort est certainement un appauvrissement pour l'académie Goncourt, pour la littérature française et pour la culture internationale. Armand Lanoux avait des activités innombrables et ne refusait aucune tâche, qu'il s'agisse de la défense du droit des écrivains et des droits de l'homme tout court... Surtout, surtout c'était un grand écrivain.*

CARNET

Naissances

– **Patrice, Anne LESTROHAN,**
et Erwan,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Mathieu,
le 19 mars 1983.
21, rue Danton,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– **Josette et Gérard MILLET,**
Céline et Guillaume,
ont la joie de faire part de la naissance de
Bertrand,
le 21 mars 1983.
L'Orme gras, Vaugrigneuse,
91640 Briis-sous-Forges.

Décès

– M. et Mme Simon Jarville,
M. et Mme Richard Jarville et leur fils,
Le docteur et Mme Alain Gumpelson et leur fille,
Le docteur et Mme Eric Jarville et leur fils,
Le docteur et Mme Alain Schapiro et leur fils,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Salomon BARZEL,
née Léa Schuhmann,
survenu le 22 mars 1983.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 mars.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Londres le 28 février 1983, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de
M. Charles BENHAMOU,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre 1914-1918.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans l'intimité.
De la part de ses enfants et petits-enfants, Nicole, Alan, Olivia et Marianne Glynn.
33, Pembridge Square,
Londres W 2.

– On nous prie d'annoncer le décès de
M. Michel BONNET,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
dans sa soixante-deuxième année.
De la part de :
Mme Michel Bonnet,
Ses enfants et petits-enfants,
Et des familles Bonnet, Cousin et de Cazenove.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 19 mars, à Lasalle (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue de Coulmiers, 75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Georges CHABRIER,
née Claire Gendron,
décédée le 18 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation à Saint-Yrieix, ont eu lieu le 21 mars, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
M. et Mme Jean Chabrier, ses enfants,
Patrick, Marc et Annette Chabrier, ses petits-enfants,
Mme Thérèse Benoit, sa sœur,
Et toute la famille.

– Mme Moïse Elman, son épouse,
Les docteurs Daniel et Yvette Elman et leurs fils,
M. Jacques Doncker et Mme, née Irène Elman, et leur fils,
M. Bernard Elman et son fils.
M. et Mme Gurgen von Bardeleben et leurs filles,
Ses parents et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Moïse ELMAN,
docteur en médecine,
ancien combattant volontaire
de la Résistance,
survenu le 17 mars 1983 dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse, le mercredi 23 mars 1983.
203, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– M. Robert Gimpel,
M. et Mme Serge Dreyfuss,
M. et Mme Bertrand Dreyfuss,
M. Laurent Dreyfuss et Mlle Carole Lytton, sa fiancée,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès *survenu le 20 mars 1983*, de
Mme Robert GIMPEL,
née Edith Blum.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

– Les familles De Grood et Willems ont la douleur de faire part du décès de
M. Rud Th. J.M. DE GROOD,
journaliste,
mort deux mois après le décès de sa femme Fiffy E.A.M.J. Willems.
Rud De Grood était chevalier dans l'ordre d'Oranje Nassau, chevalier dans l'ordre du Mérite de la France.
Le décès est survenu le 18 mars à Tilburg (Pays-Bas), dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité.
Cannes-La Bocca le 22 mars.

– Mme Jean-Guillaumat-Tailliet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur
Jean GUILLAUMAT-TAILLIET,
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 mars 1983, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.
22, rue Galvani, 75017 Paris.

– Annette et Gérard Eudes,
Béatrice et Alain Lehman,
Vincent et Nicole Laroche,
Bruno et Françoise Laroche,
Eric, Marielle, Pascale, Bénédicte, Sophie, Xavier, Nicolas Eudes,
Emmanuelle, Caroline, Damien Lehman,
Luc, Anne, Benoît, Nathanaëlle Laroche,
Magali, Céline, Florent Laroche,
ont la tristesse d'annoncer la mort de
Mme Carlo LAROCHE,
née Denise Tournaire,
archiviste paléographe,
leur mère et grand-mère,
décédée à Caen dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu en l'église de Volvic (Puy-de-Dôme) le samedi 26 mars, à 15 h 30.
14, rue du Mas-Barral,
Chambéry.
6, rue Marie-Druez,
31 Balma.
16, rue de la Colline,
14 Bretteville-sur-Odon.
18, rue de l'Etang-Saint-Denis,
92 Chaville.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Hay-les-Roses (94). La Roche-sur-Yon (85). *Talmont-Saint-Hilaire* (85). Iffendic (35). Nantes (44). *Saint-Nazaire* (44).
Les moines du prieuré Saint-Benoît,
Le docteur et Mme Jean-Yves Magois,
Le professeur et Mme Jean Renard,
Mme Marie-France Magois,
Me et Mme Bernard Magois,
Mme Marie-Claire Magois,
Et leurs enfants,
Les familles Magois, Morteau, Bazin,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, *oncle, neveu, cousin,*
M. Pierre MAGOIS,
en religion Père *Lambert*,
moine du prieuré Saint-Benoît
de L'Hay-les-Roses,
chargé de la communauté chrétienne
des *Caps-Verdiens* en France,
survenu le 22 mars 1983 à l'âge de quarante-six ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée, en *l'église Saint-Léonard de* L'Hay-les-Roses, le samedi 26 mars, à 9 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de *Mouchamps (85) le même jour à* 17 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.

André MEYNIER,
professeur honoraire
de l'université de Haute-Bretagne,
géographe,
président de l'association
des otages bretons,
officier de la Légion d'honneur,
nous a quittés le 22 mars 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Yvonne Meynier, son épouse,
Odette et Maurice Touchefeu,
Yvette et Germain Lafargue,
Danièle et Yves Treguer,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Colette Vallée,
Maurice et *Myrtel Pollet,*
Jean Delaunay,
Ses collègues, ses étudiants, ses amis,
ont la douleur d'en faire part.
Un hommage solennel a été rendu à sa mémoire lors d'une cérémonie à l'université de *Haute-Bretagne.*
L'inhumation a eu lieu à Saint-Viance (Corrèze).
50, rue de la Palestine, Rennes,
107, avenue de la Baraudière,
44800 Saint-Herblain,
43, résidence *Vendôme, Traverse* de la Fouragère,
13012 Marseille.
La Cour neuve, 35830 Betton.

– L'université de Haute-Bretagne a *la tristesse de faire part du décès de*
M. André MEYNIER,
professeur honoraire à l'université.

[Né à Angers en 1901, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, André Meynier a été professeur au lycée d'Aurillac, au lycée Henri-IV et à l'Ecole *normale supérieure de Fontenay,* puis professeur à la faculté des lettres de Rennes, où il a enseigné jusqu'en 1972. Considéré comme l'un des maîtres de la géographie française, il s'est toujours préoccupé de lier la connaissance scientifique aux nécessités pédagogiques et a marqué de son influence de nombreuses générations d'enseignants. *Il a assuré* durant de longues années la direction du centre *pédagogique régional* de l'académie de Rennes.]

– Paris. Tours. Villefontaine.
Mme Louis Sartre,
son épouse,
M. et Mme Michel Beaugendre,
M. et Mme Maurice Sartre,
M. et Mme Jean-Louis Sartre,
M. et Mme Marc Sartre,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis SARTRE,
survenu le 18 mars 1983, à Charly-Andilly (Haute-Savoie), dans sa soixante-huitième année.

– On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean TAVERNE,
administrateur
de la France d'outre-mer,
survenu le 17 mars 1983, à Paris.
De la part de :
Mme Jean Taverne, née **Lagarde,**
M. et Mme Jean-Claude Taverne et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Taverne et leurs enfants,
son épouse, ses enfants, petits-enfants et sa famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Reims.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 25 mars,
Jean-François COURTILLET
était enlevé à l'affection de sa famille.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

– A l'occasion du troisième anniversaire du décès de
Marie-Laure L'HELGOUACH
dans sa vingt-sixième année, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Entraide

– Les Petits Frères des pauvres lancent un appel à l'approche des fêtes de Pâques en faveur des personnes âgées. Les dons peuvent être adressés au Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 700-75-55. C.C.P. Paris 2463-98.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Le Monde

culture

CINÉMA

CENT-VINGT FILMS INDIENS A BEAUBOURG

Un événement

On commençait à ne plus y croire, tant la tâche semblait insurmontable. A partir du 26 mars, et jusqu'au 21 juin, Jean-Loup Passek, responsable du cinéma au Centre Georges-Pompidou, nous présente enfin cette rétrospective indienne attendue *depuis trois ans et complétée par une* exposition (diaporamas, photos, affiches, couvertures de livres, costumes de films de Satyajit Ray) et un ouvrage de référence de deux-cent cinquante pages à paraître à la mi-avril dans la collection « Cinéma Pluriel ».

Cinq auteurs ont droit à un hommage spécial. Satyajit Ray (*dix-huit* films), Mrinal Sen (quatorze films), Shyam Benegal (neuf films), G. Aravindan (six films), Ritwik Ghatak (sept films). Trente-trois films défendront les couleurs du « nouveau cinéma indien », sept autres illustreront « le cinéma populaire indien », le reste est classé dans la rubrique « repères du cinéma indien. » La National Film Development Corporation (le Fonds d'aide au niveau cinéma), le Directorate of *Film Festivals de New-Delhi* et la National Film Archives de Poona ont collaboré à l'entreprise. La participation financière française est extrêment modeste : Jean-Loup Passek *puise dans un budget global de* 250 000 francs par an, plus quelques maigres subventions du ministères des relations extérieures et du ministère de la culture.

*Si les moyens disponibles sont in*versement proportionnels à l'ampleur de la manifestation, celle-ci n'en permettra pas moins de se donner une idée un peu plus précise de *ce qui est un des cinémas* les plus importants du monde. Trois des « auteurs » retenus viennent du Bengale, le berceau culturel de l'ancien empire des Indes : Ray, Sen et Ghatak ; un de l'Inde du Sud : Aravindan ; le dernier de Bombay : Shyam Benegal.

Très peu de films des origines ont été conservés ; le plus ancien, *Raja harishandra*, de Phalke, remonte à 1913 ; il n'en reste que deux bobines. Le panorama du cinéma de grande consommation nous conduira jusqu'à Guru Dutt, révélé aux Français en décembre dernier à Nantes.

Si l'on devait classer le cinéma indien aujourd'hui, très grossièrement, en catégories, on opposerait les grosses machines de *l'industrie*, ces films-spectacles, chantés, dansés, douceureux ou sanglants, qui exaltent toujours l'ultime triomphe du bien, et ces petits films de quatre sous, *souvent en noir* et blanc, tournés dans les divers États de l'Union indienne avec les moyens du bord, l'aide de tel ou tel gouvernement. Entre les deux, un cinéma commercial de qualité, qui correspondrait chez nous aux réalisations de Claude Sautet et de Claude Lelouch, et s'adresse essentiellement aux classes moyennes et à la bourgeoisie. Shyam Benegal et Basu Bhattacharya en sont les spécimens achevés. L'avant-garde s'incarne d'abord *en Mani Kaul et en Kumar* Shahani, qui portent sur leur cinéma national le regard sévère d'un Antonioni ou d'un Robert Bresson, rejettent en bloc une industrie qui paralyse la *création et défigure la réalité* faite d'une mosaïque d'ethnies et de cultures.

Le cinéma indien indépendant des années 70 doit beaucoup à deux *femmes, qui se trouvent aujourd'hui* marginalisées par une bureaucratie pesante : Uma da Cunha et Bindu Batra, qui, l'une et l'autre, mirent le cinéma indien moderne et le festival de New-Delhi à l'heure du cinéma mondial. Certains, en Inde comme à l'étranger, ne se résoudront jamais à ce violent contraste entre la pire production commerciale et les recherches d'une élite, avec ce que le vrai terme peut avoir de choquant dans un pays d'une pauvreté extrême comme l'est le sous-continent indien.

Pour nous, Occidentaux, et d'abord Français, Jean-Loup Pasek pose la question fondamentale, constamment éludée par les responsables de notre cinématographie, quels que soit les régimes : comment aide-t-on concrètement à faire connaître ce genre de films, anciens *ou nouveaux, dans nos salles et sur* le petit écran ? *« Il faut faire davantage*, ajoute Jean-Loup Pasek, *ne pas se contenter de l'attitude un peu insultante qui consiste à se pencher sur le tiers-monde. Ce cinéma doit exister au même titre que celui du monde industriel.* » Nous ajouterions volontiers : surtout lorsque, en Inde, il s'agit d'un phénomène proprement culturel, au sens large, de plus d'importance encore pour l'ensemble d'un pays que peut l'être le cinéma japonais ou le cinéma hollywoodien.

LOUIS MARCORELLES.

★ Petite salle de Beaubourg, au sous-sol (jusqu'à fin avril) ; salle de la cinémathèque, 5e étage (mai et juin).

★ *Le Cinéma indien*, éditions de l'Équerre, par Henri Micciollo, Philippe Parrain, Nasreen Kabir, etc. Préface de Jean-Loup Pasek.

Mort du cinéaste Serge de Poligny

Le cinéaste français Serge de Poligny est décédé le 23 mars, à Paris.

[Né à Paris le 14 avril 1903, formé à l'Ecole des beaux-arts, Serge de Poligny a débuté comme décorateur à la société Paramount, puis a supervisé les versions françaises de films de l'U.F.A. (société de production et de distribution allemande), notamment *Coup de feu à l'aube*, avec Zeisler (1931).

Il signa, de 1931 à 1954, une vingtaine de films dont *Claudine à l'école* (1937), *Torrents* (1946), *la Soif des hommes* (1949) et, surtout, deux œuvres fantastiques particulièrement remarquées : *le Baron fantôme* (1942) dont Jean Cocteau écrivit les dialogues et qui était interprété par Alain Cuny, Jany Holt et Odette Joyeux, ainsi que *la Fiancée des ténèbres* (1944) avec Pierre Richard-Wilm et Jany Holt. Ce dernier film, inspiré des mythes et légendes cathares, était tiré d'une nouvelle de Gaston Bonheur.]

LES SACRIFIÉS, d'Okacha Touita

Le combat qui rend fou

Il a fallu pas mal de temps pour que le cinéma français aborde, autrement que par allusions, le sujet tabou de la guerre d'Algérie. Aujourd'hui, c'est un Algérien résidant en France depuis une vingtaine d'années – il a été comédien avant de devenir réalisateur – qui, sous la bannière d'une production française, fait surgir un pan d'histoire occulté depuis l'indépendance. Dans *les Sacrifiés*, Okacha Touita raconte, d'après l'expérience vécue par son frère, la situation des Algériens échoués dans un bidonville de Nanterre et les luttes opposant le F.L.N. (Front de libération national) au M.N.A. (Mouvement nationaliste algérien), luttes auxquelles ces exilés durent, bon gré, mal gré, participer.

Ce film courageux, sobrement dramatique, a reçu le prix Georges-Sadoul 1982. Il rappelle, en collant de près à la réalité par des scènes caractéristiques, ce que nous n'avons pas su ou pas voulu voir en cette période troublée (1955-1962) : le combat, aux portes de Paris, d'expulsés politiques et de travailleurs algériens, étrangers sur notre terre, contre la misère, les tracasseries policières et les luttes idéologiques. A ceux-là, pris entre deux feux (la guerre en Algérie, le terrorisme en France), personne n'a dit qu'on les avait compris. *C'est maintenant chose faite.*

Avec le fim d'Okacha Touita, on suit, la gorge de plus en plus serrée, l'aventure de Mahmoud (l'acteur Miloud Khetib est étonnant par la vérité complexe qu'il donne à son personnage), « coiffeur-cordonnier » dans un bidonville, entraîné par solidarité dans les expéditions punitives du F.L.N.

Le cinéaste a résumé sept années par les moments forts de la tuerie fratricide, F.N.L.-M.N.A., l'intervention de la police française, les rafles, la prison, le rôle des harkis, tels que Mahmoud a pu les ressentir. L'organisation du F.L.N. et le système des cotisations, les brefs moments de détente au café de « Ginette », les exécutions sommaires, l'insécurité permanente, à peine atténuée par l'aide et la sympathie d'un (faux) gitan et de sa sœur (Patrick Chesnais et Christine Dejoux sont des marginaux bien vivants, bien réels), voilà Mahmoud pris au piège avec ses amis militants du F.L.N. Plus fragile qu'eux, sans doute, malgré sa volonté de participer à la résistance algérienne, il y laisse sa raison après une tentative de fuite. L'émotion atteint son comble lorsque, dans une prison devenue « lieu de rassemblement » sous la surveillance d'un gardien débonnaire, Mahmoud se replie sur lui-même, indifférent à l'annonce des accords d'Evian et du cessez-le-feu. Pour dire le sort des « sacrifiés », Okacha Touita a choisi la tristesse et le chagrin plus que la colère. Par là, il nous touche profondément.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« DARK CRYSTAL », de Jim Henson et Frank Oz

Impossible n'est pas anglais

Héritier à la fois de la Guerre des étoiles et de *Blanche-Neige et les sept nains*, de Georges Lucas et de Walt Disney, *Dark Crystal* consacre le triomphe de la technique, du pur travail *manuel, au service d'une histoire* simple, aussi linéaire, aussi facilement repérable que possible. Le bien et le mal viennent à la rescousse : on trouve des très bons d'un côté, *des très méchants de l'autre*. Au gré d'une étrange morale fin de vingtième siècle, bons et méchants seront également condamnés à disparaître, pour la plus grande gloire *d'une nouvelle génération*, du jeune couple constitué par Jen et Kira, symbole de cette parfaite innocence seule à même de rebâtir un nouveau monde.

L'originalité de *Dark Crystal* est d'avoir redonné une seconde jeunesse à des thèmes éculés par un prodigieux travail sur les personnages et les décors. Ni dessin animé ni science-fiction au sens hollywoodien, le film de Jim Henson et Frank *Oz – ce sont les inventeurs des* Muppets comme du Yoda de *l'Empire contre-attaque* – suscite des créatures à trois dimensions aussi malléables, aussi fantastiques, que celles de Walt Disney, et en même temps copiant le comportement humain, respirant, bougeant, communiquant comme de vrais *acteurs dans une fiction classique*.

Métamorphose étonnante, qui ne fait qu'étendre à tout un film la conception à la fois synthétique et pathétique qui nous permit de croire à l'existence véritable du gentil E.T. Les enfants seront enchantés, et fort *peu effrayés* par cette lutte des Skekses odieux et des Mystiques gentillets mais épuisés, comme des dinosaures en fin de race. *Dark Crystal* est d'abord un joli rince-l'œil, une performance technique à couper le souffle comme seuls les citoyens de Sa Majesté, amateurs d'art pour l'art, – le film fut essentiellement conçu et exécuté en Angleterre – peuvent s'offrir.

Dark Crystal marque peut-être l'aube d'un cinéma entièrement libéré des lois de la pesanteur, capable de donner vie et épaisseur aux fantasmes les plus obscurs de notre inconscient.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

Les « Cinq jours » de Grenoble

Les « Cinq jours » de Grenoble, qui n'ont jamais été exactement cinq, sont cette année, avec la nouvelle direction de la Maison de la culture, au nombre de sept. Pendant cette semaine sainte du jazz et des musiques improvisées, commencée le 22 mars, vingt concerts réunissent les façons d'être et de faire les plus diverses : de Freddie Hubbard, aux conceptions très sérrées, à Sun Ra, avec sa troupe au grand complet.

Récemment, pour Jazz en Aulnoye, l'équipe bariolée du grand magicien des synthétiseurs n'a pas seulement rappelé au réjouissant désordre des années 70 ; elle a apporté spectaculairement l'enthousiasme, comme une sarabande d'imaginaires dans les contrées à peine réelles du jazz.

Ne dit-on pas de Sun Ra qu'on ignore tout de son âge et qu'il aurait commencé avec Fletcher Henderson ?.. Quand on s'appelle Sun Ra, on commence tous les matins. Sous le signe du soleil nocturne, Grenoble, comme tous les ans au mois de mars, devient terre d'asile, lieu de transit et scène d'accueil : telle une moderne Kansas-City à deux pas de la neige, où se rejoindraient les enfants, et les enfants de leurs enfants, du jazz.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Jazz-Musiques : Arfi, Tubapack, Bex, Jouvelet (24) ; J.A.M., Lindsay Cooper, Irène Schweizer, Maggie Nichols, Grupo Um, Angel Maimone Entreprise (25) ; AGEM, Michel Perez, Peter Gordon (26) ; Diamanda Gallas, Winston Tong (27).*

■ **Les autorités soviétiques viennent d'annuler une tournée de trois de leurs chanteurs à la Scala de Milan. Ils devaient participer à la représentation d'une œuvre lyrique de Dargomiszki, *Convivato di pietra*. Le théâtre milanais a protesté contre « *l'absence totale de motivation* » de la décision soviétique.**

■ **L'Association culturelle Afrique-France organise le 3 avril au Rex Club une nuit dansante avec un programme non-stop de musiques Afro. Renseignements : tél. 996-08-30.**

THÉATRE

« LA CERISAIE », aux Bouffes-du-Nord

Le temps et ses petites morts

La Cerisaie de Tchekhov dans la mise en scène de Peter Brook *commence une seconde carrière* aux Bouffes du Nord.

La première carrière de *la Cerisaie* qui a duré du 1er avril au 29 juillet, a été fulgurante, triomphale. Le spectacle demeure miraculeusement clair, émouvant, la simple histoire d'une femme, *Lioubov, qui revient après cinq* ans d'absence et de coups durs dans sa maison, qui la perd et s'en va. Quand la pièce commence, la famille arrive avec les valises. Quand elle finit, les mêmes s'en vont avec les valises. Entre-temps, il y a eu le *temps, et ses petites morts* quotidiennes. Une histoire que chacun a vécue, et que l'on voit vivre devant soi par des personnages juste plus aigus que s'ils étaient réels. Des personnages à cru, joués par des comédiens à l'extrême pointe du jeu ; toujours Niels Arestrup, Loupakhine le moujik enrichi, extraordinairement affectif et cynique, maladroit attachant et odieux, désarmé et impitoyable... *On peut voir Niels Arestrup, et le* revoir, et le découvrir sans cesse dans son meilleur rôle.

Il y a toujours Claude Evrard, Michèle Simonnet, Fred Personne, *Joseph Blatehley*, et Maurice Benichou, la gouape émouvante. Guy Tréjean est devenu Gaev, le frère de Lioubov, le vieil enfant bavard, moins rêveur, moins charmeur que ne l'était Michel Piccoli – créateur du rôle – et qui va doute nuancer son rôle au long des représentations. Martine Chevallier est Varia, la *fille oubliée ; Dominique* Frot Douniacha, l'éternelle victime des hommes, nerveuse et tendre ; Irina Brook est Ania, la fille de Lioubov. Elle joue pour la première fois *en français*. Elle est Ania avec aisance et naïveté, et quelque chose d'incomparable se passe entre elle et sa mère de théâtre, qui est sa mère vraie. *Natasha Parry*, tout en grâce, en fragilité, en larmes et sourires, tout en charme irrésistible.

C. G.

ENTRETIEN AVEC NATASHA PARRY

Accepter le miracle

« Elle s'appelle Lioubov, *dit Natasha Parry*, ce qui veut dire "amour". Émotionnellement, elle est libre, capable d'exprimer tout ce qu'elle ressent, d'agir comme elle le sent. Elle souffre, mais n'a pas d'angoisse, elle tue le passé à chaque instant, laisse mourir sa maison, abandonne sa fille adoptive. Elle dit des choses dures aux uns et aux autres. Ils sont tous comme ça, d'ailleurs. Ce n'est pas de la méchanceté : ils regardent, diagnostiquent – Tchekov était médecin – peuvent se permettre *des vérités désagréables* parce que c'est fait avec amour.

» Ils sont russes. Lioubov est russe, capable comme cette vieille dame que je connais, de traverser la rue en levant le bras et la circulation s'arrête, ça paraît simple. Ma mère est russe, mais je ne suis pas proche de Lioubov. Je n'ai ni sa facilité de paroles, ni sa folie, ni sa générosité. J'ai dû faire le vide en moi et la laisser venir. Parfois, elle s'échappe. Et puis, je me souviens, c'était un samedi, j'ai senti qu'elle était là, je la retrouvai, je me suis sentie libre... J'éprouve plus de plaisir maintenant à jouer. J'apprécie mieux Lioubov. La première fois, j'avais très peu joué en français, et mon français est meilleur, il s'est passé deux ans avec des expériences. La femme de Tchekov a joué Lioubov quand elle avait trente-cinq ans et a continué jusqu'à sa vieillesse, ce serait mon rêve. Toute une vie n'est pas de trop pour la tenir.

» *Nous avons répété* trois semaines, dans les places. La première fois, nous avons travaillé longtemps, avec des improvisations sur ce qu'on ne voit pas, par exemple, les retrouvailles de Lioubov et d'ania, à Paris, dans l'appartement enfumé au cinquième étage... Lioubov a commencé à venir pendant les vacances de Noël, à la montagne, avec mon fils. Il adore le ski, moi pas. Je marchais des heures, des images se dessinaient dans la neige, comme sur un écran. Je n'arrête pas de les poursuivre. Je lis et relis, regarde des photos, j'écoute de la musique russe, je vais à l'église orthodoxe. Je voudrais que les spectateurs ressentent l'espace de la Russie.

» Je ne peux pas lâcher Lioubov un instant. Surtout aux Bouffes du Nord, nous sommes si près du public, ensemble dans le même bain. Nous devons projeter énormément, comme dans un musical de Broadway. Si quelqu'un relâche, c'est un soufflé qui retombe. Et en même temps, on ne peut pas aller trop loin. Si on nous voit "jouer" ce n'est pas possible, et le naturalisme n'est pas *possible non plus*, parce qu'alors, on se jouerait soi-même.

» C'est difficile à expliquer. C'est seulement les dix dernières années que je suis passionnée par mon travail, que je peux me poser l'énorme question : *« Qu'est-ce que c'est, » jouer ? Être là, vivre là, totale» ment conscient et totalement au» dedans, sinon on juge et on n'est » pas "avec".* » On ne peut pas jouer dans le marasme, il faut se tenir sans cesse éveillé.

» Je n'avais jamais eu la moindre confiance en moi j'étais peut-être trop *sérieuse*. Et puis, ça vient avec l'âge : accepter. Accepter qu'un soir, on se sente bien et que ça n'ait rien à voir avec son petit moi. C'est un cadeau. Je m'en suis rendu compte, un soir à Londres. Je jouai dans un petit théâtre... Une expérience presque impossible à décrire. Tout est en place, on sent le temps. Je ne peux pas décrire autrement. *On sent qu'on a tout le temps et une* telle liberté à l'intérieur de ce moment. On peut tout faire, tout est possible, ce sont les soirs de miracle.

» Quand on lit ce que les comédiens ont dit depuis que le théâtre existe, on voit que toujours, tous, nous cherchons la même chose, indéfinissable et qu'il ne reste qu'une chose à faire : *« Travailler, travailler et c'est tout »*, comme disait Tchekov.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ **Bouffes du Nord. 20 h 30.**

« KLÉBER ET MARIE-LOUISE » à Vincennes

Cartes postales

Des comédiens de La Rochelle, le Théâtre de l'Utopie, présentent à la Cartoucherie de Vincennes une pièce de Jean-Marie Lhôte mise en scène par Patrick Collet : *Kléber et Marie-Louise.*

Tels sont les prénoms du jeune homme et de la jeune fille qui ont l'un pour l'autre un tendre sentiment. Le sanatorieum éloigne *Marie-Louise, la guerre, à son tour*, exile Kléber. Ils auront du mal à se retrouver.

Histoire des plus simples. Ce sont des cartes postales, du début du siècle et de l'entre-deux-guerre qui ont incité l'auteur à écrire cette pièce. Et l'écriture, la mise en scène, l'interprétation, participent volontairement d'une candeur élémentaire, croquignolette, propre à certaines cartes figurant des amoureux se tenant les doigts dans un cadre rose, sous des glycines.

Une contrebasse, un saxophone et un accordéon évoluent sur scène, librement, pendant la pièce, stimulant un peu les acteurs qui risqueraient de s'enliser dans ce sirop à la violette. Moment de bravoure de la soirée : *une hospitalisée, immobilisée* sur son lit, se prend à rougir sous les compliments d'une amie très timidement homosexuelle (jouée avec un vrai talent par Nicole Derlon).

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Tempête, 21 heures.

■ **Le Théâtre des Amandiers de Nanterre a décidé de prolonger son spectacle *Combat de nègre et de chiens* (mise en scène de Patrice Chéreau), jusqu'au 22 avril. Cette pièce de *Bernard-Marie Koltes* partira ensuite en tournée au T.N.P. de Villeurbanne du 4 au 18 mai, au Festival du théâtre de Munich du 24 au 28 mai, au Piccolo de Milan du 3 au 18 juin et à Rome du 24 au 27 juin.**

■ **A l'issue du Ve Festival du film de femmes à Sceaux, le premier prix des longs métrages de fiction a été décerné à l'Américaine Lizza Borden pour le film *Born in Flams*, le second à Ulrike Ottinger (R.F.A.) pour *Freak Orlando*. Le premier prix du long métrage documentaire a été attribué à *Anou Banou ou les filles de l'utopie* d'Edna Politti (Israël). Trois courts métrages ont aussi été distingués : *Présent d'amour*, de Meera Dewan, *Les lieux de Viginia Woolf*, de Michèle Porte, et *Sœur Anne ne vois-tu rien venir ?* de Danièle Dubroux.**

■ **La dix-huitième des grandes expositions européennes d'art, science et culture, organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe, aura pour thème *« Les civilisations anatoliennes »* et sera organisée à Istanbul du 22 mai au 30 octobre. L'exposition comprendra des œuvres provenant des fouilles récentes faites en Anatolie mais également des objets prêtés par plus de cinquante musées de Turquie et par ceux de plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe.**

Lu

« L'ECUME DE LA TERRE », de Claude Allègre

La peau du rhinocéros

Pendant longtemps, les continents ont été le symbole même de l'immobilisme et de l'immuabilité. Certes, les couches sédimentaires montraient qu'à un moment ou à un autre les continents avaient été recouverts par la mer. Certes, les montagnes, avec leurs plissements et leurs fossiles marins, prouvaient que l'histoire de la Terre avait été jalonnée de crises. Mais ce n'était là que des épiphénomènes : les continents étaient nés là où les voit actuellement et ils y étaient pour l'éternité.

On sait maintenant que cette fixité est illusoire. Tout a bougé, tout bouge et tout bougera dans la Terre : les fonds océaniques se renouvellent, les morceaux de continent se cassent et se soudent au gré de dérives incessantes, le manteau (cette partie interne de notre planète située entre l'écorce et le noyau) et même le noyau sont brassés par des courants lents et inexorables.

Le passage du fixisme au mobilisme est récent et il n'a pas été facile. C'est ce que raconte Claude Allègre dans son livre l'Ecume de la Terre. *Commençant son récit par Wegener, ce précurseur génial, qui exposa dès 1912 sa théorie de dérive des continents, Claude Allègre montre comment l'idée a cheminé lentement grâce au progrès technologique qui a permis de réunir tout un faisceau d'informations nouvelles, disparates à première vue, relevant de multiples disciplines.*

De nombreux chercheurs britanniques, américains, canadiens, français, japonais ont contribué, chacun dans son domaine, à l'édification du schéma actuel. Claude Allègre rend justice aux équipes et aux personnalités les plus marquantes et cette approche historique, qui n'est pas fréquente dans la littérature scientifique française, mérite d'être soulignée. Elle permet de mieux comprendre le bouleversement qui a révolutionné les sciences de la Terre... et les esprits depuis une vingtaine d'années. Désormais la Terre est considérée comme un être vivant qui a son anatomie, sa physiologie et sa mécanique.

L'Écume de la Terre comble *un vide : c'est le premier livre français qui expose l'histoire récente et l'état présent des sciences de la Terre. Il est compréhensible pour le lecteur curieux, mais profane en la matière (à l'exception peut-être du dernier chapitre consacré à la géochimie qui est, il est vrai, un sujet particulièrement difficile pour qui ne jongle pas habituellement avec les isotopes).*

Claude Allègre a le sens de la formule. L'idée fondamentale que la Terre est un tout est ainsi parfaitement illustrée : « L'objet Terre est bien une entité en lui-même, et l'isolement de telle ou telle de ses parties est une opération impossible, les diverses parties du système étant étroitement interconnectées. Les mouvements de la peau du rhinocéros ne doivent pas être analysés seulement en surface : ils traduisent toute la physiologie de l'animal ! »

Sous cette optique, le titre devient explicite : les continents et les fonds océaniques naissent des phénomènes qui se produisent au cœur de la Terre, tout comme l'écume superficielle est créée par l'ébullition d'une bassine de confiture.

YVONNE REBEYROL.

★ Éditions Fayard, collection « Le temps des sciences », 366 pages, très nombreuses illustrations, 5 planches hors-texte en couleurs ; 120 F.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MOHA LE FOU, MOHA LE SAGE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) 20 h 30.

LES GROS CHIENS - Montreuil, Studio Berthelot (858-65-33) 21 h.

FRANKIE ET JOHNNY - La Bastille (357-42-14) 21 h.

ECLATS DE BOIS, ECLATS DE VERRE (en français, en alsacien, en allemand) - Centre Georges-Pompidou, petite salle (277-12-35) 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Traviata.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem; Théâtre Gémier 20 h 30 : l'Ordinaire.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons : Snuff le Silencieux.

BEAUBOURG (277-12-35), Débats : 14 h à 19 h : Carte blanche aux éditions Actes Sud ; à 18 h 30 : la Rosière et la Miss ; Cinéma-Vidéo : 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h : De Chirico. Le discours, ses affinités philosophiques ; 18 h : Paolo Gioli ; Concerts-Animation : 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle, M. Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : K. et M. Labeque.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : les Corps étrangers ; II. 21 h : la Dédicace.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. 20 h 30 : Lamento di Forma persa tra mare e sargente ; II. 21 h : Kléber et Marie-Louise. — Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 20 h : la Mort d'Elsa.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : les Dix Petits Nègres Ressserre 20 h 30 : le Marchand d'anchois Galerie 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le Café du soleil.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : Orinmonde ; 20 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : la P... respectueuse ; Chasse et pêches.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel ; 22 h, 20 h 30 : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manokine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h 30 : Archives de la Sainte-Surveillance.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Archéologie. II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule. Petite salle 18 h 30 : Om-Saad.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74). 21 h : l'Éducation de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : Récitations.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Des souris et des hommes.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babus cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE *DU LYS* (327-88-61), 22 h 30 : Intimité.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. 20 h 30 : Théâtre Na Zabradli *Ladislav Fialka.*

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-28 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 24 mars

THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Émoi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle 20 h 30 ; Petite salle 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 h : l'Etiquette.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : O. De Mones, P. Heidsieck (Barber, Kodaly, Martinu) ; 21 h : A. Piechowska (Scelsi).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : W. Nonett (Mozart, Beethoven, Spohr).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Fischer, Vercken).

RANELAGH, 20 h 30 : Quintette à vent Taffanel (Rossini, Reicha, Arma...).

ÉGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÈS, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : G.-L. Gelmetti, *Chœurs de* Radio-France, dir. : M. Lasserre de Rozel (Donizetti, Puccini).

SALLE GAVEAU, 21 h : Quator Bex (Ibert, Sauguet, Ducasse).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant, J.-A. Gendille (Jolivet, Varèse, Schœnberg...).

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : M. Erren, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Bach).

FACULTÉ D'ASSAS, *Grand Amphithéâtre*, 20 h : F. Girard, A. Chaillou, B. Machuel, Cl. Oppert... (Debussy, Ravel, Sammartini...)

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-LIBAN, 21 h : Chorale de l'École normale supérieure, dir. : P. Holiner (Palestrina, Vittoria, Arcadelt...).

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-GRENELLE, 21 h : L. Caravassilis, N. Hesse-Kafferath (Bach, Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 45 : *Chœur et Orchestre S. Bequet* (Haendel).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale et Orchestre de Saint-Roch, dir. : E. de Crepy (Delalande).

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : L'ensemble J.-S. Bach (Laubry, Mozart).

ÉGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h 30 : chorale du Conservatoire municipal *de Luxembourg, dir.* L. Lesage (Gluck, C.P.E. Bach, Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (273-61-27), 23 h 30 : M. Graillier, A. Cullaz, C. Vander.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE *DES* LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Sazon.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Ch. De Dieuleveult et Big Band Metronome.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Sun Ra Arkestra.

PALACE (246-10-87), 23 h : Dazz Band ; J. Watts.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Volpe, E. Barret, P. Authier, J. Bardy, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Panam Fusion.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Siskin.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), 20 30 : Andromaque (s).

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30, : Lady Macbeth au village.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44), 20 h 30, : la Fleur au fusil.

CHAMPS-SUR-MARNE, Ferme du Buisson (914-33-51), 21 h : Dispense d'affranchissement ;

CHEVILLY-LARUE, Centre Culturel A. Malraux, (686-54-48) le à 21 h : L. JARDON (Bach, Beethoven, Ravel...).

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C., (089-00-72), 20 h 30 : Les âmes mortes.

COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), à 21 h : La grande avenue.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : J.-P. Fabre ; Petite salle, à *20 h 30 : Ensemble XXe siècle de Vienne.*

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) à 20 h : La tragédie de Coriolan.

IVRY, Studio (672-37-43), 20 h 30 : Spectacles d'improvisation.

ORSAY, Faculté, Amphi de Mathématiques, à 20 h 45 : G. et B. Picavet (Bach, Schumann, Poulenc...)

SAINT-DENIS Th. G.-Philipe (243-00-59) I : 20 h 30 : la Légende d'Agamemnon. II : 20 h 30 : Le Saperleau. 20 h 30 : Cette fois — Solo.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), à 21 h ; : Les marches Ténébreuses.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), à 21 h : Celui qui n'avait rien fait.

VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97) à 21 h : Ceci est une case blanche.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Le costaud des Batignolles, de G. Lacourt ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Sin of Harold Diddlebock ; 21 h, Oh ! quel mercredi.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, G. Grouix : le Chat dans le sac ; 17 h, Vingt-quatre heures ou plus ; 19 h, Roméo et Juliette, de R. Castellani.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (728-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisso-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

BLADE RUNNER (A.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : *Gaumont-Halles*, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard (246-66-44).

HORREUR DANS LA VILLE (A) (*) v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

HYSTERICAL (A) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-



SPECTACLES

56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Rialto, 18e (607-87-61).

LES ILES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint Germain Village, 5e (633-63-20).

JACOB LE MENTEUR (All. RDA, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 16e (522-46-01).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : *ROCKY III* (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : *Paramount-*Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-57-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE *(Fr.) : UGC Opéra*, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : *Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Am*bassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (*320-30-19) ; v.f. :* Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT *(A., v.o.)* : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-*Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e* (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-*46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-*10-96).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-*41-46) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).*

UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES YEUX DU MAL *(A., v.o.)*, (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

YOL (Turc, v.o.) : 14 *Juillet-Parnasse*, 6e (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE *(All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).*

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

DEEP END (Ang., vo.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Partamount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 13e (580-18-03) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME D'A COTÉ (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO *(All., v.o.) : Lucer*naire, 6e ((544-57-34).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES FORBANS DE LA NUIT (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., *v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).*

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., *v.o.) : Champo, 5e* (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-*Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-78-04).

LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) : *Studio Bertrand, 7e (783-64-66).*

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PHANTOM OF *THE* PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43 ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PORTIER DE NUIT (It., vo.) (**) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (693-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (V.f.) Maxéville, 9e (770-72-86).

RAGTIME (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., *v.o.*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Ang., v.o.) : Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, petite salle, 14e (542-67-42).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAI *(Jap., v.o.) : Ac*tion Christine bis, 6e (325-47-46).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

BANZAI, film français de Claude Zidi. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DARK CRYSTAL, film américain de Jim Henson et Frank Oz, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; *v.f.* : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-*80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-*56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03) ; Paramount-*Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GANDHI. Film britannique de Richard Attenborough. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DANS L'OMBRE. Film américain de Jack Fisk, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA. Film cubain de Tomas Guttierrez-Alea. V.o. : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47)

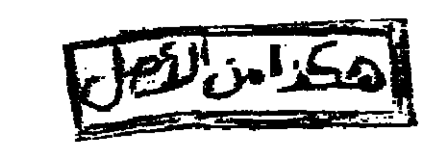
PAULINE A LA PLAGE. Film français d'Éric Rohmer. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

PROSTITUTE (**). Film britannique de Tony Barnett. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée-de-Bois, 6e (337-57-47) ; Saint-André-des-arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES SACRIFIÉS. Film français de Okacha Touita. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? Film américain de Ken Finkleman. V.o. : Ciné-Beaubourg 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).





RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Les punks et le président

Je n'y comprend vraiment plus rien ! A 20 heures, mercredi soir, on voit passer sur nos écrans un Mitterrand fatigué, contourné, s'efforçant d'entortiller dans de belles phrases des *mots soigneusement choisis*, pesés, enveloppés, dont la dureté transparaissait sous l'emballage. On est au creux de la tempête, il va falloir faire preuve d'énergie, de ténacité. Les jeunes doivent se mobiliser, se lancer dans la bataille. Il serait temps qu'ils en mettent un coup. C'est d'eux, après tout, que dépend notre avenir.

Les jeunes, parlons-en ! Ils étaient précisément à l'affiche du *nouveau magazine de TF 1*, « Les choses de la vie », *présenté dans la foulée du discours* élyséen. Oui, parlons-en. Parlons de ces trois ou quatre punks complètement datés, *dépassés*, sortis, la crête de cheveux en *plus*, d'une *Orange mécanique* en panne. Arrogants, braillards, ils ont exigé et obtenu, deux longues heures durant, l'attention servile, complaisante, empressée de tous les adultes invités au studio.

C'était à n'y pas croire ! Qui *représentent-ils, pouvez-vous me* le dire ? Personne, à en juger par une enquête de la Sofres qui divise, sans doute pour être dans le vent, les 15-18 ans en *protestataires militants* (6 %), *modernistes* libérés (14 %), ventres mous (43 %), B.C.B.G. traditionnels (23 %) et baba jouisseurs (14 %). A quelle catégorie faut-il rattacher le malheureux lycéen interviewé hors plateau, qui a eu *le front d'avouer aimer les* études, vouloir faire plus tard un travail valorisant et — ô horreur ! — gagner de l'argent. Voire même en faire gagner aux autres, qui sait ?

Que n'avait-il pas dit là ! Ils lui sont tous tombés dessus, les punks, les parents des punks, les *pay, un certain René Ehni*, un écrivain qui l'a traité de petit consommateur bête, de mouton et de menteur. Excusez du peu ! Il y avait là un professeur, Maurice Maschino, auteur d'un bouquin intitulé *Vos enfants ne m'intéressent plus*, où l'on ose enfin parler de la paresse, du fabuleux vide intellectuel non pas des fils d'ouvriers, des fils de bourgeois, *des fils à papa qui ne rêvent* que de blousons et de motos, *passent leur vie au troquet*, toujours prêts à mettre en accusation la famille et le système, maître-mot d'un vocabulaire qui en compte à peine deux cents. Et mal utilisés *encore ! Ce monsieur a bien essayé de river leur clou aux Iroquois de service en leur signalant* qu'on ne pouvait pas assimiler, ne serait-ce que dans un slogan, des parents à des tyrans ou des C.R.S. à des S.S., ni assimiler à des poubelles 53 millions de Français.

On a eu vite fait de lui couper le sifflet. Il n'a pratiquement plus ouvert la bouche de la soirée. Une soirée à laquelle participait Jean-Pierre Chevènement. On espérait qu'il prendrait la défense du malheureux gamin, tête de turc de ce jeu de massacre grotesque et inquiétant. Pensez-vous ! Il n'a rien eu de plus pressé que de faire la cour aux apôtres de la violence et de la provocation impuissante.

Le lendemain matin, en ouvrant la radio, qu'est-ce que j'entend ? *L'appel du président.* S'il croit qu'il sera suivi ! Pour se *faire traiter de pauvre petit mec* triste, terne, vaguement fasciste *sur les bords, merci bien !*

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 24 Mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat.
de J. Cosmos, réal. S. Friedman avec C. Sauvage, J. Bertheau, M. Creton...
Sur les traces d'un vieil original victime d'un internement médical « abusif ». Fontanes enquête inlassablement.

22 h 15 Documentaire : le Chemin des Indiens morts.
Émission de J. Arlaud et M. Perrin d'après le livre de M. Perrin.
Première partie d'une série de deux émissions consacrées aux Indiens au Venezuela : *mythe et vie quotidienne*, rituels, sens de la mort dans le monde d'Isho. Superbement photographié.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en question : Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu, d'Alain Decaux.
L'itinéraire du sturmführer SS Gerstein, le premier homme qui a dénoncé le génocide hitlérien. De son ralliement au nazisme en 1933 à son suicide dans une prison française en 1945.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock, de P. Blanc Francard.
Avec Rickie Lee Jones, un dessin animé : « Harlem nocturne », et extraits de concerts donnés en Allemagne.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion.
De M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : On s'est trompé d'histoire d'amour.
Film français de J.-L. Bertucelli (1973), avec C. Serreau, F. Perrin, N. Dubois, G. Caillaud, J. Rispal (rediffusion).
Une standardiste et un employé de bureau se marient, ont un enfant et affrontent plutôt mal que bien les difficultés matérielles, les tracas en tout genre.
La vie à deux dans la grisaille et la médiocrité. Une démythification du bonheur dans la société de consommation. La réalisation tombe parfois dans la caricature pessimiste.

22 h 5 Journal.

22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

22 h 30 Prélude à la nuit.
« Danceries », T. Susato, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Désordres, de L. Melite. Avec M. Lonsdale, P. Arditi, F. Bergé, P. Santini.

22 h 30, Nuits magnétiques : Allusion.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris) : « Miserere » de Donizetti ; « Missa di Gloria » de Puccini ; par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France ; dir. G.-L. Gelmetti ; Sol. B. Pecchioli, F. Robinson, P. Ballo, M. Smith, A. Titus.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 0 h 5 : Nocturnes.

Vendredi 25 Mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h HF 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 *Portes ouvertes : le choix d'un mode de vie.*
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Coco-boy.
21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. Marcel Jullian, réal. F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney.
22 h 45 Documentaire : vous avez dit « design » ?
Émission de D. Huisman et M.A. Malfray, réal. P. Grenier.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h *Journal (et à 12 h 45).*
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Têtes brûlées.
15 h 55 Reprise : L'histoire en question.
Sturmführer SS Gerstein, espion de Dieu (diff. le 24 mars, à 20 h 35).
17 h 10 Itinéraires.
De S. Richard.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Jo Formose, de B. Gridaine. Avec A. Chateau, G. Germain, H. Czarniak, T. Doris, R. Ander...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Images de la femme », sont invités : P. Darmon (Mythologie de la femme dans l'ancienne France), *A. Martin-Fugier* (la Bourgeoise), *B. Mary* (Pin-up ou la fragile indifférence), *Pichard (coauteur de* Paulette), *M. Righini* (la Passion Ginette).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) : La trilogie d'Apu (n° 2, « Aparajito »).
Film indien de S. Ray (1956), avec K. Bannerjee, P. Sen Gupta, S. Ghosal, S. Ganguli (v.o. sous-titrée. N.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Vendredi : *Edition spéciale actualité.*
Magazine d'information d'A. Campana.

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer : Hollywood Pin-up.
Revue de presse ; Flash back ; Dossier du mois : le roman-photo ; Flash pratique.
22 h 20 Journal.
22 h 38 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Madrid.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la Turquie, une nation solitaire.
8 h, Les chemins de la connaissance : Transformations du monde rural ; à 8 h 32 : Les glaciers sont vivants.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, *Le texte et la marge :* « *Mélancolie Nord* », avec M. Rio.
11 h 2, Musique : La musique soviétique après Chostakovitch (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *les Serpents*, de P. Bourgeade.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire : Jean Allemane.
18 h 30, Feuilleton : Mémoires d'un défunt.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la métrologie, avec le professeur P. Grivet.
20 h, L'architecture utopique : le Paris de l'Ivre de Pierres.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : Allusion (la mode) ; musique sud-américaine.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Debussy, Haendel, Ravel, Massenet, Chopin.
8 h 7, Le Bougulama 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven...
12 h, Equivalences : Langlais.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Crusel, Lefebvre, Schubert, Debussy, Poulenc, Blyton, Vaughan-Williams, Margoni, par l'Ensemble Arioso.
14 h 4, Boîte à musique : Brahms.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : animaux du monde.
15 h, Emissions d'auteur : *musique religieuse et foi* populaire.
17 h 5, *L'histoire de la musique :* naissance de l'Opéra en Italie.
18 h 30, Studio concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : œuvres de Haydn, par P. Pierlot, baryton ; F. Fernandez, alto ; D. Simpson, violoncelle.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (donné en la basilique Saint-Denis) : *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France ; dir. R. Muti ; chef des chœurs : J. Jouineau ; sol. A. Tomowa-Sintow, soprano ; A. Miltcheva, mezzo ; V. Luccheti, ténor ; S. Estes, basse.
22 h 15 La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, Écrans : portrait de A. Prévin ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles : le tango.

ENVIRONNEMENT

SOUS L'ÉGIDE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES

Les Etats riverains des Caraïbes s'engagent à contrôler la pollution des mers

Les délégués des vingt-sept Etats de la zone caraïbe (1) sont réunis à Carthagène (Colombie) pour signer, ce 24 mars, un traité *« pour la protection et le développement de l'environnement marin de la région élargie des Caraïbes »*. Ce traité, qui est l'aboutissement légal du « Plan d'action caraïbe », lancé en 1981, est placé sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUE). Ses trente articles engagent les pays signataires à lutter *« dans la mesure de leurs moyens »* contre la pollution des mers par les hydrocarbures et les déchets industriels ou ménagers, à mettre en commun leurs ressources scientifiques et techniques pour prévenir les calamités naturelles et les accidents « écologiques » (explosions dans les puits de pétrole en mer, naufrages de navires pétroliers, etc.) et enfin à créer des réserves naturelles pour protéger les écosystèmes fragiles, notamment les récifs coralliens et les forêts de palétuviers.

On peut considérer comme une gageure de faire asseoir à la même table, les représentants des Etats-Unis et de Cuba, ou encore ceux de dictatures militaires comme le Guatemala et le Honduras, avec les envoyés d'Etats révolutionnaires comme le Nicaragua, le Suriname ou Grenade. Et, pourtant, c'est chose faite à Carthagène, car il y a urgence. Si l'on n'y prend garde, en effet, le golfe du Mexique et la mer des Antilles, actuellement *considérés comme un « paradis » touristique* avec ses cocotiers, son sable blanc et ses eaux transparentes, *risquent* de subir le sort de la Baltique ou de la Méditerranée, les mers les plus polluées de la planète.

Danger numéro un : le pétrole. La mer des Caraïbes est, en effet devenue le carrefour de l'exploitation et du raffinage pour tout le continent américain. On évalue à cinq millions de barils par jour la quantité de pétrole — *brut ou raffiné — qui transite* par les routes maritimes de la région. L'or noir extrait au Venezuela, au Mexique, à Trinité-et-Tobago ou dans les Antilles néerlandaises est expédié dans toutes les régions *du globe*.

Les superpétroliers, à raison de vingt-cinq par jour, en moyenne, *transportent d'Afrique et du Moyen-Orient* le brut qui sera raffiné à Aruba, Curaçao, Trinidad, Porto-Rico, aux Bahamas ou aux îles Vierges, puis réexpédié aux États-Unis. Enfin, le brut en provenance de l'Alaska est acheminé lui aussi *vers les îles Caraïbes, via le canal de* Panama, afin d'y être raffiné ou directement expédié vers les raffineries américaines du golfe (Texas et Louisiane) ou de la côte atlantique.

Selon le rapport préparé par le service d'information Earthscan, les États-Unis importaient, en 1979, plus de la moitié de leur pétrole raffiné de la zone caraïbe (56 %) et, en 1980, 90 % des huiles lourdes, à raison de 874 000 barils par jour. Si *l'on ajoute les puits en mer* du Texas, de Lousiane, du Mexique et, bientôt, la *mise en exploitation* de nouveaux gisements au Guatemala et, plus tard, au Suriname, en Guyane ou à la Barbade, on imagine les risques de pollution encourus par toute la région. Toujours selon ce rapport, plus de 76 millions de barils de pétrole *ont été déversés en 1978* dans la mer des Caraïbes à la suite de divers accidents et fausses manœuvres (explosions ou incendies sur les plates-formes de forage, fuites, etc.). Et le monde a encore en mémoire l'explosion, en juin *1979, de la plate-forme de forage* mexicaine Ixtoc 1, à 80 kilomètres au large de la baie de Campeche. En deux cent quatre-vingt-dix jours, le temps de maîtriser l'incendie qui a suivi, quelque 475 000 tonnes de pétrole se sont répandues dans le *golfe, brûlées ou non*.

Des îles-usines

L'exploitation des hydrocarbures induit d'autres pollutions industrielles, *comme la sidérurgie*, les matières plastiques ou les produits pharmaceutiques. Porto-Rico et les îles Vierges, grâce à leur régime fiscal avantageux, sont devenues des îles-usines pour les industriels américains. L'exploitation de la bauxite et la *fabrication* de l'aluminium, très polluantes avec leurs « boues rouges », contaminent le littoral de la Jamaïque, du Suriname, de la Guyana, de la république Dominicaine et d'Haïti. Quant aux réseaux d'assainissement des eaux usées, ils sont encore inexistants dans 60 % *des îles. Selon Earthscan, moins* de 10 % des eaux usées sont actuellement traitées dans la région élargie des Caraïbes.

Toutes ces pollutions *industrielles, auxquelles s'ajoutent celles* de l'agriculture (par engrais chimiques ou ravinement des terres après déforestation), les nuisances du tourisme sur le littoral et la surpopulation d'une zone qui compte, au total, plus de deux cents millions d'habitants, menacent aujourd'hui un équilibre particulièrement fragile. *La plupart des îles Caraïbes, en effet*, ont comme protection naturelle des récifs coralliens et des forêts de palétuviers (mangroves). Les coraux « tiennent » le cordon littoral et la mangrove atténue les effets destructeurs des ouragans ou cyclones qui s'abattent régulièrement sur la région. Or la pollution chimi*que tue la vie corallienne et*, pour les besoins du tourisme et de l'industrie, on multiplie les « *marinas* », appontements et digues de toutes sortes au détriment de la mangrove.

C'est pour contrôler tous ces risques que les vingt-sept se sont réunis à Carthagène. C'est surtout pour répartir les charges de gestion de cet *environnement qu'ils s'engagent par* traité. Un partage difficile, puisqu'il implique des pays aussi différents que les Etats-Unis, première puissance industrielle du monde (2), et des pauvres parmi les pauvres, comme Haïti ou la minuscule Dominique.

ROGER CANS.

(1) Il s'agit des *vingt-quatre* Etats indépendants riverains du golfe du *Mexique et de la mer des Antilles* (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Bar*bade, Belize, Colombie*, Costa-Rica, Cuba, Dominique, république Domini*caine, Etats-Unis, Grenade, Guatemala*, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, *Mexique*, Nicaragua, *Panama, Sainte*-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Suriname, *Trinité-et-Tobago, Venezuela*), plus la France, les Pays-Bas et le *Royaume-Uni, impliqués par leurs dé*partements ou territoires d'outre-mer.

(2) Les Etats-Unis, qui ne veulent pas financer de projets au bénéfice d'Etats « hostiles » comme Cuba, Grenade ou le Nicaragua, ont jusqu'ici financé des projets bilatéraux, sans passer par le PNUE ni le Plan d'action caraïbe. La France s'est, pour sa part, engagée à verser le quart de la somme globale du fonds de ce plan d'action.

URBANISME

Un nouveau quartier de 4 000 logements va être construit à Cergy-Pontoise

L'année 1983 sera bénéfique pour les villes nouvelles de la région parisienne. Deux d'entre elles, Saint-Quentin-en-Yvelines et Marne-la-Vallée, ont signé, en janvier, une convention triennale avec l'Etat et la région d'Ile-de-France, garantissant financièrement leur développement. Cergy-Pontoise, qui avait été, en 1980, la première en Ile-de-France à signer un tel accord, vient d'approuver un avenant (pour une durée d'un an) à cette convention triennale, ce qui va lui permettre de terminer les programmes d'aménagement.

Une des conditions imposées par l'Etat était en effet l'approbation du plan d'aménagement de la ZAC (1) Sainte-Apolline (4 000 logements prévus), la dernière à devoir être lancée sur le territoire de la ville nouvelle du Val-d'Oise, bien qu'elle ait été refusée par les communes concernées de Courdimanche et de Puiseux, qui n'hésitèrent pas à parler de chantage.

« La convention a pris fin le 31 décembre 1982, explique M. Christian Gourmelen (U.D.F.), président du syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) de *Cergy-Pontoise. « Je devinais que l'année 1983 serait peu propice aux discussions sur d'éventuelles subventions, à cause des élections municipales et des débats sur le statut des villes nouvelles. On risquait donc de déboucher cette année sur un vide financier. Un avenant était nécessaire, car Cergy-Pontoise n'est pas terminée. »* Peut-être aussi parce que M. Gourmelen, président du S.C.A. depuis 1977, entend lier son nom à la réalisation complète de cette ville nouvelle considérée comme une des mieux réussies de la région parisienne...

Il lui a donc fallu agir vite, et l'on comprend sa détermination à obtenir la signature de cet avenant qui assure, outre la réalisation de la ZAC Sainte-Apolline, un minimum de 80 % de crédits d'Etat permettant la poursuite de la croissance de la ville *nouvelle à son rythme* actuel — 2 000 logements par an, 15 hectares de zones d'activités et 15 000 mètres carrés à usage de bureaux. *« Je ne voudrais pas que l'on me reproche plus tard de ne pas avoir mené la ville nouvelle à son terme »*, disait encore son président à la veille de sa réélection à la mairie d'Osny.

Les négociations, toutefois, n'auront pas été sans mal avec le groupe central des villes nouvelles pour fixer le taux de participation de l'Etat et avec le syndicat communautaire d'aménagement. Les séances précédant les votes n'ont pas été sans rappeler celles qui avaient *marqué la conclusion* de la convention elle-même en décembre 1980. A cette époque, déjà, l'Etat liait le sort de la convention, donc des subventions, à la création de la ZAC des Toupets, sur la commune de Vauréal, dont le projet avait été repoussé par *une majorité d'élus, composée* des délégués de gauche et de deux délégués de l'opposition actuelle, qui s'étaient abstenus. Après bien des réunions houleuses, des suspensions de séances, des tractations, M. Christian Gourmelen avait retrouvé *sa majorité* et la *convention* avait été approuvée.

L'avenant a été approuvé par 24 voix (de gauche comme de droite) contre 9 et 6 abstentions. Les *opposants sont* notamment les élus des communes concernées par la ZAC, et les abstentionnistes ceux qui avaient été concernés par la ZAC des Toupets. Quant au quartier de Sainte-Apolline, objet du différend, sa construction a été approuvée par 19 voix (la *majorité* de droite et les élus socialistes de Saint-Ouen-l'Aumône), 10 *contre* (les élus de gauche de Courdimanche, de Vauréal, et l'élu de droite de Puiseux), 5 abstentions et 5 refus de participer au scrutin (les délégués communistes).

JACQUELINE MEILLON.

(1) Zone d'aménagement concerté.

LE CIMETIÈRE, ENFIN

Une ville sans cimetière n'est pas une ville. Car un cimetière, paradoxalement, c'est la preuve de la vie. La preuve qu'une ville possède une âme et une histoire. Aujourd'hui, lorsqu'on meurt dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, c'est sous l'humus d'un des quinze villages ou « communes-supports » qu'on repose.

Cergy-Pontoise, dont la construction s'achèvera avec le siècle, compte déjà cent vingt mille habitants — sur les deux cent mille prévus. D'où la nécessité de réaliser au plus vite un cimetière intercommunal.

Ce sera fait dès 1984, et la réalisation de ce qu'il faut bien appeler « équipement » se poursuivra jusqu'aux environs de l'année 2020.

Prévu sur le territoire de Boissy-l'Aillerie, le cimetière intercommunal de Cergy-Pontoise s'étendra, au total, sur une superficie de quelque 340 000 mètres carrés. Mais aujourd'hui la première tranche des travaux ne concerne que 30 000 mètres carrés avec deux logements de gardiens, une loge, des locaux pour le personnel, un atelier et une aire de rangement. D'autres bâtiments sont également prévus dans un deuxième temps : un columbarium, des salles de plein air pour le recueillement.

***Il faut voir loin* : on aura besoin en 1999 de 70 000 mètres carrés de surface utilisable — on prévoit déjà neuf cents enterrements par an en 1995 et trois mille deux cents en 2010, de 50 000 mètres carrés de plus en 2004, de 155 000 mètres carrés en 2019 et de 65 000 mètres carrés encore à partir des années 2020. — J. M.**

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Hiver 1983-1984 dans les jardins du Louvre

Les lectrices de Colette retrouveront le charme de Claudine dans les tenues d'hiver 1983-1984 des couturiers et créateurs qui la voient sage et sobre, dans des vêtements avec des ourlets couvrant le mollet. Coiffures coupées au carré ou montées en *chignon chapeautées d'un* turban ou d'un béret de fausse fourrure. Elle s'habillera à la rentrée en superpositions de manteaux à grandes emmanchures sur un tailleur ou un ensemble de vestes de tricot à dessins jacquards, jupe noire, molle et droite ou à plis, avec un empiècement aux hanches, des jambes noires et des escarpins à petits talons.

*Pour parer à la baisse du pou*voir d'achat, quelques couturiers doublent leur collection pour atteindre un public plus large. C'est le cas, notamment, d'Emmanuel Ungaro, d'Yves Saint-Laurent et de Valentino, vendant entre 30 et 40 % en dessous de leur griffe normale de prêt-à-porter.

Torrente, pour sa part, vient de signer un accord avec Weill qui produit *désormais ses* ensembles épaulés à corselet de cuir.

Au gré des collections, Philippe Venet s'impose par la qua*lité et l'originalité* de ses manteaux à deux ou trois couleurs savamment découpés.

Jean-Louis Scherrer offre une silhouette élégante et facile de veste jacquard à grands dessins sur une jupe portefeuille en étamine de laine et un chemisier de *soie façonnée* aux coloris subtils de maquillage.

Givenchy travaille en losanges géants des vestes tuniques et manteaux de tricot en couleurs fortes et neutres sur jupes droites.

Jean-Paul Gaultier s'assagit *chez Timwear sans perdre, pour* autant, sa personnalité avec des manteaux et spencers-châles en tons primaires gansés de noir. Dans une saison où la maille est si importante, celle d'Angelo Tarlazzi est particulièrement réussie : robes-tubes, cardigans et pantalons en laine d'agneau roux, tunique gansée, sans oublier les cuirs lisses, voire les magnifiques *ensembles de man*teaux et de vestes en fausse panthère au point fort de la mode d'hiver.

Marc Bohan, chez Christian Dior, joue à la fois le rouge et le noir dans un style enlevé, apportant aussi une note scintillante en lamés de couleurs de boules de sapin de Noël dans ses blouses paysannes ou tuniques sur jupes droites de velours assorties.

Yves Saint-Laurent, égal à lui-même, marie des manteaux *longs fendus avec des vestes de* laine, de velours ou de satin à des jupes plissées accordéon, unies ou imprimées à petits dessins, ensembles portés avec des toques de fausse fourrure et des gants scintillants à toute heure,

Karl Lagerfeld chez Chloé *anime de détails amusants une* silhouette à carrure large et nette, allégée par des emmanchures en forme de selles de course. Les revers plongent vers l'ourlet, souvent dédoublé... sous le mollet. Ses robes du soir, fluides, sont pailletées, perlées *ou brodées en pomme* de douche, avec des bijoux « hydrauliques » en forme d'outils inutiles en *plastique* orné de strass.

Chanel renouvelle avec bonheur ce style qui n'est plus immuable et correspond à ce dont ont envie les femmes actives et *fortunées qui s'habillent* de Tokyo à Los Angeles. Des ensembles de crépuscule comportent des cardigans de cachemire aux célèbres boutons marine ou noir, une blouse blanche à col Claudine, nœud Lavallière et une jupe à plis petits ou vastes, mais aux hanches plates. Point besoin d'attendre l'automne pour sortir de ses tiroirs et porter ensemble *tous les sautoirs de perles et les* colliers ras du cou qu'on pourra trouver.

Éventail de fourrures

Ces journées de la mode sont aussi celles de la fourrure dont le Salon international se tient à la porte de Versailles jusqu'au 27 mars. A Milan, nous retrouvons Karl Lagerfeld : pour les sœurs Fendi, de Rome, il a réa*lisé une collection si belle que la* dame en petit-gris (modeste écureuil teint) n'est en rien étouffée par la richesse de sa voisine en zibeline givrée.

A *Paris, Frédéric* Castet, chez Christian Dior, gonfle les carrures de ses manteaux et vestes de vison emba et saga et nous enchante avec ses capes-ponchos d'astrakan swakara.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin d'YVES SAINT-LAURENT.)

SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE : manteau long de lainage rouge doublé de flanelle rouge, fendu sur les côtés, sur un chandail noir à col roulé et un pantalon de velours assorti. Porté avec une toque de fourrure imprimée.

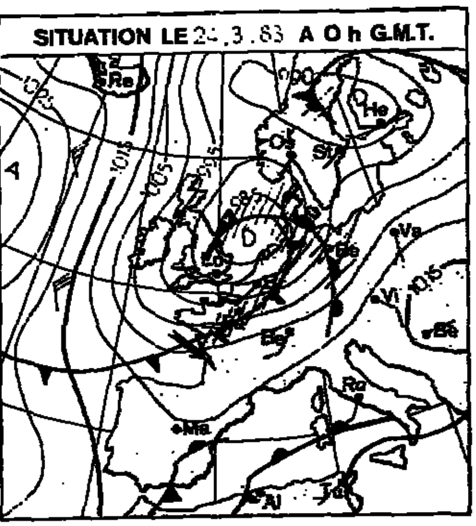
CONCOURS

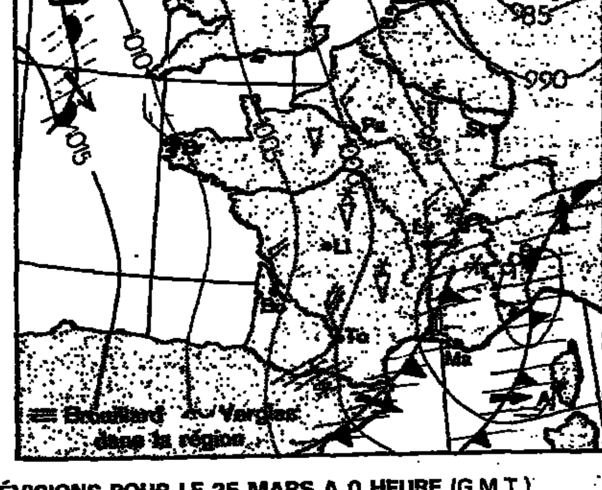
LE GRAND PRIX D'EUROP ASSISTANCE. – A *l'occasion de son* vingtième anniversaire, Europ Assistance lance le prix pour la création d'entreprise sur le thème « Une idée, une entreprise, des emplois ». Le prix, d'un montant de 150 000 F, est destiné à aider et à récompenser toute personne ayant engagé *ou réalisé, la mise en œu*vre, depuis moins de cinq ans, d'une idée ou d'un projet productif jugés intéressants au regard de l'emploi.

La limite de candidature est le 9 avril.

★ Europ Assistance, Prix pour la création d'entreprises, 23-25, rue Chaptal, 75009 Paris.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le jeudi 24 mars à 0 heure et le vendredi 25 mars à minuit.

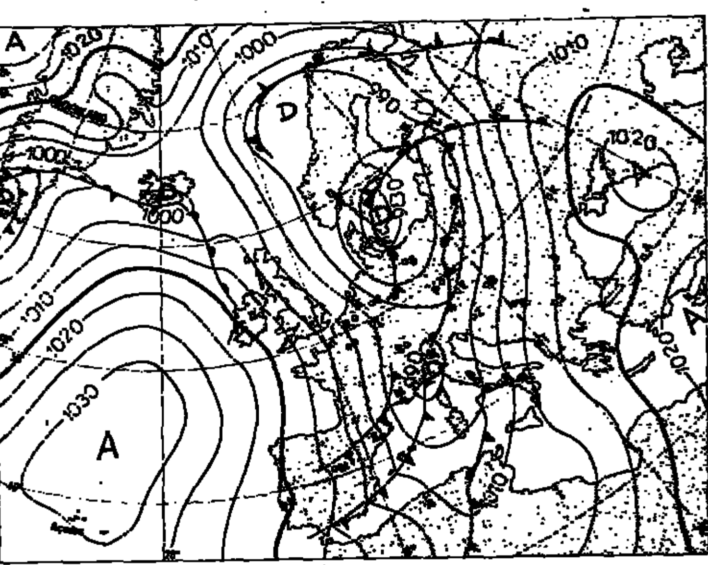
Vendredi : Le temps sera couvert des Pyrénées au Massif Central, au Jura, aux Alpes, jusqu'aux régions méditerranéennes avec des pluies localement abondantes sur les versants nord des reliefs, des chutes de neige à partir de 300 mètres d'altitude et des orages de la Corse au sud des Alpes. Dans l'après-midi le ciel se dégagera sur le Languedoc, le Roussillon et les Bouches-du-Rhône où le mistral et la tramontane se lèvent. Sur tout le reste du pays, le temps sera froid et instable avec de courtes éclaircies alternant avec des averses fréquentes qui pourront se produire sous forme de giboulées de grêle, de grésil ou de neige, même en plaine. Ces giboulées seront plus soutenues sur le quart Nord-Est du pays, le Centre et le Centre-Est. Les vents de nord à nord-nord-ouest seront assez forts et souffleront par rafales fortes. Dans l'après-midi le ciel se couvrira à nouveau de la Bretagne et du Cotentin à la Vendée avec l'arrivée d'une nouvelle zone de pluies ou pluies et neiges mêlées qui se produiront en soirée. Le matin, il fera 3 degrés en général localement, 0 degré dans l'extrême Nord et Nord-Est de la France, l'après-midi il fera 6 à 9 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 mars à 7 heures, de 995,8 millibars, soit 746,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second le minimum de la nuit du 23 mars au 24 mars) :

Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Bourges, 12 et 8 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, *10 et* 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 9 et 8 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-*Marignane, 17 et 10* ; Nancy, 9 et 8 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, *18 et* 9 ; *Rennes*, 13 et 6 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 10 et 7 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 8 et 2 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 21 et 15 ; Genève, 14 et 5 ; Jérusalem, 13 et 3 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 11 et 5 ; Luxembourg, 7 et 5 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 3 et 0 ; Nai*robi, 30 et 14* ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 13 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 1 et – 5 ; Tozeur, *28 et 16* ; Tunis, 20 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

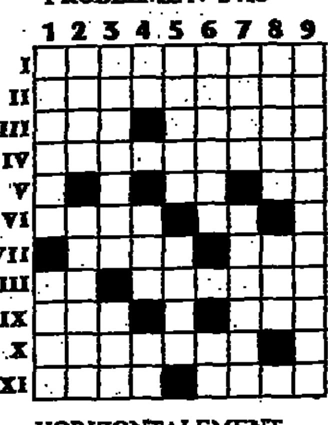
LE DIMANCHE 27 MARS

L'heure d'été

L'heure d'été entrera en vigueur le dimanche 27 mars. A 2 heures du matin, ce jour-là, les montres et pendules devront être avancées d'une heure. Il sera alors 3 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3413



HORIZONTALEMENT

I. Une patte qui peut être de velours. – II. Une importante relation. – III. Un vrai guêpier, parfois. Petites misères. – IV. Qui peut donc justifier une sortie. – V. Mer (épelé). Article arabe. – VI. Quand il n'en manque pas un, c'est complet. Pour lier. – VII. Est dans la mêlée. Bien connu. – VIII. Ville de Norvège. Nous ramène au même endroit. – IX. Conviendra. De la terre sur une nappe. – X. Quand il est plein, rien ne bouge. – XI. D'un auxiliaire. Ordre de départ.

VERTICALEMENT

1. Est très recherché quand il est public. N'est pas un homme de parole. – 2. Est complet quand il y a le son. Tout à fait inutile pour celui qui cherche de l'argent. – 3. *Comme* une chapelle, quand il y a le feu. Surface. – 4. Vieille ville. Elément d'un cercle. Contribuent à faire une belle main. – 5. Effrayait les Romains. Vit sur un grand pied. – 6. Quand on est au plus bas. Symbole d'un métal présentant des analogies avec le chrome. – 7. Possessif. Un juron sur une scène. – 8. Un travail qui exige des forces. N'est pas fin quand il est gris. – 9. Abaissement de sol entre deux hauteurs.

SOLUTION DU N° 3412

Horizontalement

I. Nonante. – II. Oripeau. – III. Ut. As. – IV. Rescrits. – V. Rituel. CH. – VI. Il. Lie. – VII. Etroits. – VIII. Site. Io. – IX. Or. Us. Est. – X. Nitres. Mi. – XI. Su. Tétée.

Verticalement

1. Nourrisson (allusion au sein). – 2. Orteil. Iris. – 3. Ni. ST. Et. Tu. – 4. Apiculteur. – 5. Ne. Ré. Set. – 6. Tatillon. Se. – 7. Eu. Ii. – 8. Ascétisme. – 9. Pas. Sotie.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 MARS

« La Franc-Maçonnerie », 15 heures, rue Cadet (Approche de l'art).

« Le Lorrain », 14 h. 30, Grand Palais, (Arcus).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, église, M. Czarny.

« Résidence de la Gourdan », 15 h 15, angle rues Montorgueil et Greneta, Mme Barbier.

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 4, place du Palais Bourbon, Mme Courrat, (Connaissance d'Ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Seignelay », 15 heures, 80, rue de Lille, Mme Ferrand.

« *Place des Vosges* », 19 h 30, métro Pont-Marie, (Les Flaneries).

« Maison de la Radio », 14 h 30, hall d'entrée, (*La France et son passé*).

« Montmartre », 15 heures, façade de Saint-Pierre, Mme Hager.

« Hôtel Thoynard, », 15 heures, 19, rue du Louvre, (Histoire et Archéologie).

« La rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Étienne Marcel, (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, abbaye Maubuisson », 14 h 30, 2, rue de Sévigné, (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, Palais de la Découverte, table ronde avec CL. Pair, Mme Quere, Y. Le Corre, CL. Cazala : « L'informatique et l'enseignement ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 16 juillet 1975 portant création d'un Conseil supérieur de l'adoption.

● Pris pour l'application de l'article 150 C du code général des impôts et relatif à l'exonération de plus-values immobilières.

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux offices d'habitations à loyer modéré.

● Portant modification du décret du 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la délimitation des zones d'application de l'exonération temporaire de taxe professionnelle et de l'amortissement exceptionnel *prévus dans le cadre de la politique* d'aménagement du territoire.

● Relatif au financement de travaux de réparation à exécuter par les organismes d'habitations à loyer modéré en 1983 dans leurs immeubles à usage locatif.

STAGES

FORMATION DES CADRES. – L'APEC-Perspectives (Association pour l'emploi des cadres) organise des sessions gratuites, d'une durée de cinq jours, à l'intention des cadres en activité dans le but de faire le point à partir de l'analyse de leur itinéraire et de leur situation actuelle.

★ APEC-Perspectives, 7, rue du *Bois-de-Boulogne, 75016 Paris, tél.* : 502-13-50.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE

TRANCHE N° 19 DU 23 MARS 1983

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER F.
1	781	tous signes	400
	2 981	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 591	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	8 481	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	02 171	vierge	150 000
		autres signes	15 000
	02 601	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	27 991	cancer	150 000
		autres signes	15 000
2	2	tous signes	100
	6 702	scorpion	10 100
		autres signes	1 100
	6 272	cancer	15 100
		autres signes	1 600
	8 672	scorpion	15 100
		autres signes	1 600
3	33	tous signes	200
4	3 784	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	7 644	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	6 0114	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	28 774	lion	150 000
		autres signes	15 000
5	255	tous signes	400
	9 285	balance	15 000
		autres signes	1 500
	4 415	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	4 975	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	6 605	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	01 755	verseau	150 000
		autres signes	15 000
	24 475	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	29 875	scorpion	4 000 000
		autres signes	150 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER F.
6	586	tous signes	400
	4 276	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 245	cancer	10 000
		autres signes	1 000
7	097	tous signes	400
	907	tous signes	400
	3 357	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 147	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 007	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 487	balance	10 000
		autres signes	1 000
	25 337	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	30 407	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
8	4 508	lion	15 000
		autres signes	1 500
	6 688	verseau	15 000
		autres signes	1 500
9	9	tous signes	100
	19	tous signes	300
	89	tous signes	300
	3 879	gémeaux	10 300
		autres signes	1 300
	6 659	verseau	10 300
		autres signes	1 300
	6 889	vierge	10 100
		autres signes	1 100
	08 019	poissons	100 300
		autres signes	15 300
0	30	tous signes	200
	980	tous signes	400
	6 000	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	02 440	bélier	100 000
		autres signes	15 000
	08 080	balance	150 000
		autres signes	15 000

PROCHAIN TIRAGE SAMEDI 26 MARS 1983
TRANCHE DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 12 : 11 – 22 – 23 – 26 – 32 – 34 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 17

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1983 VALIDATION JUSQU'AU 29 MARS APRÈS-MIDI





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RELATIONS EXTERIEURES

Seconde carrière
Paris

Un groupe de cabinets d'une notoriété certaine, offrant aux entreprises une gamme complète de services dans le domaine des ressources humaines (formation, recrutement par annonces et recherche directe, conseil, diagnostic...) recherche le *Collaborateur* qui prendra la responsabilité du développement de ses activités.

Cette mission englobe l'analyse du marché et de la clientèle, l'étude des moyens de commercialisation et la définition d'une stratégie commerciale, la recherche de contacts au plus haut niveau dans les entreprises, la négociation des contrats.

La fonction peut intéresser un cadre ayant occupé des responsabilités, de préférence dans l'industrie, ayant le goût des contacts, et désireux de poursuivre (et terminer) sa carrière par une activité professionnelle très autonome et sans contrainte impérative d'horaires. Discrétion et réponse assurées.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV et photo sous référence 42666 à

projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre.

SIETAM

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- De formation IUT ou équivalent et possédant 2 années d'expérience minimum ;
- Maîtrisant le COBOL dans un environnement T.P. et B.D., il lui sera confié la conception et la réalisation d'applications de gestion ;
- Notre informatique : NCR, CRITERION, V 8555 (VRX, TRANPRO, TOTAL) TÉLÉTRAITEMENT (TRANSPAC).

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Tél. au 996-91-80 service Informatique, 42-48, av. du *Président-Kennedy*, 91170 VIRY-CHATILLON.

intel

Avec 20.000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 899 millions de dollars en 1982. Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30% du C.A. de Intel Corporation et Intel France, Banlieue Sud, recherche

INGENIEURS D'APPLICATION

électronique/informatique

DEBUTANT
Vous assurerez la liaison technique entre notre clientèle et notre Groupe d'ingénieurs spécialistes produits. Cette position formatrice vous permettra d'évoluer soit dans la fonction support technique soit dans la fonction technico-commerciale.

EXPERIMENTE
Votre première expérience réussie vous *permettra d'apporter une aide d'assistance* technique à nos clients. Une voiture de fonction sera mise à votre disposition. Vous aurez de bonnes connaissances dans le domaine des micro-processeurs, langages évolués et des systèmes d'exploitation.

Pour ces 2 postes, une formation technique est assurée.
L'anglais *est nécessaire. Perspectives d'évolution et rémunération motivante.*
Adresser CV à Intel Corporation, Direction du Personnel,
5 Place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex.

média-system

Paris
CHEF DE DEPARTEMENT

Nous sommes un organisme important de formation de cadres et dirigeants d'entreprises et nous recherchons un chef de département pour assurer l'ensemble des responsabilités liées à la fonction : gestion, animation, pédagogie.
Nous souhaitons rencontrer un cadre possédant *une formation supérieure commerciale, économique*, financière.
Son *expérience professionnelle* lui a notamment permis d'acquérir des connaissances solides de l'entreprise, *notamment* des problèmes posés aux cadres et aux dirigeants.
Il a un goût démontré pour la formation et une compréhension pédagogique, qui sont nécessaires pour réussir à ce poste.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 13618 H, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

egor

média-system

Entrez dans la vie active par la grande porte, celle de Monoprix

- *Si vous avez fait 2 ou 3 années d'études supérieures,*
- *Si vous avez le sens du concret, le goût de l'action,*
- *Si vous aimez vivre sur le terrain,*
- *Si vous êtes ouvert aux autres,*
- *Si vous êtes prêt à vous impliquer,*

MONOPRIX

vous permet de devenir

CHEF D'ENTREPRISE. Après 12 mois de stage, vous pourrez être SOUS-DIRECTEUR pour ensuite diriger vous-même un des 300 magasins d'un groupe de 20.000 collaborateurs.

Écrire à :



MONOPRIX
Service stagiaire BP 191,
75361 Paris Cedex 08.

ORGANISME PUBLIC

chargé gestion marché agricole
dans cadre C.E.E. *recherche* :

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

30 ans environ.
DESS ou DEA Sciences Eco exigé.
Bonne connaissance de l'anglais.
Nationalité française.
Libéré service national.

Ecrire avec C.V. et photo obligatoire s/n° 7.925, LE MONDE Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE RÉGIONALE

recrute pour proche et grande banlieue

GRADÉS CLASSE 3 et 4

pour compléter ses équipes existantes.

Les candidats devront avoir une expérience bancaire minimum de 3 ans en agence, tant sur le plan commercial que sur celui du crédit aux entreprises et posséder les aptitudes requises pour organiser et gérer *une unité de travail.*

De réelles possibilités d'évolution de carrière sont offertes.

Envoyer C.V. + prétentions + photo à
N. 2919 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

recherche

LE OU LA RESPONSABLE DE SON SERVICE DOCUMENTATION

Il ou elle aura la responsabilité de la gestion et du fonctionnement du service (12 personnes) de la maintenance du fonds documentaire et de la bibliothèque.

Il ou elle animera l'actuel projet d'informatisation de l'organisme et coordonnera les travaux d'élaboration d'un thesaurus qui sont en cours.

Le ou la candidat (e) retenu (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (niveau D.E.S.S. ou équivalent) et technique (I.N.T.D. université Paris-VIII...) devra justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années acquise dans un service de documentation, ainsi que d'une spécialisation informatique documentaire.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. à M. DORGET, I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75732 PARIS CEDEX.

Le Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son Agence de VERSAILLES
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H ou F)
- dynamiques et ambitieux
- goût du contact haut niveau
- très bonne présentation
- sens des responsabilités

pour RV : 500-24-03 Poste 209.

RECHERCHONS
JEUNE TECHNICIEN
B.T.S. électromécanique ou génie civil pour poste acheteur à HERBLAY.
Ecrire Mme DUPUCH, 96, Grande-Rue, 95550 BESSANCOURT.

RECHERCHONS
ÉTUDIANT
en dernière année école marketing ou
JEUNE INGÉNIEUR
pour une mission d'étude de marché du disque en Afrique. Durée 1 mois 1/2 avec déplacements en avril et en mai. Téléphone : (3) 031-64-35.

FILIALE TRANSPORT D'UN GROUPE INDUSTRIEL PROCHE BANLIEUE OUEST DE PARIS

recherche

CHEF DE SERVICE
ASSURANCES/LITIGES

- Maîtrise de droit.
- *Expérience Assurances exigée.*
- *Expérience Transports souhaitée.*

Rattaché au département juridique, il devra assurer :
- l'encadrement d'un service de 10 personnes,
- l'organisation et le suivi des dossiers litiges et sinistres,
- l'exercice des recours.

Il devra se révéler capable d'évoluer ensuite vers d'autres fonctions juridiques.

Envoyer C.V. détaillé, lettre *manuscrite et prétentions* sous n° 21033, réf. à porter sur enveloppe à :
LA PUBLICITÉ FRANÇAISE
23, avenue de Neuilly,
75116 Paris,
qui transmettra.

Le Cabinet CLAUDE VITET

vous communique sa nouvelle adresse
6, rue Lauriston 75016 Paris



Téléphone :
500.66.23

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 24 ANS BIENTOT 25 ANS

Handicapé léger 80 % otiste
(très complexé et grande timidité).
Mère en longue maladie, ne peut plus travailler.

RECH. VAINEMENT 1er EMPLOI.
Accepterait recevoir formation, pourrait effectuer manutention légère, classement, photocopie, huissier, aide-cantine.

Ecrire sous n° T039.225 M - RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE 36 ans, expérience 15 ans, gros système I.B.M. D.O.S. V.M. M.V.S. RECHERCHE Poste direction informatique *Paris ou région parisienne.* Ecr. s/n° 6.478 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. commercial, 23 ans, lib. O.M., anglais courant, excel. présentation, rech. situation. *Accepterait poste à l'étranger.* Ecr. s/n° 6.477 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. cherche place
VENDEUSE - RETOUCHEUSE
30/35 heures par semaine 10 ans expér. coupe - vente. Ecr. s/n° 6.476 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F. 25 a., doc. mat. appliquée opt. inform. *langue parlée écrite* : ital., français; anglais lu. Cherche premier emploi. B. Pistono c/o Valléglani, 38 ter, rue Rosa-Bonheur, 77810 By-*Thoméry.*

Comm. 38 ans, romp. com. ht niv. *Chef ventes mais. ind.* Rech. poste direct. comm. ou dir. ventes dans entrep. dynamique et compét. face à la concur. et désir. prendre part *import.* dans pénétration du marché. Ecr. s/n° 7939 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Huit ans direct. entrepr., quatre ans fonctions person. J.Fme 35 ans, rech. poste responsab., BAC + 3, gestion administr., bon. connais. compta. et jurid. Télex, tél., contacts commercx. clientèle, étudierait ttes propos. Tél. : 687-51-44

cours et leçons

MATH PHYSIQUE
Stage INTENSIF de PAQUES du 28-3 au 1-4 *ou/et du 5 au 9-4.* 6 élèves max. par groupe
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris. Mo Sentier. *Tél. : 236-31-63.*

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

SESSION TRIMESTRIELLE
du 11 avril au 2 juillet.
- *Méthode orale, conversations.*
- Cours dans la journée et le soir (toute la semaine, samedi matin compris).
- Cours privés.
- Cours pour enfants de 8 à 10 ans.

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

ANGLAIS SECOURS
Sess. Intens. renouvelables.

propositions diverses

L'ÉTAT *offre* de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à *tous avec ou sans diplôme.* Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

2 CV Club. - Nov. 80, mod. 81 *28.000 km, 2 pn. nfs.* 18.500 F. Tél : 890-68-46 après 17 h.

de 5 à 7 C.V.

CABRIOLET
SAMBA 83. - Peu roulé. ÉTAT NEUF. 45.000 F. *Tél. : 604-19-18 heures repas.*

R 5 TS 1982
9.500 km. PARFAIT ÉTAT. *Comme neuve.* Px 34.800 F. *Me téléphoner* : 572-03-11.

de 8 à 11 C.V.

AUDI 80
NEUVE. Décembre 1982. Modèle 1983. 4.000 km. *44.500 F. - 500-10-55 h. bur.*

LANCIA GAMMA 81
Part. ét. Px Argus 49.500 F *PRIX VENTE : 37.000 F*
M. TAILLANDIER, 747-50-05.

de 12 à 16 C.V.

R30 TURBO DIESEL 82
10.500 km, excell. état PRIX ARGUS : 69.500 F M. TAILLANDIER. 747-50-05.

LANCIA GAMMA 82
Part. ét. Px Argus 72.500 F PRIX VENTE : 55.000 F
M. TAILLANDIER, 747-50-05.

divers

SAAB
GRANDE ARMEE
500 25 42
29, Avenue de la Grande Armée
PARIS 16e

LANCIA AUTOBIANCHI
nouvelle génération
DELTA
1300-1500-1600
Spéciale Pâques
PARIS 14e
539-57-33+

CONCESSIONNAIRE
ROVER - JAGUAR
RANGE ROVER, T.V.A. 18,60 %, *non immatriculé, NEUF,* 3.000 km, REMISE 10 %
NOS JAGUAR
5.3. 80, noire ... 99.000 F
4.2. 1983 ...... 177.000 F
4.2. 80, bleue ... 90.000 F
DAIMLER 4.2. 1980 bordeaux ...... 110.000 F
NOS ROVER
2000 S, 83, blanc 74.000 F
2,4 lit., D. Turbo, SDL 83, gris mét. ... 96.000 F
Tél. (6) 422-31-88.

emplois régionaux

EGOR OUEST-ATLANTIQUE

CONSULTANT

Nantes

Notre Groupe est le premier Cabinet français de Conseil en recherche et sélection de Cadres.

Notre développement permanent s'effectue par des implantations structurées en petites équipes autonomes bénéficiant de l'ensemble des moyens du Groupe. Dans le respect de cette politique, en 1983, les nouvelles implantations déjà réalisées sont aussi bien internationales : Madrid, Düsseldorf, que nationales : Nantes...

Didier PROU, qui anime cette dernière structure, souhaite s'adjoindre un collaborateur attiré par notre développement et par notre métier de Conseil.

Agé d'une trentaine d'années et de formation supérieure : grande école de commerce ou d'ingénieur, universitaire... il justifie d'une expérience commerciale confirmée. La connaissance du tissu industriel de la région Ouest est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M EG/OA, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue Crébillon 44000 Nantes.
Tél. (40) 89.28.78.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

emplois internationaux

Université MCGILL MONTRÉAL ch. PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE *DES PAYS DE L'EST*, sauf la Russie. Doctorat, publications, expér., c.v., liste de *publications, lettres de recommandation.* Adresser Peter Hoffmann, départ. Histoire, université MCGILL, 855 Ouest rue Sherbrooke, MONTRÉAL, H 3A, 2T7, CANADA.

MANAGEMENT CONSULTANTS
bilingual french/english. Established organisation seeks *experienced* permanent male and female staff members. Six (6) months or more S.I.S. or production control/material experience required, travel, relocation unnecessary, extensive *training available.* Send resume to : Impac LTD P.O. Box 368 LONDON W2 1SW.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

STIM SERVICES

important groupe de sociétés prestataires de services industriels en forte expansion, recherche pour Paris 8e son

Responsable du contrôle et de l'organisation comptable

En prise directe avec le Directeur Administratif et Financier, vous aurez la responsabilité :
- d'assurer la mise en place, le contrôle *et l'adaptation* des procédures comptables des sociétés du groupe.
- d'assister sur ces points les différentes unités.
- d'établir les déclarations fiscales et sociales.
- de dresser bilans et comptes d'exploitation après centralisation et révision.
- de participer au passage d'un IBM 34 à un IBM 38.
- d'animer une équipe de 5 personnes.

Ce poste est évolutif et motivant pour un candidat ayant :
- 30 ans environ,
- un bon niveau DECS,
- *une expérience réussie de 2-3 ans dans une entreprise de services avec établissements décentralisés ou dans un cabinet comptable,*
- *des qualités humaines, d'organisation et de méthode.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. CA/831 M, à Michel SELLEM, SCORRE, 9 rue Sainte-Anne, 2 Petite Place 78000 Versailles,
qui vous assure réponse et discrétion.

SCORRE

média-system



L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
IMMEUBLE RÉNOVÉ
2 P. TOUT CONFORT
Le pptaire 265-11-66.

3e arrdt

BEAUBOURG imm. rénové studio 25 m². Libre 06/84 Parfait état. 266-27-55

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans hôtel particulier, TOUTES SURFACES à rénover. PROPRIÉTAIRE 236-63-62.

RUE QUINCAMPOIX dans bel imm. Petit studio tt cft 200.000 TREVAL 277.62.23

SAINT-PAUL, 19, r. Charles V. Part. appt de cl., 82 m²/3 p., clair, calme, 2e. 272-83-19.

QUAI DES CÉLESTINS
Gd studio 35 m² ref. nf, tt cft. 395.000 F. T. 280-06-94.

5e arrdt

CONTRESCARPE 842-67-00 Imm. rénovation calme 2 p. + cour privative 430.000 F.

VAL-DE-GRACE
Studio, charme, 354-95-10.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS Livraison 1er trimestre 1983.

JARDIN PLANTES
1 et 3, rue Poliveau.

Du 2 au 5 pièces et duplex-terrasses.

Prix moyen 15.000 F le m² ferme et définitif.

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

A.W.I. Tél. : 267-37-37.

JARDIN DES PLANTES à saisir 2 p. tt cft, asc., imm. pierre de taille, 340.000 F. COGEFILM 347-57-07.

CARDINAL LEMOINE SAINT-GERMAIN
grd 2 p., 60 m², tt cft., dans imm. 1900, 3e ét. sans asc. 700.000 F. tél.: 707-98-52.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI, petit studio, kitchen., dche, refait neuf. GARBI, téléph. : 567-22-88

30, RUE MAZARINE
LUXUEUSE RÉNOVATION de L'HOTEL DES POMPES, asc., jdin, terrasse. STUDIOS, 2 p. et 3 p. de 25 à 70 m². Vis. vend., sam., dim. de 14 à 18 h.

12, R. SAINT-SULPICE
Caractère except., part. duplex, grenier, plein soleil, petit 5 pces, immeuble classé, visite de 16 à 20 h., tous les jours.

7e arrdt

RUE DE GRENELLE
dans bel imm. pptaire vd studio 25 m² occupé. Loi de 48, Tél. : 500-54-00.

PRÈS SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
dans imm. pierre de caract. r.-de-ch. 4 p. 90 m² clair CONFORT. IMPECCABLE. Habitation ou profession libérale. Tél. : 562-38-53.

(7e) 4, RUE SÉDILLOT
Séjour, 2 chbres, pierre de taille, impecc., 830.000 F. Visite vend., sam., 15 à 17 h.

8e arrdt

RUE DE ROME
imm. ravalé, appt 3 p. 60 m² Px 380.000 F, T. 522-13-09

EXCEPT. FRANÇOIS 1er 3-4 P. 130 m². Plein ciel. Gd luxe, terrasse 40 m². Plein Sud. DORESSAY. 624-93-33.

9e arrdt

Square MONTHOLON (près) Imm. ancien 3e ét., sans asc. 135 m², CFT. A SAISIR 920 000. EGETIM 562-52-22.

9e P. Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex. 60 m² env., cuis., s. de b., cheminée, vue dégagée + greniers et cave, poss. parking. 670.000 F. Tél. 285-89-72.

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT
Pptaire vd av. gd balc. 2 p. cft, 315.000 F. Studio 224.000 F. Tél. 553-91-45.

QUAI JEMMAPES, pierre de t. stand. 150 m², tt cft, 5e ét., asc., double expo., balcon. COGEFIM 347-57-07.

11e arrdt

RÉSIDENCE
LES COURTILLES
MÉNILMONTANT
Imm. nf. gd stand., tt cft, 2 à 5 p. Livraison immédiate. PRÊT CONVENTIONNÉ. PRIMM. Tél. : 798-11-23.

2, RUE DES GONCOURT très beau 2 p., 258.000 F. Visites jeudi 15-18 h et vend. 10-14 h ou 656-61-59.

SAINT-MAUR standing, double living, 3 chambres, 2 bains, triple box. 200.000 F. Tél.: 805-78-42 ou 500-91-92.

12e arrdt

Mo Nation. Bon imm. 1910, gd 2 p., entrée, cuis., w.-c., sur rue. 340.000 F. 373-05-81.

NATION imm. récent studio 37 m², état neuf ANJOU 266-27-55

NATION imm. XXIIIe S. 25 à 78 m² à rénover, hauteur 3,55 m, jard., 370-16-96.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE beau 2 pièces imm. briques, rue/cour dégagée 250.000 C.T.I.M. 585-57-53.

14e arrdt

Mo GAITÉ, chambre 13 m² sur cour, calme. Prix 65.000 F. Téléphone : 766-32-11

GAITÉ studio d'artiste 33 m², séjour + mezzanine, coin cuisine, s. de bains, w.-c. Px 310.000 F. TÉL. : 253-41-45.

15e arrdt

AV. DE BRETEUIL
dans bel imm. rénové pptaire vd studio à aménager 27 m². Téléphone : 500-54-00.

RUE BRANCION Pierre de T. 7e asc. ORIGINAL impec. 2/3 P. cft 565.000 F 577-96-85

Mo SÉGUR 842-57-00 Original grenier aménagé, séjour 3 ch. 2 bns 1.900.000 F

FÉLIX FAURE
Bel imm. ravalé. Appt entièrement rénové. LIV., 3 CHBRES dont 1 petite. Cuis., 2 bains. 740.000 F à débattre PROPRIÉTAIRE : 502-19-19

XVe CONVENTION 2-3 P. confort, chff. central gaz. Px 530.000 F. T. 577-96-85.

Mo PTE-VERSAILLES/ISSY BEAU 5 p., cft, balc., 4e ét., asc., 699.000, 577-96-85.

JAVEL plein Sud
STUDIO TERRASSE
impeccable 266-27-55

16e arrdt

XVIe AV. FOCH BEAU
107 m².
Gd living + chbre s/jardin. Cuis., bains, cave, park., ss-sol.
ST-PIERRE 563-11-88

AV. FOCH EXCEPTION.
appt 200 m², intérieur luxe, terrasse balc., 2 garages, chbre, service gardiennage jour et nuit. TREVAL : 277-62-23.

RUE FAISANDERIE
BEL IMM, 3e ÉT., COUR, 160 m², LIVING, 3 CHAMBRES, cuisine, 2 bains. 1.580.000 F. PROPRIÉTAIRE, 502-19-19.

PARIS 16e FAISANDERIE Stand. 8 p., tt cft, chbre serv., 2.750.000 F - 503-21-21.

Paris 16e, FLANDRIN STUDIO tt cft, calme, 475 000 F. Tél. 503-21-21.

XVIe arrondissement
25, rue Le Marois
SINVIM CONSTRUIT
petit immeuble de classe.
22 appts, balcons, terrasses.
Prix de souscription.
Tél. 534-81-71 du jeudi au lundi, de 14 h à 19 h.

VRAI 3 PIECES
78 m² + TERRAS. 40 m²
vue exceptionnelle
prix élevé just. Tél. 266-27-55

BD SUCHET, 162 m², gd stand., 4e ét., tr. clair, 2 chbres service au rez-de-chaussée, box, téléphone : 525-63-44.

17e arrdt

POUR PLACEMENT RAPPORT 11 % ASSURÉ. STUDETTE tt cft. 85 000 F. EGETIM 562-52-22.

NIEL, chambre 16 m² dans imm. ancien. Px 100.000 F. Téléphone : 766-32-11

45, AV. DE VILLIERS
Métro Malesherbes :
DUPLEX avec MEZZANINE de 2,4,5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Vis. jeudi - vendredi 13/18 h.

AV. DE CLICHY charm. 2 p., cuis., s.d.b. tr. bon état, clair soleil, 320.000 F. 766-32-11

MAIRIE 17e ROME gd 2-3 p., entrée, belle cuis., w.-c., séj., bains, état impec., 3e clair s/rue b. imm. anc. 470.000 F. SHAM'S 229-43-12.

18e arrdt

RUE ETEX, très beau studio cuis., bains. 230.000 F - Tél. : 763-44-30.

JULES-JOFFRIN
Près. imm. pierre de taille, dble exposition clair 2 pces cuis., w.-c., bns. tissus muraux. moquette. idéal placement.
219.000 F
Sur place ce jour 14/19 h : 6, passage Championnet. Étude BOSQUET - 705-06-76.

LAMARCK GRAND 3 PIÈCES, entrée, cuisine, bar, bains, refait neuf, 3e, clair, sud, très bon immeuble. Px 385.000 F. SHAM'S 229-43-12.

18e 70 m², asc., stdg. 3 p., cuis., s. d'eau, w.-c. Px 490.000 F.T. 387-71-55.

RUE CAULAINCOURT Idéal profession libérale 5 p., tt cft, 1.050.000 F, asc., pierre de taille, 264-71-93.

20e arrdt

RUE DE LA RÉUNION, dans imm. récent tt cft, beau 2 pces parfait état + box. SEGONDI - 874-08-45.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, CHAUVEAU
Pptaire vd ds imm. ravalé 2 p. à rénover, tél. : 553-91-45

GARCHES
GOLF SAINT-CLOUD
dans Résidence Neuve
GD STAND., SÉJ., 2 CHBRES Cuis., 2 bains, LOGGIA + TERRASSE, VERDURE 1.090.000 F. 572-19-79

VANVES
Mo Plateau-de-Vanves
STUDIO 33 m², 275 000
2e ét., asc., tout confort, cave, parking, commerces. Sinvim & Cie, 501-78-67.

BOULOGNE
RÉSIDENCE 1978 S/JARDIN
EXCEPTIONNEL
6.900 F m²
2 PCES 50 m² ... 345.000 F
2 PCES 58 m² ... 400.200 F
2 PCES 61 m² ... 420.900 F
+ parking Tél. 294-11-33.

COURBEVOIE, très beau studio, tout confort, parking. 225.000 F. - 763-44-30.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE 2 et 3 P. avec GD BALC. Livraison avril 83.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 hres : 507-15-98 ou 200-23-20.

92 NEUILLY-ST-JAMES
gd studio s/jard. tt cft, balc. 440.000 F. Tél. : 503-21-21.

MONTROUGE. Bel imm. stdg. p. de t., 4 p., 85 m², balcon, box fermé. Prix 720.000 F. AG. VAILLANT 253-41-45.

NANTERRE UNIVERSITÉ
face au R.E.R.
de résidence de quatre étages. Part. vend 1er étage plein sud appt 43 m², 2 p., cuis., s. de bains + w.-c., cave, Tél., vide-ordures s/palier, chff. centr. collectif, ant. télé, parking de résidence. Prix 300.000 F. Tél. : 622-55-63.

PALAISEAU récent 4 pièces, BALCON SUR LE BOIS. Px 370.000 F. T. 322-61-35.

MALAKOFF Mo, GRAND 2 pièces, 50 m², 198.000 F. TRAVAUX. T. 322-61-35.

BOURG-LA-REINE
Calme, 5' R.E.R., dans résidence haut stdg. appartement neuf 5 p., 2 bains, terrasse, jardin privatif, garage. Livrable juin 1983. ERBE - 663-71-01.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Imm. stand. récent 6 P., 7e ét. état impeccable, 140 m². 1.200.000 F exclusivité. L.G.M. - 265-55-44.

NOGENT S/MARNE
RÉSIDENCE DE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE
Pierre de Taille porteuse
Isolation Thermique et phonique « UNIQUE »

Chauffage gaz individuel

500 mètres R.E.R. et BOIS

1er, SÉJOUR + 4 CHAMBRES 122,50 m² + balc.-terrasse + terras. 25 m²/2,20 m. large

2e, SÉJOUR + 3 CHAMBRES 102 m² + balc.-terrasse 25 m² en 2,20 m. de large
LIVRAISON IMMÉDIATE
DEMICHELI 873-50-22

95- Val-d'Oise

95 CENTRE VILLE MONTMORENCY
Particulier vend appt F2, coquet, 44 m², en partie meublé + cave, chauff. individ. au gaz, 3e et dernier étage. Refait neuf. PRIX : 260.000 F. 964-45-59 (après 20 h 30).

Province

Sainte-Maxime, bord de mer, cuis. équipée, 2 p., 295.000 F. Studio 257.000 F. Embruns, av. Saudan (94) 96-16-95, (93) 88-16-76.

NORMANDIE, St-Valéry-en-Caux. Bord de mer, part. vd TOUT ou PARTIE, MAISON indép. constituée de 2 appts, 3+3 pces, cuis., s. bns, cave, gar. 2 voit., grenier aménag., cft, état parfait. Me Bouterra, (35) 97-04-71.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e), 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

ASSOCIATION M.C.P.
(Mouvement de la Condition Paternelle)
cherche local supérieur à 40 m² pour sa gestion administrative, de préférence 12e, 13e, 14e...
378-52-33 (plutôt le soir)

locations non meublées offres

Paris

BEAU PROGRAMME
APPTS A LOUER
2 à 6 Pces - 504-81-11.

EXCEPTIONNEL 16e
Appt 330 m², 8 ch., loy. mens. 10.000 F, repr. just. 500.000. T. 805-78-42 ou 500-91-92.

Région parisienne

ST-BRICE-sous-FORÊT 3 et 4 Pièces, résidence, tennis. 1.600 F + charges. MILAN - 261-02-65.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour Cadres. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

maisons individuelles

GRASSE Vue imprenable authentique mas XVIIIe rénové s/2 700 m² d'oliveraie. 2.150.000 F. Tél. : 749-37-81.

pavillons

Prox. VERSAILLES, villa récente, 6 PIÈCES, jard. dans Résidence. VIMO 951-32-70.

PAVILLONS
JUSQU'À 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

CAHORS Lot : particulier vend villa récente avec jard. quartier résidentiel. Écrire : PÉPILLE Michel 31, allée des Primevères 46 000 Cahors.

JARDIN MAROLLES
(94) de 1 000 m², jard., maison plain-pied, gd séj., cheminée, cuis. équip., 4 chbres, 2 bains, gar. 850.000 F T. 225-32-25

ST-VALLIER-DE-THIEY (06). Sur 6.600 m² arborés, villa plain-pied 156 m² + terrasse + loggia, 2 bains, cuisine aménagée, grand confort. Prix : 1.100.000 F. Tél. le soir : (93) 42-66-10.

maisons de campagne

VDS 07. Mais. rest. 120 m² sur 3 000 m² + 600 m² dép. Px int. urgt. Tél. 91-50-23-87.

MAISON CARACTÈRE
ALLIER dans hameau 3 km bourg tous commerces, vallée de la Sioule. Surface au sol 100 m². R.-de-ch., entr., 4 p., cellier, escal. pierre ; 1er ét., 2 p. + poss. 2 autres, gren., cave voûtée, eau, élect. branchée, jardin clos 730 m². Px 155.000 F créd. poss. 90 %. J.-P. LEFEBVRE, 11, av. Sinturel, 03500 Saint-Pourcain-s/Sioule, (16-70) 45-30-68.

terrains

Les Hauteurs St-Jean de Cannes à 6 km de Mandelieu, terrains à bâtir de 205.500 F. Crédit total possible. Tél. 504-72-73.

Part. vend terrain à construire 3.000 m² près Limoges. Route du Périgord. Tél. : 412-66-28 ou 16 (55) 00-53-35.

viagers

16e arrdt. Maison individuelle 3/4 p. tt cft. 295.000 + 4.900. Occupé couple 72/83 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-68. Spécialiste viagers, expér. discrétion, conseils.

fermettes

Près Lisieux (27) par gare St-Lazare, 30' de Cabourg ou Deauville. PART. VEND CHARMANTE FERMETTE NORMANDE à colombages, 4 PP. à poutres apparentes parf. état, cheminée, cuis., s. d'eau, grenier aménageable + dépendances. Chauffage électr., terrain de 2.000 m². Prix : 310.000 F. Tél. H.B. (32) 43-31-26 ou (32) 43-43-83.

propriétés

ARDÈCHE alt. 800 m. anc. ferme sur 5 ha. boisé, route privée, vue magnifique, bon état habitab. imméd. 4 p., s. b., 80 m², plus 160 m² dép. aménageables, eau, élec. très bon climat, prox. ski. Prix 485.000 francs. P. Janin 07450 BURZET Téléph. : (75) 38-43-90.

HAUTE-PROVENCE 70 km de SAINT-TROPEZ. Alt. 700 m., AIR PUR, SOLEIL, VUE. Part. vend mas 300 m². 7 p. princ., GRAND CONFORT. Ter. boisé 3 500 m², piscine, tennis. GARDIENNAGE ASSURÉ. Prix 2.000.000. Ecr. s/no 7 874 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

40 KM SUD VALLÉE SEINE 77
SEINE-PORT rav. maison ancienne s/cave vout., séj. dble, sal. à mang., cuis., 3 ch., sal. de bns, chbre amis, ch. cent. gaz ville jdin 600 m² bordé par ru. BEAUX ARBRES. VUE IMPRENABLE 480.000. 452-22-29 ap. 19 h 30.

HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL Tél. : (43) 56-61-60
BRETAGNE Région Lannion MANOIR FERMÉ 6 ha bois, ruisseau.
Fermes aménagées ou à rest. près mer 0,25 ha à 4 ha.
Plusieurs belles villas pieds dans l'eau.
Finistère Sud 30 km de la mer MANOIR FERMÉ avec 36 ha bois et terres.
10 km mer belle ferme XVIIIe aménagée. OUEST : Châteaux, Propriétés, bois, 30 à 300 hectares.

HOUDIARD BP 83 LAVAL
Tél. (43) 56-61-60.
Sarthe, 2 châteaux 17e et 18e, 12 et 20 p., parcs 4 et 8 ha.
Maison bourg 9 p., parc site.
Rég. Angers LOGIS 18e 10 p., parc 8 ha. Demeure 18e 3 ha, bord riv. navig.
Saumur, propriété 15e-18e, vergers rapport, 18 ha.
Mayenne, château 18e, 19 p. conft, douves 2 ha. Presbytère 18e 6 p., jardin.
BRETAGNE : Manoir-fermes, fermes et villas près mer.
OUEST : bois de 30 à 300 ha.

10 KM PONTOISE
Maison Contemporaine
Réception 85 m², cuisine, 3 chambres, 2 bains
PARC 1 ha - VUE
PISCINE couverte TENNIS
Prix : Francs 960.000.
A. DUSSAUSSOY
NADEL - 742-92-12.

ST-LÉGER-EN-YVELINES
BORD FORÊT
MAISON FORESTIÈRE XVIIIe SIÈCLE
Réception 5 chambres, 3 bains, maison garde. Annexes, JARDIN 8 600 m² PISCINE CHAUFFÉE
A. DUSSAUSSOY
NADEL - 742-92-12.

LE PARC DE DIANE
Les Clayes-sous-Bois (78) Dans une parc boisé de 26 ha, maisons 5 et 6 p. Prix fermes et définitifs. P.C. cond. très except. jusqu'au 30 juin. Livraison en cours, trains directs (25 mn) gare Montparnasse, aut. Ouest et gare St-Lazare.
C. LACHAL S.A.
maisons décorées s/pl. Lun., jeu., ven. 14/19 h, sam., dim. 10 h 30/12 h 30 et 14 à 19 h. T. 056-06-61, 056-18-02.

SEPTEUIL. Jolie maison ancienne 6 p. avec grenier, chauffage central gaz, avec sa chapelle, sa mezzanine, ses bancs. PARFAIT ÉTAT sur 1.700 m². Px 1.300.000 F. 577-96-85.

A VENDRE
DANS PARC DU LUBERON
Propriété de 11 ha avec ferme au bord de l'eau.
Téléph. : (90) 68-11-39 ou (90) 68-27-66.

villégiature

LUBERON dans les vignes, région Bonnieux du 1er au 14-7 et pendant mois août très belle BASTIDE, 2 salons, bibliothèque, 6 chambres, 5 bains, CALME et SOLEIL ASSURÉS (pas de piscine). Tél. le soir 705-44-83, sauf week-end.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. - 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

BEB.66
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
jour - semaine - mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences - Lunches
DOMICILIATION 600 F
Services - Secrétariat
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
Tél. : 562-66-00.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 à 6 BURX
excellentes adresses ccials.

CONSTITUTION STES PARIS, FLASH BUREAU
Téléphone : 825-11-90.

locaux commerciaux

Ventes

PLACE LÉON BLUM Local 100 m², tous usages, tte ppté. 400.000 T. 763-44-30.

VINCENNES - Proche R.E.R., rue commerçante, rez-de-ch. 75 m² + 25 m² sous-sol, idéal pour tous commerces ou profession libérale. Téléphone : 266-20-30.

MARAIS - Local commercial 138 m², r.-de-ch. Angle de rue tous commerces dans imm. rénové - Tél. : 266-20-60.

Locations

Près Boul. SAINT-GERMAIN en loc. pure local ccial., 125 m², loyer 200.000 F/an. VIMO bureau 951-32-70.

boutiques

Ventes

RUE DES BERNARDINS dans bel imm. caractère, mur bout. bon rapport. 634-13-18.

LE MONDE IMMOBILIER

EXCEPTIONNEL EN 83

L'INVESTISSEMENT A RENTABILITE GARANTIE

3 ans de rentabilité garantie par contrat, 2 placements rares et sûrs :

LA FONTAINE REBEVAL 19e

Angle bd Villette et rue Rebeval, luxueux 2 et 3 P. balc. ou bow-window verdure. Tél. 205.29.52.

LES ARCADES DE LA NATION 11e
113, rue de Montreuil

Proche Pl. Nation - beau 2 P. gd confort habit. de suite. Tél. 367.17.44.

CAPRI. 321.47.93.



Un bel appartement A Montparnasse

Ce 4 pièces type PL 1 : 97,10 m², balcon 12,10 m² au 13e étage : 1.605.000 F. D'autres types de 4 pièces existent également à d'autres étages. LIVRAISON PRINTEMPS 83

CHAMBRE 1 — SÉJOUR — CHAMBRE 2 — BALCON — ENTRÉE — CUISINE — CHAMBRE 3

LE MAINE 2 — Du studio au 6 pièces Duplex

Appartements-modèles sur place : 90, av. du Maine - 75014 Paris (métro Gaîté), ouverts du jeudi au lundi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Tél. 327.94.92

sinvim — 5, av. Kléber 75116 PARIS. Tél. 500.72.00

Je désire recevoir sans engagement de ma part votre documentation Le Maine 2.
Nom — Adresse — Tél. — à retourner à SINVIM 5, av. Kléber 75116 PARIS



ÉTRANGER

VOTRE VILLA EN ESPAGNE
Costa Brava - Alicante - MALAGA

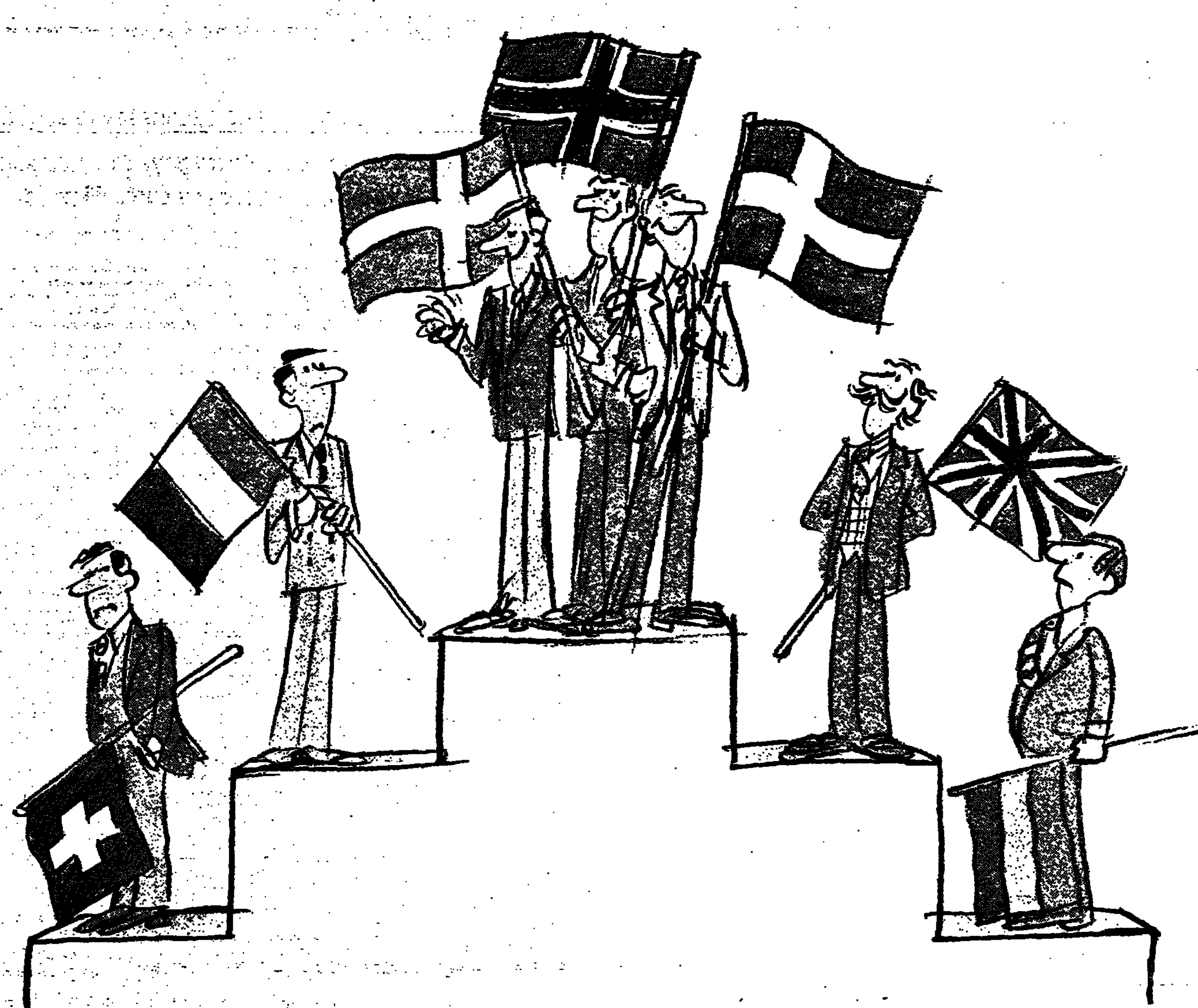
Appartements et villas de haut standing sur toute la côte méditerranéenne.

• 25 % comptant, le reste à crédit, demandez notre documentation.

SPAI
54, avenue Principe de Asturias, BARCELONA 12

Nom ....
Adresse ....
.... Tél. ....

Pour tous renseignements concernant cette rubrique RÉGIE-PRESSE P. BALAGUER, tél. 233-89-55



La classe Affaires sur la Scandinavie. La moins chère en Europe.

Au prix du tarif économique normal, sur la Scandinavie, à l'aller comme au retour, vous bénéficiez de l'intégralité du service affaires. Sans aucun supplément d'aucune sorte.

Et vous pouvez toujours obtenir une place. A SAS, nous avons jusqu'à 425 places chaque jour en direction de la Scandinavie, tant à l'aller qu'au retour. Simplement parce que notre classe Affaires est judicieusement conçue pour répondre à l'accroissement de la demande. Jusqu'à 85 sièges sur chaque vol.

Exemplaire, EuroClass est la seule classe Affaires en Europe ne comportant *aucun supplément d'aucune sorte*. Au prix du tarif économique normal, nous assurons:

- **un enregistrement rapide à des comptoirs distincts**
- **l'attribution d'un siège réservé dans la cabine EuroClass**
- **des repas de qualité, et chauds**
- **des boissons, jus de fruits, vins, liqueurs gratuits**
- ***un espace plus important* pour vos jambes, et une rangée de cinq sièges seulement de front**
- **et surtout le libre accès à nos salons d'affaires à Copenhague, Goteborg, Oslo et Stockholm. A Copenhague, nous pouvons même tenir une salle de conférence à votre disposition.**

Aussi, quand vous payez le tarif Economique normal, pensez que vous obtenez tout du service Affaires.

SAS
EuroClass
Tous les services sans supplément.



Le Monde

économie

ÉTRANGER

Grande-Bretagne

Les syndicats et le parti travailliste ont défini une stratégie économique commune

De notre correspondant

Londres. – A la veille d'une nouvelle *élection partielle*, à *Darlington*, dans le nord de l'Angleterre, présentée comme cruciale pour le parti travailliste, les directions du Labour et des syndicats (TUC) ont présenté, le mercredi 23 mars, une stratégie économique commune. Elles comptent faire de leur coopération le principal argument de la campagne pour les élections législatives contre les conservateurs et l'alliance des sociaux-démocrates et des libéraux.

Sous le titre *Partenaires pour reconstruire la Grande-Bretagne*, MM. Foot, chef de l'opposition, et Murray, secrétaire général du TUC, ont rendu public un petit ouvrage, fruit de deux années de discussions, qui trace le cadre de la coopération entre un gouvernement travailliste et les syndicats. L'accent est mis sur la participation des partenaires sociaux au sein d'un conseil national de la planification, chargé d'assister une nouveau ministère de la planification économique et industrielle. Il prévoit la création d'une banque nationale d'investissement, qui drainera vers les secteurs prioritaires non seulement les crédits publics, mais également les fonds de pension, *actuellement investis à l'étranger*.

Mais le chapitre qui a donné lieu aux controverses les plus difficiles entre la parti travailliste et les syndicats concerne l'« *évaluation économique* » annuelle, qui devra être acceptée *par les syndicats, les* représentants patronaux et le gouvernement.

Ce rapport décidera de la répartition des grandes masses du revenu national, mais la direction du Labour rejette l'idée d'une politique *des revenus, et souhaite*, au contraire, relancer les conventions collectives. *Elle refuse le* terme de « contrat social », de triste mémoire : en 1974, le gouvernement travailliste avait tenté de d'établir un « concordat » avec les syndicats, lesquels ne l'avaient pas respecté, provoquant ainsi la victoire des conservateurs aux élections suivantes.

Les syndicats ne veulent pas accepter d'un éventuel gouvernement travailliste des normes de salaires ni même s'engager à modérer les revendications de salaires. Tout au plus sont-ils prêts à « *faire preuve de responsabilité dans le partage du gâteau* ». Les dirigeants travaillistes sont convaincus que, malgré une politique de relance fondée sur l'encouragement de la consommation privée et l'augmentation des dépenses publiques, leurs relations traditionnellement étroites avec le TUC permettront d'éviter un dérapage inflationniste.

DANIEL VERNET.

Aux Etats-Unis

LES PRIX ONT BAISSÉ DE 0,2 % EN FÉVRIER

Washington. – Pour la deuxième *fois depuis* août 1965, l'indice américain du coût de la vie a diminué de *0,2 % en février*, en raison d'une baisse marquée des prix des produits pétroliers (– 6,7 % pour l'essence, – 4,7 % pour le mazout). En décembre 1982, cet indice avait déjà reculé de 0,3 %, tandis qu'en janvier 1983 il avait augmenté de 0,2 %.

De février 1982 à février 1983, l'indice des prix a enregistré une hausse de 3,5 %. En six mois, la *hausse a été de 0,5 %*. La perspective de nouvelles baisses des prix des produits pétroliers donne à penser à maints experts que, pour l'ensemble de l'année en cours, l'augmentation de l'indice a de bonnes chances de se maintenir au même niveau qu'en 1982, soit 3,9 %, la plus faible inflation en dix ans. En février, l'indice s'est situé à 293,2 (base 100 en 1967). – *(A.F.P., A.P.)*.

FRAUDE SUÉDOISE

Stockholm *(A.F.P.)*. – Les *Suédois doivent à leur fisc*, un des plus gourmands du monde, quelque 11,3 milliards de couronnes (1), viennent d'indiquer les services de recouvrement. La majeure partie de cette dette, qui a doublé en quatre ans, est imputable à seulement 10 % des cinq cent mille débiteurs de l'Etat. Il s'agit *principalement* d'employeurs de petites entreprises qui omettent de verser les charges sociales.

Le ministère des finances a décidé de débloquer 4,5 millions de couronnes pour la création de *services de recouvrement* spéciaux dans chaque département de Suède. En outre *le* système d'ordinateurs sera développé et les percepteurs pourront avoir accès à des fichiers plus complets sur chaque débiteur.

(1) 1 couronne = 0,9 franc.

UN DOCUMENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LOMÉ III

La nouvelle convention avec les pays du tiers monde devrait être conclue pour une durée illimitée

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne demande que la nouvelle convention entre la C.E.E. et soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) – auxquels l'Angola et le Mozambique se sont déclarés prêts à se joindre – soit conclue pour une durée illimitée. *L'actuel accord de coopération* arrive à échéance en février 1985, mais il est prévu que les pourparlers pour son renouvellement commencent à l'automne.

Dans sa communication transmise le 24 mars aux Dix, Bruxelles propose également que des politiques sectorielles soient définies d'un commun accord avec *les partenaires* de la C.E.E., sans que pour autant l'aide communautaire puisse être conditionnelle.

De notre correspondant

« *Une négociation nécessairement difficile* », estime *M. Pisani*, commissaire européen au développement. En portant cette appréciation, il ne pense pas seulement aux partenaires de la Communauté, mais aussi aux Etats membres. Sa crainte est que les Dix, convaincus que le développement du tiers monde ne peut être conçu qu'à long terme, ne *puissent prendre le recul nécessaire* tant la conjoncture mondiale et les difficultés internes jouent sur leur comportement. Pour la Commission, ce sera l'obstacle majeur à la conception par les Etats membres, malgré les signes de reprise, d'une convention qui dépasse les préoccupations du moment.

Les *réticences*, voire les oppositions, seront réelles, lorsqu'il s'agira de fixer l'aide financière qui, pour Bruxelles, doit être actualisée, en dépit des difficultés budgétaires des *pays de la C.E.E.*) de *façon* significative (pour la période 1980-1984, *elle se chiffre à 35 milliards* de francs). Il en va de même pour les avantages commerciaux consentis aux A.C.P. depuis la première convention de Lomé, entrée en vigueur en 1975, avec, parfois, l'accès libre au Marché commun pour tous les produits, y compris ceux couverts par la politique agricole commune, des exceptions tous les cinq ans pouvant échapper à la règle générale.

La principale *préoccupation* de M. Pisani concerne la conception du développement. Selon *lui, la* politique suivie par la Communauté ces vingt dernières années a donné des résultats bien en deçà de ceux escomptés. Etant en période de croissance (la première convention a été définie au moment où se produisait le premier choc pétrolier), on a cru, estime le commissaire, que le tiers-monde pouvait brûler les étapes. Le second choc pétrolier, poursuit-il, a *enlevé toute illusion*.

Le résultat, voire l'échec, conclut-il, est que l'agriculture – base du développement dans les A.C.P. et avant tout en Afrique – et l'autosuffisance alimentaire ont été négligées au profit de travaux d'équipement démesurés par rapport à l'environnement économique. La Commission a déjà *concrétisé* la thèse Pisani *en* lançant dans plusieurs pays africains des « *stratégies alimentaires* ».

Dans son projet sur le renouvellement de la convention, la Commission propose aux Dix de continuer sur cette voie en demandant que soient définies, avec les pays qui le souhaitent, des politiques nationales *par secteur*, la C.E.E. *s'engageant* à contribuer au financement de ces politiques sur une *ou plusieurs* décennies. Consciente que l'aide communautaire sera insuffisante (elle représente à peine 10 % des aides totales consenties bilatéralement par les Etats membres), elle souhaite que les Dix, ou du moins ceux qui *sont présents* dans le *pays concerné*, prennent également le même engagement à long terme. *On* entrevoit déjà la difficulté de l'entreprise.

Une deuxième catégorie de réticences peut apparaître cette fois du côté des A.C.P. Le risque est que cette nouvelle approche puisse apparaître comme une politique *interventionniste*. Devançant cette *critique*, la Commission prend la précaution de souligner qu'un désaccord entre la C.E.E. et les pays A.C.P. visé sur la définition d'une politique sectorielle *« ne peut conduire au retrait de l'aide communautaire »*. M. Pisani résume le futur débat *par une* formule : « *Nous proposons une morale sans sanction* ».

Le fait d'estimer que les financements de la Communauté doivent aller le plus souvent possible à des politiques sectorielles empêche apparemment la Commission de *proposer des stratégies gobales* pour des secteurs comme l'énergie ou les mines. Le projet de Bruxelles est bref et vague à ce sujet, se limitant à souhaiter que les A.C.P. unissent leurs efforts au niveau régional. Il est recommandé à cet égard que les fonds réservés à la coopération régionale passent de 15 % à 25 % du total des ressources.

En ce qui concerne l'organisation de l'aide de la C.E.E. pour les questions particulières – il s'agit essentiellement de problèmes commerciaux tels que les exportations de sucre et de rhum vers le Marché commun; – la Commission propose la négociation de protocoles d'un période de cinq ans sans présenter de modifications notables. A l'inverse, elle soumet aux Dix des aménagements non négligeables au fonctionnement du système de stabilisation des recettes à l'exportation pour les produits agricoles (Stabex) et du mécanisme de soutien au secteur minier (Sysmin).

Les transferts financiers versés au titre du Stabex ne devront plus prendre la forme d'aides aux balances des paiements, mais être affectés au secteur touché. Cette formule, déjà avancée lors de la négociation de Nouméa, avait été repoussée par les A.C.P. *S'agissant* du Sysmin, l'objectif n'est plus de maintenir la capacité de production *et* d'exportation quelles que soient les perspectives du marché, mais de viser à la rentabilité des entreprises.

MARCEL SCOTTO.

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE NÉGOCIATIONS

L'Irak va obtenir un crédit bancaire international de 500 millions de dollars

Après quatre mois de négociations, l'Irak va pouvoir bénéficier d'un crédit bancaire international de 500 millions de dollars, qui sera officiellement conclu lundi prochain à Paris, apprend-on mercredi auprès de l'Union des banques arabes et françaises (UBAF), consortium *bancaire qui dirige la transaction*.

Garanti par la Banque centrale irakienne, cet eurocrédit, d'une durée de cinq ans avec une marge de 1 % au-dessus du taux d'intérêt flottant de Londres (Libor), a été négocié pour le compte de la Rafidain, banque irakienne de commerce international, et devrait servir à des « *besoins civils* ». *Trente-quatre* banques internationales ont accepté d'y souscrire, à l'exception notable des établissements japonais et suisses.

Les dix banques chefs de file sont : Al Ubaf, Alahli Bank of Kuwait. Arab African International Bank (Le Caire), Al Bahrein Arab African Bank, Arab Bank, B.A.I.I., B.N.P., Chase Manhattan, Gulf International, Irving Trust. Cinq autres banques sont co-chefs de file : Bank of Bahrein and Kuwait, Commerzbank, *National Bank of* Abu Dhabi, National Commercial Bank *(Arabie Saoudite)* et *United Gulf* Bank (Bahrein).

Ce premier crédit sollicité sur les marchés financiers internationaux par l'Irak depuis le début des hostilités avec l'Iran avait témoigné des difficultés financières de Bagdad, en même temps qu'il revêtait un caractère *éminemment politique*. La compagnie pétrolière nationale irakienne va tenter d'obtenir un eurocrédit de 120 millions de dollars pour financer l'extension de l'oléoduc Kirkouk-Ceyban, qui permet de transporter le pétrole irakien vers la Méditerranée par la Turquie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,2540	7,2570	+ 170	+ 205	+ 345	+ 395	+ 890	+ 1010
$ can.	5,9105	5,9145	+ 145	+ 175	+ 275	+ 325	+ 705	+ 810
Yen (100)	3,0545	3,0570	+ 135	+ 160	+ 280	+ 320	+ 815	+ 885
DM	2,9985	32,0010	+ 185	+ 210	+ 385	+ 415	+ 1045	+ 1115
Florin	2,6760	2,6780	+ 185	+ 215	+ 390	+ 415	+ 1020	+ 1070
F.B. (100)	15,1915	15,2045	– 730	– 450	– 680	– 330	– 990	– 250
F.S.	3,4925	3,4965	+ 235	+ 265	+ 505	+ 535	+ 1450	+ 1530
L (1 000)	5,0305	5,0350	– 370	– 200	– 625	– 450	– 1645	– 1400
£	10,5565	10,5665	+ 120	+ 185	+ 250	+ 350	+ 785	+ 990

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	9 5/16	9 11/16	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8
DM	4 5/16	4 11/16	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 7/8	5 1/4
Florin	3 1/4	4 1/8	3 3/8	4	3 5/8	4 1/4	4 3/16	4 3/4
F.B. (100)	20	50	16	18	13 1/2	15	12 3/8	13 7/8
F.S.	2	2 3/4	4	4 3/8	3 7/8	4 1/8	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	15	20	17 1/4	21 1/4	17 1/2	19 3/4	18 1/8	19 5/8
£	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 7/16	11 1/16
F. franç.	12 3/4	14 1/4	12	13	12	13	14 1/4	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

La difficile élaboration d'une stratégie charbonnière

(Suite de la première page.)

Loin de moi l'idée d'opposer la raison des chiffres aux raisons du cœur. Mais n'y a-t-il donc pour ces régions de France d'autre solution industrielle, créatrice d'emplois économiquement viables, quand on sait que la dépense – avoisinant *200 000 F par mineur et par an*, comme c'est le cas à Carmaux, – correspond à ce que l'on consacre ailleurs, pendant quelques années, à la création d'une dizaine d'emplois ? Telle est la véritable interrogation. Le raisonnement économique ne s'oppose pas au discours social ; au contraire, il permet de satisfaire les aspirations présentes sans hypothéquer l'avenir et d'orienter les combats *dans un sens positif*. Cela suppose que l'on accepte le changement, que l'on ne lutte pas forcément pour la conservation du passé.

Mais cela suppose aussi que dans les régions minières existent des possibilités de recours industriel. Tant que la mine représentera la seule industrie, il sera impossible de mettre en œuvre les mutations nécessaires. Il *est de la responsabilité* d'une entreprise nationale, qui a tant marqué des régions, de *jouer un* rôle moteur pour la diversification industrielle de ces régions. Charbonnages de France est de fait investi d'une mission d'aménagement du territoire dans toutes les régions où il est implanté, quelle que soit la situation présente de la mine locale.

Des considérations opposées et légitimes

Tant que cette direction ne sera pas suivie avec détermination, on risque de voir se développer d'autres *conflits comme* celui de Carmaux, où s'affronteront des aspirations humaines et des considérations économiques qui, pour être opposées, seront tout aussi légitimes les unes que les autres. Et l'on sait bien que, tôt ou tard, c'est la sanction économique qui l'emportera, que toute victoire remportée en dépit des considérations économiques est une victoire à la Pyrrhus, parce qu'elle compromet gravement l'avenir.

Car, par-delà les *régions*, il y a la réalité nationale, celle de l'économie de la nation, celle de son bilan énergétique. C'est dans ce cadre que doit se penser l'avenir de l'entreprise Charbonnages de France.

L'économie de la nation est dans une passe difficile. L'argent est rare alors qu'il faut financer les investissements nécessaires à la rénovation de notre industrie. L'État doit *faire* des choix. Le budget accordé à Charbonnages de France a fortement progressé : il a plus que doublé en deux ans, passant de 1,7 milliard de francs en 1981 à 3,7 milliards de francs pour 1983. Cela, c'est l'effort de l'État. Or Charbonnages de France n'est pas seul. Il a fallu donner plus de 20 milliards de francs aux sociétés industrielles nationalisées. *Et M. Chevènement, ancien* ministre de la recherche et de l'industrie, avait lancé un avertissement : « *L'État ne veut pas être un collectionneur d'ardoises.* » Il faut que Charbonnages de France utilise cet argent pour améliorer ses résultats, en faisant, comme l'indiquait M. Hervé, ministre de l'énergie, « *des investissements sélectifs* » ; il s'agit d'investir là où l'on sait qu'il y *a de l'avenir, que l'on peut extraire* le charbon dans des limites de prix *de revient* tolérables pour la nation, et il y a en France des gisements d'avenir. Il s'agit aussi de rechercher les moyens d'améliorer la productivité des exploitations en faisant travailler les *machines plus* longtemps que les hommes. Voilà l'effort demandé à Charbonnages de France.

Le maintien du passé ne risque-t-il *pas alors d'étouffer l'avenir* ? Le débat se situe bien là : conserver ou entreprendre, se maintenir ou se transformer.

Investir sur l'ensemble de la chaîne

Le charbon apparaît partout dans le monde comme énergie *d'avenir*, probablement la première énergie de *l'an 2000. Nous devons savoir si* la France désire ou non participer au vaste mouvement charbonnier mondial ; si elle désire ou non développer en priorité les exploitations les plus rentables ou les moins onéreuses ; *si* elle désire rattraper son retard dans le domaine de la *gazéification* ; si elle désire affréter des navires, faire du négoce, mener des programmes de *recherche, consommer* davantage d'une énergie-charbon qui est, même *aujourd'hui*, deux fois moins chère que le pétrole. La France dispose d'une entreprise nationale qui possède toutes les compétences pour animer les efforts de la filière charbon : c'est Charbonnages de France. Il y a là tous les atouts réunis d'une importante *expansion industrielle en* amont et en aval de l'activité *minière. Entre* l'enjeu d'une politique charbonnière d'avenir et la prolongation du passé, est-il nécessaire de faire un choix, est-il trop tard pour faire un choix ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui.

Elle se pose à la nation, elle se pose à *l'entreprise. Soit nous* nous cantonnons à la seule extraction du charbon français et nous y dépensons tout l'argent que nous donne la collectivité ; soit nous investissons sur l'ensemble de la chaîne charbonnière, en pratiquant une politique rigoureuse qui suppose des choix, mais qui amène aussi une activité industrielle *économiquement* justifiée, diversifiée, porteuse d'emplois. Cela, *nous ne pouvons le* décider seuls. Toute mutation est douloureuse parce qu'elle suppose des abandons, des ruptures d'habitudes. C'est dans ces moments que la concertation dans l'entreprise s'avère le plus indispensable. Il nous faut, pour associer le personnel aux réflexions concernant l'avenir de Charbonnages de France, agir ensemble pour que les véritables problèmes soient traités au sein des structures de concertation de *l'entreprise*.

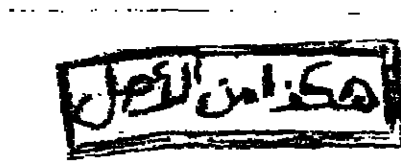
Le conflit de Carmaux n'est que la manifestation d'un débat beaucoup plus large. Il aura eu l'avantage de le mettre en lumière. Soit, comme disait Valéry, « *nous entrons dans l'avenir à reculons* » en reconduisant le passé, et gare alors aux obstacles que nous ne pourrons voir. Soit nous nous tournons résolument vers l'avenir, avec de la volonté et de l'imagination. Mais alors, *la* leçon est double : aucune évolution ne sera possible sans une action vigoureuse de Charbonnages de France pour l'industrialisation des régions minières et sans une concertation véritable avec l'ensemble du personnel.

MICHEL HUG.

LA BELGIQUE BAISSE DE 3 POINTS SON TAUX D'ESCOMPTE

Bruxelles. – *(A.F.P.)*. Le taux d'escompte en Belgique sera abaissé de 3 points à compter du 24 mars, a annoncé mercredi la Banque nationale de Belgique.

En raison des « *tensions survenues sur le marché des changes* », le taux de l'escompte belge avait été relevé de 11,5 % à 14 %.



AFFAIRES

Saint-Gobain : 2 milliards pour se (re) diversifier

Saint-Gobain n'a pas renoncé à sa diversification ; loin de là. Le groupe nationalisé achève sa sortie de l'électronique et regarde vers d'autres cieux. *« Nous cherchons des activités en croissance dans des secteurs qui ne soient pas capitalistiques ni en hommes, ni en argent »*, a indiqué M. Roger Fauroux, P.-D.G. du groupe, à l'occasion d'un déjeuner de presse.

Saint-Gobain cherche en fait à se diversifier dans des secteurs qui offrent une certaine complémentarité avec ses domaines traditionnels. La compagnie regarde notamment du côté des services (maintenance-surveillance, gestion d'ensembles immobiliers, etc.) qui vont connaître, en France et à l'étranger, un très fort développement, et des travaux publics.

Toutes activités qui ne nécessitent pas des investissements lourds et réguliers et ne comportent pas de grandes usines. Bref, à travers sa diversification, la compagnie souhaite prendre pied dans des domaines où les réactions aux aléas de la conjoncture peuvent être rapides, souples, et ne posent pas à chaque fois de graves problèmes sociaux.

Pour sa diversification, Saint-Gobain se constitue un petit trésor qui devrait tourner autour des 2 milliards de F. Cet argent provient de plusieurs sources. La compagnie va recevoir 550 millions de francs de l'État en deux versements (le premier vient d'être effectué pour le rachat de sa participation de 51 % dans les Machines Bull. A cela s'ajouteront les 9 % qu'elle détient directement dans Olivetti (soit environ 300 millions de F) et qu'elle a l'intention de vendre.

Enfin, Saint-Gobain est le premier groupe nationalisé à émettre des titres participatifs, cette nouvelle et complexe formule d'épargne qui doit permettre au secteur public de drainer des capitaux sur le marché financier français.

Préparée avec la B.N.P., chef de file bancaire du groupe, cette opération apportera au groupe entre 700 millions et 1,4 milliard de francs. Elle prévoit l'émission de sept cent mille titres de 1 000 F nominal, assortis d'un bon permettant de souscrire à une deuxième tranche de 700 millions de francs maximum. La rémunération est composée d'une partie fixe, liée au taux moyen des obligations, et d'une partie variable déterminée par les résultats nets consolidés du groupe.

M. Fauroux a, d'autre part, annoncé des résultats positifs pour 1982 — une année *« particulièrement difficile »*, — mais en recul sur les années précédentes. Le bénéfice net s'élève à 250 millions de francs contre 450 millions en 1981 et 832 millions en 1980. Ces résultats ne sont pas cependant directement comparables, en raison de l'abandon de l'informatique et de la cession de titres Rhône-Poulenc. Le chiffre d'affaires consolidé 1982 du groupe aurait atteint 51 milliards de francs, en progression de 10,2 % par rapport à 1981.

ENTENTE ILLICITE, ABUS DE POSITION DOMINANTE...

Les entreprises du second œuvre du bâtiment partent en guerre contre les « grands » de la profession

Le Syndicat national des entreprises du second œuvre du bâtiment (S.N.S.O.), qui regroupe des P.M.E. dissidentes de la puissante Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), part en guerre contre les entreprises de gros œuvre (elles sont dix-sept à occuper plus de mille salariés) et vient de saisir, par lettre du 22 mars, la commission de la concurrence pour entente illicite et abus de position dominante.

Les entreprises de second œuvre (électricité, plomberie, menuiserie, couverture, etc.), qui représentent 60 % de l'activité du bâtiment, sont, pour la plupart, des entreprises moyennes et petites appelées à passer des marchés de sous-traitance avec les entreprises générales, qui jouent le rôle d'interlocuteur unique en face des maîtres d'ouvrage publics ou privés donneurs d'ordre. De plus, ces entreprises générales, non seulement se sont largement concentrées depuis dix ans — les plus grosses absorbant les plus faibles, — mais, de surcroît, se sont régionalisées, mettant en place un réseau de filiales locales. Les sociétés locales, reprises par les grands groupes, dit le S.N.S.O., ne sont plus que des « devantures », des *« agences de passage, à effectif réduit, chargées seulement des relations publiques, tandis que les études et les décisions sont prises par la société mère au niveau national »*. Pour le S.N.S.O., cela *« permet le développement d'une fausse concurrence au niveau des entreprises principales, le même groupe soumissionnant sous le nom de plusieurs sociétés »*.

Or, dit le S.N.S.O., *« plus on est grand, plus on est fort, plus on sous-traite »*, la part des marchés confiée à des entreprises de sous-traitance passant de 14 % pour les entreprises générales de cinquante à cent salariés, à 36 % pour les entreprises de plus de mille salariés. Les entreprises qui assurent cette sous-traitance, dit encore le S.N.S.O., *« sont réduites à un état de totale vassalité »*.

C'est dès la dévolution des marchés que le S.N.S.O. souhaiterait que la situation soit clarifiée, en obtenant que ceux-ci soient traités en lots séparés ou en groupements d'entreprises, ce qui permettrait à ces dernières d'échapper à la loi que leur font subir les entreprises générales.

Pour parvenir à cet objectif, le S.N.S.O. souhaite une transformation de la loi du 31 décembre 1975 sur la sous-traitance, afin qu'un lien plus direct soit établi et respecté entre le maître d'ouvrage et l'entreprise sous-traitante, de façon que l'entreprise générale cesse d'être un écran entre l'un et l'autre.

Malgré un contrat record avec l'armée américaine

A.M.C. VEUT SE SÉPARER DE SES ACTIVITÉS MILITAIRES

American Motors Corp., filiale à 46,4 % de la régie Renault, a signé un contrat de 59,8 millions de dollars pour la livraison à l'armée américaine de nouveaux véhicules tout-terrain destinés à remplacer les célèbres Jeep. Il s'agit d'une première tranche d'un contrat record qui atteindrait 1,2 milliard de dollars sur cinq ans pour 55 000 véhicules. A.M.C., pour les fabriquer, va rouvrir son usine de Mishawaka dans l'Indiana, fermée en 1978.

Mais ce contrat ne modifie pas la volonté d'A.M.C. de se séparer de cette activité militaire. Le groupe l'avait laissé entendre à l'automne dernier en précisant qu'il lui fallait se concentrer sur l'automobile : il vient de confirmer la mise en vente de ce département. Le succès de l'Alliance devrait lui permettre d'espérer de meilleurs résultats financiers en 1983 que prévu. A.M.C. escompte des pertes cette année encore « substantielles » mais « considérablement moindres » que celles de 1982 (153,5 millions de dollars). Le groupe entend redevenir bénéficiaire en 1985.

● **Sidérurgie : baisse de 20 % de la production européenne** au cours des deux premiers mois de 1983 par rapport à la même période de 1982. Les statistiques de la C.E.E. font état d'une production d'acier de 16,7 millions de tonnes dont 5,5 pour la R.F.A. (– 19,7 %), 3,5 pour l'Italie (– 20 %) et 2,6 pour la France (– 23 %). Pour le mois de février la production européenne a baissé de 17,6 % par rapport à 1982. — (A.F.P.)

● **M. Jacques Chirac**, président du R.P.R., affirme dans une interview publiée par le quotidien espagnol *A.B.C.* : *« La France sortirait du marché commun »* ou *« fermerait ses frontières »* avec l'Espagne si ce pays entrait dans la C.E.E., avant un an. Selon le maire de Paris *« il faut intégrer l'Espagne dans la communauté européenne »*, mais seulement après avoir résolu le problème agricole. *« Le contraire serait le moyen idéal pour rompre le marché commun. »*

CONJONCTURE

Le déficit extérieur a dépassé 7 milliards de francs en février

Le déficit du commerce extérieur de la France s'est élevé en février à 7,3 milliards de francs en chiffres bruts. Après correction des variations saisonnières, le résultat est voisin : 7,6 milliards de francs. Pour les deux premiers mois de 1983, le déséquilibre a atteint 18,8 milliards de francs en données brutes, 17,2 milliards après correction, alors que l'objectif officiel est de le ramener à *moins de 50 milliards cette année* (– 93,3 milliards de francs en 1982).

S'il est moins grave qu'en janvier (– *11,5 milliards en chiffres bruts*, – 9,6 milliards après correction), ce résultat reste lourd. En chiffres bruts, les exportations ont atteint 53,3 milliards de francs et les importations 60,6 milliards. Après correction, les ventes à l'étranger ont représenté *52,8 milliards de francs*, en baisse de 5,4 % en un mois et en augmentation de 3,5 % en un an, tandis que les achats ont atteint 60,4 milliards, en recul de 7,6 % par rapport à janvier et en hausse de 5,8 % par rapport à février 1982.

Le résultat du mois dernier est lié à une baisse des achats d'énergie et de demi-produits, indique-t-on officiellement. Ainsi le déficit énergétique a diminué d'environ 4 milliards de francs, alors que la baisse du prix du pétrole n'était pas encore enregistrée. Les échanges agro-alimentaires ont été excédentaires de 0,6 milliard de francs.

Cependant, il a été noté un fléchissement des exportations d'automobiles ou de biens d'équipement professionnel. Les ventes aux pays de l'Est, de l'OPEP et du tiers-monde ont d'ailleurs diminué. Toutefois, les résultats se sont améliorés avec la C.E.E. en raison d'un recul des importations en provenance de Grande-Bretagne, d'Italie et de R.F.A..

Forces et faiblesses sectorielles

(En milliards de francs)

Déficits		Excédents	
Pétrole brut	– 129,5	Cellules d'aéronefs	+ 11,2
Gaz naturel	– 23,1	Pièces pour automobiles	+ 10,7
Produits pétroliers raffinés	– 15,9	Blé tendre	+ 10,5
Houilles et lignites	– 9,1	Voitures particulières	+ 7,8
Fruits et produits tropicaux (café, cacao, thé)	– 8,5	Sucre	+ 5,9
Huiles et corps gras bruts	– 8,5	Spécialités pharmaceutiques	+ 5,7
Viande fraîche	– 6,3	Produits de la parfumerie	+ 5,4
Matériel de traitement de l'information	– 5,8	Vins A.O.C.	+ 5,0
Autres métaux non ferreux	– 5,7	Tubes d'acier	+ 4,9
Appareils d'enregistrement du son et de l'image	– 5,4	Produits de la construction métallique	+ 4,3



SOCIAL

AU SALON DU PREMIER EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS A PARIS

Quelle place pour les cadres dans les entreprises de l'an 2000 ?

Plus de cinq cents personnes, en majorité des jeunes, ont circulé, le 23 mars, dans les stands du Salon du premier emploi des jeunes diplômés – une manifestation organisée entre le 22 et le 25 mars à Paris, au P.L.M. Saint-Jacques, par Havas-Contact, la Confédération des bureaux d'élèves de grandes écoles, *le Monde*, et *le Monde de l'éducation*. Les exposants – une trentaine environ, en majorité de grandes entreprises du secteur public – ont ainsi pu rencontrer de jeunes diplômés à la recherche d'un emploi et leur fournir les premières informations. A l'heure du déjeuner, un débat sur le thème *« Quelle formation pour quels emplois ? »* a réuni une soixantaine de jeunes et de spécialistes, dont MM. Pierre Laffitte, président de la Conférence des grandes écoles, Jacques Vaudiaux, vice-président des présidents d'université, Claude Jeantet, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation nationale, et Jean-Baptiste Santoni, directeur général adjoint de Sacilor. Le débat a fait resurgir des interrogations qui ne datent pas d'hier : inadéquation entre formation initiale et emploi, concurrence entre grandes écoles et universités, etc.

Plus nouveaux ont été les échanges entre jeunes diplômés et dirigeants d'entreprise, à la « table ronde » organisée en fin d'après-midi, le 23 mars, sur le thème « Quelle place pour les cadres dans les entreprises de l'an 2000 ? ». Dans le débat, animé par Serge Bolloch et Michel Noblecourt, journalistes au *Monde*, MM. Pierre Cordier, directeur, général adjoint d'Usinor, Gérard Bauvin, P.-D.G. de la Sligos, Michel Vaquin, secrétaire général de Rhône-Poulenc, Christian Brière, directeur du personnel d'Esswein S.A. (Thomson), et Max Richard, directeur du personnel de Renault ont répondu aux interrogations des jeunes diplômés. Ces derniers voulaient connaître le profil recherché par les grandes firmes, leurs méthodes de recrutement et surtout la meilleure façon de devenir dirigeant d'entreprise.

Le cadre « haut niveau » de l'an 2000, tel qu'il peut être recruté désormais, devrait avoir une bonne formation initiale, une grande aptitude au changement technologique mais aussi le goût et le savoir-faire des relations humaines. Enfin une première période de travail en informatique, ou à l'étranger, ne pourrait que favoriser cette polyvalence et cette faculté d'adaptation désormais recherchées.

● **Chômage technique chez Allinquant.** – Parce que la régie Renault achète de plus en plus ses suspensions de voitures à l'étranger, en Allemagne et en Espagne notamment, la société Allinquant installée à Mouy (Oise) va être conduite à mettre six cents de ses sept cent dix-neuf salariés au chômage technique pendant neuf jours au cours des prochaines semaines.

Allinquant a bâti sa réputation sur son principal client, la régie Renault, qui assurait jusque-là 80 % de son chiffre d'affaires. La direction explique que les commandes se sont ralenties par suite des grèves qui ont affecté les différentes usines Renault et, également, de la réorientation de ses achats vers des fournisseurs étrangers. Or, l'effectif de l'usine doit être maintenu, un contrat de solidarité ayant été signé l'an dernier. Aussi les stocks augmentent-ils, et la société est conduite à recourir au chômage technique. – *(Corresp. part.)*.

M. Mitterrand ouvrira lundi 28 mars les premières assises nationales des retraités et personnes âgées

Les premières assises nationales des retraités et personnes âgées, qui s'ouvriront le lundi 28 mars au Palais des congrès de Paris en présence de M. Mitterrand, seront un événement social important. Elles réuniront plus de mille deux cents participants, *dont un millier de délégués* élus par les comités départementaux des retraités et personnes âgées, ainsi que de nombreux observateurs étrangers.

Selon M. Alain Gilette, directeur de cabinet au secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées, c'est la première fois – en dehors de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, réunie à Vienne l'été dernier – qu'autant de responsables de ce secteur se rencontrent pour débattre des problèmes de la vieillesse.

Conformément aux vœux du président de la République, les participants, regroupés au sein de douze commissions, feront des recommandations en vue de la préparation du IXe Plan (1984-1988). Les autres thèmes étudiés concernent la solidarité et les relations entre générations, la formation, la recherche, les problèmes de la vie quotidienne – logement, loisirs, sécurité, communication, – la prévention du vieillissement, la préservation et la perte de l'autonomie.

Les rapports des groupes de travail qui ont préparé ces assises préconisent notamment d'aller vers un système accordant aux retraités 75 % des moyennes de leurs salaires des dix meilleures années, avec un minimum représentant 80 % du SMIC. Parmi les documents qui feront l'objet de ces débats, figurent un nouveau rapport de M. Pierre Laroque, président honoraire de la section sociale du Conseil d'Etat, sur la *« transition de l'activité à la retraite »* et celui de M. Claude Neuschwander, assisté de M. Gérard Adam et de l'équipe d'une coopérative ouvrière de production, sur l'attente des retraités face à la société française.

● **Chez Automobiles Peugeot,** la C.G.T. a signé, le 17 mars, l'accord sur les classifications d'atelier, déjà paraphé le 28 février par les autres organisations syndicales (*le Monde* du 12 mars). La C.G.T. avait tenu à consulter le personnel concerné avant de prendre sa décision : 63 % des ouvriers de fabrication s'étaient prononcés pour la signature de l'accord. La C.G.T. réclame l'amélioration de certains points de l'accord *« afin qu'il soit vraiment un accord de progrès social » :* accélération des promotions, suppression de l'individualisation de la rémunération.

● **Un colloque de la revue *Droit social* sur « le nouveau droit des comités d'entreprise »** se tiendra le 22 avril à Paris au Montparnasse Park Hôtel, 19, rue du Commandant-Mouchotte, sous la présidence de M. Jean Laroque, procureur général honoraire près la Cour de cassation. Doivent intervenir les professeurs J.-J. Dupeyroux, P. Rodière, G. Couturier, C. Freyria, J. Savatier et R. Soubie, ancien conseiller social de M. R. Barre, ainsi que MM. Cohen, rédacteur en chef de la *Revue pratique de droit social* et M. P. Cabanes, ancien directeur des relations du travail au ministère du travail et directeur général adjoint, chargé des affaires sociales au groupe Thomson. (Inscription : revue *Droit social*, 3, rue Soufflot, Paris.)

Au Conseil économique et social

POUR DES MODIFICATIONS DU PROJET DE LOI SUR LA DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Le Conseil économique et social, réuni en assemblée pleinière à Paris les 22 et 23 mars, a adopté un avis sur le projet de loi de démocratisation du secteur public. Le Conseil souhaite que d'importantes modifications soient apportées à ce projet. Notamment, les représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises concernées devraient être désignés par les organisations syndicales représentatives et non pas élus sur des listes parrainées par ces organisations, comme le préconise le gouvernement.

Le 22 mars, M. Jean Auroux, alors ministre du travail, a indiqué devant le Conseil qu'il n'entendait pas revenir sur les principales dispositions de son projet (*le Monde* du 23 mars).

L'avis du Conseil a été adopté par le C.N.P.F., les représentants de l'agriculture, la Confédération française de l'encadrement C.G.C. et la C.F.T.C. La C.G.T., F.O., la FEN et la C.F.D.T. ont voté contre. L'UNAF s'est abstenue.

LE CHOMAGE EST RESTÉ STABLE EN FÉVRIER DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Le chômage est resté stable en février dans la Communauté européenne, alors que traditionnellement ce mois de février est celui d'une amélioration saisonnière, indique le 23 mars le service statistique de la Communauté. Généralement, après un maximum en janvier, intervient en février une baisse qui peut être de 1 % à 4 %. Le nombre des demandeurs d'emploi dans les dix pays membres est resté stationnaire à 12,3 millions, fin février, soit environ 11,1 % de la population active. Cette proportion s'élève à 15,1 % pour le Royaume-Uni et l'Irlande, 14,5 % pour les Pays-Bas, 14,1 % pour la Belgique, 12 % en Italie, 10,7 % au Danemark, 9,6 % en R.F.A., 9,2 % en France et 1,6 % au Luxembourg.

● **L'incendie d'un lieu de prières à l'usine Talbot de Poissy** (Yvelines) survenu mardi soir 22 mars a provoqué une vive émotion parmi les travailleurs musulmans de l'établissement. La direction du groupe Peugeot a démenti que le sinistre soit d'origine criminelle et l'a attribué à un court-circuit. La salle de prières sera rendue au culte dès vendredi.

C.E.E.

Les nouveaux montants compensatoires ont été fixés par la Commission

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a fixé le 23 mars les nouveaux montants compensatoires monétaires (M.C.M.) applicables dans les échanges agricoles de la C.E.E. Bruxelles n'a pas suivi la recommandation des ministres des finances des Dix, qui, à l'issue des ajustements monétaires intervenus lundi, avaient souhaité qu'il ne soit pas tenu compte de la baisse de la livre sterling dans le calcul de la nouvelle définition de l'ECU. Cette demande avait pour but de procéder à *une moindre augmentation* des M.C.M. appliquée par les pays à monnaie forte, donc de ne pas accroître trop fortement leurs avantages commerciaux (les M.C.M. dits positifs jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, tandis que les M.C.M. dits négatifs – France, Italie, Irlande, Royaume-Uni, Grèce – ont des effets strictement inverses).

Le chiffrage de la Commission doit maintenant être examiné par les représentants des États membres à Bruxelles *avant* d'être définitivement arrêté.

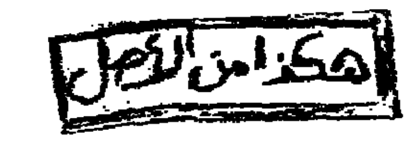
Sans préjuger la réaction des Dix, les M.C.M. qui devraient être perçus dans les prochains jours s'établissent de la manière suivante : pour les pays à monnaie dépréciée : France, 8,1 % (–3 points en début de campagne selon le produit concerné); Italie, 5,3 %; Irlande, 2,3 %; Royaume-Uni, 1,6 %; Grèce, 10,5 %. Pour les pays à monnaie forte : Allemagne, 13 %; Pays-Bas, 8,4 %; Belgique, Luxembourg, 1 %; Danemark, 1,3 %.

M. S.

● **Feyzin : fermeture d'un vapocraqueur.** – Menacé de fermeture depuis plusieurs mois, le vapocraqueur numéro un de la raffinerie pétrolière de Feyzin (Rhône) arrêtera définitivement son activité le 1er juillet prochain, à la demande de ses quatre actionnaires (P.C.U.K., A.T.O. Chimie, Chloé-Chimie et Solvay).

Mis en service en 1966, il produit, notamment, de l'éthylène et du propylène, dont la consommation en France et en Europe est nettement inférieure aux capacités de production. Ainsi, en 1982, la vapocraqueur de Feyzin n'a tourné, selon la direction de la raffinerie, qu'à 27 % de ses possibilités, qui sont de 280 000 tonnes. Pour le syndicat C.F.D.T. d'Elf-Feyzin, cette décision met en cause trois cents emplois, dont la moitié parmi les entreprises sous-traitantes d'Elf *(Corresp. part.)*.

● **Les banques privées en Espagne seront fermées toute la semaine prochaine** en raison d'une grève des employés les 28, 29 et 30 mars, qui sera suivie par les quatre jours fériés de la Semaine sainte, a-t-on appris, le 23 mars à Madrid, de source syndicale. Ce mouvement organisé, notamment, par le principal syndicat du pays, l'Union générale des travailleurs (U.G.T.), touchera près de cent soixante-dix mille employés des banques privées. Le manque d'accord entre les syndicats, qui réclament une hausse de 12,5 % des salaires, et le patronat, qui offre une augmentation de 9,5 %, est à l'origine de ce mot d'ordre de grève, a-t-on précisé de même source.



L'ami public numéro un.

Quatre vingt huit* pour cent des français lui font confiance.

Homme de terrain.
Il est proche de tous les français, où qu'ils se trouvent.

Homme de service.
De jour comme de nuit, dimanche et jours fériés, il est disponible en cas d'urgence.

Homme de confiance.
Il exerce une mission d'intérêt public.

Homme de silence.
Il est tenu au secret professionnel.

Homme de cœur.
Il assiste, conseille et réconforte.

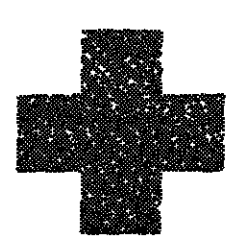
Homme de responsabilité.
Dans son travail, il s'engage personnellement sur chacun de ses actes.

Homme de liberté.
Praticien libéral, il défend l'indépendance de son métier pour le plein épanouissement de notre société.

Homme de science.
Son diplôme est l'aboutissement de cinq années universitaires.

Homme de solidarité.
Il délivre souvent les médicaments prescrits sans avance d'argent.

Cette femme, cet homme de tradition sont aussi femmes et hommes de leur temps. C'est votre pharmacien.



Fédération des Syndicats des Pharmaciens de France.
Union des Pharmacies de France.

* Sondage Sofrès

RSCG Santé



Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE

SONACAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 07/83

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture de :

– TUBES CATHODIQUES.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce, conformément aux dispositions de la *loi n° 78/02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le* commerce extérieur.

A cet effet, les soumissionnaires étrangers doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de commerce et d'industrie du lieu de leur résidence, attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricants ou de producteurs.

Les firmes intéressées pourront retirer le cahier des charges en s'adressant à SONACAT, direction des approvisionnements, 87, boulevard Mohamed V, Alger, contre la somme de 100 DA le lot.

Les offres établies conformément aux exigences du cahier des charges doivent parvenir sous double pli anonyme cacheté, au plus tard le 17 avril 1983 à l'adresse indiquée ci-dessus.

Toute offre qui parviendra après cette date sera considérée comme nulle.

L'enveloppe extérieure devra comporter obligatoirement la mention d'avis d'appel d'offres international n° 07 83 – « à ne pas *ouvrir* ».

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 52 054 720 francs
Siège social : 56, *rue* de Châteaudun, 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 542.079.041 - A.P.E. 8902



AU CŒUR DE LA VIE DES P.M.E.

EMPRUNT DE F 200 000 000

représenté par 40 000 obligations de F 5 000 nominal

Prix d'émission : au pair, soit 5 000 francs.

Date d'émission : 14 mars 1983.

Jouissance : 31 mars 1983.

Durée : 10 ans.

Intérêt annuel : 15,30 % soit 765 F par coupon.

Rendement actuariel brut au règlement : 15,30 %.

Amortissement normal : en 8 tranches égales.

Premier remboursement : 31 mars 1986.

- soit par *remboursement au pair par voie de tirage au sort* pour la moitié au moins des titres à amortir.
- soit par rachats en Bourse.

***Amortissement anticipé** : par rachats en Bourse.*

Le produit de cet emprunt doit permettre à la B.P.C. d'accroître ses financements à moyen et long terme destinés à sa clientèle traditionnelle de P.M.E.

BALO du 14 mars 1983. Une note d'information (visa COB n° 83-36 du 1er février 1983) peut être obtenue sans frais au siège social : 56, rue de Châteaudun, 75009 PARIS, et auprès des *établissements* chargés du placement.



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOGINTER

Société d'investissement à capital variable (Sicav)

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 22 mars 1983, sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de 643,49 F, en hausse de 23,32 %. En réintégrant le dividende global détaché en avril 1982, la progression pour l'actionnaire ressort à 27,83 %. L'actif est, pour sa part, passé, au cours de l'exercice, de 1 396,8 millions de francs à 1 688,3 millions, en augmentation de 291,5 mil*lions*.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de 82,9 millions, permettant la mise en paiement d'un dividende net de 36 F, assorti d'un crédit d'impôt de 3,49 F, soit un revenu global de 39,49 F (contre 29,01 F global pour l'exercice précédent) ; sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1982, le rendement global ressort ainsi à 5,20 %.

Le dividende sera mis en paiement le 6 avril 1983, contre remise du coupon n° 33, aux guichets des banques domiciles :

– Société générale ;

– Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;

– Société générale alsacienne de banque ;

– Société centrale de banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 5 juillet 1983 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.



SICAV 5000

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 17 Mars 1983, sous la présidence de Monsieur HOPE, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Les revenus distribuables de l'exercice 1982 s'élèvent à 379,87 millions.

L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 28 Mars 1983, à chaque *action en circulation*, un revenu global de F 14,74 composé d'un dividende net de F 13,10 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit *d'impôt) de F 1,64*.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement du coupon n°7.

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

Publicité

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Service des marchés
RABAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NON PUBLIC N° 92/83

Le Ministère de la santé publique Rabat-Maroc, recevra jusqu'au 20 avril *1983 avant 12 heures, les offres de prix concernant la fourniture du matériel* d'ophtalmologie pour l'hôpital des spécialités de Rabat.

Les soumissionnaires doivent déposer les échantillons pour le petit matériel et les documents techniques (avec une note de présentation pour chaque lot proposé), pour le gros matériel, avant le 20 avril 1983 à 12 heures.

Pièces à produire dans une première enveloppe :

A – DOSSIER ADMINISTRATIF

1) Une déclaration sur l'honneur en double exemplaire prescrite par l'article 6, paragraphe 5, *complétée conformément* aux indications de l'article 11Aa du décret n° 2-76-479 du 14-10-76, relatif aux marchés de travaux fournitures ou services au compte de l'Etat.

2) Attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière et mentionnant l'activité exacte au titre de laquelle le soumissionnaire a été imposé. Sont dispensées de fournir cette attestation les personnes non installées au Maroc.

B – DOSSIER TECHNIQUE

Note indiquant les moyens humains et techniques du candidat, le lieu, la nature et limportantce des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a concouru. L'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré.

Dans une deuxième enveloppe

La soumission timbrée, accompagnée du détail estimatif et du bordereau des prix.

L'ensemble est à mettre dans une enveloppe extérieure qui doit porter le nom et l'adresse du soumissionnaire, la nature des fournitures ainsi que la mention suivante : « *appel d'offres international non public n° 92-83* ».

Les plis seront soit envoyés par la poste, soit déposés contre récépissé au *secrétariat de M. le Secrétaire général de la Santé publique*, Rabat.

Les dossiers sont à retirer au service des marchés du ministère de la santé *publique à Rabat.*

---

bail investissement

Le conseil d'Administration de BAIL INVESTISSEMENT s'est réuni le 21 mars 1983 sous la présidence de M. Maurice Gontier en vue d'arrêter les comptes de l'exercice de 1982 qui seront soumis à l'Assemblée générale du 30 mai prochain.

Les données significatives de l'exercice se résument ainsi :

En millions de francs	1981	1982	Variations %
Nouveaux engagements	206	301	+ 46
Recettes locatives	324	376	+ 16
Amortissements des immeubles	(75)	(81)	+ 8
Bénéfice net	*106,6*	*121,5*	+ 14
Montant global du dividende distribué	92,1	104,2	+ 13

Avec 53 500 000 F. d'engagements nouveaux en location simple contre 26 000 000 F. l'année précédente, BAIL INVESTISSEMENT a poursuivi le développement de son patrimoine propre, assurant ainsi une bonne protection de ses fonds propres.

Elle a connu un fort développement de son activité de crédit-bail avec *247 500 000 F. d'opérations nouvelles contre 180 000 000 F. en 1981.*

Il sera proposé à l'Assemblée générale de distribuer aux actionnaires un montant de 104 161 720 F. contre 92 074 362,00 F. pour l'exercice précédent (13 %). Sur ces bases et compte tenu de la conversion en actions de 10 399 obligations de l'emprunt 1973, le dividende unitaire sera majoré de 12,70 % et porté de 35,50 à 40,00 F.

Ce dividende n'est assorti d'aucun avoir fiscal.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 16 mars, a examiné les comptes au *31 décembre 1982* et a mis au point le rapport qui sera présenté à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le montant des ventes, produits accessoires et produits financiers, est de 47 930 056 F contre 52 652 759 F l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé concernant les filiales à plus de 50 % s'élève à 98 531 696 F contre 108 000 606 F pour 1981.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 4 113 448 F contre 4 996 319 F en 1981. Le compte de pertes et profits, après provisions et impôts, fait apparaître un bénéfice net de 2 044 744 F (soit *21,94 F* par action ancienne) contre 2 954 006 F (soit 31,69 F par action).

Le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 14 F par action ancienne donnant droit à un crédit d'impôt de 7 F, soit un revenu global de 21 F, identique à celui de l'exercice précédent, et d'un dividende de 7 F par action, donnant droit à un crédit d'impôt de 3,50 F, pour les 31 071 actions nouvelles créées à l'occasion de l'augmentation de capital en cours.

CRÉATION DE MOBIVAL

A l'initiative de la Caisse de gestion mobilière et de la Compagnie parisienne de gestion financière, l'une et l'autre apparentées à la Banque Indosuez, a été constituée, en date du 20 janvier 1983, une nouvelle Sicav Mobival, au capital initial de 300 000 000 F, dont les actifs feront l'objet d'une gestion à court terme.

L'ouverture au public a été fixée au *lundi 28 mars 1983.*



France Garantie

Valeurs françaises à revenu fixe émises ou garanties par l'Etat

— SICAV —

Lors de sa réunion du 17 Mars 1983 l'assemblée générale ordi*naire des actionnaires de FRANCE GARANTIE a approuvé* les comptes de l'exercice 1982 et décidé la mise en distribution *d'une somme de 145.748.756 F soit un dividende par action de* 26,00 F.

	net à payer*	avoir fiscal	brut
coupon n° 26	26,00	1,97	27,97

(rappel de la valeur liquidative au 31/12/82 : 258,43 F)

Ce dividende*, en progression de 15,5 % sur l'an dernier est mis en paiement le 21 MARS 1983 aux guichets des Établissements suivants : Caisse des Dépôts et Consignations, Banques Populaires et Caisse Centrale des Banques Populaires, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Banque de l'Union Européenne, Banque Industrielle et Mobilière Privée.

Réinvestissez sans frais en actions nouvelles jusqu'à fin Juin 1983.

ICI - 1982
Un an d'activité dans le monde

En millions de £	1981	1982
VENTES (hors groupe)	5 750	6 432
(pétrole inclus)	6 581	7 358
BÉNÉFICE avant impôt	335	259
BÉNÉFICE net	224	167
PART revenant à la société-mère (après éléments exceptionnels)	186	145
DIVIDENDES	– 113	– 115
soit par action ordinaire de 1 £	19 pence	19 pence

Pour 1982, les résultats du Groupe ICI sont meilleurs que les résultats globaux du secteur de la chimie mondiale sévèrement touchée par la récession, comme en témoigne la production des pays de l'OCDE en baisse de 4 % par rapport à 1981.

Cependant, les marges bénéficiaires des différentes activités du Groupe se sont maintenues à un faible niveau et les résultats n'ont pas répondu à l'attente du Groupe. En effet, le bénéfice avant impôt (£ 259 millions) a diminué de £ 76 millions, malgré une hausse du chiffre d'affaires et la poursuite de l'amélioration de la productivité.

Dividende 1982

Un second dividende intérimaire de 10 pence est payable à compter du 3 avril 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 mars

Au plus haut de l'année

« A réponse des primes fermes, liquidation faible ». Pour une fois, le dicton boursier ne s'est pas vérifié. L'échéance mensuelle avait lieu mercredi. Les cours n'ont pas baissé. Au contraire, sur leur lancée précédente, ils ont continué de progresser, tant et si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,5 %, parvenant ainsi à son plus haut niveau de l'année, tout comme devaient le faire les indices CAC at Agefi. Cette liquidation est la troisième gagnante de l'année (+ 7,2 %). Si l'on se fie à l'indicateur instantané, les valeurs françaises ont depuis le 3 janvier dernier monté de 16,5 %. En prenant comme base l'indice CAC beaucoup plus fiable sur une longue période, la hausse atteint 11,5 % environ.

Les opérateurs étrangers ont à l'évidence été au moins satisfait de l'élargissement de la tâche confiée à M. J. Delors, ministre de l'économie et des finances. Jouant l'austérité, ils ont continué d'acheter. Par prudence, leur attention s'est quand même portée sur les éternelles valeurs indexées sur le dollar.

Phénomène symptomatique d'un mouvement de hausse qui ne paraît pas devoir s'arrêter : les primes se sont tendues sur certains titres, notamment Maisons Phénix qui, à fin juin, cotait 485 F (+ 16,8 % par rapport au cours du jour.

Dans la foulée du dollar, la devise-titre a valu plus cher : 8,79 F–8,86 F contre 8,62–8,76 F. (Rechute de l'or, dont le prix à Londres a été fixé à 413 dollars l'once (– 8,25 dollars). A Paris, le lingot a seulement perdu 250 F à 96 800 F. Vif repli du napoléon (705 F contre 719) et du 4 1/2 % 1973 (– 2,9 %), le marché est resté désert avec 13,53 millions de francs de transactions contre 10,83 millions.

NEW-YORK

Vif redressement

Wall Street ne dormait que d'un œil. Très hésitant ces derniers temps, semble-t-il, sur la conduite à adopter, le marché a pris, mercredi, le prétexte du ralentissement de l'inflation pour se redresser très vivement. Amorcée presque dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 140,86, soit à 17,90 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été aussi très positif. Sur 1 945 valeurs traitées, 1 077 ont monté, 502 ont baissé et 366 n'ont pas varié.

L'occasion fait le larron. La publication de l'indice des prix de détail pour février, en baisse de 0,2 % pour la deuxième fois seulement depuis 1965, a produit le déclic espéré. Depuis quinze jours, les opérateurs attendaient la confirmation d'une détente, ce, avec d'autant plus d'impatience, que des signes de fièvre apparaissaient sur le front des taux.

D'assez importants achats de l'étranger ont été enregistrés. Ajoutons que la période trimestrielle de « window dressing » s'achève et que d'importants capitaux se sont trouvés libérés.

L'activité a fortement augmenté et 94,98 millions de titres ont changé de mains contre 79,6 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	31 7/8	32 5/8
A.T.T.	66 1/8	67
Boeing	38 3/8	39 3/8
Chase Manhattan Bank	51 1/2	52 1/2
Du Pont de Nemours	39 3/4	40 3/8
Eastman Kodak	84 1/4	85 3/4
Exxon	29 7/8	30
Ford	40 3/8	41 3/8
General Electric	103	105 7/8
General Foods	42 1/8	43 3/8
General Motors	51 1/8	61 3/4
Goodyear	28	28 7/8
I.B.M.	100 1/8	102 1/8
I.T.T.	35 1/8	35 7/8
Mobil Oil	25 7/8	26 1/4
Pfizer	75 1/2	78 7/8
Schlumberger	38 5/8	39 3/8
Texaco	31 3/8	31 1/2
U.A.L. Inc.	34 7/8	35 3/4
Union Carbide	59 3/8	60 5/8
U.S. Steel	22 1/4	22 3/4
Westinghouse	47 3/4	48 7/8
Xerox Corp.	40	40 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DARTY. – Le distributeur d'appareils électroménagers a vu son chiffre d'affaires progresser de 25 % en un an. Pour l'exercice 1982-1983, clos le 28 février dernier, le montant de ce chiffre d'affaires atteint 3,7 milliards de francs.

Le groupe Darty a décidé d'arrêter l'exploitation de sa filiale espagnole, les perspectives de cette société ne permettant pas d'envisager un résultat bénéficiaire avant plusieurs années.

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT AUX P.M.E. – Prochain lancement d'un emprunt de 1,5 milliard de francs sur dix ans à 14,90 % d'intérêt. Le prix d'émission est fixé à 4 982 F par titre de 5 000 F. Le remboursement se fera en dix tranches sensiblement égales, moitié par tirages, moitié par rachats.

L'AIR LIQUIDE. – Le bénéfice de la maison mère, non consolidé, et y compris les plus-values de cessions, s'élève, en 1982, à 425,7 millions de francs contre 386,7 millions de francs en 1981, soit une progression de 10 % ; hors plus-values, cette progression est de 11 %. Le dividende est fixé à 12,80 F contre 13 F, compte tenu des dispositions de la loi du 30 juillet 1982, limitant l'augmentation des bénéfices distribués. La société annonce une nouvelle distribution d'actions gratuites (1 pour 10, jouissance du 1er janvier 1983) dans la deuxième quinzaine d'avril.

FACOM. – Pour 1982, le chiffre d'affaires a augmenté de 11,9 % à 807 millions de francs, hors taxes, le bénéfice d'exploitation passant de 126,5 millions de francs à 146 millions de francs (l'exercice 1981 avait supporté, toutefois, une provision pour prestation de garantie de 12,6 millions de francs, complétée de 0,5 million de francs seulement en 1982). Le bénéfice net s'élève à 48,1 millions de francs contre 48,6 millions de francs, et le dividende revient de 37,50 F à 36,60 F, compte tenu des dispositions de la loi du 30 juillet 1981.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	21 mars	22 mars
Valeurs françaises	110,5	112,1
Valeurs étrangères	110,3	110,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mars	23 mars
Indice général	111,1	111,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 24 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 mars	24 mars
1 dollar (en yens)	239	237,80

BOURSE DE PARIS Comptant 23 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 430	De Dietrich	290	280	Naval Worms	106	109 60	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	37	0 689	Degremont	120	124 80 d	Navig. (Nat. de)	73 60	67 20 o	B. Régl. Internat.	42500	42300
3 % amort. 45-54	71	1 932	Delalande S.A.	141	140	Nicolas	315 50	315	Barlow Rand	85	82
4 1/4 % 1963	102 90	2 284	Delmas-Vieljeux	510	510	Nodet-Gougis	71 90	70 90	Bell Canada	173	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	114 50	4 866	Dév. Rég. P.d.C (Li)	118 90	118 80	OPB Paribas	95	....	Blyvoor	124	....
Emp. 7 % 1973	8615	..	Didot-Bottin	282	275	Optorg	82	83	Bowater	23 80	23 80
Emp. 8,80 % 77	105 50	7 353	Dist. Indochine	340	344	Origny-Desvroise	132	132	British Petroleum	41 50	41 50
9,80 % 78/93	86 80	8 847	Drag. Trav. Pub.	185	185	Palais Nouveauté	294	292	Br. Lambert	294	....
8,80 % 78/86	88 95	2 459	Duc-Lamothe	205	207	Paris-Orléans	96 10	99 90	Caland Holdings	85	83 10
10,80 % 79/94	89 80	5 947	Dunlop	4 85	....	Part. Fin. Gest. Im.	176 90	....	Canadian-Pacific	292	290 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comp. S.A. (Li)	16 30	15 50 o	Marocaine Cie	24 20	24 20	Akzo	171	173	Rorento N.V.	601	605
Crédit (C.F.B.)	274	270	Marseille Créd.	....	....	Alcan Alum	270	....	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Créd. Gén. Ind.	330	330	Métal Déployé	304	300	Algemeine Bank	1179	1165	S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
Crédit Univers.	400	400	M. H.	69 90	66 o	Am. Petrofina	455	....	S.P.R.	95	....
Crédinel	107	108	Mic	230	230	Arbed	190	....	Total C.F.N.	89 30	....
C. Sabl. Seine	115	115	Mors	264	265	Asturienne Mines	47 10	47 10	Ufinex	200	....
Darblay S.A.	101	....	Nadella S.A.	....	....	Bco Pop Espanol	76 50	76	Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

23/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	175 46	167 50
Actions-Investiss.	221 37	211 33
Actions sélectives	251 98	240 56
Aedificandi	298 48	285 90
A.G.F. 5000	211 64	202 04
Agfimo	311 66	297 53
Altefi	217 82	207 94
A.L.T.O.	192 06	183 34
Amérique Gestion	451 73	431 26
Bourse-Investiss.	237 91	227 12
Uni-Japon	773 20	738 20
Uniressa	1680 07	1605 48
Univer	11735 11	11735 11
Valorem	320 40	305 87
Valréal	117873 30	117755 54
Worms Investiss.	606	577 57

● : prix précédent

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	1982	1936	1920	1930
3030	C.N.E. 3 %	3123	3140	3140	3134
505	Agence Havas	502	501	601	509
415	Air Liquide	464 90	469	470	467 60
300	Als. Superm.	296 10	295 10	295 10	295 10
86	A.L.S.P.I.	86 40	86 10	86 10	86 25
139	Alsthom-Atl.	155 90	163	162	163
795	Amrep	730	700	700	686
187	Applic. gaz	246	248 50	247 90	243 80
156	Arjom. Prioux	178	177 80	177 80	177 80
670	Europe nº 1	652	658	655	645
580	Facom	612	640	640	628
735	Fichet-bauche	740	748	749	734
151	Finextel	156 60	154	154	155
149	Fives-Lille	168	170 40	171	168 20
21	Fonderie (Gén.)	18 10	17 90	17 80	17 90
87	Fraissinet	84	83	83	83
295	Francarep	310 10	309	309	309
147	Gal. Lafayette	136 60	137	137	139 60
940	Gén. Géophys.	910	899	899	899
89	Pechelbronn	94 10	94 40	94	94
305	Penhoet	370 50	370	370	370
425	Pernod-Ricard	446	447 50	440 50	447
138	Pétroles (Fse)	158 80	157 90	156 10	155 20
175	– (obl.)	180	181	181	181
32	– (certific.)	37 05	37 10	37 05	37 10
44	Pétroles B.P.	104 90	100 10	99	98 10
137	Peugeot S.A.	178	178	180	178
315	– (obl.)	327 80	329	329	329 90
95	P.L.M.	120	128	128	125 60
96	Poclain	95	97	97	97
280	Poliet	330	341	339	339
92	Vallourec	85	85	85 10	83 50
1150	V. Clicquot-P.	1165	1170	1170	1170
640	Viniprix	618	618	618	611
910	Elf-Gabon	914	918	918	900
210	Amax Inc.	205 50	201 40	202	205 40
476	Amer. Express	510	501	501	510
595	Amer. Teleph.	575	582	582	581
170	Anglo Amer. C.	158	155	153 50	155
1110	Amgold	972	950	969	969
920	B. Ottomane	972	942	942	950
460	BASF (Akt)	473	495	489 50	485 10
450	Bayer	473	473	472 50	470
265	Gencor	222	218	218 50	222
230	Gén. Belgique	256	267	268	262
900	Gén. Electr.	909	916	917	919
560	Gen. Motors	538	535	550	543
73	Goldfields	62 05	61 70	61 90	62 05
225	Harmony	171 80	160 20	160 20	163 40
30	Hitachi	29 50	28 65	29 05	29 25
480	Hoechst Akt.	480	501	501	494
51	Imp. Chemical	52	53	53	53
113	Inco. Limited	115	113	113	111 20
880	IBM	898	884	884	889
44	Ito-Yokado	42 10	43 30	43 30	39 80
285	ITT	315 10	317 50	320	317 80
44	Matsushita	49 80	50	50 40	50
735	Merck	748	755	755	745
670	Minnesota M.	697	698	695	685
240	Mobil Corp.	231 50	222 50	229	222 10
17620	Nestlé	16730	16780	16780	16880
380	Norsk Hydro	358 70	358	356	351 10
820	Petrofina	806	815	813	815
650	Unilever	674	700	700	....
585	Unit. Techn.	578	585	585	585
1100	Vaal Reefs	844	833	833	823
560	West Deep	436	418	418	418
515	West Hold.	415	401	398	401
330	Xerox Corp.	353	351	351	351
3 49	Zambia Corp.	2 50	2 40	2 50	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 209	7 272	7	7 400
Allemagne (100 DM)	299 850	299 850	290	310
Belgique (100 F)	15 183	15 116	14 150	15 250
Pays-Bas (100 fl.)	267 200	266 920	257	277
Danemark (100 krd)	84 420	84 460	80	88
Norvège (100 k)	100 110	100 650	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	10 626	10 627	10 300	11 100
Grèce (100 drachmes)	8 600	8 656	8	10
Italie (1 000 lires)	5 010	5 035	4 850	5 300
Suisse (100 fr.)	348 150	348 500	338	358
Suède (100 krs)	96 120	96 380	93	100
Autriche (100 sch)	42 625	42 600	41 750	43 750
Espagne (100 pes.)	5 336	5 360	5 200	5 700
Portugal (100 esc.)	7 510	7 490	6 500	8
Canada ($ can 1)	5 889	5 933	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 017	3 050	2 880	3 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	97750	96000
Or fin (en lingot)	97050	96800
Pièce française (20 fr)	719	705
Pièce française (10 fr)	429	.....
Pièce suisse (20 fr)	701	695
Pièce latine (20 fr)	678	670
Souverain	830	801
Pièce de 20 dollars	4105	4005
Pièce de 10 dollars	2000	1970
Pièce de 5 dollars	1125	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4140
Pièce de 10 florins	735	711





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1983
a été tiré à 545 588 exemplaires

A B C D F G H

L'ÉLECTION DE M. KLEIN

Le CRIF a choisi un président de gauche qui estime nécessaire de « rétablir l'image d'Israël »

L'élection de M. Théo Klein à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le 21 mars (*le Monde* du 23 mars), est le signe d'une évolution au sein de la communauté juive et de son principal organe d'expression. L'assemblée générale du CRIF réunit les représentants de cinquante-deux organisations, à caractère religieux, social ou politique. Parmi ces organisations, le Consistoire central, le Fonds social juif unifié et le Mouvement sioniste de France disposent d'une représentation plus importante que les autres au sein de l'assemblée générale.

Celle-ci était appelée pour la première fois à élire véritablement le président, alors que, dans le passé, le rôle de l'assemblée générale avait consisté à ratifier un choix résultant d'une cooptation entre les représentants des principales organisations. Lorsqu'il avait annoncé sa candidature, au mois de décembre dernier, M. Klein, ancien vice-président du CRIF, de 1969 à 1973, avait souhaité l'organisation d'une véritable campagne électorale, qui aurait permis aux organisations représentées à l'assemblée générale de mandater leurs délégués.

M. Klein avait publié une lettre ouverte, exprimant ses positions sur les questions les plus sensibles au sein de la communauté. Il soulignait, notamment, le « *poids légitime* » des « *intérêts nationaux* » dans la politique de la France au Proche-Orient, estimait nécessaire de « *rétablir l'image d'Israël* » et de travailler « *établir un dialogue avec ces peuples sémites* », dont les juifs sont « *aujourd'hui séparés par une méfiance réciproque, qui engendre la peur et interdit les paris en faveur de la paix* ».

Autre candidat à la présidence du CRIF, M. Emeric Deutsch, président de l'Association du culte traditionnel, avait rejeté l'idée d'une campagne électorale. Celle-ci n'avait donc pas eu lieu, mais le fait que M. Klein l'avait proposée a sans doute contribué à l'avance dont il bénéficiait, par rapport à M. Deutsch, au premier tour de scrutin le 21 mars. M. Deutsch s'étant, alors, retiré, M. Klein a été élu, au second tour, à la majorité des cent deux membres de l'assemblée.

« *L'assemblée générale a été sensible au fait que la décision lui appartenait* », a déclaré M. Klein, mercredi 23 mars, au cours d'une conférence de presse. Tout en soulignant sa « *sensibilité de gauche* », le nouveau président a indiqué qu'il n'y avait pas de rapport, selon lui, entre son élection et la victoire de la gauche en 1981.

M. Klein a souligné, d'autre part, que « *le gouvernement israélien a un seul ambassadeur en France. M. Rosenne* » et que, si le CRIF entend « *appuyer la démocratie israélienne* » et défendre « *l'indépendance et la sécurité de l'État d'Israël* », il ne s'apparente, néanmoins, en rien à « *une succursale de l'ambassade d'Israël* ». Reconnaissant qu'il est « *soupçonné d'être l'homme du soutien critique à Israël* », M. Klein a insisté sur le fait qu'il entend « *établir un dialogue direct* » avec le gouvernement de Jérusalem.

Pour M. Klein, le rôle du CRIF à l'égard d'Israël et du gouvernement français doit être de rappeler, le cas échéant, « *certaines données dont l'importance ou le caractère rédhibitoire* » ne seraient « *pas suffisamment pris en compte* » par la politique française. Il n'en estime pas moins « *légitime que les intérêts légitimes des deux pays puissent diverger* ».

M. Klein a insisté enfin sur le fait que la présentation des événements du Liban dans la presse française, l'an dernier, avait « *choqué l'ensemble de la communauté juive* » par sa partialité. Le problème n'est pas, aux yeux de M. Klein, que l'on ait pu critiqué l'action du gouvernement israélien mais que, par exemple, on ne parle que des responsabilités israéliennes dans les massacres de Sabra et de Chatila, et non de celles des Libanais qui ont commis ces massacres.

Les trente-deux membres du nouveau comité directeur du CRIF, élus en même temps que M. Klein, devraient se réunir à la mi-avril pour désigner les vice-présidents et les autres membres du bureau exécutif.

PATRICK JARREAU.

PEUGEOT SIGNE DEUX IMPORTANTS CONTRATS D'EXPORTATION DE CYCLOMOTEURS

Cent millions de francs, soit 5 % de son chiffre d'affaires : c'est le montant des commandes à l'exportation de cyclomoteurs que Cycles Peugeot vient de décrocher, accréditifs à la clé, en signant ferme deux contrats, l'un d'approvisionnement avec l'Iran, l'autre de fabrication sous licence et de fournitures avec l'Inde, soit d'un coup près de 5 % de son chiffre d'affaires.

En quantité, ce succès sur les marchés étrangers va se traduire pour le groupe par un accroissement de 25 % de sa production de cyclomoteurs. Le premier contrat a été signé avec la Dotcharkheh va motorcyclet Sazy de Téhéran, déjà client de Cycles Peugeot. Il porte sur la vente de 60 000 engins dont la livraison débutera en mai. Du coup, c'est à 85 000 que s'élèvera pour 1983 le nombre de cyclomoteurs vendus par le groupe français à ce pays. La seconde commande émane de la société Chamundi Mopeds ltd (groupe indien Mehta). Elle couvre la fabrication sous licence dans le sous-continent de 100 000 cyclomoteurs par an, cette cadence devant être atteinte dans cinq ans. Dans un premier temps, Cycles Peugeot livrera à son client indien 30 000 moteurs à partir de septembre.

Ce succès à l'exportation intervient trois mois avant le lancement par Cycles Peugeot sur le marché français du nouveau scooter 50 centimètres cubes à démarreur électrique, sortie qui coïncidera avec la levée le 30 juin prochain de l'interdiction faite aux constructeurs français de sortir des cyclomoteurs sans pédales. Ce sera une innovation Peugeot, qui compte bien avec un produit très sophistiqué pour homme mûr (pare-brise et essuie-glace) solidement s'ancrer sur ce créneau, grâce au transfert de consommation que devrait nécessairement entraîner la baisse du pouvoir d'achat. — A. D.

● *Le représentant de la Ligue arabe à Paris*, M. M'Hammed Yazid, a effectué une démarche auprès du Quai d'Orsay pour exprimer « *l'amertume et l'indignation* » de la communauté arabe devant la programmation par Antenne 2 du feuilleton *Une femme nommée Golda*.

FERMETÉ DU DOLLAR : 7,26 F

Jeudi 24 mars, le dollar s'est montré ferme à nouveau sur les marchés des changes, où son cours s'est maintenu aux environs de 2,42 DM à Francfort, et de 7,26 F à Paris, après avoir atteint 2,43 DM et 7,27 F en fin d'après-midi du *mercredi 23 mars*.

Outre les craintes d'une hausse des taux d'intérêt américains, à l'initiative de la Réserve fédérale, que la croissance trop rapide de la masse monétaire ne laisse pas d'inquiéter, l'annonce d'une diminution de 0,2 % de l'indice des prix aux Etats-Unis pour le mois de février, a dopé le « billet vert ». A Paris, le cours du mark s'est maintenu à son cours-plancher de 2,9985 F, ce qui a permis à la Banque de France de racheter, comme la veille, des montants importants de monnaie allemande, revendus par la spéculation après le réajustement du S.M.E.

Dans l'audiovisuel

LA C.F.D.T. ET LA C.G.T. ENVISAGENT DES ACTIONS COMMUNES

Le Syndicat national des radiodiffusions et des télévisions (S.N.R.T.) C.G.T. et le Syndicat unifié des radios et télévisions (SURT) C.F.D.T. — les deux plus importantes organisations de techniciens de l'audiovisuel — pourraient entreprendre, à la rentrée des vacances de Pâques, des actions communes, pour appuyer des revendications relatives à la place du service public dans le domaine de la communication radiotélévisée : c'est pour décider — et *éventuellement, en* définir les modalités — que les responsables des deux syndicats doivent se rencontrer le mercredi 30 mars, à la veille de la nouvelle grève à laquelle le SURT-C.F.D.T. a appelé (*le Monde* des 17 et 18 mars).

L'annonce de cette réunion intervient au lendemain du double avertissement adressé par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle aux pouvoirs publics et aux syndicats (*le Monde* du 24 mars). Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. entendent que les nombreuses questions en suspens — en premier lieu, l'élaboration d'une convention nationale, — liées à l'avenir du secteur public de la communication audiovisuelle, soient intégrées dans une vision d'ensemble.

Paribas prend le contrôle total de la banque américaine Becker

La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (Paribas) a racheté à la banque d'affaires britannique S.G. Warburg pour une somme évaluée par la City de Londres à 25 millions de livres (250 millions de francs environ) 25 % du capital, soit la moitié du contrôle total, de la banque Becker, quatrième *Investment Bank* des États-Unis. Becker, banque d'affaires « à l'américaine », spécialisée dans les opérations sur effets de commerce (Commercial Paper) où elle occupe le premier rang outre-Atlantique, et dans le courtage en valeurs mobilières, essentiellement les fonds d'État, compte 2 700 employés, avec un bilan de 6 milliards de dollars (43 milliards de francs). En 1974, Warburg et Paribas s'étaient associées pour acquérir 40 % de son capital, pourcentage porté, en juillet 1982, à 51 % (contre 49 % pour le personnel de Becker) à la suite de pertes éprouvées par cette filiale au premier semestre 1982, en raison du marasme des affaires aux États-Unis, et qui avaient entraîné la démission de son président, M. Ira T. Wender. Depuis, la situation s'est redressée, avec un produit net bancaire de 300 millions de dollars en 1982, mais les deux actionnaires principaux ont jugé bon de reprendre chacun leur liberté sur le marché américain. Paribas, qui a financé son acquisition par la revente d'actifs aux États-Unis, met l'accent sur « *l'importance du développement de ses activités en Amérique du Nord, lequel est une de ses principales options stratégiques* ». Cette acquisition, qui met un terme à une association de neuf ans avec un partenaire britannique, montre les difficultés des alliances bancaires, surtout lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. Elle donne à Paribas le contrôle total d'un instrument financier fort rentable au moment où l'économie des États-Unis redémarre enfin. — F. R.

La mort du prince Thibault d'Orléans

Le prince Thibault d'Orléans, cadet des onze enfants du comte et de la comtesse de Paris, est mort victime d'un accident de chasse en République Centrafricaine. *Il était âgé de trente-cinq ans et avait défrayé la chronique en 1980 et 1981 à la suite d'une tentative de cambriolage chez une collectionneuse de Tarbes, qui avait entraîné sa condamnation, pour complicité, à un an de prison avec sursis par la cour d'assises des Hautes-Pyrénées.*

L'enfant terrible et secret

Singulier destin que celui de ce fils de France qui fut tout au long de sa vie l'enfant un peu terrible de cette famille d'Orléans et, de ce fait, se trouva plus ou moins tenu à l'écart par les siens. Il était né, comte de la Marche, le 20 janvier 1948 à Cintra, au Portugal, où la République maintenait encore en exil son père, prétendant au trône de France. Si ses premières années *furent celles d'un enfant cadet de dix* frères et sœurs, aussi docile et gai qu'il était choyé, il apparut dès l'adolescence perturbé par ce que les experts qui l'examinèrent avant le *procès, qui devait être l'épreuve majeure de sa vie*, appelèrent un « *manque de relations simples et vraies* ».

Cependant, ses études à Paris au collège *Saint-Louis-de-Gonzague* puis à la Sorbonne s'étaient déroulées normalement. Thibault d'Orléans devait montrer alors son caractère en participant avec sympathie au *mouvement étudiant de 1968*. Déçu par les suites et par l'expérience malheureuse vécue au CLERU — un mouvement étudiant modéré, — il se mit alors à voyager, découvrant la Mauritanie et les civilisations africaines, tournant des films sur la vie des nomades dont il aimait partager l'existence quotidienne. La rupture avec son père, sinon avec les autres membres de sa famille, se trouva consommée lorsqu'il décida d'épouser le 23 septembre 1972 une « roturière », Mlle Marion Gordon Orr, de nationalité anglaise.

Avec elle, il reprend le cours de *ses voyages lointains, parcourt* l'Amérique latine, découvre l'art précolombien. Il écrit aussi avec son épouse une « saga », *les Princes du sang*, qui connaît un certain succès.

De retour en France, le couple lie de nouvelles amitiés, notamment avec le comte de La Panouse, chez qui il habite un pavillon au domaine de Thoiry.

Toujours en recherche de nouvelles activités, Thibault d'Orléans *rêve en 1977 de créer un complexe* d'expositions artistiques. C'est ainsi qu'il prend des parts dans la galerie de Nesle à Paris aux côtés de Jacques Bonnaud, qui en est le principal actionnaire. *Ainsi va-t-il* rencontrer dans ces nouvelles activités Mme Courty, un médecin de Tarbes, propriétaire d'une riche collection d'art.

Or, le 30 mars 1980, deux hommes, Jacques Bonnaud et Henri Rippert, un repris de justice, sont surpris dans le parc de Mme Courty en tenue de parfaits cambrioleurs. Tibault d'Orléans n'est pas avec eux mais il a fait en leur compagnie le voyage depuis Paris... La tentative de cambriolage est alors rapprochée de la visite faite auparavant par le prince à la collectionneuse. Il est inculpé, écroué pour complicité et restera détenu jusqu'à la fin de son procès, le 27 juin 1981, devant les assises des Hautes-Pyrénées, qui le condamnent à un an de prison avec sursis.

Le voilà libre de nouveau. Il retrouve sa femme et ses amis de La Panouse, qui, dans l'épreuve, lui auront manifesté un soutien sans défaut. Il retrouve aussi, passé le temps du repos et du réconfort, ce goût des voyages et des chasses qui, *finalement, lui sera fatal*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Les syndicats de cadres et le patronat*, gestionnaires de la Caisse des retraites complémentaires, ont signé, mercredi 23 mars dans la nuit, un accord sur la retraite à soixante ans. Le personnel d'encadrement, affilié à l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC) et ne totalisant pas 37,5 années de cotisations, pourra bénéficier des formules prévues pour l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) : au lieu d'un abattement de 22 %, la réduction de la retraite complémentaire à soixante ans, pour une carrière incomplète sera d'environ 4 % par année manquante.